TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9150 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 16 - LUNDI 17 JUIN 1974

Les négociations d'Alger entre le Portugal et le P.A.I.G.C. sont ajournées « sine die »

LIRE PAGE 2

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 63572
Tél. : 770-91-29

LES VOYAGES DU PRÉSIDENT NIXON

Un accord nucléaire à Moscou ?

En proposant aux Etats-Unis de conclure si possible, dès le prochain « sommet » de Moscou, un accord limitant les essais nucléaires souterrains, M. Brejnev a-t-il fait la démarche décisive pour faire sortir de l'impasse les négociations engagées à ce sujet depuis bientôt onze ans ? Il avait été convenu en effet lors de la signature, le 5 août 1963, du traité de Moscou, par lequel les trois principales puissances atomiques d'alors s'interdisaient de procéder à toute expérience nucléaire autre que souterraine, que ce geste n'était qu'un premier pas.

Même si la Maison Blanche affirme elle aussi son intérêt pour une telle négociation, il est encore bien tôt cependant pour affirmer que l'objectif est en vue.

Ni Moscou ni Washington ne précisent en effet par quels moyens les désaccords seront surmontés. Ceux-ci ont porté pendant très longtemps sur le problème du contrôle. Les Américains demandaient des inspections sur place et au moins l'installation d'un réseau de sismographes permettant d'enregistrer et d'interpréter les explosions suspectes. Les Soviétiques se refusaient à autoriser l'entrée d'inspecteurs étrangers sur leur territoire. Plus récemment, les Etats-Unis se sont montrés disposés à renoncer au contrôle sur place pour les explosions dépassant une certaine puissance. Des choix importants n'en doivent pas moins être faits avant de s'engager.

On peut, en effet, procéder de deux manières : soit limiter le nombre des explosions auxquelles les Deux Grands pourront procéder dans l'année (et dans ce cas le perfectionnement des arsenaux ne sera guère affecté), soit limiter leur puissance en fixant un seuil sur l'échelle sismographique de Richter.

Cette seconde méthode paraît plus séduisante dans la mesure où elle interdirait aux Deux Grands le développement d'armes surpuissantes, mais, outre qu'il est déjà bien tard pour l'adopter, elle n'atteindrait que partiellement son but. La force des explosions enregistrées est différente en effet suivant que la même bombe explose en terrain friable ou dur, ce qui rendra difficile la mesure des armes testées; la fixation d'un seuil n'interdira nullement, d'autre part, le développement des nouvelles armes dans les secteurs considérés actuellement comme les plus « actifs », en particulier celui des très petites charges tactiques ou « mininukes ».

Aussi bien peut-on se demander si l'accent nouveau mis ces derniers temps par les Deux Grands sur le problème des essais souterrains n'est pas destiné à dissimuler leur impuissance à progresser dans d'autres domaines plus importants. Apparemment incapables d'aller, lors du prochain « sommet » de Moscou, au-delà d'une vague déclaration d'intentions sur la limitation des armements stratégiques proprement dits (en particulier sur le problème des fusées à têtes multiples), MM. Brejnev et Nixon annonceraient un accord de moindre portée, mais tout de même spectaculaire, sur les essais souterrains. Aucun des Deux Grands n'est en effet disposé à achever cette nouvelle série d'entretiens les mains vides.

Il faut aussi souligner que la limitation des essais nucléaires est de moins en moins un problème bilatéral : il intéresse tout autant la Chine et la France, pays non signataires de l'accord de Moscou de 1963, et maintenant l'Inde. Au moment où la France s'apprête à reprendre ses essais dans l'atmosphère, la proposition de M. Brejnev attire un peu plus l'attention sur notre pays. Peut-être M. Giscard d'Estaing se souviendra-t-il d'une proposition déposée il y a plusieurs années par le général de Gaulle et reprise par M. Pompidou en vue de réunir toutes les puissances nucléaires pour une discussion au fond.

• PROCHE-ORIENT : le roi Fayçal insiste sur le retour à la Jordanie de la Jérusalem arabe

Le président Nixon devait quitter, ce samedi 15 juin en fin de matinée, Djeddah pour la troisième étape de son voyage au Proche-Orient, Damas, où les autorités avaient préparé un accueil « dosé », afin, notamment, de ne pas irriter les Soviétiques. Il est ensuite attendu dimanche après-midi en Israël.

La brève visite du président des Etats-Unis à Djeddah a donné au roi Fayçal l'occasion de tenir des propos particulièrement fermes sur le règlement du conflit israélo-arabe. Il a notamment affirmé qu'il n'y aurait pas de paix durable dans la région tant que Jérusalem et tous les territoires arabes occupés n'auront pas été libérés, et tant que les Palestiniens ne seront pas autorisés à rentrer chez eux pour y exercer leur droit à l'autodétermination.

A Washington, l'aide nucléaire promise par le président Nixon à l'Egypte, bien qu'elle puisse difficilement être détournée à des fins militaires, a suscité de vives réactions au Congrès américain.

De notre envoyé spécial

Djeddah. — Ni arcs de triomphe, ni limousine découverte, ni banderoles en anglais, ni multitudes en délire : pour son entrée dans Djeddah, capitale diplomatique du royaume, le président Nixon n'a pas eu droit au même débordement d'honneurs et d'amitié qu'en Egypte. La réserve bédouine ne s'y prêtait guère, et les cérémonies d'accueil y ont gagné en solennité.

Descendu de sa résidence estivale de Taef, le roi Fayçal, précédé par sa garde portant voiles blancs et poignards en or massif, a accueilli M. Nixon à l'aéroport avant de traverser Djeddah en sa compagnie. Tous deux avaient pris place dans une Rolls-Royce noire roulant à vive allure dans des rues où un service d'ordre léger n'avait guère de peine à contenir des groupes de jeunes gens coiffés du keffieh (voile de tête) rouge et blanc, applaudissant en rythme ou faisant résonner des dara boukas (tambours à main).

Les avenues toutes neuves conduisant de l'aérodrome au Dar-El-Diouf — le palais des hôtes, bâti au bord de la mer Rouge — sont amplement pavoisées aux couleurs saoudites et américaines, tandis que des photographies du roi et du président ont été placardées sur les murs. Ce dernier fait, anodin partout ailleurs, illustre au contraire ici une évolution récente que le souverain wahabite se flatte d'avoir obtenue en abolissant la trop stricte interprétation des textes islamiques, qui proscrivent la reproduction du visage humain.

En revanche, derrière les volets uniformément clos, les femmes ne se laissaient même pas deviner au passage du cortège. Ni la reine Effat, épouse unique du roi, ni aucune des princesses n'avaient transgressé la coutume de la claustration pour venir recevoir Mme Nixon, qui arborait un tailleur vert, la couleur de l'Islam...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 2, 3e col.)

• BRUXELLES : M. Giscard d'Estaing ne représenterait pas la France au « sommet » atlantique

Le gouvernement français ne fera connaître que dans le courant de la semaine à venir sa réponse à l'invitation que M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a lancée sur la suggestion du président Nixon en vue de tenir, le 26 juin, à Bruxelles, à la veille du « sommet » soviéto-américain de Moscou, une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'alliance atlantique. On ne s'attend pourtant pas que M. Giscard d'Estaing se rendra à cette invitation, ne serait-ce que parce que le président de la République recevra, à ce moment-là, le shah d'Iran, attendu en visite officielle à Paris, du 24 au 27 juin. A Bruxelles, les milieux de l'OTAN pensent que la France pourrait être représentée par M. Chirac, mais aucune décision n'a encore été prise à l'Elysée. MM. Harold Wilson et Helmut Schmidt ont, en tout cas, déjà fait connaître tre leur intention de se rendre à Bruxelles pour rencontrer le président Nixon.

Le porte-parole de l'OTAN a lu vendredi 14 juin, dans l'après-midi, le communiqué suivant : « *Agissant sur une suggestion faite par le président Nixon, le secrétaire général, M. Joseph Luns, a invité aujourd'hui les chefs des gouvernements des nations de l'alliance, accompagnés de leurs ministres des affaires étrangères respectifs, à une réunion du Conseil de l'Atlantique nord le 26 juin à Bruxelles. Il a informé les quinze représentants permanents que cette réunion donnerait l'occasion d'un échange de vues avant les entretiens que le président Nixon doit avoir à Moscou avec M. Leonid Brejnev et permettrait également d'aborder d'autres sujets d'un intérêt commun.* » L'initiative de cette réunion des Quinze revient donc au président Nixon, soucieux de glaner le maximum de succès extérieurs avant de se retrouver aux prises avec les difficultés de l'affaire du Watergate.

Il était question à Bruxelles et ailleurs d'une rencontre de ce genre depuis plusieurs jours, mais le président américain a sans doute voulu s'assurer au préalable que l'accueil des intéressés serait favorable. Son espoir ne risque pas d'être déçu par la plupart des capitales européennes, mais c'est évidemment la réaction de la France qui faisait et fait toujours problème. Sans doute la venue à Paris du shah d'Iran fournit-elle à M. Giscard d'Estaing une excellente raison de ne pas modifier ses plans, mais les raisons de la froideur de Paris sont évidemment plus profondes.

Cette idée de « sommet » atlantique avait déjà été agitée par M. Nixon à plusieurs reprises dans le passé, et Georges Pompidou avait toujours répugné à obéir à la « convocation » d'un président américain désireux de rassembler autour de lui ses alliés pour une « photo de famille ». Jusqu'à plus ample informé, et malgré le désir de M. Giscard d'Estaing d'introduire plus de souplesse dans les relations franco-américaines, il n'y a pas de raison de penser que les réticences de Paris aient cédé sur ce point, et la vigilance de l'U.D.R. peut d'ailleurs être un facteur supplémentaire d'hésitation à la veille de ce qui sera sans doute un premier « test » de l'attitude du nouveau gouvernement français.

En fait, comme l'indique notre correspondant à Bruxelles, Philippe Lemaitre, il semble quelque peu abusif de parler d'un « sommet » atlantique. Mis à part son caractère spectaculaire, les objectifs diplomatiques assignés à cette réunion sont modestes : en route pour Moscou, le chef de l'exécutif américain confiera sans doute à ses alliés ce qu'il a l'intention de demander et d'exposer aux dirigeants soviétiques, mais l'on ne pourra pas aller bien loin dans la discussion au cours d'une réunion prévue pour une seule journée. En revanche, il est très probable, bien que le communiqué de M. Luns ne le précise pas, que les Quinze profiteront de cette session pour signer la déclaration atlantique en préparation depuis plusieurs mois, et que les ministres des affaires étrangères, réunis à Ottawa mardi et mercredi prochains, se borneront sans doute à parapher.

M. T.

(Lire la suite page 3, 5e col.)

LE PLAN SOCIAL

La retraite minimale serait portée à 16 ou 17 francs par jour

Aide accrue aux jeunes à la recherche d'un emploi

Le gouvernement poursuit la mise au point des mesures à caractère social qui seront décidées au conseil des ministres du 19 juin. Le président de la République y a notamment travaillé ce samedi 15, à l'Elysée, avec MM. Chirac, Durafour et Fourcade. La retraite minimale vieillesse pourrait être portée à 16 ou 17 F par jour (11,25 F actuellement) et le SMIC à plus de 1 200 F par mois (pour quarante-trois heures de travail par semaine). Des mesures pour aider les jeunes à la recherche d'un emploi seraient prises immédiatement, sans attendre le cortège des projets de loi, plus lents à mettre en œuvre.

(Lire nos informations page 21.)

AU JOUR LE JOUR

Drapeau en tête

Le défilé du 14 juillet à Paris va donc, cette année, emprunter un des parcours classiques des grandes manifestations populaires.

C'est une façon comme une autre d'aller au peuple. La question est seulement de savoir si l'on peut y aller au pas cadencé et l'arme sur l'épaule. Mais peut-être verrons-nous les soldats brandir des pancartes et des calicots célébrant les vertus de la force de frappe et dresser au-dessus de la foule des portraits géants de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Il ne restera plus dès lors aux organisations populaires qu'à mener leurs futures manifestations, drapeau en tête, de la Concorde à l'Arc de triomphe, contribuant ainsi pour leur part à la dynamique du changement.

ROBERT ESCARPIT.

UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA CAMPAGNE « ANTIRÉVISIONNISTE »

Les affiches contre le Comité révolutionnaire suscitent une vive émotion dans les rues de Pékin

De nouvelles affiches sont apparues ce samedi 15 juin sur les murs de Pékin. Certaines d'entre elles renouvellent les attaques lancées dans la nuit de mercredi à jeudi contre le Comité révolutionnaire de la ville tandis que d'autres répliquent à ces attaques et accusent leurs auteurs de « répandre des calomnies » *et de* « violer la politique du parti ». *La campagne prend ainsi un tour polémique et, si l'atmosphère reste calme à Pékin, des foules nombreuses se rassemblent pour prendre connaissance des affiches au fur et à mesure qu'elles apparaissent.*

L'Agence France-Presse cite, d'autre part, le témoignage de voyageurs selon lesquels une véritable floraison de journaux muraux s'est produite dans plusieurs villes de province appelant à détruire « la petite clique » de tel ou tel personnage ou responsable local ainsi qu'à « mener la lutte jusqu'à son terme ». La même agence rapporte des indications recueillies auprès de sources diplomatiques dans la capitale chinoise qui, citant une haute personnalité chinoise, annoncent l'ouverture d'une phase intense de la campagne contre Lin Piao et Confucius. « Les dirigeants chinois et la population de la Chine », *aurait dit la personnalité citée, seront* « très occupés » *pendant la seconde moitié de cette année du fait du développement de cette campagne.*

De notre correspondant ALAIN BOUC

Pékin. — Les attaques lancées contre le Comité révolutionnaire de Pékin depuis le jeudi 13 juin dans la rue même (pour la première fois depuis huit ans) en embrasant l'opinion de la capitale, ne manquent pas d'ouvrir une étape toute nouvelle dans la campagne antirévisionniste en cours. Aucun citadin ne s'y trompe et, dès le début de l'après-midi de jeudi, la foule, en chemise blanche, se pressait dans le quartier de Tai Chi Chang pour déchiffrer sous un soleil de plomb les accusations portées contre « *les camarades dirigeants du Comité révolutionnaire* ». A 10 heures du soir, de nombreux Pékinois lisaient les documents à la lumière d'une lampe de poche du Comité révolutionnaire formé et les nouvelles affiches apparues depuis attirent la même attention.

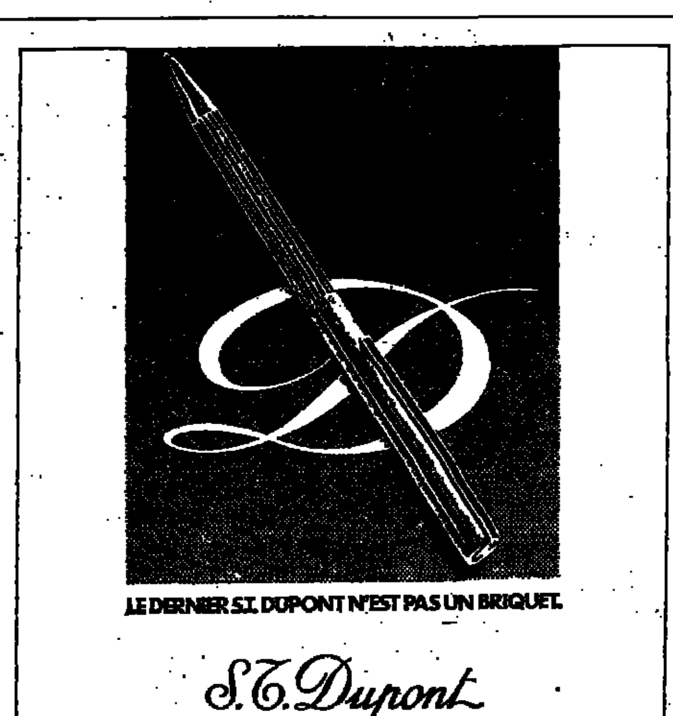
Le piquant de l'affaire est que, d'une part, les journaux muraux font face au Comité révolutionnaire, installé de l'autre côté de la rue; d'autre part, que l'offensive part du sein même de ce Comité. Les audacieux qui osent s'en prendre à l'administration municipale ne sont autres, en effet, que six ouvriers dont l'un assez célèbre, Lu Wen-ge, membres du comité révolutionnaire formé en 1967, et qu'on avait nommés pour y faire résonner la voix du prolétariat.

Ce qu'ils disent remet en cause tout le fonctionnement de la municipalité, son organisation et surtout l'autorité de ses chefs.

Les signataires demandent la convocation dans les meilleurs délais d'une assemblée générale du Comité révolutionnaire — il n'y en a pas eu depuis 1970 — et la liberté de tenir partout des réunions de critique et de discussion. Ils exigent le retour à un recrutement prolétarien et lancent un appel à la population, par-dessus les autorités.

C'est tout d'un coup un grand émoi, la perspective d'un grand chambardement dans une ville jusqu'à présent restée calme et où presque rien de la campagne politique n'avait marqué la rue.

(Lire la suite page 4, 1re col.)



LES ASSISES ÉCOLOGIQUES DE MONTARGIS

LA DÉFENSE DE LA NATURE DANS LA BATAILLE POLITIQUE

Par MARC AMBROISE-RENDU

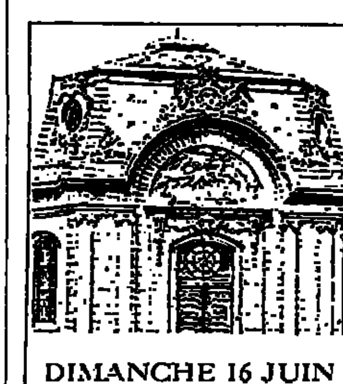
Le centre de coordination du mouvement écologique, issu des comités de soutien à la candidature de M. René Dumont pour la présidence de la République, organise ce samedi et dimanche un grand rassemblement près de Montargis, dans le Loiret.

Plusieurs dizaines d'associations sont représentées à ces assises écologiques, au cours desquelles doit être définie une plate-forme de revendications et d'actions pour la défense de l'environnement.

Pour les Marie-Louise du mouvement écologique français, la campagne présidentielle a été le baptême du feu. C'était en effet la première fois qu'ils se trouvaient mêlés à une bataille politique de cette importance.

A la veille de monter en ligne, les forces « écologiques » évoquaient davantage un rassemblement de francs-tireurs qu'une formation disciplinée. On distinguait au « centre » une multitude de comités locaux formés d'universitaires, de retraités, de jeunes appartenant aux classes moyennes. Certaines de ces associations se sont fédérées en unions régionales, comme sur la Côte d'Azur, en Bretagne, à Lyon ou dans le Nord. D'autres sont regroupées par « spécialités » : les naturalistes, les pêcheurs, les amoureux des vieilles pierres.

(Lire la suite page 7, 1re col.)



LE VOYAGE DU PRÉSIDENT NIXON

Poursuivant sa tournée au Proche-Orient, M. Nixon, après l'étape de Djeddah, est attendu ce samedi après-midi 15 juin à Damas, où il sera accueilli à l'aéroport international de Khaldé par le général Assad. Pour la première fois depuis 1967, la bannière étoilée flotte dans les rues de Damas, mais tout indique que l'accueil sera moins chaleureux qu'en Egypte.

L'arrivée du président américain coïncide avec la prise en charge, ce samedi matin, par les forces armées syriennes, du secteur sud-est de la poche occupée par Israël en Syrie au cours de la guerre d'octobre. Ce secteur, qui va du village de Tel-Chams à celui de Tel-El-Amal, au sud de la ville de Sasaa, couvre environ soixante kilomètres carrés.

L'étape égyptienne du voyage du président Nixon a suscité de nombreux commentaires à travers le monde.

● EN ISRAEL, où le chef de l'exécutif américain est attendu dimanche, le ministre des affaires étrangères, M. Ygal Allon, évoquant l'accueil fait par l'Egypte au président des Etats-Unis, a noté qu'il était évident « qu'Israël ne saurait rivaliser avec la populeuse Egypte. Mais le président peut être certain que la chaleureuse réception qui lui sera faite en Israël sera spontanée, sincère et non organisée ». La municipalité de Jérusalem a fait distribuer des tracts appelant la population de la capitale à « accueillir chaleureusement le président, « ami sincère, véritable et éprouvé d'Israël ». M. Yariv, ministre de l'information, a déclaré à la radio que l'accord nucléaire entre les Etats-Unis et l'Egypte était limité à la production d'électricité.

● A MOSCOU, la « Pravda » continuait ce samedi à accorder une place réduite à la visite du président Nixon, sans faire état de l'accueil enthousiaste des Egyptiens. La télévision soviétique n'a présenté aucune image sur son séjour.

L'aide nucléaire à l'Égypte critiquée au Congrès

De notre correspondant

Washington. — Malgré les assurances répétées des officiels, l'accord nucléaire avec l'Egypte a provoqué au Congrès des réactions souvent réservées, et parfois franchement critiques. Beaucoup de sénateurs estiment ne pas avoir été suffisamment consultés. M. Kissinger se serait limité, quelques heures seulement avant le départ de M. Nixon, à informer le président de la commission de l'énergie atomique, tout accord nucléaire devant être soumis à cette commission. Il entre en vigueur automatiquement soixante jours plus tard, sauf si les deux Chambres se prononcent contre lui dans l'intervalle. Les membres de la commission sénatoriale des affaires étrangères auraient souhaité pouvoir discuter de la portée de l'accord avant que le président s'engage auprès des Egyptiens. Certains s'inquiètent des conséquences de l'accord sur la sécurité d'Israël ; d'autres regrettent qu'il ait été annoncé si tôt après l'explosion nucléaire indienne. M. Jackson, adversaire déclaré de la politique étrangère actuelle, a évoqué le *« choc terrible »* que représentait la décision du gouvernement américain *« d'établir des centres d'énergie nucléaire là où les terroristes opèrent avec impunité... »*, et annoncé qu'il déposerait une résolution visant à dénucléariser le Proche-Orient.

Pour l'administration, on aurait tort d'exagérer l'importance de l'accord, comparable à ceux que les Etats-Unis ont conclu avec une trentaine d'autres Etats. On laisse entendre que M. Nixon annoncera dans quelques jours la conclusion d'un accord nucléaire avec Israël, complétant l'accord de recherche de 1965. Des discussions intensives sont d'ailleurs en cours depuis mai dernier sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, tandis que des contacts secrets se poursuivent entre les représentants de la commission américaine de l'énergie atomique et les représentants de l'Egypte et d'Israël.

Enfin, le sénateur Price a précisé que des précautions adéquates pourraient être mises au point pour empêcher l'Egypte d'utiliser le combustible nucléaire à des fins militaires. Non seulement l'accord reprendrait les mesures de contrôle et d'inspection contenues dans les accords de même type. Mais un contrôle étroit des produits de la combustion serait demandé à l'Egypte, qui devra s'engager à retraiter (« reprocess ») les produits de la combustion nucléaire (« spent fuel ») dans un autre pays, soit en Europe, soit plus probablement aux Etats-Unis mêmes. De toute façon la conclusion définitive de l'accord serait liée à la ratification par l'Egypte du traité de non-dissémination.

HENRI PIERRE.

Les risques de « détournement » à des fins militaires sont minimes

L'accord pour la fourniture de centrales nucléaires à l'Egypte n'est pas susceptible de bouleverser l'équilibre militaire au Proche-Orient, du moins dans un avenir proche. D'une part l'usage normal de ces centrales est uniquement civil, d'autre part leur détournement à des fins militaires ne serait ni facile ni rapide.

Une centrale nucléaire fournit avant tout de l'électricité. Les matières fissiles qui peuvent en être extraites, et qui peuvent avoir des usages militaires (le plutonium), ne sont que des sous-produits. Pour que l'Egypte dispose de ce plutonium il faut, d'une part qu'elle attende que la centrale ait été construite et, d'autre part, qu'elle ait construit l'usine de retraitement nécessaire pour extraire le plutonium. Si la première de ces conditions n'est qu'une question de temps (il faut au moins sept ans pour construire la centrale et irradier suffisemment le combustible), la seconde a des implications politiques et techniques qui la rendent peu vraisemblable. Il n'est pas facile d'improviser une usine de retraitement, car les techniques qu'il faut mettre en jeu sont très élaborées.

Mais surtout une telle opération ne peut se faire dans la clandestinité. Or les Américains entendent inclure dans l'accord des garanties sur l'usage pacifique des centrales, et demandent que le retraitement des combustibles irradiés se fasse hors d'Egypte, ce qui assure que le plutonium ne sera pas détourné à des fins militaires.

Les circonstances sont donc entièrement différentes de celles qui existent en Inde et qui ont permis à New-Delhi de faire exploser sa première bombe nucléaire le 18 mai dernier. Le plutonium utilisé par les Indiens était issu de centrales nucléaires d'origine canadienne, sur lesquelles le Canada n'exerçait qu'un contrôle de principe. L'Inde dispose, d'autre part, d'une usine de retraitement entièrement indienne pour extraire le plutonium du combustible. Toutes les conditions étaient donc réunies pour que l'Inde puisse faire exploser une bombe atomique, surtout si l'on pense qu'elle avait refusé de signer le traité de non-prolifération nucléaire, ce qui n'est pas le cas de l'Egypte.

Les centrales nucléaires que les Américains fourniront à l'Egypte ne seront pas les premières dans le pays. L'Union soviétique a déjà fourni deux réacteurs. Mais ceux-ci sont de toute petite taille (5 mégawatts contre 600 mégawatts pour les centrales envisagées par les Américains). Cela ne veut pas dire que les centrales soviétiques ne fournissent pas de plutonium. Mais en quantité trop faible pour que l'Egypte dispose de la quantité minimum pour fabriquer une bombe.

J.-L. L.

LE RETOUR A LA JORDANIE DE LA JÉRUSALEM ARABE

(Suite de la première page.)

Certes, les liens qui unissent le royaume saoudite aux Etats-Unis sont si étroits et si notoires qu'il n'était pas utile que le demi-million d'habitants de Djeddah se jetât dans la rue pour impressionner M. Nixon ou lui manifester sa sympathie. Certes aussi, l'accord de coopération que le prince Fahd, second vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, vient de signer à Washington retirait, par avance, toute portée pratique à l'escale de vingt-quatre heures (soit autant que dans les autres capitales proche-orientales, à l'exception de l'Egypte, qui a eu droit à quarante-huit heures) que M. Nixon fait ici. Cependant, le voyage du président américain revêt une importance historique dans la mesure où il vient spectaculairement couronner quelque quarante années *« d'amitié sans failles »*, inaugurées par la concession accordée à des pétroliers américains par le roi Abdel Aziz, en 1933, et par l'entrevue de ce dernier avec le président Roosevelt, revenant de Yalta, en 1945. Les livraisons de pétrole et les ventes d'armes ne sont que les domaines les plus connus des *« relations spéciales »* existant entre cette monarchie de droit divin et la démocratique Amérique. En outre, aucun chef de l'exécutif des Etats-Unis n'avait encore été reçu officiellement ici, alors que les rois Saoud et Fayçal s'étaient rendus à Washington, respectivement en 1957 et en 1971.

Une seule ombre au tableau : si l'appui américain à Israël s'est fait récemment moins intense, il demeure. A l'occasion de la guerre d'octobre, l'irritation des Saoudiens à l'égard de la Maison Blanche s'est traduite, outre quelques articles de journaux peu amènes, par un embargo pétrolier réellement efficace contre l'Amérique pendant deux mois (janvier-février 1974). On estime ici qu'au cours des quelque deux heures trente d'entretiens prévues entre le président et le monarque celui-ci évoquera en priorité le sort de Jérusalem. Le vœu le plus cher du roi, aujourd'hui presque septuagénaire, est d'aller prier dans les mosquées Al-Aqsa et Omar (situées au-dessus du mur des Lamentations) après la restitution de Jérusalem aux Arabes.

Le souverain fera part aussi au président américain des risques que le « gauchisme » de la Diaspora palestinienne fait courir aux trônes de la péninsule arabique. Enfin, bien que les diplomates américains s'en défendent, on pense, à Djeddah, que M. Nixon parlera au roi du dialogue euro-arabe, que les Saoudiens ont récemment contrarié, selon les vœux des Américains, en maintenant l'embargo pétrolier contre la Hollande et le Danemark. A cet égard, la récente installation à Djeddah, à la suite d'une mission du prince consort Henrike, d'une ambassade danoise permet d'espérer que le souverain wahabite pourrait bientôt renoncer à pénaliser deux petits pays occidentaux pour la seule satisfaction des Etats-Unis. Le roi Fayçal ne serait pas personnellement opposé au dialogue euro-arabe, mais le fait d'avoir pour allié le plus sûr la plus grande puissance de l'univers implique parfois certaines servitudes.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

« Il faut écrire sur des pages vierges une suite de nos relations avec la France »

DÉCLARE L'AMBASSADEUR D'ISRAËL A PARIS

« Nous ne voulons pas de terroristes à Genève »

L'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Ben-Natan, a déclaré vendredi 14 juin, devant la presse diplomatique, qu'il avait l'espoir que les relations entre son pays et la France s'amélioreraient : *« J'ai demandé à être reçu par le nouveau ministre des affaires étrangères français,* a-t-il dit. *D'autre part, l'invitation de notre ministre des affaires étrangères à Paris est toujours valable. Il faut écrire une suite, sur des pages vierges, des relations entre Israël et la France. »*

Parlant du communiqué égypto-américain du Caire, l'ambassadeur a affirmé :

« L'Organisation de libération de la Palestine est un organisme que nous ne reconnaîtrons pas, a-t-il dit. *Ce ne sont pas des organisations terroristes qui vont être des interlocuteurs pour nous, ni à Genève ni ailleurs. »*

Comme on lui demandait à quelles conditions une délégation palestinienne pourrait, selon lui, participer à la conférence de Genève, M. Ben-Natan a répondu :

« C'est une question très discutée en Israël même. Les opinions divergent. Mais tout le monde est d'accord sur un point : nous n'allons pas accepter des mouvements terroristes. Pour le reste, c'est aux pays arabes à régler la question des délégations. »

« Si vous voulez mon opinion à titre personnel, je dis non à toute éventualité de délégation palestinienne indépendante. Il ne faut négocier qu'à la condition que l'interlocuteur accepte d'avance l'existence d'Israël. Nous sommes prêts à faire la paix avec les pays arabes qui nous ont fait la guerre : Egypte, Syrie, Jordanie. Encore, dois-je ajouter, que nous ne saurions envisager d'ouvrir nos frontières à nos voisins, voire de nous associer avec eux dans un Marché commun, que si une chose reste intangible, et là-dessus, je serai tout à fait clair : il s'agit de l'identification de l'Etat juif sioniste avec des frontières ouvertes à tous les immigrés juifs qui voudront y entrer. Cela, nous ne l'abandonnerons jamais. »

A propos de l'affaire de Maalot, l'ambassadeur a déclaré, enfin, qu'une certaine confusion était entretenue dans la presse française. *« Mme Meïr aurait dit qu'à 5 heures de l'après-midi les terroristes demandaient qu'une partie des enfants soit dirigée vers Damas. On a cité M. Herly, ambassadeur de France en Israël. Il a dit que c'était faux. Mais on oublie de dire que l'ambassadeur de France et l'ambassadeur de Roumanie recevaient des informations des terroristes chacun de son côté. Mme Meïr s'est référée aux informations fournies à l'ambassadeur de Roumanie. Or, les deux ambassadeurs avaient reçu des terroristes des messages différents. »*

Le roi Fayçal : pas de paix durable tant que ceux qui ont été chassés ne pourront pas retourner chez eux

Djeddah *(A.F.P., UPI).* — Le roi Fayçal, qui a offert un dîner vendredi 14 juin en l'honneur de M. Nixon, a dénoncé avec une extrême vigueur *« l'injustice et l'agression »* commises contre les Etats arabes.

« Il n'y aura pas de paix durable tant que Jérusalem n'aura pas été libérée, tant que tous les territoires arabes occupés n'auront pas été libérés, et tant que ceux qui ont été chassés ne pourront pas retourner chez eux et exercer leur droit à l'autodétermination », a déclaré le souverain. *« L'injustice et l'agression dont les arabes de Palestine ont été les victimes sont sans précédent dans l'histoire, car jamais, même dans les périodes les plus noires, la population entière d'un pays n'a été chassée de chez elle pour être remplacée par des étrangers.*

« La nation arabe, a-t-il poursuivi, *a fait appel à la conscience du monde depuis plus d'un quart de siècle pour recouvrer ses droits perdus et pour que soit réparée l'injustice commise. Mais ces appels sont restés vains, et elle n'a pas d'autre choix que de recourir aux armes pour la défense de ses droits, de sa terre et de ses lieux saints. »*

M. NIXON : nous ne sommes pas venus chercher du pétrole

Dans sa réponse, M. Nixon a fait observer que, des cinq nations qu'il visite au cours de sa tournée au Proche-Orient, l'Arabie Saoudite est *« celle qui a la plus longue amitié ininterrompue avec les Etats-Unis »*.

« Nous vivons des temps décisifs de l'histoire de la diplomatie mondiale, a poursuivi le président. *Nous savons combien est difficile et longue la route qu'il nous faut suivre si nous voulons une paix permanente. Nous voulons jouer un rôle utile, et nous pensons que notre secrétaire d'Etat a joué un rôle utile en travaillant avec les gouvernements de la région pour régler des différends de longue date. Mais nous avons conscience que nous ne pouvons pas produire de formule instantanée. »* M. Nixon a encore affirmé qu'il n'était pas venu en Arabie Saoudite, comme *« la plupart des gens »*, pour chercher du pétrole, mais pour bénéficier de la « sagesse » du roi Fayçal.

AFRIQUE

A LA CONFÉRENCE DE MOGADISCIO

L'O.U.A. exige de Lisbonne la reconnaissance pure et simple de l'indépendance des territoires d'outre-mer

Les controverses sur la succession de M. Nzo Ekangaki au poste de secrétaire général ont dominé, le vendredi 14 juin, les travaux de la conférence des chefs d'Etat membres de l'Organisation de l'unité africaine à Mogadiscio.

Au cours du débat sur les colonies portugaises, les chefs d'Etat ont subordonné le principe d'une normalisation des relations avec Lisbonne, à l'octroi pur et simple de l'indépendance à ces territoires.

De notre correspondant

Mogadiscio. — Malgré l'apparente nonchalance des délégations, la succession de M. Nzo Ekangaki au secrétariat général de l'O.U.A. donne lieu à une vive compétition. Le silence officiel a été rompu vendredi par le candidat somalien, M. Omar Arteh, qui a annoncé la décision prise par l'Ethiopie (*« ennemi naturel »* de Mogadiscio) de soutenir la candidature somalienne. Ce qui n'a pas empêché la délégation éthiopienne de faire savoir plus tard à quelques journalistes que l'empereur avait donné l'ordre de *« ne pas faire campagne contre la candidature somalienne »* mais de voter pour le candidat zambien, M. Vernon Mwanga. Enfin, on n'excluait pas la possibilité d'une troisième candidature : celle d'un ministre du Rwanda.

M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, sera *« écarté »* dans un proche avenir par le secrétaire général de l'O.U.A. Aucune réponse ne lui sera fournie parce que l'organisation reconnaît aux seuls mouvements de libération le droit de négocier avec le pouvoir colonial.

Au cours du débat instauré autour de la *« déclaration sur le colonialisme portugais »*, c'est la ligne la plus dure qui l'a emporté. Dans son ensemble, cette ligne correspond aux positions prises par le FRELIMO et le P.A.I.G.C. lors des négociations engagées avec le Portugal. En effet, on pourra lire dans la déclaration, qui n'a pas encore été rendue publique, que l'O.U.A. exige du Portugal : la reconnaissance de la République de la Guinée-Bissau, des mouvements de libération comme seuls représentants légitimes des peuples des colonies, du droit à l'indépendance à travers le « transfert des pouvoirs aux mains des mouvements ».

En rejetant le référendum et l'offre du *« droit à l'autodétermination »* faits par Lisbonne comme des *« manœuvres »*, l'O.U.A. s'engage à maintenir l'isolement du Portugal et à expliquer sa position *« aux pays amis de l'Afrique »*. Tant que les conditions posées par la déclaration ne seront pas remplies, l'Afrique intensifiera l'aide aux mouvements de libération pour leur donner tous les moyens nécessaires à la continuation de la lutte armée.

PIETRO PETRUCCI.

EN RAISON DE « DIFFICULTÉS PERSISTANTES »

Les négociations d'Alger entre M. Soares et les nationalistes guinéens sont renvoyées « sine die »

Les négociations engagées à Alger entre nationalistes de Guinée-Bissau et dirigeants portugais ont été interrompues vendredi. Cette rupture n'est pas le seul signe d'un certain raidissement récemment intervenu dans le dialogue engagé entre nationalistes africains et dirigeants de Lisbonne. C'est ainsi qu'au Mozambique le Frelimo intensifie ses activités militaires et qu'un sabotage sur la voie ferrée Tete-Beira a fait cinq blessés graves parmi les cheminots portugais.

Alger *(A.F.P., Reuter, UPI).* — Vendredi, en fin d'après-midi, contre toute attente, la suspension de la seconde phase des négociations engagées à Alger entre les nationalistes du P.A.I.G.C. et le gouvernement portugais, a été rendue publique.

M. Mario Soarès, ministre portugais des affaires étrangères, et M. Pedro Pires, qui conduit la délégation nationaliste, ont admis que l'on ne pouvait, momentanément, plus poursuivre les discussions en cours.

« Il y a eu des difficultés et elles persistent », a déclaré le ministre portugais, qui a refusé de donner des précisions à ce sujet, indiquant qu'avant d'assister à Ottawa à la prochaine réunion ministérielle de l'OTAN, il effectuerait un bref séjour à Paris.

M Soares a dit qu'un *« contact direct »* avait été établi entre le gouvernement portugais et le P.A.I.G.C., et servirait à reprendre contact si les deux parties décident, après consultation avec leurs dirigeants respectifs, que les négociations doivent reprendre. Il a indiqué que son gouvernement était fermement décidé à arriver à une solution pacifique du conflit, précisant : *« Nous n'entreprendrons rien qui puisse être préjudiciable à cet objectif final. »*

Le silence observé par les deux parties ne permet pas de savoir quelle est la raison précise d'une rupture inattendue. On sait toutefois que les « difficultés qui persistent » portent sur le calendrier et les modalités d'accession de la Guinée-Bissau à l'indépendance et sur le statut de l'archipel du Cap-Vert.

Si la phase précédente des négociations, à Londres, avait ouvert la voie à des discussions *« séparées »* du problème des îles du Cap-Vert, il n'en reste pas mois que *« l'unité de la nation guinéenne »*, posée en principe par le P.A.I.G.C., continue de soulever des objections de fond à Lisbonne. Les déclarations récentes du général Spinola sur la nécessité de consultation des populations et sur *« l'indépendance immédiate, négation la plus criante des idéaux démocratiques universellement acceptés dont le mouvement des forces armées s'est inspiré »* (*le Monde* du 13 juin) marquent un raidissement des Portugais au moment où l'O.U.A., à Mogadiscio, endosse la position des nationalistes les plus intransigeants.

AU PROCHE-ORIENT

« Temps nouveaux » a rappelé vendredi dans un éditorial qu'il ne saurait y avoir de règlement du conflit arabo-israélien sans « coopération soviéto-américaine ».

● A BAGDAD, « Al Thawra », organe du parti Baas au pouvoir, a qualifié de « honteux » l'accueil réservé par les pays arabes « réactionnaires » au « bourreau colonialiste... alors que le sang de nos fils, femmes et enfants tués par ses avions et ses bombes n'a pas encore séché ».

● A TRIPOLI (Libye), « Fajr Al Jadid » écrit que « s'abaisser devant le dieu de la guerre américain est la pire des hontes », et s'en prend aux dirigeants arabes qui accueillent « le pire ennemi de la nation arabe ». Celle-ci, poursuit-il, « est aujourd'hui, par la faute de certains de ses dirigeants, vendue à vil prix à celui qui s'est abreuvé de sang humain du Vietnam à la Palestine ». — (A.F.P., A.P.)

TROISIÈME ÉTAPE : LA SYRIE

Damas a préparé un accueil « dosé » pour ne pas irriter les Soviétiques

Damas. — L'opinion en Syrie est quelque peu ahurie qu'en si peu de temps le gouvernement ait pu renouer avec une super-puissance, jugée il y a seulement six mois « irrécupérable » pour la cause arabe. Le Syrien se fait cependant de plus en plus à l'idée que les Arabes n'auraient, somme toute, rien à perdre si, en échange de quelques gestes de courtoisie,

De notre envoyé spécial

ils pouvaient non point « *sortir les Américains de l'orbite du sionisme* », comme on le prétend au Caire, mais inciter les Etats-Unis à se montrer plus impartiaux à l'égard des Arabes en général et du problème palestinien en particulier. C'est du moins le raisonnement qu'on entend tenir dans les administrations publiques.

Les officiels assurent que la normalisation avec Washington tient de la tactique et non de la stratégie, et vise essentiellement à unifier les positions de la Syrie et de l'Egypte dans la « *lutte commune contre l'ennemi commun* ». Si la tournée du président Nixon dans la région aide à neutraliser les Etats-Unis ou à les « désioniser », on ne voit pas quel mal peut en découler. Toutefois, et pour se singulariser des Egyptiens, les Syriens prennent soin de ne pas verser dans le débordement sentimental de leurs frères arabes des rives du Nil, débordements jugés ici peu dignes et en tous points inopportuns. Ce contraste dans l'accueil, ajoute-t-on à Damas, pourrait aider M. Nixon à rectifier ses impressions du Caire et d'Alexandrie, et lui permettre de mieux évaluer la situation et les positions des différents régimes arabes.

La réserve des Damacènes serait due aussi à la campagne de dénigrement dont le régime syrien vient de faire l'objet de la part du Baas irakien. Le huitième congrès de ce parti a en effet reproché aux Syriens leur attentisme à l'égard de la cause palestinienne et leur politique de la main tendue à Washington.

Enfin, et contrairement à ce qui est le cas en Egypte, les Syriens entendraient avant tout s'abstenir de toute initiative de nature à irriter ou à décevoir les Soviétiques. D'où les ultimes précautions prises, tant pour la rédaction des inscriptions sur les calicots que pour celles des discours qui devaient être prononcés à cette occasion, en vue d'éviter « *tout ce qui peut toucher, de près ou de loin, la susceptibilité de l'allié et de l'ami soviétique* ».

EDOUARD SAAB.

Vers la fin d'une longue brouille ?

La visite de M. Nixon en Syrie sera vraisemblablement la plus éprouvante de sa tournée au Proche-Orient. Le président des Etats-Unis devra, en effet, affronter une population dont les sentiments anti-américains demeurent vivaces.

L'antagonisme américano-syrien remonte, en effet, aux années 1955-1956, lorsque, pour faire front au pacte de Bagdad que l'Irak — inspiré par Londres et Washington — avait constitué avec la Turquie, l'Iran et le Pakistan, les dirigeants syriens s'étaient résolument orientés vers l'Egypte du président Nasser et son « neutralisme positif ».

La rupture officielle avec les Etats-Unis, après la guerre de six jours, fut totale. Les Syriens ne se donnèrent même pas la peine de nommer à Washington un diplomate chargé de représenter leurs intérêts aux Etats-Unis. De son côté, le département d'Etat n'a pas tenu compte de la Syrie dans ses premiers projets de paix au Proche-Orient, faisant valoir que les efforts pour trouver une solution pacifique au conflit devaient être limités aux pays qui avaient accepté la résolution du 22 novembre 1967 du Conseil de sécurité, c'est-à-dire l'Egypte, Israël et la Jordanie.

Il fallut attendre le coup d'Etat en blanc qui, le 16 novembre 1970, porta le général Assad à la magistrature suprême et élimina du pouvoir MM. Noureddine Atassi et Salah Jedid, derniers représentants de la tendance dure du Baas, pour déceler un assouplissement de la politique étrangère syrienne. Dès février 1971, les nouveaux dirigeants de Damas faisaient savoir qu'ils ne faisaient plus opposition à la résolution du 22 novembre. En mai de la même année, ils informaient discrètement Washington qu'ils étaient prêts à envisager la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays. Manifestement, la nouvelle équipe au pouvoir désirait ne pas rester en dehors d'un règlement d'ensemble du conflit israélo-arabe, qui semblait être déjà, à cette époque, l'objectif principal de Washington au Proche-Orient. Elle l'a prouvé depuis octobre dernier, en liant son sort à celui de l'Egypte et en acceptant finalement, après de nombreuses réticences, le dégagement sur le Golan et la négociation de Genève.

La libéralisation du régime qui suivit l'élimination du groupe Atassi-Jedid avait permis de combler en partie le fossé séparant Washington de Damas. Le président Assad avait graduellement dissocié la politique étrangère de son gouvernement de l'idéologie baasiste. Il avait normalisé les rapports avec la plupart des pays arabes, notamment avec les Etats pétroliers du Golfe, qui lui fournissent une assistance financière non négligeable. L'exemple le plus récent de la politique de libéralisation de Damas a été l'abolition, en mars dernier, des principales restrictions qui pesaient encore sur le commerce extérieur, ouvrant ainsi la voie au retour massif des capitaux syriens placés à l'étranger depuis dix ans. Des mesures ont été également prises en vue de favoriser les investissements étrangers. Certains indices semblent indiquer que les étrangers, et en particulier les Américains, ne sont pas demeurés indifférents à ces changements. Un hôtel Sheraton va être ouvert à Damas, et la Banque mondiale a accepté de prêter 100 millions de dollars pour l'édification de deux centrales électriques.

L'établissement éventuel de relations économiques sera sans doute évoqué par les présidents Nixon et Assad. Jusqu'à présent, les Etats-Unis étaient presque totalement absents de Syrie. Cette situation pourrait changer si les entretiens politiques de Damas se révèlent satisfaisants. M. Kissinger l'a affirmé, et son adjoint, M. Joseph Sisco, l'a encore répété mercredi : Washington est prêt à attribuer à Damas, à titre d'aide économique, une somme pouvant aller jusqu'à 100 millions de dollars si le processus de paix déclenché par les Etats-Unis se poursuit normalement.

JEAN GUEYRAS.

QUATRIÈME ÉTAPE : ISRAËL

Jérusalem s'inquiète du chemin parcouru par la diplomatie américaine

Jérusalem. — M. Nixon — « *Notre grand ami à la Maison Blanche* », avait dit Mme Meir — aura droit, lors de sa visite en Israël, qui commence le dimanche 16 juin, à un accueil chaleureux. Cependant, on s'inquiète visiblement des intentions de Washington. On rappelle avec nostalgie les propos qu'avait tenus le président lors de sa visite sur le plateau du Golan, peu après la guerre de six jours : « *Ne vous retirez pas d'ici d'un seul pouce. Vous ne devez pas du tout évacuer le Golan* », avait-il déclaré alors. Il est aujourd'hui plus prudent et, pour ne pas déplaire aux Arabes, ne mettra pas les pieds dans l'ancien secteur jordanien de Jérusalem...

Avant même son entrée à la Maison Blanche, en 1969, M. Nixon avait envoyé le gouverneur Scranton au Proche-Orient pour y mener une enquête. Celui-ci proposa une politique « *plus équilibrée* » de la part des Etats-Unis. En octobre 1969, M. Rogers, alors secrétaire d'Etat, rendit public son fameux plan qui préconisait, dans le cadre d'un règlement de paix avec les Arabes, l'évacuation quasi totale des territoires occupés par Israël.

Cependant, les relations entre Washington et Jérusalem ont continué à se développer dans tous les domaines : politique, économique et militaire. En septembre 1970, lors du « septembre noir » jordanien, les deux gouvernements ont envisagé de concert une opération israélienne pour amener la Syrie à cesser son intervention aux côtés des Palestiniens.

En 1971, le chef de la Maison Blanche poursuit ses efforts pour transformer le cessez-le-feu intervenu sur le front égyptien en août 1970 en un accord provisoire sur la réouverture du canal de Suez. Washington exerce des pressions sur Israël pour qu'il assouplisse son attitude. Mais, lors d'un séjour aux Etats-Unis, en décembre 1971, Mme Meir obtient du président Nixon une double promesse : renouveler la fourniture des chasseurs bombardiers Phantom et « geler » le plan Rogers.

Les Américains cessent alors d'exercer la moindre pression sur Israël. En 1972, et surtout en 1973, M. Nixon soutient sans réserve le point de vue israélien sur le régime de M. Sadate. L'Egypte, estime-t-on dans les deux capitales, ne se lancerait pas dans une aventure militaire qui se solderait pour elle par un désastre. La politique du *statu quo* du général Dayan, soutenue par la Maison Blanche, triomphe.

Mme Meir se rend en mars 1973 aux Etats-Unis. Après une conversation avec M. Nixon à la Maison Blanche, elle assure aux correspondants israéliens : « *Il n'y a même pas une ombre de différence de points de vue entre nous deux* ». Washington et Jérusalem sont d'accord : seules des concessions égyptiennes peuvent ouvrir la voie à un règlement au Proche-Orient. Pour manifester leur appui à Israël, les Etats-Unis vont jusqu'à utiliser leur droit de veto au Conseil de sécurité.

La guerre d'octobre a tout remis en cause. L'appui américain a été immense mais jamais les pressions américaines sur Israël n'ont été aussi insistantes qu'aujourd'hui, qu'il s'agisse du cessez-le-feu, du ravitaillement de la troisième armée égyptienne au Sinaï, de l'accord en six points conclu avec l'Egypte en novembre 1973, de la participation à la conférence de Genève en décembre, etc. M. Nixon continue à fournir un soutien économique et militaire à Israël, mais cette aide gigantesque a réduit, en fin de compte, la marge de manœuvre d'Israël dans ses relations avec les Etats-Unis.

AMNON KAPELIOUK.

République arabe du Yémen

La junte suspend la Constitution et dissout le parti unique

Sanaa (*A.F.P.*) — Le Conseil du commandement, qui s'est emparé du pouvoir en République arabe du Yémen, le jeudi 13 juin, a arrêté une série de décisions qui ont été rendues publiques vendredi :

● Dissolution du haut commandement général des forces armées;

● Suspension du Conseil consultatif (Parlement), dont le président, le cheikh Abdallah Ahmar, a donné sa démission jeudi soir;

● Elargissement du Conseil du commandement, portant le nombre de ses membres de sept à dix. L'identité des membres de ce conseil, présidé par le colonel Hamidi, n'a pas été révélée. Un secrétariat général de ce conseil a, en outre, été constitué :

● Suspension de la Constitution jusqu'à ce qu'une « *situation normale règne de nouveau dans le pays* »;

● Augmentation des soldes des militaires ;

● Dissolution de l'Union nationale (parti unique) ;

● Nomination de commissaires dans toutes les régions pour examiner le cas des détenus et « *remettre en liberté sans retard ceux qui doivent l'être* ».

Ces décisions ont été annoncées à l'issue de la réunion conjointe du Conseil du commandement et du conseil des ministres qui s'est tenue sous la présidence du colonel Hamidi.

Le conseil des ministres, présidé par M. Hassan Makki, a été chargé d'expédier les affaires courantes.

DIPLOMATIE

L'U.R.S.S. est prête à signer avec les États-Unis un accord sur la limitation des expériences nucléaires jusqu'à leur interdiction totale

DÉCLARE M. BREJNEV

Moscou. — L'Union soviétique est prête à signer avec les Etats-Unis un accord « sur la limitation des expériences nucléaires souterraines jusqu'à leur interdiction totale et d'après un calendrier concerté ». Cette nouvelle, que l'on attendait depuis quelque temps, a été annoncée vendredi soir 14 juin, à Moscou, par M. Brejnev, au cours d'un discours très « réaliste » à l'occasion des élections au Soviet suprême.

De notre correspondant

Bien que M. Brejnev ne l'ait pas dit explicitement, la signature de cet accord — destiné à compléter le traité de 1963 sur l'interdiction des essais — pourrait constituer le principal résultat du « sommet » américano-soviétique qui doit commencer le 27 juin. Voici plus de deux semaines qu'une équipe d'experts américains est arrivée fort discrètement à Moscou pour préparer, avec les Soviétiques, le document qui pourrait être soumis à la signature de MM. Nixon et Brejnev. Dans les milieux militaires et scientifiques, on n'accorde qu'une valeur symbolique à la renonciation aux essais nucléaires souterrains par des pays aussi avancés que les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

M. Brejnev, qui a longuement évoqué les relations américano-soviétiques en général et la prochaine visite de M. Nixon en particulier, n'a pas caché qu'il ne fallait pas s'attendre actuellement à de grands progrès sur le problème de la limitation des armes stratégiques (SALT). Il n'en demeure pas moins que « *l'amélioration des rapports soviéto-américains peut et doit se poursuivre* », et qu'on ne doit pas « *piétiner* ».

Le secrétaire général a fait une allusion discrète au Watergate lorsqu'il a demandé que les rapports soviéto-américains deviennent « stables » au point de ne plus dépendre de « *problèmes conjoncturels* ». Il s'en est pris ensuite « *aux milieux qui, aux Etats-Unis et dans les pays alliés des Etats-Unis, interviennent contre la détente, cherchent à donner une nouvelle impulsion à la course aux armements et s'efforcent de rendre l'Union soviétique responsable de cette course. (...) Si le gouvernement des Etats-Unis respecte les principes de sécurité égale et renonce aux avantages unilatéraux, ainsi que le prévoient nos accords, il trouvera toujours en U.R.S.S. des partenaires consciencieux et actifs, dans une affaire aussi importante que la limitation et la réduction des armements stratégiques* », a-t-il ajouté. En attendant, « *il n'a malheureusement pas été possible d'arrêter la course aux armements* », et « *le comité central et les organismes directeurs de notre Etat continuent d'attacher une importance soutenue au renforcement et à la capacité de défense de notre patrie socialiste. Je puis vous assurer, camarades,* s'est exclamé M. Brejnev, *que notre défense est efficace, et qu'à l'avenir elle sera au niveau nécessaire !* ».

M. Brejnev a, une nouvelle fois, condamné ceux qui « *comptent obtenir, en échange de relations économiques, scientifiques et techniques avec nous, des concessions politiques et idéologiques de notre part* ». « *Ce sont là de vains efforts* », a-t-il affirmé.

Il a, d'autre part, longuement évoqué la situation en Europe, « *dont le climat a changé grâce aux tendances réalistes croissantes, apparues dans la politique de la France, puis de la R.F.A.* ». Après avoir vanté « *les mérites de dirigeants politiques tels que de Gaulle, Pompidou et Brandt* », il a ajouté : « *Actuellement, de nouveaux dirigeants sont à la barre en France et en R.F.A. Dès leur première intervention, le président Giscard d'Estaing et le chancelier fédéral Schmidt ont souligné leur intention de poursuivre l'œuvre entamée par leurs prédécesseurs. Ces déclarations sont accueillies avec faveur par l'U.R.S.S.* »

Un peu plus tard, cependant, le secrétaire général a regretté la situation qui règne à la conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe. « *Les délégations de certains pays,* a-t-il dit, *cherchent à entraver la situation en soumettant tantôt une proposition, tantôt une autre. Ces propositions sont soit inacceptables d'emblée soit totalement étrangères au sujet traité.* »

Il a conseillé « *à ceux qui s'en tiennent à la tactique de l'atermoiement de s'interroger sur la solution de rechange qu'ils pourraient proposer en cas d'échec de la conférence. Faut-il revenir à la tension entre Etats qui accablait les peuples européens pendant la période de la guerre froide ? Ces hommes comprennent-ils la responsabilité qui leur incomberait, si les choses prenaient cette tournure ?* », a notamment demandé M. Brejnev.

En conclusion, le secrétaire général a mis une nouvelle fois son auditoire en garde contre un trop grand optimisme. « *La lutte pour le triomphe du réalisme, de la raison, dans les rapports internationaux, ne promet nullement d'être facile,* a-t-il dit. *Chaque progrès sur la voie d'une paix stable est franchi au prix d'une âpre lutte contre les milieux les plus réactionnaires de l'impérialisme et leurs acolytes.* »

Notons, à ce propos, que la *Pravda* publie, en même temps que le discours de M. Brejnev, une violente attaque contre l'amiral Moorer, président du comité des chefs d'états-majors des Etats-Unis et coupable, selon les Soviétiques, d'avoir parlé, au cours d'une conférence de presse à Bruxelles, d'une « *amélioration qualitative des forces armées soviétiques* ».

Vers une reprise des relations avec Israël ?

A propos du Proche-Orient, le secrétaire général s'est félicité de la conclusion de l'accord de dégagement syro-israélien, bien qu'il ne constitue, selon lui, qu'un premier pas en direction d'un règlement global. Il a confirmé que l'U.R.S.S. songe à rétablir ses relations diplomatiques avec Israël. Il a, en effet, déclaré qu' « *un nouveau progrès en direction d'un règlement définitif de la crise nous permettra de développer nos rapports avec tous les pays du Proche-Orient* ».

A propos de la Chine, le secrétaire général a accusé les dirigeants de Pékin de faire « *cause commune avec la junte chilienne, les leaders de l'aile droite de la bourgeoisie impérialiste d'Angleterre, d'Allemagne fédérale, des Etats-Unis et d'autres pays (...) Nous continuerons, bien entendu,* a-t-il ajouté, *à riposter aux calomnies antisoviétiques et à veiller fermement aux intérêts de notre Etat et de notre sécurité* ».

JACQUES AMALRIC.

● *A Djeddah*, sans vouloir commenter directement les déclarations faites à Moscou par M. Brejnev, le porte-parole de la Maison Blanche a confirmé ce samedi que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. vont tenter de parvenir à un accord sur la limitation des explosions souterraines lors du prochain voyage de M. Nixon à Moscou. Il a précisé de surcroît que le président s'attend à avoir avec les Soviétiques « *une réunion « au sommet » productive et réussie* ». — (*A.F.P.*)

M. Giscard d'Estaing ne représenterait pas la France au « sommet » atlantique

(*Suite de la première page.*)

Cette déclaration, qui compte quatorze articles, est maintenant à peu près au point. Les ministres devront seulement se prononcer sur le dernier paragraphe litigieux : celui qui traite des consultations politiques entre alliés. L'on s'attend que cette difficulté sera rapidement surmontée, mais c'est sans doute après la réunion d'Ottawa que la France fera connaître sa réponse au sujet de la réunion de Bruxelles.

C'est, en effet, dans la capitale canadienne que M. Sauvagnargues aura l'occasion de rencontrer pour la première fois M. Kissinger : un « petit déjeuner de travail » est d'ores et déjà prévu. Le secrétaire américain verra d'ailleurs beaucoup de nouveaux collègues : M. Callaghan notamment, mais aussi M. Soares, représentant d'un Portugal entièrement nouveau et qui se trouve aujourd'hui être le seul pays de l'alliance atlantique comptant des communistes dans son cabinet. L'avenir des territoires portugais d'Afrique ainsi que celui de la base américaine de Lajes, aux Açores, seront sans doute évoqués.

Pour préparer la session d'Ottawa, les ministres de la défense des pays membres de l'organisation militaire intégrée se sont réunis vendredi à Bruxelles. M. Vredeling, le ministre néerlandais, a présenté à ses collègues le programme de réduction des effectifs militaires conçu par son gouvernement. Les partenaires des Pays-Bas et, en particulier, les Allemands et les Belges ont insisté pour que le gouvernement de La Haye retarde et aménage son programme afin de ne pas compromettre les négociations en cours à La Haye sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe (M.B.F.R.).

Cette réunion avait été précédée, selon la tradition, par une session de l'Eurogroupe, qui rassemble les ministres de la défense des pays européens de l'Alliance, moins la France, le Portugal et l'Islande. Les ministres de la défense présents ont une fois de plus manifesté le souhait que la France regagne bientôt l'Eurogroupe. Plusieurs délégations semblent considérer que le changement de gouvernement intervenu à Paris rend une telle perspective plus vraisemblable, mais l'on voit mal comment la France pourrait entrer dans l'Eurogroupe sans réintégrer l'appareil militaire de l'OTAN, dont il se propose d'être précisément l'un des « piliers ». Toutefois, il n'est pas exclu que la France s'associe d'une manière ou d'une autre aux travaux de certaines commissions constituées au sein de ce groupe.

M. T.

DÉMISSION DE M. NITZE UN DES PRINCIPAUX NÉGOCIATEURS SUR LES ARMEMENTS STRATÉGIQUES

Washington (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — Au moment où M. Leonide Brejnev annonçait à Moscou que son pays était prêt à conclure un accord avec les Etats-Unis sur la limitation des essais nucléaires, M. Paul Nitze, le plus élevé en grade des fonctionnaires du Pentagone composant la délégation américaine aux entretiens Salt, annonçait qu'il démissionnait, estimant que la situation politique intérieure de son pays — c'est-à-dire l'affaire du Watergate, qu'il n'a pas nommé, — rendait improbable un nouvel accord sur ces problèmes.

M. Nitze a également rendu publique une brève lettre de démission qu'il avait adressée au président Nixon le 28 mai dernier. Celle-ci ayant été refusée, il a décidé de « *mettre fin unilatéralement à ses fonctions* ».

[*Agé de soixante-sept ans, M. Paul Henry Nitze, une figure très respectée de l'administration américaine, a été le conseiller de trois secrétaires à la Défense, et a occupé des postes de responsabilité dans quatre administrations démocrates. Auteur d'un livre sur la politique étrangère des Etats-Unis de 1945 à 1955, M. Nitze était depuis 1969, membre de la délégation américaine aux négociations d'Helsinki. Il avait émis des réserves sur le premier accord de limitation d'armement signé en 1972 à Moscou, l'estimant, sur certains points, trop favorable à l'Union soviétique.*]

ASIE

LA CHINE SANS UTOPIE

II. — TIEN AN MEN OU DE L'EXPLICATION AVEC LE MODÈLE SOVIÉTIQUE

Dans un premier article, François Wahl a exposé le sens que prend en Chine la campagne menée contre Lin Piao et Confucius (« le Monde » du 15 juin). Il évoque ici le poids que continue de peser, en dépit des différends, l'héritage du modèle soviétique.

Par FRANÇOIS WAHL

En vingt-cinq ans, la Chine a réussi beaucoup plus qu'un démarrage industriel et agricole : il lui aurait fallu au moins trois fois plus de temps en régime capitaliste. Les comparaisons ne laissent là-dessus aucun doute, et que les Chinois parlent avec une modestie insistante d'*« économie dans l'enfance »* n'y change rien. Il est manifeste que tous les Chinois disposent, pour la première fois depuis bien longtemps, d'une nourriture satisfaisante, et s'ils sont très simplement vêtus ils le sont tous correctement. Ce développement s'est fait dans une égalité qui n'est ni parfaite ni sans poser elle-même des problèmes, mais telle en tout cas qu'il n'en existe assurément aucune aujourd'hui dans le monde qui s'y puisse comparer. Enfin, la foule chinoise est paisible, détendue, rien ne se perçoit ni de l'agressivité des villes des pays occidentaux ni de ce repli inquiet que provoquent des pressions policières, et jusque sur les lieux de travail l'absence de tension, la mesure des efforts demandés sautent aux yeux. Ce sont là des faits qu'il faut toujours garder présents à l'esprit.

Le problème fondamental — pour les Chinois et pour le monde entier — est de savoir si, pour et par la réussite ainsi obtenue, la Chine s'est radicalement détachée du modèle soviétique (1), si c'est une autre révolution qui s'est là-bas réalisée, et si les garanties sont réunies pour que les conditions d'un stalinisme et d'un révisionnisme à la chinoise soient exclues.

Au niveau des effets, la réponse ne fait pas de doute. On ne rencontre en Chine ni l'appareil de terreur du stalinisme ni les inégalités socio-économiques (commandements-revenus) des pays de l'Est européen. A un niveau plus profond, celui de la déviation structurale infligée au marxisme par le modèle soviétique, les choses sont beaucoup moins claires.

Style moscovite

La collaboration soviéto-chinoise a duré onze ans, les onze premiers de la révolution. Ils ont été décisifs. Il est frappant que la période du « grand bond en avant » (1958), un temps passé sous silence pour les difficultés qui l'ont suivie, retrouve aujourd'hui, dans un compte rendu synoptique, son importance cruciale. De fait, toutes les communes et toutes les grandes usines que nous avons visitées avaient été constituées ou mises en chantier à ce moment-là. Et si les Russes (Khrouchtchev déjà) contestèrent et les ambitions et les modes de collectivisation du « bond » et son recours à une « mobilisation des masses » plus qu'à la création d'îlots techniques, il n'en reste pas moins qu'ils fournirent les usines, envoyèrent — précisément — leurs techniciens, les uns comme les autres porteurs de tout un style de développement, dont les structures ont leur pesanteur propre.

Au plan de l'urbanisme — plan du visible, bien sûr, — c'est cela qui déçoit et obsède. Dès qu'on arrive à Pékin, on a le sentiment étrange et inquiétant de se trouver en Europe de l'Est. Style moscovite à clochetons, étoiles piquées de lampes et surcharge pâtissière académico-décorative du palais de l'Exposition industrielle (ex-Palais de l'amitié sino-soviétique) de Changhaï : masses solennelles nues, aux murs plaqués de pierre, percés d'ouvertures rares et renforcées, derrière de longs pilastres blancs, genre Parthénon moderniste, des deux palais (de l'Assemblée nationale et des musées, tous deux présentement fermés) qui flanquent Tien An Men, la place qui centre symboliquement toute la vie chinoise : on se croirait à Berlin-Est.

Où est la Chine ? Les modèles qui lui sont là proposés ont pesé lourd, dans les deux sens. Une analyse de l'urbanisme dans les années qui ont suivi la rupture avec l'U.R.S.S. montrerait que — pour ce que nous en avons vu — rien n'a changé : qu'aucune des erreurs de l'Europe aux heures successives de son industrialisation n'a été évitée : depuis les boulevards-percées du baron Haussmann jusqu'aux sous-H.L.M. en barres parallèles plantées à 20 mètres les unes des autres, même en pleins champs, avec une indifférence implacable à tout ce qui, sans coûter plus cher, serait moins mécaniquement occidental et accumulatif. L'imposition d'un tel style de construction ne peut pas être secondaire dans la mesure où ce qui s'y manifeste reste le projet d'urbanisation industrielle à l'européenne sous sa mouture soviétique, pas même retouchée, pas même « sinisée ».

L'industrialisation sur le modèle international

De fait, à interroger des interlocuteurs chinois, on a très vite le sentiment étrange — étrange par rapport à ce qu'a signifié de socialement radical la révolution culturelle — que la grande affaire pour la majorité d'entre eux, plus encore que la révolution, c'est l'industrialisation, et l'industrialisation conçue sur le modèle « international ». Les succès remportés, les difficultés rencontrées dans le passage du sous-développement au développement, c'est cela que d'eux-mêmes ils ont à dire (à moins qu'on ne les pousse sur l'autre plan). Le régime mi-féodal mi-colonial fut responsable, aux siècles derniers, d'un retard qui priva la Chine de son rang « naturel » dans le monde industriel. Sa revanche, elle l'a prise grâce à la révolution : c'est-à-dire que les Chinois ont d'abord conscience d'accéder en ce moment au stade d'une économie moderne.

Bien entendu, il y a des nuances. Plus on approche du centre authentiquement prolétarien (comme Pékin et Changhaï), plus — comme vérité et résistance ensemble se révèlent dans une psychanalyse à l'approche du noyau traumatique — on entend un discours politique : plus l'accent est mis sur la révolution dans les rapports de production. Plus on s'enfonce à l'intérieur de la terre chinoise, en revanche, plus le discours porte seulement sur les forces de production et devient exclusivement économiste : et la révolution culturelle ou la campagne Pi Lin ne sont soudain interprétées (par les responsables d'usines ou de communes en présence de militants des ateliers) que comme incitations à augmenter la production.

Plusieurs fois — par exemple, dans l'immense usine de tracteurs de Luo-Yang, au He-Nan, usine créée de toutes pièces en 1955-1959 et qui occupe trente mille ouvriers, — aux termes de longs exposés sur l'augmentation de la production, sa diversification, la qualité de produits obtenus pour la première fois en Chine, je me suis étonné que n'apparaissent pas d'autres thèmes au moins aussi révolutionnaires : celui de l'amélioration des conditions de travail (2), d'autant plus urgente que l'installation — chaînes de montage comprises — n'est pas des plus modernes ; celui de la diminution des heures de travail — six fois huit heures, plus trois consacrées à la politique, une à la prévention des accidents du travail, une aux problèmes technique ; — celui d'une autogestion quotidiennement conduite. Il serait faux de dire qu'on n'avait rien alors à nous répondre et que rien n'est fait sur tous ces points : mais il est déconcertant que ces questions n'apparaissent pas essentielles aux représentants des usines ou de leurs comités révolutionnaires.

Economisme et nationalisme

A mesurer le traumatisme même provoqué par la trahison soviétique, ce qu'on éprouve, c'est encore à quel point le projet industriel a été pour le peuple chinois — comme pour le peuple soviétique — dominant. La narration reprend chaque fois de ce qu'ont signifié, dans des usines en cours d'installation, le départ du jour au lendemain des techniciens *(certains n'étaient pas arrivés depuis huit jours)* et l'arrêt des fournitures indispensables, suivi (ou précédé) de livraisons inadéquates, au poids régulièrement surévalué, de l'envol comme prétendu matériel moderne de machines désuètes, et de l'emballage sous l'étiquette du neuf de pièces usées, le tout pour un prix systématiquement majoré. La verve vengeresse des Chinois là-dessus est intarissable. Et leur fierté révolutionnaire, c'est d'abord d'avoir vaincu tous ces obstacles, déjoué tous ces tours, d'avoir en effet aujourd'hui ces usines de tracteurs, d'autos, de textiles, ces chantiers navals, ce matériel de mine et ces machines électroniques que nous avons vues.

Du coup, parce que la victoire économique a été remportée dans la solitude, malgré l'impérialisme d'hier et contre le social-impérialisme d'aujourd'hui, ce qui peut la sous-tendre d'économisme se double souvent de nationalisme. En de certains lieux (par exemple le fameux pont de Nankin sur le Yang-Tsé, commencé avec l'aide des Russes, et qui ne put être achevé qu'après que les Chinois eurent réussi, au terme de deux ans d'efforts, à fabriquer eux-mêmes les aciers spéciaux qu'en pleins travaux les Soviétiques avaient cessé de leur livrer), il semble, dans un commentaire officiel, plus important d'avoir réussi malgré les autres que d'avoir réussi effectivement. *« Compter sur ses propres forces »*, *« indépendance et autonomie »* deviennent alors langage de défi.

Les communistes chinois sont-ils ici aussi loin qu'ils le croient de ceux qu'ils combattent ? *« Par la révolution culturelle,* avons-nous entendu répondre un jour, *il ne s'agissait pas de démystifier l'économie, mais le suivisme à l'égard de l'étranger en économie. »* Or, économisme et nationalisme, n'est-ce pas justement l'essentiel de l'héritage stalinien — de la déviation stalinienne ?

Cet ensemble d'accents frappe d'autant plus, quand on arrive dans la Chine maoïste, qu'il y est plus inattendu. Mais on se dit bientôt qu'on aurait tort d'en tirer conclusion trop vite. A l'échelle d'un continent, dans un peuple immense — presque uniquement paysan (3), — un programme révolutionnaire ne peut manquer de se trouver dilué, son axe déplacé, sa pratique sans cesse à reprendre. Et c'est un fait que — comme le disent les Chinois, — au plan de l'idéologie au moins, la partie n'est pas gagnée : il n'est pas sûr que les Chinois se *pensent* tout autrement que des Soviétiques. Quant à nous, nous ne saurions trancher tant que la part n'est pas faite de ce qui est la rémanence des structures — capitalistes ou héritées de la collaboration soviétique — et de ce qui touche aux finalités de la révolution marxiste en Chine.

(1) Sur tous ces thèmes, la discussion est engagée dans *l'Hypothèse chinoise*, d'Alberto Jacoviello (édit. du Seuil), en particulier au chapitre IV.

(2) La différence est frappante sur ce point avec les exposés faits à Charles Bettelheim en 1972.

(3) L'énorme majorité des ouvriers d'aujourd'hui est de souche paysanne, venue en usine au cours de la présente génération. A Luo-Yang, pour reprendre cet exemple, il y avait cent ouvriers en 1949.

Prochain article :

STALINE, OU L'ENNEMI PRINCIPAL C'EST LE RÉVISIONNISME

Les affiches contre le Comité révolutionnaire suscitent une vive émotion dans les rues de Pékin

(Suite de la première page.)

A peine l'intensification récente de l'activité politique et la multiplication des réunions avaient-elles laissé supposer le passage à une nouvelle étape. Nous voici maintenant dans une situation proche de ce printemps 1966 où, à l'aube de la révolution culturelle, des journaux muraux osaient pour la première fois dénoncer la contre-révolution municipale.

Mais la lecture des journaux muraux montre qu'il ne faut pas pousser trop loin l'analogie. Cette fois-ci, il n'est pas question, en principe, de « prise de pouvoir » ; il n'est pas même sûr qu'il faille attendre des démisisons retentissantes : ceux qu'on attaque sont encore des camarades, qu'on veut « sauver ». Le chef de l'administration municipale, M. Wu Teh, n'est jamais cité autrement que pour reproduire des affirmations considérées comme politiquement correctes.

On ne peut tout relater du contenu passionnant de ces journaux. Une traduction en français de ces idéogrammes représenterait à peu près une brochure d'une centaine de pages. Essayons d'en résumer l'essentiel.

Il s'agit tout d'abord de quatorze grandes feuilles de papier jaune couvertes de grands caractères et appelées ici *dazibao*. On trouve là l'article de six ouvriers intitulé *« Nos critiques à l'égard de la direction du Comité révolutionnaire municipal et du mouvement pi Lin pi Kong.* Sous les noms des ouvriers et la mention de leur usine, la date du 12 juin.

De l'autre côté du portail de ce qui était naguère le Club international, une première réponse à l'appel de Lu Wen-ge : un *dazibao* de deux feuillets jaunes pour soutenir les propositions des six ouvriers, signé du communiste Xue Bao-ren et d'un de ses camarades, plus une série de petites affiches rédigées par le prolifique Xue et qui sont en fait — recopiées cette fois-ci en petit format — les *dazibao* qu'il avait écrits les mois précédents et que la municipalité avait obligeamment déchirés.

Dans leurs détails, tous ces documents révèlent beaucoup de choses non seulement sur les luttes présentes mais encore sur toute la révolution culturelle, y compris certains aspects de l'affaire Lin Piao.

Voici en résumé le contenu du document principal, le *dazibao*, de Lu Wen-ge, et en laissant la parole aux signataires : *« A notre avis, nous qui sommes des ouvriers ordinaires, il y a un point important dans le mouvement pi Lin pi Kong et il est posé par le Comité révolutionnaire de Pékin. Pourquoi ce mouvement ne progresse-t-il pas ? C'est parce que ces dirigeants évitent de poser la question de l'influence de Lin Piao dans notre capitale. Certains disent que Lin Piao n'a pas recruté à Pékin, et qu'il n'y a pas eu ici de « dixième grande lutte »* (la dixième grande lutte dans le parti, à savoir l'affaire Lin Piao). *Mais Lin Piao avait décidé d'attaquer fermement l'extrême gauche* (allusion à des phrases de son journal quotidien rapportées récemment par *le Drapeau rouge*), *est-ce qu'il aurait pu se désintéresser de la capitale ? Certes non. Depuis plusieurs années à Pékin précisément c'est la gauche qu'on attaque et non la droite. A partir de la session du comité central du mois d'août 1970 le mouvement de critique de Lin Piao a pris la forme d'une critique de la gauche et non d'une critique de la droite, ce qui revenait à critiquer la révolution culturelle* (ces dates étonnantes confirment la précarité de la position de Lin Piao au sein du parti un an même avant la crise finale)

Bref on a mal accueilli à Pékin les rebelles révolutionnaires. *Lorsque le président du conseil Chou et la camarade Chiang Ching nous ont fait part, le 17 janvier 1967 de la révolution de Changhaï, nous nous sommes lancés dans la bataille. Mais ce que faisait la gauche fut qualifié ici de « prise de pouvoir » de manifestation du 5-16* (groupe du 16 mai qui poursuivait une ligne de surenchère à gauche afin, dit-on, de casser l'élan de la révolution culturelle et de contraindre au compromis). *Nous sommes entrés au Comité révolutionnaire formé le 20 avril avec la grande alliance des ouvriers, des paysans, des étudiants des universités et des gardes rouges. Mais on n'a pas fait attention à nous. On prétendait : les rebelles peuvent frapper mais ils ne doivent pas s'asseoir. On a réprimé les gardes rouges ici et demandé aux rebelles de retourner au travail. Le résultat, c'est que sur les vingt-quatre ouvriers désignés au Comité révolutionnaire il n'en reste qu'un, soit 4 % des effectifs, et qu'on n'y trouve pas plus de gardes rouges que de représentants des quartiers. Une bonne partie des rebelles ont été présentés comme des éléments 5-16, comme contre-révolutionnaires. On les a appréhendés, combattus répartis, destitués, suspendus. On a prétendu qu'il fallait épurer le Comité révolutionnaire de Pékin parce qu'il y avait de mauvais éléments infiltrés. Mettre les rebelles à l'écart n'est pas une épuration mais l'inverse. Il y a huit ans nous sommes montés sur la scène politique, nous avons acquis une expérience, positive et négative. Nous exigeons la convocation d'une assemblée générale de ce Comité après quatre ans d'inertie. »*

Un rapport non publié

Le texte des six membres de la municipalité reste modéré. Il n'en est pas de même des journaux de l'ouvrier Xue Bao-ren, rédigés avec quelques camarades, communistes ou non. *« Ils brûlent de fureur et d'impatience. A la réunion du 9 mai*, affirment-ils, *les dirigeants se sont impatientés disant : « Nous avons » déjà beaucoup fait et vous » continuez avec vos journaux » muraux » ; ils recrutent trop de personnel et placent à certains postes de responsabilité des gens qui ne veulent pas de la révolution culturelle ; ils n'ont convoqué aucune réunion de masse pour le mouvement pi Lin pi Kong ; j'ai critiqué Lin Piao dès l'été 1971 mais ils ne m'ont pas laissé attaquer le bandit Lin ; ils ont distribué des amendes et effectué des prélèvements sur salaires pour ceux qui participent aux groupes d'études ; ils ont suspendu ou révoqué certains camarades — (Xue lui-même a, dit-il, perdu trente-sept mois de salaire) ; ils ne répondent pas aux lettres à la différence du président Mao, qui pourtant est bien plus occupé qu'eux ; ils se sont servis d'un rapport non publié et ont ouvert une rubrique dans* le Quotidien de Pékin *pour s'opposer au rapport de Chou En-lai devant le dixième congrès ; lors des réunions à Pékin ils affirment qu'ils acceptent la critique, mais ils ont organisé discrètement une équipe pour déchirer les journaux muraux et enlever les citations du président ; bien qu'ils aient levé le bras en signe d'approbation au dixième congrès, ils n'en respectent pas la ligne ; (...) Ils laissent un certain Sun Shu-ke, secrétaire local du parti, écrire dans* le Quotidien de Pékin *(14 avril), alors que cet individu est hostile à la révolution culturelle (on tient à la disposition de la direction l'enregistrement de l'un de ses discours au bureau du district occidental de Pékin) et qu'il a appartenu autrefois à la ligue de la jeunesse du Kouomintang ; ils utilisent le pouvoir administratif pour réprimer, bloquer et saboter l'énergie des masses ; ils ne sont pas des activistes, vont jusqu'à jouer aux cartes ou aux échecs dans leur bureau, se font projeter des films, visitent des expositions, se déplacent à grand renfort de voitures ; ils font semblant de n'avoir ni papier ni colle pour les dazibao, etc. »*

« Un couvercle sur la lutte des classes »

Il faut peut-être faire la part de l'imagination dans toutes ces affirmations de Xue Bao-ren, dans toute leur crudité : *« Des hommes de Peng Chen, capitalistes et mauvais éléments, reviennent au sein de l'administration municipale ; du temps de Liu Shao-chi ils étaient ses instruments dociles et passaient grâce à lui pour des « personnages d'avant-garde. Le comité révolutionnaire réprime les masses, deux colleurs d'affiches ont été blessés, d'autres camarades furent maltraités, frappés sur le crâne ou placés dans la position dite assis dans un avion* (sic) »

Les précisions qu'apportent ces textes — et peut-être ne faut-il pas les prendre toujours au pied de la lettre — éclairent en tout cas d'un jour nouveau la réalité des luttes en Chine populaire. Dans l'affiche qui apporte le soutien de Xue à Lu Wen-ge, l'ouvrier déclare qu'on a déchiré depuis le 19 février quatre-vingt-neuf de ses dazibao, que le comité municipal a été jusqu'à se servir de la police pour empêcher la critique publique et le collage des journaux. Il dénonce aussi trois réunions de critique tenues à Pékin les 18 avril, 9 et 19 mai comme une manière pour l'administration de noyer le poisson et de freiner le mouvement en paraissant le soutenir.

Mais le plus intéressant dans les écrits de Xue Bao-ren se trouve dans les révélations concernant les dernières années. Elles sont contenues dans neuf articles d'une douzaine de feuillets chacun dont voici les titres : *« Voyez comment les camarades dirigeants du comité révolutionnaire municipal nient la révolution culturelle et ses résultats », « Voyez comment ils ne respectent pas les statuts du parti et le discours du camarade Wang Hon-wen* (au dixième congrès du parti). *« Voyez comment ils appliquent les directives du président et du camarade Wang Hon-wen », « Regardez leur politique de double jeu dans le mouvement pi Lin pi Kong ». « Voilà comme ils cherchent à renverser les verdicts sur Liu Shao-chi et Peng Chen », « Tel modèle, telle ligne politique. »*

Voici pêle-mêle quelques-unes des accusations. Mais le fait est que cette fois-ci — et pour la première fois depuis le début de la campagne — le Comité municipal en accepte la publication à l'extérieur. Par quel renversement de situation en est-on arrivé là ? Il y a tout lieu de penser que le président Mao a récemment décidé de presser le mouvement dans ce qui était peut-être redevenu un centre de résistance à sa politique.

Il faut encore noter la fréquence des références à M. Wang Hong-wen et à son rapport au dixième congrès dans tous ces journaux muraux. Il est clair que le jeune vice-président incarne mieux l'esprit de la relève et de la rébellion que M. Chou En-lai, du moins aux yeux des masses ouvrières. Enfin, on relèvera la totale liberté laissée aux étrangers pour lire et copier ces critiques fort vives, que quelques semaines plus tôt on aurait estimé dangereux de communiquer à des inconnus.

ALAIN BOUC.

A TRAVERS

Allemagne fédérale

● LE *PREFET* DE POLICE DE FRANCFORT a interdit une manifestation prévue pour le dimanche 16 juin par le parti national-démocrate (N.P.D.), ainsi que les contre-manifestations annoncées par divers groupes d'extrême gauche. Il a indiqué que la police, actuellement requise pour assurer la sécurité de la Coupe du monde de football, n'était pas en mesure d'éviter d'éventuels affrontements entre les cortèges. — *(A.F.P.)*

Autriche

● LE DANSEUR SOVIETIQUE VALERY PANOV et sa femme Galina, qui, au bout de deux ans, ont été autorisés à quitter l'U.R.S.S. pour Israël, sont arrivés à Vienne vendredi 14 juin, en fin d'après-midi, venant de Moscou via Budapest. Les manifestations organisées en leur faveur en Grande-Bretagne, où se produit actuellement le ballet du Bolchoï, ont sans doute motivé l'octroi à Mme Panova, qui n'est pas d'origine juive, du visa de sortie qu'elle ne parvenait pas à obtenir. — *(A.F.P.)*

Belgique

● LE NOUVEAU GOUVERNEMENT élargi de M. Léo Tindemans a obtenu, le vendredi 14 juin, la confiance de la Chambre par cent huit voix contre soixante-dix-neuf et douze abstentions. — *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● L'ECONOMISTE NICOLAS KALDOR, professeur à l'université de Cambridge, ancien conseiller de M. Harold Wilson dans le précédent gouvernement travailliste, et actuellement conseiller en matière de fiscalité du chancelier de l'Echiquier, a été élevé à la dignité de pair à vie dans la *« liste d'honneurs »* publiée samedi 15 juin à Londres, à l'occasion de l'anniversaire officiel de la reine Elizabeth. Il siégera à la Chambre des lords avec le titre de baron.

Grèce

● MME ATHINA KALLIANESSI, directrice des éditions Kédros, arrêtée il y a un mois et détenue depuis dans les locaux de la police, a été récemment transférée à la prison de Korydallos. Kedros, qui est une des plus importantes maisons d'édition grecques, avait publié ces dernières années plusieurs textes d'auteurs opposés au régime militaire. A Paris, un certain nombre d'éditeurs ayant présenté en France des livres grecs publiés par Kédros ont lancé un appel demandant la libération de Mme Kallianessi. Ce texte est signé par Gallimard, Flammarion, le Seuil, les Editeurs français réunis et les Editions Seghers.

EUROPE

Espagne

Le général Carlos Fernandez Vallespin est nommé chef du haut état-major

Madrid *(A.F.P.)*. — Le général Carlos Fernandez Vallespin, nouveau chef du haut état-major espagnol (dernières éditions du *Monde* du 15 juin), est né à Madrid le 13 juillet 1913. Fils d'un colonel du génie, il suivit les cours de l'académie militaire de Saragosse, où il se fit remarquer par le directeur, à l'époque le général Franco. Le général Fernandez Vallespin participa au soulèvement militaire du 18 juillet 1936 et termina la guerre civile comme capitaine. Il fit ensuite partie de la « division bleue » envoyée par l'Espagne aux côtés de la Wehrmacht, sur le front de Leningrad, et y fut blessé.

En 1955, il fut envoyé à Lisbonne comme attaché militaire. Dix ans plus tard, il devint général de brigade et directeur de l'académie militaire de Saragosse. En 1971, il fut nommé général de division, et, en 1972, capitaine-général de la huitième région militaire, avec son siège à La Corogne.

Le général Fernandez Vallespin est considéré par les militaires comme un expert de la guerre des chars et de l'emploi des troupes parachutistes.

La nomination du général Fernandez Vallespin, qui succède au général Diez Alegria comme chef du haut état-major avait, semble-t-il, été décidée au cours du conseil t-il, été décidée au cours du conseil des ministres qui s'est tenu le 7 juin dernier à Madrid, sous la présidence du général Franco. Le nouveau chef du haut état-major n'a jamais laissé paraître de préférence pour l'une des tendances du régime espagnol. En sa nouvelle qualité, il devient, de droit, membre du Conseil du royaume et du Conseil de régence.

Le général Diez Alegria : « politicien malgré lui »

Depuis la chute de la dictature portugaise, le 25 avril dernier, le général Manuel Diez Alegria, chef du haut état-major de l'armée espagnole, recevait chaque jour, dans son courrier, des monocles. L'allusion au monocle du général Spinola était claire. Pour de nombreux Espagnols, civils et militaires, le général Diez Alegria pourrait jouer en Espagne le même rôle que le nouveau président de la République portugaise.

Les conditions ne sont pourtant pas rigoureusement les mêmes à Madrid et à Lisbonne. Mais les chefs d'une armée espagnole qui se veut et se proclame d'abord apolitique ne peuvent plus ignorer, depuis le 25 avril, que la meilleure façon d'être en accord profond avec la nation est de contribuer au rétablissement d'un régime plus libéral, souhaité — tous les sondages, à Madrid, le prouvent — par la grande majorité des Espagnols. Il reste à savoir si le général Diez Alegria pouvait — et peut encore — être à la hauteur de ce destin préfabriqué.

De taille moyenne, le visage fin, l'allure d'un « cher professeur », ce militaire, âgé de soixante-huit ans, est intelligent, cultivé et sensible. Nous recevant, il y a quelques années, dans son bureau de l'état-major à Madrid, il avait déjà exprimé des vues très libérales tant en ce qui concernait l'évolution du régime espagnol que sur les perspectives m o n d i a l e s. Son idée-force : l'armée de doit pas être aux ordres d'une politique, quelle qu'elle soit ; l'armée est neutre, professionnelle, au service exclusif de la nation.

C'est bien ce thème, d'ailleurs, qu'il a développé dans son livre Armée et Société. *Ce n'est pas un best-seller, comme le* Portugal et son avenir, *du général Spinola, mais c'est une œuvre intelligente, profonde et d'un ton dénué de toute polémique. Il ne s'agit pas pour le général Diez Alegria de mettre le régime en accusation et de proposer une solution de rechange, mais de définir clairement les rapports entre l'armée et la société.*

Ingénieur et avocat, le général Diez Alegria a un frère religieux, engagé dans la lutte aux côtés des plus défavorisés, et qui a choisi de vivre près d'un bidonville de la capitale espagnole en compagnie du R. P. José-Maria de Llanos, cet autre contestataire de choc de l'Eglise.

Le général a eu des contacts, certains connus, d'autres plus discrets. Il a voyagé. Il était, il y a trois semaines, en Roumanie, reçu à titre privé par le président Ceausescu, et l'on put noter que, à la même époque, M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P. C. E., répondait avec force à l'adresse de journalistes espagnols, convoqués à Drancy à une conférence de presse, que son parti acceptait une o u v e r t u r e démocratique aussi large que possible.

Le 20 décembre 1974, au lendemain de l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, président du conseil, le général Diez Alegria s'était opposé aux tentatives des ultras, menés déjà par le général Iniesta Cano, alors commandant en chef de la garde civile. Entretenant des relations avec le prince Juan Carlos, qui affiche des intentions libérales, le général Diez Alegria passe aussi pour avoir également des rapports cordiaux avec Don Juan, comte de Barcelone.

Pour toutes ces raisons, les ultras ont tenté à plusieurs reprises d'obtenir son renvoi du haut état-major. La mise à la retraite, en mars, du général Iniesta Cano faisait pencher la balance en faveur des libéraux. Le Caudillo a décidé, une fois de plus, de rétablir un équilibre bien fragile. Mais le limogeage, au Portugal, du général Spinola avait précédé d'un mois la chute de M. Caetano. — M. N.

Italie

M. RUMOR ACCEPTE DE TENTER UNE RECONDUCTION DE LA COALITION DE CENTRE-GAUCHE

Rome *(A.F.P., Reuter)*. — A la suite du refus du président Leone d'accepter sa démission *(le Monde* du 15 juin), M. Rumor, président du conseil, a accepté, le vendredi 14 juin, de tenter de replâtrer la coalition de centre-gauche. Un porte-parole du parti socialiste a indiqué que sa formation se prêterait à cette tentative.

La tâche de M. Rumor n'en est pas moins malaisée, comme en témoigne le peu d'empressement des autres dirigeants de la démocratie chrétienne. La principale pierre d'achoppement tient aux divergences entre celle-ci et les socialistes. La démocratie chrétienne estime que le pays doit vivre selon ses moyens, à l'heure actuelle fort limités. Les déficits vertigineux de la balance commerciale et de celle des paiements sont particulièrement inquiétants. Ils sont donc partisans d'une politique d'austérité qui se traduirait par des impôts nouveaux, l'augmentation du prix de l'essence et des services publics.

D'accord sur le principe, les socialistes demandent que les sacrifices soient répartis équitablement : la classe ouvrière ne doit pas être seule à en faire les frais. Ils souhaitent en particulier que l'on renonce aux restrictions de crédit qui risquent de paralyser l'activité des petites et moyennes entreprises.

Enfin, les syndicats viennent de lancer un appel à la « *mobilisation des travailleurs* » pour défendre les revendications qui n'avaient pu être satisfaites lors des précédentes négociations avec le gouvernement.

Les conversations entre les partenaires du centre-gauche devraient cependant être facilitées par la récente décision sur la réévaluation des réserves d'or qui accorde un répit à l'Italie (1). Un échec de M. Rumor risquerait d'aboutir à la fin du centre gauche et, sans doute, à la dissolution du Parlement.

Une rencontre entre communistes français et italiens

A Rome, une rencontre entre communistes français et italiens a eu lieu vendredi. La délégation française était composée de MM. Paul Laurent, membre du bureau politique ; Jean Kanapa, membre du comité central et responsable de la section des affaires étrangères, et Jean Denis membre du comité central. Les deux délégations ont évoqué « *la victoire du « non » lors du référendum sur l'abrogation de la loi sur le divorce et le succès considérable de la gauche unie aux élections présidentielles en France, ainsi que la situation internationale, en particulier en ce qui concerne l'Europe occidentale* ».

(1) La réserve d'or italienne avait avant sa réévaluation qui l'a portée à près de 13 milliards de dollars (*le Monde* du 13 juin), une valeur officielle de 3,5 milliards de dollars, et non, bien évidemment « 3,5 millions », comme nous l'avons écrit par erreur dans le « Bulletin de l'étranger » consacré à « L'Italie au bord de la faillite ». (*le Monde* du 9-10 juin).

LE MONDE

Grèce

● UNE QUINZAINE D'ETUDIANTS grecs auraient été déportés à l'île d'Aghios-Efstratios, en mer Egée, suivant des rumeurs non confirmées circulant à Athènes et qui font aussi état de la fermeture prochaine du camp de l'île de Yaros. Lors de sa libération, M. Mavros, leader centriste, qui avait passé soixante jours à Yaros avait souligné que les conditions de vie dans ce camp conduisaient fatalement à « *l'anéantissement biologique* ».

Ile rocheuse et volcanique d'une superficie de 43 kilomètres carrés, Aghios-Efstratios a une population d'environ mille habitants. Elle avait été le lieu de déportation de 1936 (dictature de Ioannis Metaxas) à 1962. — *(A.F.P.)*

Pérou

● M. ENRIQUE ZILERI GIBSON, rédacteur en chef de la revue *Caretas*, devra s'exiler, et la revue cesser de paraître. Selon le ministère de l'intérieur, cette mesure est « *une réponse aux attaques continues et malveillantes lancées par la revue contre la révolution péruvienne* ». M. Gibson avait dû s'exiler en 1968, après avoir défendu le gouvernement civil renversé par le régime actuel. — *(A.P.)*

Roumanie

● LE MINISTRE CHILIEN DE L'INDUSTRIE MINIERE, M. Arturo Zuniga, vient d'effectuer une visite à Bucarest, où il s'est entretenu avec M. Patsan, vice-président du conseil des ministres et ministre du commerce extérieur, et M. Almasan, ministre des mines, du pétrole et de la géologie. Un protocole de coopération a été signé à l'issue des entretiens. — *(Tass.)*



Thaïlande

● UN ACCORD EST INTERVENU, vendredi 14 juin, entre le gouvernement et les ouvriers du textile en grève depuis une semaine. Les salaires seront augmentés et les conditions de licenciement sévèrement réglementées. Les dirigeants ouvriers s'efforcent de convaincre leurs mandants de reprendre le travail, mais une grande partie des grévistes continuent à réclamer une augmentation de salaire supérieure à celle qui a été consentie. — *(A.F.P.)*

Vietnam du Sud

● Mme DUONG KUIN HOA, ministre de la santé du gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud, qui se trouve actuellement en France, a déclaré vendredi 14 juin que son gouvernement n'était pas favorable à une nouvelle rencontre entre M. Kissinger et son interlocuteur nord-vietnamien aux négociations de Paris, M. Le Duc Tho. Une telle rencontre, a-t-elle dit, n'est pas à envisager « *tant qu'il n'y aura pas un geste de bonne volonté de la part de Washington et de Saigon* ».

(Publicité)

APPEL

pour participer au développement d'une grande force socialiste

De nombreux militants pleinement engagés dans la campagne pour les élections présidentielles de mai 1974, souhaitent développer la dynamique créée à cette occasion.

C'est dans ce but qu'est lancé l'appel suivant. Ses signataires manifestent trois préoccupations principales : développer l'union de toute la gauche ; créer un puissant mouvement de masse — non une simple opération d'appareil ; respecter l'autonomie de leurs organisations respectives.

La campagne de la gauche unie autour de François Mitterrand a eu un impact considérable, qui s'est traduit par un rassemblement des forces populaires d'une ampleur exceptionnelle.

L'alliance entre les communistes et les forces socialistes, qui a permis cette avancée, est une donnée fondamentale pour la construction du socialisme en France. Il faut la préserver.

L'espérance nouvelle qui s'est manifestée le 19 mai ne doit pas être sans lendemain. Notre tâche, aujourd'hui, est de prolonger et d'élargir les résultats obtenus à cette occasion.

D'abord sur le terrain des luttes sociales, pour contraindre le pouvoir en place à répondre aux revendications les plus urgentes des travailleurs et de la population.

Mais aussi au plan politique, afin de donner à nos luttes contre la société capitaliste toutes leurs dimensions, et à l'alternative socialiste toutes ses chances.

Changer le modèle de développement, réduire les inégalités, modifier les structures sociales hiérarchiques, permettre aux travailleurs et aux citoyens d'exercer un pouvoir de contrôle sur leurs conditions de vie et de travail, sont les conditions d'un changement véritable. Tel est pour nous le sens fondamental du socialisme autogestionnaire dont les premiers éléments sont déjà inscrits dans les luttes concrètes que nous menons.

Militants syndicaux, militants d'organisations agissant sur les terrains de la consommation, de la culture, du cadre de vie, de la vie locale, nous ne sommes pas, pour la plupart, actuellement adhérents à un parti politique, aucune formation ne nous paraissant réunir à la fois l'ensemble des conditions et les moyens nécessaires à ces transformations fondamentales.

Pourtant la nécessité d'une force socialiste puissante et populaire, insérée dans toutes les luttes sociales dans et hors de l'entreprise, et capable d'être un pôle de rassemblement autour d'un projet socialiste fondé sur l'autogestion, nous apparaît plus urgente que jamais.

C'est pourquoi nous avons accueilli favorablement l'appel lancé par François Mitterrand, au nom du Parti Socialiste, pour que soit créé au plus vite « le lieu de rencontre » permettant à tous les socialistes de confronter leurs expériences concrètes et d'élaborer un projet commun de société. La résolution de la Direction politique nationale du P.S.U. exprimant la volonté de « donner à la perspective autogestionnaire toute son ampleur et de créer les conditions d'une force politique puissante et crédible », nous paraît témoigner d'un souci et d'une démarche analogues. Le jugement favorable du Bureau national de la C.F.D.T. porté sur ces deux orientations constitue, à cet égard, un élément positif.

Tout en affirmant la nécessaire autonomie de décision et d'action de leurs organisations respectives, nombreux sont les militants prêts, dans ces conditions nouvelles, à élargir leur action au sein d'une telle force politique, sans pour autant vouloir y constituer une quelconque tendance.

Le sens de cet appel est donc clair : il est de permettre que se préparent avec les meilleures chances pour l'avenir, des assises nationales du socialisme qui contribueront, autour d'un projet commun de société, à la constitution d'une force politique cohérente.

Les soussignés appellent tous les militants qui se réclament du socialisme et qui approuvent cette démarche à manifester leur accord et à mettre tout en œuvre pour la réussite de cette tâche. L'enjeu est vital pour les luttes d'aujourd'hui et les perspectives de demain.

Liste des premiers signataires

HAUTE-NORMANDIE BASSE-NORMANDIE

Andrieu B. ; Baudry R. ; Bredel G. ; Cousin J. ; Dubois C. ; Féron R. ; Gautier J. ; Gleize B. ; Grall J. ; Grimaud E. ; Guittard F. ; Hamel B. ; Jannatre L. ; Jean G. ; Lebas J.-M. ; Leclerc G. ; Le Coquil A. ; Lecrès M.-O. ; Leduc J.-M. ; Le Fol J.-C. ; Léonard J. ; Leroux M. ; Letouzé F. ; Levieux R. ; Niobey P. ; Robert P. ; Roumy G. ; Rousseau M. ; Thiollent A. ; Thiollent P. ; Trinal L. ; Youinou A.-M.

LORRAINE ET ALSACE

Archer A. ; Bayer R. ; Bosiachi J. ; Barbier M. ; Blanchin M. ; Conraud J.-M. ; Camier V. ; Frattini J. ; Ganzelin P. ; Hug D. ; Kieffer F. ; Lenhof A. ; Nicolas M. ; Painy W. ; P f e n d D. ; Spaeth J.-M. ; Schwerer R. ; Schneider R. ; Schwanner H. ; Tondon Y. ; Thiel P. ; Thomas M.-R. ; Thorec M.-O. ; Vautrin M. ; Vidonne J. ; Munch R. ; Nézot D. ; Riehl A. ; Kaspar J.

NORD-PICARDIE

Bailleul E. ; Baly H. ; Bekaert J. ; Bercourt M. ; Castus P. ; Delassus B. ; Delmotte A. ; Delvaux G. ; Espalieu V. ; Glorieux A. ; Gossez P. ; Lesage J. ; Moreau J.-M. ; Oudart P. ; Philippe F. ; Popieul G. ; Pruvost J. ; Sautraine B. ; Vasseur J. ; Vasseur P. ; Wattez J.-C.

RHONE-ALPES PROVENCE-COTE D'AZUR

Altobelli C. ; Avrillon J. ; Auclerc J. ; Aparicio J.-C. ; Bardeau C. ; Besson L. ; B o n C. ; Bourgeot J.-C. ; Bouvier M. ; Bron ; Buttard A. ; Bonnevialle R. ; Bonnet R. ; Cabane P. ; Catelan ; Chavot L. ; Cognet J. ; Collevīlle Y. ; Darbon F. ; David E. ; Delbard B. ; Deille A. ; Desbos A. ; Desbrosse J.-P. ; Domenach C. ; Dockes P. ; Dubonnet C. ; Ducros ; E s c a n e z J. ; Fétilleux M.-A. ; Fourest A. ; Garnier R. ; Gerland M. ; Gillet F. ; Giroud S. ; Gouyer K. ; Goy G. ; Gal L.-J. ; Héritier P. ; Hervé M. ; Rollard F. ; Hurlaux B. ; Halsonet M. ; Jurkovitz P. ; K u n t z R. ; Lafond J. ; Lenoir M. ; Leroy P. ; Laurent R. ; Martel G. ; Mas P. ; Medam A. ; Misud P. ; Moutot J. ; Magistry C. ; Nantermoz J. ; Nonny J. ; Pagès J.-M. ; Parisot R. ; Parodi M. ; Patouillard J. ; Phillibert M. ; Pouyet B. ; Réal ; Revol C. ; Rey M. ; Romier G. ; Rosier B. ; Rousselot M. ; Rousson G. ; Sauvage C. ; Tempéré P. ; Villard L. ; Vincent M.

AQUITAINE-LANGUEDOC MIDI-PYRÉNÉES

Ablin M. ; Boucherie C. ; Brière D. ; Cazenave R. ; Costagliola J. ; David G. ; Fabre R. ; Galy P. ; Girard C. ; Lafont R. ; Galy P. ; Loubet M. ; Mathieu M. ; Pain M. ; Seilhol ; Seba G. ; Trépeau M. ; Verrier R. ; Sanguigne C.

BRETAGNE-PAYS DE LOIRE

Amelot B. ; Cadoret M. ; Charès C. ; de Bollardière J. ; Leclève R.-Y. ; Lefaucheur J. ; Leroux M. ; Letallec R. ; Mainguy J. ; Marivin A. ; Oudart J.

BOURGOGNE CHAMPAGNE-ARDENNE FRANCHE-COMTÉ

Auribault J. ; Baussart M.-T. ; Berthe L. ; Briard A. ; Duparny P. ; Fabiani G. ; Ferry A. ; Frougny R. ; Grandemange J.-M. ; Gulliot A. ; Habran G. ; Jacquemin H. ; Loiseau B. ; Mauvarin P. ; Muller E. ; Stérenin M. ; Vieillard R.

Pour vous joindre à cet appel, adressez votre nom et votre adresse à l'une des personnes suivantes :

- THIOLLENT Pierrette, 43, rue Sœur-Marie-Ernestine - 76000 ROUEN.
- CRESPEL Yves, rue du Manoir - 22500 MATIGNON.
- FOUREST Alain, 43, rue Vendôme - 13007 MARSEILLE.
- HOLLARD François, 26, rue Alfred-Hollard - 38100 GRENOBLE.
- DENDIEVEL Raymond, La Cannweele - 59190 HAZEBROUCK.
- DURAND Camille, rue de La Rochelle - 44890 SAINT-JEAN-DE-BOISEAU.
- GODINOT François, 22, rue du Cardinal - Mathieu - 54000 NANCY.
- DALIGAULT Francis, 52, rue Marc-Sangnier - 72100 LE MANS.
- LE BRUN Huguette, 7, rue Gutenberg - 75015 PARIS.

AUVERGNE-CENTRE

Boissonnade N. ; Chancel P. ; Faucard G. ; Gascuel L. ; Grande M. ; Landouze ; Sévé M.-L. ; Toillon J.-M. ; Wiedermann A. ; Wiedermann S.

RÉGION PARISIENNE

Acquier A. ; Alise N. ; Almy R. ; Archer B. ; Azambre J. ; Blanpied J. ; Bonety R. ; Bernard M.-P. ; Boussemart M. ; Billon G. ; Blondeau J.-C. ; Boussac G. ; Billebault X. ; Brochier H. ; Brière R. ; Bigey M. ; Béchet M. ; Bouscarle J. ; Bourier J. ; Biard R. ; Blanc Ch. ; Bozelec A. ; Bardin M. ; Baudoin A. ; Combes M. ; Crozes J. ; de Caumont R. ; Cosse M.-C. ; Courtois E. ; Chêne M. ; Charpentier J.-L. ; Cardoche R. ; Coq G. ; Curie G. ; Chérèque J. ; Carpentier J.-C. ; Chevalier B. ; Dumas A. ; Dosse R. ; Douillet G. ; Douillet D. ; Delourmel V. ; Duguey L. ; Dassonville M.-C. ; Domenach J. M. ; Dumont R. ; Dubillon A. ; Detraz A. ; Dizier B. ; Duval G.

Fichot G. ; Fossaert R. ; Frénéa M. ; Faist R. ; Ferry G. ; Fortanet A. ; Fuchs G. ; Fouque A. ; Gache P. ; Garnier J. P. ; Gautrat M. ; Gorand M. ; Gall A. ; Guillaume M. ; Gaudillière E. ; Gattegno J. ; Garel-Bourier M. ; Halbrand J. ; Iff S. ; Jacob J. ; Jullien J.-C. ; Jeantet A. ; Julliard J. ; Jouannet M. ; Jouannet J. ; Jarousse B. ; Jeanson A. ; Joannicot P. ; Klein A. ; Kessous R. ; Kopp A. ; Levènes J.-C. ; Laborit H. ; Lallier J. ; Le Brun N. ; Le Brun C. ; Laborderie G. ; Le Beller E. ; Lacouture J. ; Luneau M. ; Lebescond R. ; de Lavergne F. ; Le Roux M. ; Lhuillier E. ; Laffont J. ; Laudouze A. ; Lapeyre J. ; Mérel O. ; Mendel G. ; Mothé D. ; Mandrou R. ; Marquet J. ; Minkowski ; Michel J.-P. ; Manghetti P. ; Manet J. ; Maerel M.-J. ; Mounier M. ; Michard A. ; Mespoulhes E. ; M é t h a i s M. ; Mathieu M.-T.

Noland L. ; Nabet G. ; Oziol M. ; Papin A. ; Pénin F. ; Pigier Y. ; Prou Ch. ; Perrot M. ; Rondeau H. ; Rosanvallon P. ; Raguet B. ; Ramonino F. ; Roze H. ; Schmider A. ; Schreiner B. ; Simonnin M. ; Segonnes J.-C. ; Soussi ; Tourpin G. ; Tarnaud R. ; Thibaud P. ; Talaron A. ; Troglic J.-F. ; Touraine A. ; Tarzé M.-T. ; Valle M. ; Vaupré A. ; Villeneuve R. ; Villain H. ; Vanlerenberghe P. ; Vidallet B. ; Variseliaz R. ; Variseliaz G. ; Verley B. ; Warnier P. ; Winock M. ; Weber-Roland H. ; Zimmermann H. ; Garicoïx M. ; Chevit P. ; Dugherra J. ; Beaunez R. ; Jeanson M.

Les signataires de l'appel appartiennent aux organisations suivantes : C.F.D.T., C.G.T., F.E.N., G.A.M., Objectif Socialiste, Vie Nouvelle, Planning Familial, Syndicat de la Magistrature, Groupes T.C., M.A.R.C., organisations de consommateurs, associations familiales, mouvements régionalistes, écologiques, etc...

POLITIQUE

A LA CONVENTION NATIONALE DU P.S.

M. Pierre Mauroy expose les conditions d'un regroupement des socialistes

Réunis samedi 15 juin dans une des confortables salles de projection du Palais des congrès de la porte Maillot à Paris, les quelque deux cent cinquante délégués à la convention nationale du parti socialiste ont entrepris de dresser le bilan de la campagne présidentielle. Les représentants des fédérations départementales, les membres du comité directeur et les parlementaires ont, dès l'ouverture de la séance, rendu hommage, à l'initiative de M. Gaston Defferre, à M. François Mitterrand pour la qualité de sa campagne. M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, a toutefois tenu à souligner que la gauche n'avait pas à déplorer l'absence d'un quelconque « projet de société ». Il estime quant à lui que les thèmes développés par le premier secrétaire du parti socialiste depuis deux mois ont justement contribué à dessiner les grandes orientations d'un tel projet. En fin de matinée, les congressistes ont assisté à la projection d'un film de vingt-cinq minutes sur la campagne présidentielle.

M. Pierre Mauroy explique que l'élection présidentielle a créé une situation politique nouvelle car la gauche *« se trouve aux portes du pouvoir »*. Il fait état du courant d'adhésions qui se manifeste et qui doit être étayé par un effort de propagande, le développement de la presse du parti et la formation des nouveaux membres. Parallèlement doit se poursuivre le regroupement des socialistes. M. Mauroy rappelle les critiques que le P.S.U. et la C.F.D.T. adressent au programme commun et il déclare :

« Toutes réserves faites sur ces analyses, il faut répondre que le programme commun ne résulte pas seulement de préoccupations politiques à court terme ; il exprime une stratégie fondamentale d'union de la gauche. Il serait d'ailleurs significatif que les militants du P.S.U. et des militants syndicalistes rejoignent le parti socialiste dans la réaffirmation solennelle de la validité de cette stratégie.

» Parallèlement devra être entreprise l'élaboration par l'ensemble des forces socialistes d'un véritable « projet de société ». Cette tâche pourrait être le débat essentiel des prochaines Assises du socialisme. Elle serait ensuite reprise dans le parti et les résultats seraient confrontés sur ce thème avec les orientations de nos partenaires du programme commun.

» Reste la question importante de l'autogestion. Les sensibilités du parti socialiste, d'une part, du P.S.U., d'autre part, mais aussi celles de militants syndicalistes, en particulier C.F.D.T., sont assez distinctes. Nous avons quant à nous une approche réaliste, qui intègre la perspective de l'autogestion à la responsabilité du pouvoir. »

M. Mauroy présente ensuite les positions en présence :

« Le P.S.U. et les militants syndicalistes sont soucieux d'appartenir à une formation socialiste qui :

» a) Sur le plan de l'action politique, épouse plus largement que ce n'est le cas aujourd'hui, à leur avis, leurs préoccupations (style et modes d'expression, prise en charge d'un certain nombre de « réseaux sociaux », participation aux luttes sociales) ;

» b) Fasse une place suffisante aux hommes issus du « courant autogestionnaire » à tous les niveaux.

» C'est ce double souci qui les a conduits à parler de « restructuration » ou de « création d'une nouvelle force socialiste ».

» A l'inverse, le parti socialiste, légitimement fier du chemin parcouru depuis quelques années, est peu désireux de dissiper son énergie dans des épreuves redoutables de modifications des structures. Voyant affluer les nouveaux adhérents, il doit enrichir le cadre existant non le bouleverser ou, a fortiori, le faire disparaître au profit d'une formation entièrement nouvelle dont la naissance, nous le savons par les expériences passées, ne pourra être que difficile et agitée. De là l'utilisation du mot « élargissement », qui exprime parfaitement ce point de vue.

» Il sera vite indispensable de dépasser les problèmes de vocabulaire, et nous pouvons dès maintenant préciser que :

» — Le parti socialiste garde son appellation et que les statuts seront ceux de l'actuel parti socialiste ;

» Les militants du P.S.U. et aussi ceux de C.F.D.T. sont très sensibles au plein développement des sections d'entreprise et à l'organisation régionale du parti. Les statuts actuels les prévoient et il ne semble pas nécessaire de les modifier. Cependant, l'accent pourrait être mis sur la nécessité de développer l'organisation du parti dans ces deux directions ;

» Enfin, il convient de souligner que les adhérents nouveaux en provenance du P.S.U. ou de la C.F.D.T. ne souhaitent pas se constituer en un courant de pensée organisée, avec en tant que tel, une représentation garantie. Toutefois, des mesures transitoires devraient être prévues, afin que les règles de désignation actuelles des dirigeants soient appliquées de manière assez souples pour qu'une présence suffisante des représentants du « courant autogestionnaire » soit assurée, leur permettant progressivement de se fondre naturellement au sein des équipes existantes. »

M. Mauroy propose la méthode suivante pour concrétiser cet élargissement :

« Les Assises du socialisme, à partir de textes préparatoires, enrichis par des discussions régionales, pourraient être conclues par l'adoption d'un bilan des travaux résumant l'ensemble des discussions et des propositions.

« Le parti socialiste en appréciera, dans ses instances, les résultats, et le Congrès national du parti socialiste, éventuellement avancé dans le temps, consacrerait la réunion de tous les socialistes. »

Lundi à « Actuel 2 »

LE NOUVEAU PARTI COMMUNISTE

Le lundi 17 juin, à 20 h. 35, sur la deuxième chaîne, l'émission « Actuel 2 » présentera un débat sur « le nouveau parti communiste », avec M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et les journalistes suivants : MM. R. Barrillon (*le Monde*), Henri Amouroux (*France-Soir*), Jean-Pierre Farkas (*Combat*) et P. Charpy (*la Nation*). L'émission sera réalisée par Jean-Luc Leridon et présentée par Jacques Idier.

Devant le congrès des maires de France

M. CHIRAC INSISTE SUR LA NÉCESSITÉ D'UNE CONCERTATION ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES

M. Jacques Chirac, premier ministre, a participé, vendredi 14 juin, à Paris, à la séance de clôture du cinquante-septième congrès de l'Association des maires de France. Dans son intervention, il a insisté sur la nécessaire concertation entre le gouvernement et les collectivités locales et a rendu hommage à M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur. *« Qui mieux que lui*, a-t-il déclaré, *pourrait être l'animateur et le promoteur d'une véritable politique pour nos collectivités locales ? »*

Le premier ministre a ajouté : *« Le gouvernement a l'intention d'aller assez loin dans l'ensemble des réformes de décentralisation, de déconcentration, de transfert au profit des collectivités locales à la fois des ressources comme des dépenses, mais aussi des responsabilités, convaincu qu'il s'agit là d'une manière efficace de répondre aux besoins à la fois de ces collectivités mais aussi de leurs habitants. Il faut donner à la réforme régionale son véritable sens. M. Michel Poniatowski vous l'a affirmé, mais il ne le fera pas seul, il le fera avec vous. C'est le seul moyen pour le gouvernement de réussir cette tâche difficile qui marquera les prochaines années et sera probablement l'une des plus essentielles de celles qui nous attendent aujourd'hui. »*

Le nouveau président de l'Association, M Alain Poher, président du Sénat, a notamment affirmé : *« Il est nécessaire de renforcer le dialogue avec les pouvoirs publics. Cependant, pour le faire dans l'efficacité, il faut en avoir les moyens. »* Le président du Sénat, évoquant l'affaire de Saint-Laurent-du-Pont, a encore insisté sur la nécessité d'assurer aux maires *« une protection légale suffisante »* et sur celle de réaliser la réforme des finances locales.

● *Les suppléants dans les conseils régionaux.* — Quatorze députés réformateurs suggèrent, dans une proposition de loi, de permettre aux parlementaires de se faire remplacer par leurs suppléants dans les conseils régionaux.

Le premier ministre souhaite rencontrer les présidents des groupes parlementaires de gauche

Dans une interview publiée par *le Figaro*, M. Jacques Chirac explique qu'il ne peut pas y avoir de divergences de vues entre le président et le premier ministre. *« Et si cela arrivait*, déclare-t-il, *le premier ministre devrait donner sa démission. »* M. Chirac annonce qu'il a l'intention de reconstituer une délégation de la majorité *« pour avoir des contacts plus faciles et plus permanents avec les quatre groupes qui la composent »*. Il se propose aussi de rencontrer les présidents des groupes communiste et socialiste de l'Assemblée nationale et du Sénat pour recueillir leur avis avant d'engager la réforme constitutionnelle sur le régime des suppléants.

« Par la suite, ajoute-t-il, *je compte avoir avec l'opposition des contacts et des relations qui, en aucun cas, ne supposeront de ma part l'intention de lui ôter sa personnalité ou son indépendance. »*

M. Chirac rappelle les positions claires qu'il a prises sur la politique étrangère et sur la défense, et observe à propos des déclarations de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber :

« Contre les militaires, je crois qu'il est allé un peu loin. Ils ont appliqué, cela va de soi, les directives du gouvernement. Ils l'ont fait dans ce domaine, comme toujours, avec intelligence, efficacité et dévouement. Par conséquent, leur mise en cause n'est en réalité qu'un incident de parole. »

Le premier ministre définit en ces termes la manière dont il conçoit ses rapports avec les syndicats :

« Il faut chercher à compenser la division idéologique qui a marqué la France récemment par une entente fondée sur le pragmatisme avec lequel on examinera les problèmes. Il n'est pas question de faire je ne sais quelle grande réunion dont il ne sortirait en réalité rien du tout. »

Le changement est une drogue

Chirac redoute le changement. Il le considère comme une drogue. Et les drogues, chacun le sait, sont dangereuses, elles sont malsaines.

Telle est la substance des déclarations faites par le Premier, des déclarations qui peuvent surprendre et n'ont pas fini d'être répétées. Soigneusement recueillies pour la postérité par un chroniqueur de talent, elles ont suscité déjà maints commentaires.

Où peut-on lire ces étonnants propos ? Dans Montesquieu : « On demandait à Chirac si le commerce avec les femmes était malsain. Il disait : « Non, pourvu qu'on » ne prenne pas de drogues ; » mais j'avertis que le chan» gement est une drogue. » *(Œuvres complètes. Edition l'Intégrale - Seuil, page 963, pensée n° 719.)*

Car ce Chirac-là se prénommait Pierre et non Jacques ; et s'il a bien droit au titre que nous lui donnions, c'est parce qu'il était, en 1731, premier médecin du roi Louis XV.

P. V.-P.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Projet de loi en faveur de personnels du ministère de la défense

L'Assemblée nationale, représentée par une douzaine de députés, a adopté, vendredi 14 juin, plusieurs projets de loi.

A la suite d'un différend, aucune nomination de secrétaires administratifs en chef des services extérieurs du ministère de la défense n'ayant été prononcée depuis 1969, et les personnels réunissant les conditions d'ancienneté pour accéder à ces emplois ayant été privés de ce débouché, les parlementaires ont décidé de donner, par la voie d'un concours exceptionnel, aux intéressés la possibilité d'être nommés secrétaires administratifs avec effet rétroactif, c'est-à-dire à compter de la date où ils auraient pu être effectivement désignés. Une mesure du même ordre a également été prise en ce qui concerne les contrôleurs divisionnaires des transmissions du ministère de la défense, aucune nomination n'ayant pu intervenir dans ce corps depuis 1968.

Au cours de cette séance, il a encore été décidé que les fonctionnaires qui occupent, à l'Ecole polytechnique, les emplois de trésorier, de comptable du matériel et de sous-chef de bureau de la direction des études, seront intégrés dans le corps des secrétaires administratifs des services extérieurs du ministère de la défense. Quant à l'administrateur de Polytechnique, son emploi sera transformé en emploi de chef de service administratif des services extérieurs.

Les députés ont autorisé également le gouvernemnet à ratifier l'acte additionnel modifiant la convention internationale pour la protection des obtentions végétales : il s'agit essentiellement par cet additif de permettre un meilleur fonctionnement financier et administratif de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales. Enfin, l'Assemblée a donné son autorisation pour ratifier l'accord du 4 décembre 1973 signé entre la France et les Républiques membres de l'union monétaire ouest-africaine (Côte-d'Ivoire, Dahomey, Niger, Sénégal, Togo et Haute-Volta) : cet accord confirme notamment l'appartenance de ces Etats à la zone franc, précise que le franc C.F.A. conserve avec le franc français une parité fixe et réaffirme la liberté de transfert entre ces pays et la France.

Pour le cinquantième anniversaire de l'armistice de 1918

L'ARMÉE FRANÇAISE AVAIT DÉJA DÉFILÉ DU COURS DE VINCENNES A LA RÉPUBLIQUE

Le 11 novembre 1968, voulant donner un caractère « populaire » aux cérémonies marquant le cinquantième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, le général de Gaulle avait décidé que le traditionnel défilé des troupes aurait lieu du cours de Vincennes à la place de la République, en passant par le faubourg Saint-Antoine et la Bastille.

Des détachements de huit nations qui avaient combattu aux côtés de l'armée française entre 1914 et 1918 (Belgique, Yougoslavie — ex-Serbie, — Grande-Bretagne, Canada, Nouvelle-Zélande, Australie, Italie, Etats-Unis) avaient participé à cette parade militaire.

Trois mille militaires français à pied et mille cent hommes motorisés à bord de trois cent trente véhicules blindés avaient été applaudis tout au long du parcours, notamment le détachement de la gendarmerie mobile, dont les officiers et les sous-officiers portaient soit le pantalon garance et le képi bicolore, soit la tenue bleu horizon et le casque de tranchée de la première guerre mondiale.

En 1945, à l'issue d'une revue des troupes à pied et à cheval cours de Vincennes, le défilé des troupes motorisées a eu lieu depuis la Bastille jusqu'à l'avenue de la Grande-Armée (en passant par la place de la République, les grands boulevards, la Madeleine, la Concorde, les Champs-Elysées et l'Etoile), tandis que les troupes à pied ont défilé du cours de Vincennes à la République (en passant par la Nation, le boulevard Diderot et la Bastille).

L. P.

● *Mme Valéry Giscard d'Estaing* se rendra, mercredi 19 juin, à l'Ecole nationale supérieure d'horticulture de Versailles, qui célèbre son centenaire.

L'affectation des élèves sortant de l'ENA

Le *Journal officiel* du 9 juin a publié l'arrêté portant affectation des élèves de la promotion de l'Ecole nationale d'administration ayant terminé leur scolarité le 31 mai 1974 et appartenant à la voie d'administration générale.

Par arrêté du premier ministre en date du 6 juin 1974, les élèves de la promotion de l'Ecole nationale d'administration ayant terminé leur scolarité le 31 mai 1974 et appartenant à la voie d'administration générale sont affectés ainsi qu'il suit (ordre alphabétique par carrière) :

Conseil d'Etat : MM. Cazin d'Honincthun (Arnaud), Le Roy (Thierry) et Perrin de Brichambaut (Marc).

Cour des comptes : MM. Gillette (Alain), Maurin (Christian) et Remond (Bruno).

Inspection générale des affaires sociales : M. Laroque (Michel).

Inspection générale des finances : MM. Carell (Patrick) et Marini (Philippe).

Tribunaux administratifs : MM. Fournier de Laurière (Jacques), Lajaunie (Jean-Pierre), Thomas (José), Thuriere (Jean-François) et Woehrling (Jean-Marie).

Ministère des affaires étrangères : MM. Bellanger (Francis), Catta (Alain), Coste (Philippe), de Faubournet de Montferrand (Bernard), Garcia (Bernard), Leroux (André), Quentin (Didier) et Suchod (Michel).

Ministère de l'économie et des finances (corps de l'expansion économique à l'étranger) : M. Thoer (Bernard).

Ville de Paris : M. Massimi (Pierre).

Corps des administrateurs civils : MM. Abraham (Dominique), Allely (Jean), Andrieu (Fernand, Gabriel), Antoine (Jean-Paul), Barreau (Michel), Barthelemy (Jacques), Benoist (Gilles), Berger (Maurice), Betancourt (Jean-Claude), Bolufer (Jean-Paul), Bondoux (Thierry), Bost (Thierry), Boube (Bernard), Bouge (Claude), de Bouteiller (Alain), Cabane (Marc), Carcenac (Yves), Chenard (Daniel), Clavel (François) ; Mlle Colin (Anne-Marie) ; MM. Corbin (Patrice), Couture (Pierre, François), Dael (Serge), Derain (Jean-François), Diefenbacher (Michel), Duteis (Jean-Louis), Fabre (René, André) ; Mlle Fournie (Françoise) ; MM. Fournier (Hubert), Gaudeul (Yves), Gaudillère (Bernard), Gautier (Jacques), Geoffroy (Guy) ; Mme Guigou (Elisabeth) ; MM. Haas (Christian), Heron (Dominique), Idrac (Francis), Jouven (François), Jullien (Bernard) ; Mlle Lanchon (Chantal) ; MM. Lesourd (Jean-Claude), Lubrano (François), de Malgret (Armand, Ghislain), Malochet (Jean), Martin (Hubert) ; Mme Maurel (Mireille) ; MM. Meraud (Daniel), de Monts de Savasse (Hervé), Ninu (Jean-Louis), Parayre (Pierre), Pautrat (Rémy), Planet (Jean), Plantin (Bernard), Roustan (Marc), Rozat (Jean) ; Mlle Ruellan (Rolande) ; MM. Sanmarco (Philippe), Simon (Gilbert), Vedrine (Hubert) et Villeneuve (Jean-Pierre).

Les élèves appartenant à la voie d'administration économique sont ainsi affectés :

Conseil d'Etat : M. Racine (Pierre, François).

Cour des comptes : MM. Descheemaeker (Christian) et Freches (Jean, Benoît).

Inspection générale des finances : MM. Guitton (Gilles) et Landau (Jean-Pierre).

Ministère des affaires étrangères : MM. Degallaix (Serge), Dufour (Jean, Raphaël) et de Ponton d'Amecourt (Jean).

Ministère de l'économie et des finances : MM. Malo (Philippe) et Rosec (Jean-Jacques).

Corps des administrateurs civils : M. Barbier de la Serre (Michel) ; Mlle Benadon (Danielle) ; MM. Beth (Olivier), Boucart (Didier), Bretin (Michel, Yves), Brochard (Alain), Chaflotte (Henri), Deniel (Alain), Fernet (Michel), Formery (Nicolas), Gamby (Bruno), Ganichot (Didier), Girel (Bernard) ; Mlle Hugodot (Florence) ; MM. Jacob (Maxime), Joutard (Christian), Lamy (Emmanuel), Le Gallou (Jean-Yves), Leon (Robert), Lesnard (Jacques, André), de Lesquen du Plessis Casso (Henry), Morin (Michel) ; Mlle Obolenski (Ariane) ; MM. Ousset (Xavier), Pages (Michel), Renaudin (Noël), de Ricou (Rémy), de Rosen (Jean), Seillier (Bernard), Taly (Michel), Theodore (Jean-François) et Venzo (Bernard).

M. STIRN EST DISPOSÉ A EXAMINER D'ÉVENTUELLES DEMANDES DE RÉVISION DU STATUT DES T.O.M.

M. Olivier Stirn, nouveau secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a annoncé, dans une interview diffusée par l'A.F.P., qu'il se rendrait prochainement aux Antilles et en Guyane.

En ce qui concerne l'évolution éventuelle du statut des territoires d'outre-mer, M. Olivier Stirn a rappelé que la politique métropolitaine consiste à *« faire ce que souhaitent les habitants de ces T.O.M. A cet égard*, a-t-il poursuivi, *nous aurons une large concertation avec les représentants de ces territoires. Celle-ci est d'ailleurs déjà commencée avec M. Ali Aref Bourhan, président du conseil de gouvernement du territoire français des Afars et des Issas, que j'ai rencontré jeudi à Paris ».*

La semaine prochaine, M. Stirn recevra M. Ahmed Abdallah, président du conseil de gouvernement des Comores. *« La date du référendum sur l'accession à l'indépendance des Comores sera fixée à l'issue des entretiens que M. Ahmed Abdallah aura à Paris avec le président de la République, le premier ministre et moi-même »*, a indiqué M. Stirn.

« S'il apparaît qu'une certaine révision des statuts est demandée par les populations des autres T.O.M., a ajouté M. Stirn, *j'examinerai avec les élus et les représentants de ces territoires ce qu'ils souhaitent exactement et ce qu'il paraît possible d'accepter dans l'intérêt général. »*

A propos de la campagne d'essais nucléaires qui doit débuter très prochainement en Polynésie, M Olivier Stirn a déclaré : *« Je me réjouis de ce que ces essais aériens soient les derniers, comme l'a indiqué le président Giscard d'Estaing. »*

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● **AGRICULTURE.**

Au cabinet de M. Ch. Bonnet, dirigé par M. Blaizot, M. Pierre Murret-Labarthe, administrateur civil, est nommé *chargé de mission*. Cinq *conseillers techniques* se joignent au cabinet : Mlle Marie-Anne Etaix (relations avec la presse), MM. Jean-Marie Cormet, ingénieur du génie rural, Pierre Giacobbi, Pierre-Patrick Kaltenbach et Pierre Le Roy, administrateurs civils.

● **TRAVAIL.**

Le cabinet de M. Michel Durafour, ministre du travail, dirigé par M. Pierre Schopflin, est ainsi complété : M. Michel de Guillechmidt, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé *chargé de mission*, et MM. Roger Fenech, inspecteur central des impôts, et Barthélemy Raynaud, ingénieurs des ponts et chaussées, *conseillers techniques*.

Pas d'élection législative partielle en Corrèze

M. Charles Ceyrac, suppléant de M. Charbonnel refuse de donner sa démission

M. Jean Charbonnel, maire de Brive, ancien ministre, ancien député U.D.R., a fait, vendredi 14 juin, la déclaration suivante : *« Quand j'ai quitté le gouvernement le 1er mars 1974, mon intention était tout naturellement de me présenter à nouveau devant les électeurs de la deuxième circonscription de la Corrèze.*

» Il me semble, aujourd'hui, que le moment de cette consultation est venu. Cependant, en dépit de l'engagement qu'il avait pris et qu'il m'avait maintes fois renouvelé, M. Ceyrac, qui m'avait remplacé à l'Assemblée nationale à la suite de ma nomination au gouvernement, a cru bon de revenir sur la parole donnée et de se refuser à démissionner de son mandat, interdisant ainsi au suffrage universel de jouer son rôle.

» Je laisse mes compatriotes de Brive et du pays de Brive juger d'un tel procédé. Je le considère, quant à moi, comme contraire aux exigences de la loyauté comme aux intérêts de notre circonscription qui a plus que jamais besoin d'un élu national pour la défendre avec efficacité. Je souhaite donc vivement que M. Ceyrac renonce à son attitude, afin que des élections législatives partielles puissent être organisées à l'automne prochain. »

[M. Charles Ceyrac (U.D.R.), maire de Collonges, conseiller général du canton de Meyssac, frère de M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., est devenu suppléant de M. Jean Charbonnel en juin 1968 et a remplacé, à l'Assemblée nationale, celui-ci, devenu ministre, en août 1972. Tout en refusant de commenter la déclaration de M. Charbonnel, il nous a confirmé qu'il n'entendait pas donner sa démission de son mandat de député.

M. Charbonnel avait été élu député au second tour des élections législatives de mars 1973, par 30 392 voix contre 24 502 à M. Besse (P.C.).]

M. LE PEN : le vote à dix-huit ans assure la victoire de la gauche.

(De notre correspondant.)

Nice. — De vifs incidents ont marqué, vendredi soir, le début de la réunion que tenait à Nice M. Jean-Marie Le Pen, ancien député et candidat à la dernière élection présidentielle. Le président du Front national, à la tête de son service d'ordre, a dû repousser un groupe de jeunes gens de Faire front (dissidents du Front national) qui voulaient, semble-t-il, participer au débat.

Après une échauffourée, M. Le Pen, flétrissant l'action des perturbateurs, a expliqué la raison de l'action qu'il mène : éclairer les Français *« sur le drame qui les menace dans la décadence de l'ordre général »*.

A propos de la récente mesure d'abaissement de l'âge du droit de vote, M. Le Pen a affirmé que ce système assurait inéluctablement la victoire de la gauche : *« La prochaine fois sera la bonne »*, a-t-il prophétisé.

● *La commission des lois de l'Assemblée nationale* a adopté, jeudi 13 juin, une proposition de résolution tendant à assurer la représentation de tous les groupes politiques dans les bureaux des commissions parlementaires.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'INSTALLATION DE POLYTECHNIQUE A PALAISEAU

De grandes écoles pour les petites villes

De nombreux anciens élèves de l'Ecole polytechnique ne veulent toujours pas que leur école quitte le centre de Paris. Au cours de l'assemblée générale annuelle des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, une motion de censure a été votée par 626 voix contre 424 contre le bureau de l'association, accusé de n'avoir pas fait tous les efforts nécessaires pour empêcher le déplacement de l'Ecole à Palaiseau (Essonne) (1).

Les grandes écoles, qui « produisent » les plus éminents commis de l'Etat et des hommes politiques détenteurs des plus hautes responsabilités, ont-elles une sorte de droit divin à s'installer dans la capitale ou à n'avoir jamais à en partir ?

L'Ecole nationale d'administration, Polytechnique, l'Ecole des mines, celle des ponts et chaussées, sont-elles à ce point attachées et indispensables à la vie de Paris que ce serait pour elles déchoir que d'aller édifier leurs bâtiments ou leurs laboratoires et dispenser leurs études à Cergy-Pontoise, à Clermont-Ferrand ou à Tarbes ?

Revivifier la province, ce n'est pas, en effet, se contenter de décentraliser des usines, des bureaux ou des instituts universitaires de technologie : c'est y créer un « tissu » complet et riche, qui favorise le développement sous toutes ses formes : c'est notamment y greffer de grandes écoles, qui préparent aux responsabilités du pouvoir économique, financier, culturel, politique.

Les responsables de l'aménagement du territoire sont bien conscients de cette nécessité, et des études récentes ont été rédigées en ce sens, montrant l'excessive concentration — l'embouteillage — des établissements de recherche scientifique ou des administrations de l'Etat dans la capitale.

Toutefois, des efforts ont été faits dans un passé récent : par exemple, le Centre national d'études judiciaires s'est installé à Bordeaux ; l'Ecole de la santé publique, à Rennes ; l'Ecole des impôts, à Clermont-Ferrand ; l'Ecole supérieure de l'aéronautique et de l'espace, à Toulouse. L'Ecole des mines va décentraliser des laboratoires sur le plateau de Valbonne, près d'Antibes. Mais il faut donner une impulsion nouvelle à cette politique de répartition harmonieuse des activités et de la matière grise. Les responsables politiques eux-mêmes, issus en grand nombre, dans le gouvernement actuel, des grandes écoles, répètent à chaque occasion qu'il est urgent, si l'on veut réellement « changer la société », de continuer à agir ainsi.

On ne peut que souhaiter de les voir continuer à encourager la décentralisation des établissements d'enseignement supérieur. Transférer l'Ecole nationale d'administration dans une ville nouvelle ou dans une grande métropole, par exemple, ne serait pas contraire à la politique que proposent et que conduisent avec constance les responsables de l'aménagement du territoire, dont la plupart sont des anciens élèves de l'ENA.

Et puisqu'il faut, dans ce domaine comme dans les autres, que l'Etat donne l'exemple, pourquoi la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) ne se jetterait-elle la première à l'eau, en décidant non pas de s'exiler dans une sous-préfecture trop éloignée mais simplement de s'installer dans une ville nouvelle de la région parisienne ou dans une grande cité du Bassin parisien ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Cette manifestation de mauvaise humeur n'est pas la première. La direction de l'association a déjà été mise en minorité lors de l'assemblée générale de 1973 (« le Monde » du 22 juin 1973). Les adversaires du transfert avaient cependant été battus lors des élections qui avaient suivi. Rappelons qu'il y a actuellement onze mille anciens polytechniciens.

Actuellement, la première tranche des travaux de la nouvelle école de Palaiseau — celle des laboratoires — est achevée : les bâtiments doivent être occupés à la rentrée. Les opposants veulent empêcher que ne commence la deuxième tranche de construction — celle des locaux d'enseignement — qui doit être terminée pour septembre 1976.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'EXEMPLE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Un district ne peut être dissous sans l'accord des intéressés

Lyon. — Le tribunal administratif de Lyon a annulé, pour excès de pouvoir, l'arrêté du préfet du Rhône qui avait constaté la « *cessation de fait des activités* » du district urbain de Villefranche-sur-Saône (*le Monde* du 19 février).

Constitué le 27 mars 1962 par les communes de Villefranche-sur-Saône, Arnas, Gleizé et Limas, le district en question paraissait de nature à satisfaire les intérêts respectifs de ceux qu'il réunissait. Il offrait à Villefranche-sur-Saône la possibilité de trouver sur le territoire des trois autres communes à caractère rural les terrains nécessaires à son expansion économique. De la même façon, les autres partenaires tiraient du district des avantages pour le financement d'opérations que leurs seules ressources n'auraient pas permis.

Le conflit éclata en 1972, lorsqu'il fut question de fusionner les quatre communes au bénéfice de Villefranche-sur-Saône. Les municipalités d'Arnas, de Gleizé et de Limas s'y opposèrent, et, à partir de ce moment, le fonctionnement du district se trouva entravé, le président, M. Charles Germain, maire de Villefranche-sur-Saône, refusant d'en réunir le conseil. C'est dans ces conditions que le préfet du Rhône, après avoir vainement cherché à concilier les oppositions, a jugé qu'il était en droit de constater la cessation de fait des activités de ce district impossible.

Saisi par les municipalités d'Arnas, de Gleizé et de Limas, le tribunal administratif de Lyon, après avoir assimilé l'arrêté préfectoral à une décision de dissolution, considère dans son jugement qu'il est entaché d'excès de pouvoir. Le tribunal rappelle d'abord les dispositions de l'article 4 de l'ordonnance du 5 janvier 1959, aux termes desquelles la modification des conditions initiales de fonctionnement et de durée d'un district est subordonnée à une délibération du conseil de district, prise à la majorité des deux tiers au moins de ses membres représentant plus de la moitié de la population, ou de la majorité de ses membres représentant plus des deux tiers de cette même population. Et il ajoute : « *Il ressort de ce texte que la loi a entendu subordonner en toute hypothèse la dissolution d'un district à une délibération favorable de son conseil. Les principes auxquels est soumise l'action administrative, au nombre desquels figurent la continuité du service public et l'égalité des usagers, ne sauraient prévaloir sur la volonté aussi clairement exprimée du législateur.* » A Villefranche, ni le conseil du district ni les conseils municipaux n'ont été appelés à se prononcer sur une éventuelle dissolution du district. — J.-M. Th.

● UNE USINE AMERICAINE A LIEVIN (PAS-DE-CALAIS). — La société américaine Campbell - Tagart, agissant par l'intermédiaire de sa nouvelle filiale Europates, a décidé d'implanter à Liévin (Pas-de-Calais) une usine de fabrication de pâte pâtissière. Elle emploiera au moins cent personnes d'ici trois ans, dont 40 % de personnel féminin, précise la délégation à l'aménagement du territoire. Le groupe Campbell-Tagart, dont le siège est à Dallas (Texas), emploie treize mille cinq cents personnes.

ENVIRONNEMENT

La défense de la nature dans la bataille politique

(Suite de la première page.)

Les unes et les autres dans lesquelles on rencontre souvent les mêmes responsables — se retrouvent au sein du Comité de la charte de la nature, organisme de concertation, fondé en 1972, et où se réunissent régulièrement autour d'une table les représentants de vingt-deux grandes unions territoriales ou sectorielles.

Le « centre » du mouvement « environnementaliste » — puisque la droite ne s'avoue pas — est pour la réforme des lois, des institutions et des hommes. Il veut infléchir les décisions des aménageurs, tenter de conserver à la fois les fleurs de la nature et les fruits du progrès. Son texte de référence : la charte de la nature, qui a recueilli deux cent mille signatures.

Sur son aile gauche marchent à pas redoublés des groupes de jeunes chevelus qui seraient volontiers les « dinamiteros » de la société industrielle. Leur drapeau : la croissance zéro. Eux aussi ont essayé de se compter et de serrer les rangs. Pour s'opposer aux centrales atomiques, ils ont fondé, en avril 1973, un comité pour le moratoire nucléaire et recueilli cinquante mille signatures.

Arrivent les présidentielles. On songeait, ici et là, à une candidature de sensibilisation. Voici l'occasion. Quelques journalistes du « centre » et quelques militants de la « gauche » se réunissent, discutent, consultent. Les caciques pressentis par téléphone se récusent. Un nom surnage : celui de M. René Dumont. Il est professeur, expert international, rallié aux thèses du changement de société et il ne fait partie d'aucune association. Sera-t-il le porte-parole de l'écologie ? Il accepte et, dans une improvisation permanente et joyeuse, aux limites du farfelu, il mène sa campagne en bateau-mouche.

La « gauche » le seconde. Une centaine de comités fleurissent sur le territoire, mais le « centre » reste réservé. Deux ou trois grandes fédérations régionales se rangent à ses côtés, mais la plupart ne bougent pas. Le Comité de la charte l'assure de sa « sympathie », sans plus. La Fédération des sociétés de protection de la nature ne souffle mot. M. René Dumont ne sort pas du sérail, certaines de ses thèses sentent le soufre. Et puis ne va-t-il pas ridiculiser un mouvement qui a déjà bien de la peine à se faire prendre au sérieux ? Enfin, on redoute la « politisation » qui sème la zizanie chez les militants, qui compromet la position des responsables locaux auprès des administrations. La politique, on en a fait l'expérience sur le terrain, casse un mouvement plus sûrement que le feu de l'adversaire.

La surprise du second tour

Pourtant, c'est la surprise : trois cent quarante mille bulletins pour le candidat Dumont. En dépit de tout : du silence des grandes associations, des outrances du candidat, des accusations de « division » lancées par les appareils politiques. Les bataillons écologiques seraient-ils donc plus fournis qu'on ne le pensait ?

Au second tour, c'est à qui rameutera ces francs-tireurs qui vont peut-être faire la décision. Le mouvement reprend espoir et les partis dressent l'oreille. De partout fusent les questionnaires : il s'agit d'obliger les deux candidats à parler enfin de qualité de vie, à définir leur programme d'environnement.

D'abord, les états-majors politiques répondent au coup par coup. Manifestement, on n'a rien préparé. Puis, soudain, à quelques jours du dernier tour, voici des « programmes ». M. Giscard d'Estaing tire le premier : M. Mitterrand riposte avec quarante-huit heures de retard. Pour rédiger ces textes, on a fait appel en hâte à des spécialistes extérieurs aux appareils : on prononce les noms de M. Philippe Saint-Marc pour M. Giscard d'Estaing, de M. Jean Philippe Barde pour M. Mitterrand. Le premier, un « enarque », ancien président de la mission Aquitaine, conseiller à la Cour des comptes, auteur de *Socialisation de la nature*, est l'un des fondateurs du Comité de la charte de la nature. Le second, fonctionnaire à l'O.C.D.E., est co-auteur d'un ouvrage d'environnement, *le Temps du bruit.*

En tout cas, M. Philippe Saint-Marc, à la surprise générale, se prononce pour M. Giscard d'Estaing, et M. Dumont, sans surprendre, se range du côté de M. Mitterrand. Droite environnementaliste contre gauche écologique ? Ce n'est pas si simple.

Le Comité de la charte, qui a paru engagé par la position de l'un de ses animateurs, réagit en le désavouant. Il est au bord de l'éclatement. Dans de nombreuses associations, mêmes tiraillements devant la « bipolarisation » électorale. Le « centre » du mouvement écologique ne paraît pas résister au choc politique.

Aujourd'hui, on s'explique, on tente de réconcilier les militants. Le Comité de la charte a repris son patient travail de réforme. Dans les comités locaux, on se retrouve devant les mêmes problèmes, les mêmes adversaires. L'action oblige à la réconciliation. Car il s'agit maintenant de faire passer dans les faits les promesses électorales.

A l'aile « gauche », en revanche, on se sent plus fort. Aux cinquante associations qui ont soutenu M. Dumont se sont joints une centaine de comités de soutien ayant fait campagne pour lui. L'équipe du candidat se tranforme en centre de coordination du mouvement écologique qui organise ses états-généraux à Montargis. Mais les « marginaux » ne sont guère accoutumés à travailler en commun. On se connaît à peine, on est allergique aux appareils, on voudrait accueillir tout le monde et n'obliger personne. On est « convivial », spontané, un peu libertaire. Mais, en même temps, on ne veut pas de compromission avec le système et l'on crache facilement sur les « bourgeois » de l'environnement.

Gentille anarchie, sectarisme, ivresse de la logomachie, sont les tares de certaines assises. A Montargis, arriverat-on à s'organiser, à se donner un schéma d'action capable de mobiliser les simples sympathisants non encore engagés ?

Avec habileté, le pouvoir semble offrir le dialogue. M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a l'intention (*le Monde* du 8 juin) de réunir les associations dans chaque département. Elles pourraient ainsi définir leurs préoccupations communes et les soumettre aux administrations locales. Il y aura peut-être, également, une « structure de concertation » au niveau national. Piège pour les uns, espoir pour les autres. Qu'ils soient réformateurs ou révolutionnaires du « centre » ou de « gauche », les militants du mouvement écologique vont se trouver bientôt au pied du mur.

MARC AMBROISE-RENDU.

● LES CENTRALES ATOMIQUES DU LANGUEDOC. — Le conseil général de la Haute-Garonne a adopté un vœu de M. Masqueres (socialiste), conseiller général de Salies-du-Salat, condamnant les essais nucléaires dans le Pacifique et demandant que les projets d'installation de centrales atomiques sur le littoral languedocien, notamment à Port-la-Nouvelle et à Leucate, soient suspendus « *tant que la nature et les répercussions de leurs nuisances à long et à court terme n'auront pas été précisées et que la préservation de l'homme et de son environnement n'aura pas été garantie* ». — *(Corresp.)*

URBANISME

LE JUGEMENT DE LOUVECIENNES N'EST TOUJOURS PAS APPLIQUÉ

Trois mois après le jugement du tribunal administratif de Versailles ordonnant de surseoir à l'exécution d'un permis de construire un immeuble de bureaux, à Louveciennes (Yvelines), les travaux continuent et l'immeuble de 117 mètres de long est presque achevé (*le Monde* des 2, 7-8 et 10 avril).

Dans une lettre adressée le 4 juin au ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, le comité de défense du plateau des Soudanes demande que la décision du tribunal soit appliquée, ce que le maire de Louveciennes et le préfet des Yvelines se refusent à faire. « *Vous vous êtes élevé à plusieurs reprises contre la « timidité » de l'administration à l'égard des promoteurs,* écrit le comité. *Nous ne méconnaissons pas les problèmes de ceux-ci, en particulier sur le plan de l'emploi lorsqu'ils ont des difficultés financières, mais il nous paraît impensable qu'une entreprise échappe à la loi parce qu'elle est importante et puissante.* »

Il s'agit de la société Schwartz-Haumont.

JEUNESSE

AUX ASSISES DES JEUNES DE LA C.G.T.

« UN GOUVERNEMENT BANCAL NE PEUT ALLER TRÈS LOIN »

déclare M. Séguy

Brigitte, seize ans, et Fabrice, quinze ans, entourant M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., à la tribune du palais de la Mutualité, à Paris. Un Georges Séguy rieur à qui deux mille quatre cents jeunes gens et jeunes filles de son organisation, venus de quatre-vingt-neuf départements, ont fait une ovation à l'issue des assises nationales de la jeunesse du vendredi 14 juin : la première centrale syndicale française vient de placer la relance de son action, après la bataille des élections présidentielles, sous le signe de la jeunesse.

« Nous pouvons nous attendre, a déclaré M. Séguy, à une vaste entreprise de récupération de la jeunesse, qui fera appel alternativement à la démagogie et à la flatterie, au dénigrement, au mensonge et à la calomnie. » Mais, pour lui, « face à la gauche unie, parvenue au seuil de la majorité, forte des forces vives et juvéniles de la nation, la droite est empêtrée dans des contradictions insurmontables (...). La majorité sur laquelle elle espère pouvoir s'appuyer au Parlement se lézarde de toutes parts. L'incohérence et la précarité symbolisent ce début de régime présidentiel (...). Quand un gouvernement aussi bancal se lance dans une politique aussi antisociale, il ne peut aller très loin. C'est dire que le sursis obtenu de justesse par la droite risque d'être de courte durée. La prochaine consultation électorale pourrait survenir plus tôt qu'on ne l'imagine ».

Des militants avides de se faire entendre

Cette réunion, préparée par plus de mille cinq cents débats dans les entreprises, a montré de la C.G.T. un visage souvent ignoré : badges et tee-shirts « Jeunes 2000 - 2000 », enthousiasme bruyant d'une salle passionnée, mordant des interventions qui n'avaient rien à voir avec les discours traditionnels des grands congrès... Elle a permis de faire deux constatations. D'une part, les jeunes travailleurs ou les jeunes scolarisés, qui ont pris une place de premier plan dans les mouvements revendicatifs, mettent en avant des thèmes propres dépassant la défense du pouvoir d'achat, de l'emploi, des conditions de travail : les loisirs, l'armée, la contraception et l'avortement, notamment, ont fréquemment été cités. D'autre part, les jeunes militants sont avides de s'exprimer et, en premier lieu, à l'intérieur de leurs syndicats, dans lesquels ils jouent de plus en plus un rôle déterminant. M. Georges Séguy les y a vivement encouragés : *« Peut-être rencontrerez-vous parfois des imperfections, des défauts : aidez-nous à les corriger. Dans certains cas, nous risquez d'être confrontés à des habitudes surranées, à des routines paralysantes, à des manifestations d'étroitesse : aidez-nous à balayer tout cela ! »*

Dans son rapport introductif, M. Jean-Luc Destrem, secrétaire général du centre confédéral de la jeunesse et membre de la commission exécutive de la C.G.T., avait évoqué l'impatience des jeunes militants qui « *veulent souvent que leurs revendications soient satisfaites à 100 %* », et posé la question : « *N'avons-nous pas tendance, lors d'un mouvement revendicatif, à opposer le sérieux, l'efficacité et la responsabilité de l'action, à l'enthousiasme, l'audace et le dynamisme ? Ne faut-il pas admettre que l'ensemble de ces qualités est le plus sûr moyen d'assurer le succès de ce mouvement ?* » Les jeunes de la C.G.T., s'ils pensent parfois, comme un délégué du Rhône, qu'il faut « *aider les anciens parce qu'ils sont un peu dépassés* », estiment le plus souvent qu'ils n'ont pas à « *s'engager dans le conflit de générations* ». Tout au plus laissent-ils paraître quelque fierté à être parmi les militants les plus actifs.

Mais, bien qu'ils constatent un afflux important de jeunes vers l'organisation syndicale, ils ont également conscience de la difficulté à y faire participer le plus grand nombre. Chez les jeunes femmes, le taux de syndicalisation est encore réduit. D'une manière générale, la C.G.T. apparaît souvent aux jeunes comme une puissante machine hiérarchisée ; ils redoutent de ne pouvoir s'y exprimer avec suffisamment de liberté : ils s'interrogent souvent sur les liens de la centrale avec le parti communiste. Aussi beaucoup de délégués ont-ils insisté sur le travail d'information et d'explication nécessaire pour convaincre les hésitants.

L'exemple du Larzac

Au fil des interventions qui se sont succédé pendant près de cinq heures, de nombreuses préoccupations se sont manifestées. Les unes sont celles des salariés en général, mais perçues avec plus d'acuité par des jeunes dont les conditions de salaire et de travail sont souvent les plus difficiles : le chômage, les cadences, la promotion, les problèmes de début de carrière et d'auxiliariat dans la fonction publique, la semaine de quarante heures — « *et même de trente-cinq heures puisque cela fait déjà trente-huit ans qu'on la réclame* », — les droits syndicaux dans l'entreprise, les conflits avec la C.F.T... Mais beaucoup d'autres revendications sont significatives des problèmes particuliers des jeunes, ou de leur appétit d'un « mieux vivre » : le logement dans des foyers de jeunes travailleurs qui apparaissent souvent comme des casernes, le service national trop long et pas assez démocratique, les apprentis, l'éducation sexuelle, l'avortement et la contraception, les loisirs, le temps de vivre et de militer...

« *Les jeunes ont besoin d'exprimer. Il faut les aider à sortir de leur individualisme, à se libérer des contraintes, à se cultiver*, a déclaré une jeune auxiliaire des P.T.T., très applaudie. *Prenons exemple sur ce qui s'est passé au Larzac, où des paysans ont été amenés à la lutte collective à travers un mouvement de résistance non violent.* »

Plusieurs interventions ont particulièrement marqué cette journée de débats. Celles de jeunes immigrés, venant rappeler leur présence et leur rôle dans l'économie du pays, et demander que « *la C.G.T. fasse des ouvertures, qu'elle révise ses méthodes de travail* », que ses militants abandonnent des « *tendances paternalistes* ». Celle d'un jeune ouvrier de l'usine Rateau, venu raconter ses trois mois de lutte où les jeunes ont pris une part déterminante.

Celle de Thierry Moulin, dix-sept ans, responsable de la coordination des collèges d'enseignement technique. Celle, également, du gardien de la paix Alain Maurice, du Syndicat de la police nationale, longuement acclamé lorsqu'il déclara que la police « *ne devait pas s'interposer devant les légitimes revendications de la classe ouvrière* ». Celle, encore, d'un jeune ouvrier de Dunkerque : « *Les jeunes, comme les autres, ont peur des hauts fourneaux. Soixante-douze morts à Usinor, c'est beaucoup. Nous disons tous : le soixante-treizième, ce ne sera pas moi...* »

Enfin, les délégués ont fait un triomphe, au moins égal à celui de M. Georges Séguy, à Mlle Graziete Caidera, secrétaire de l'Intersyndicale de Lisbonne, s'adressant en français à la salle (1).

Dans son allocution de clôture, le secrétaire général de la C.G.T. a aussi exalté « *l'ardeur et le dynamisme qui ont caractérisé la participation des jeunes aux dernières actions des travailleurs* », et souligné l'importance des mouvements revendicatifs dans les collèges, les lycées et les universités : « *Jamais, la grande et généreuse idée de solidarité et d'unité de la jeunesse qui travaille et qui étudie n'a connu chez nous une concrétisation aussi élevée.* » En janvier 1972, à Boulogne-Billancourt, M. Séguy avait présidé la première des rencontres étudiants-lycéens-ouvriers, organisées à l'initiative de la C.G.T. La participation des jeunes aux mouvements revendicatifs depuis deux ans, et à la campagne électorale, permet en effet de mesurer le chemin parcouru.

Y. A.

(1) Des délégations de l'Union soviétique et de la République démocratique allemande assistaient également à ces assises, ainsi que des représentants du Mouvement de la jeunesse communiste de France, de la Jeunesse ouvrière chrétienne et de l'Union nationale des étudiants de France (ex-Renouveau).

DÉFENSE

La préparation de la campagne nucléaire française dans le Pacifique

Les navires français pourraient faire l'objet d'un boycottage en Australie

Les autorités britanniques ont reçu la notification « Avurnav » invitant les navires à s'éloigner des parages de l'atoll polynésien de Mururoa, où doivent avoir lieu les prochaines expériences nucléaires françaises. La notification est valable à partir du 11 juin et jusqu'à nouvel avis, a-t-on appris vendredi 14 juin à Londres, de source compétente.

L' « Avurnav » prie les navigateurs d'éviter une zone circulaire de 120 milles marins de rayon centrée sur Mururoa. On indique que lors des dernières campagnes les consignes des messages « Avurnav » ont généralement été données une semaine environ avant le début des tirs.

D'autre part, les syndicats maritimes australiens se prépareraient à boycotter les navires français jusqu'à la fin de la campagne d'essais nucléaires. Le président du tout-puissant Conseil australien des syndicats, M. Bob Hawke, rencontrera mardi 18 juin les dirigeants des syndicats maritimes afin de mettre au point les modalités de cette action. M. Hawke a toutefois précisé que le boycottage sera moins important cette année qu'en 1972 et 1973.

Le Pérou a rappelé son opposition aux essais nucléaires dans la région du Pacifique : « *Nous espérons que la France réfléchira et suspendra ses tirs nucléaires* », a déclaré le 13 juin M. Edgardo Mercado Jarrin, premier ministre et ministre péruvien de la guerre.

Enfin, Sir Kamisese Mara, premier ministre des îles Fidji, a déclaré : « *La reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique sud, fût-ce pour une année seulement, est un affront à la civilisation. Elle témoigne du mépris complet qu'affiche la France pour le bien-être et les vœux des peuples de cette région.* » — (A.F.P., Reuter.)

SEIZE ORGANISATIONS SE PRONONCENT CONTRE LA POURSUITE DES EXPÉRIENCES

Seize organisations, partis, syndicats et mouvements de jeunesse condamnent les essais nucléaires français.

Ce sont : le parti communiste français, le parti socialiste, le Mouvement des radicaux de gauche, le P.S.U., Objectif socialiste, la Jeune République, la C.G.T. la C.F.D.T., la FEN, le Mouvement de la paix, la Ligue des droits de l'homme, l'Union des femmes françaises, le Mouvement de la jeunesse communiste, la Jeunesse ouvrière chrétienne, le M.D.P.L., le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

Ces organisations appellent les Français à condamner une politique « *qui va à l'encontre des efforts de paix dans le monde et grève lourdement l'économie française* ».

LE GÉNÉRAL DE BOLLARDIÈRE DÉNONCE UNE CONCEPTION PRIMAIRE DE L'AGRESSION

Le général Jacques Paris de Bollardière, qui, en 1973, fut mis à la retraite d'office pour avoir manifesté dans les eaux interdites de Mururoa contre l'armement nucléaire, écrit, dans le numéro de juin de la revue *Etudes*, publiée par des jésuites, que le « *véritable danger* » dont la France est menacée dans le cadre de son système actuel de défense est le « totalitarisme », et il propose une autre forme de défense fondée sur la résistance par la non-violence.

« *Tout miser sur la force nucléaire revient à donner au citoyen le sentiment qu'il est impuissant à se défendre, donc qu'il doit s'en remettre aux techniciens : la défense nationale n'est plus l'affaire de tous* », écrit le général de Bollardière, qui ajoute : « *Le système défensif français repose sur une conception assez primaire de l'agression* », et « *il privilégie la guerre des armes comme l'unique moyen pour l'ennemi de s'imposer* », en négligeant la réplique à d'autres formes d'agression (économiques par exemple). « *Parmi les aberrations de notre système défensif actuel, il faut*, pour le général de Bollardière, *dénoncer le risque grandissant de voir ce système faire le lit des forces totalitaires.* »

« *La non-violence est le contraire de la passivité. Elle est agressivité surmontée, conscience aiguë du droit à la liberté, respect de l'autre. (...) Elle implique la volonté irréductible de donner priorité à certaines raisons d'être sur la vie. (...) En fait, rien n'est plus offensif que la non-violence, car elle dévoile à l'agresseur son vrai visage en le démoralisant* », conclut le général.

(*) *Etudes*, juin 1974, 15, rue Monsieur, 75007 Paris ; prix 8 F.

Après des unités navales de l'OTAN

UNE ESCADRE SOVIÉTIQUE SÉJOURNERA A CHERBOURG

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — Après les Journées de la mer organisées, la semaine dernière, par les autorités du port militaire et de l'arsenal de Cherbourg, qui ont réuni en trois jours plus de vingt-trois mille personnes, et après des visites d'une escadre de l'OTAN (*le Monde* des 6 et 7 juin), des matelots soviétiques de la Baltique séjourneront, en escale officielle, à Cherbourg du vendredi 21 au mercredi 26 juin. Il s'agira des équipages du croiseur *Sverdlov* — 20 000 tonnes et 100 000 chevaux, — qui portera la marque du contre-amiral Lapenkov, et de l'escorteur d'escadre *Nastoïtchvya* — 4 400 tonnes, — soit un équipage total d'environ mille cinq cents hommes. Déjà, en mai 1970, une escadre soviétique avait fait escale à Cherbourg avec le croiseur *Révolution-d'Octobre* et un destroyer de la flotte de la Baltique

Le public sera admis à visiter les bateaux soviétiques les 22, 23 et 24 juin. Les marins donneront des concerts et spectacles folkloriques dans la gare maritime. L'ambassadeur soviétique en France présidera, le 25 juin, plusieurs manifestations officielles.

Député (réformateur) de Polynésie

M. FRANCIS SANFORD EST HOSTILE A DES ESSAIS NUCLÉAIRES SOUTERRAINS

Interrogé, jeudi 13 juin, à Paris, sur la reprise des essais nucléaires atmosphériques à Mururoa, M. Francis Sanford, député (réformateur) de Polynésie française, nous a déclaré notamment : « *Je suis opposé à tous les essais nucléaires dans le monde, y compris, naturellement, les essais français dans la Polynésie française, que ces expériences soient aériennes ou souterraines. Je suis également opposé à l'installation d'une centrale nucléaire sur notre territoire.* (1).

» *Qu'on ne me dise pas que les essais souterrains sont moins dangereux que les essais aériens. Car, si cela était vrai, pourquoi venir chez nous, en Polynésie française, à 20 000 kilomètres, pour réaliser ces expériences ? Pourquoi ne pas les faire dans le Massif Central, puisqu'il n'y a pas de danger ? Non, tout cela est du bluff, et, malheureusement pour nous, nous subissons la loi du plus fort. Nous, Polynésiens, nous remercions Jean-Jacques Servan-Schreiber de sa déclaration de Nancy qui confirme son appel de Nancy.* »

« *J'arrive de Polynésie, et je constate que le franc est malade et en conséquence que le gouvernement demande des sacrifices aux métropolitains. Si ces nouveaux impôts créés sont, en partie, pour la continuation des expériences nucléaires en Polynésie, je dis que je plains sincèrement toute la population de France* », a conclu M. Francis Sanford, qui tient à « *remercier tous les organismes métropolitains et étrangers qui ont tout fait pour essayer de nous débarrasser de cette calamité de la pollution que sont les essais nucléaires* ».

(1) M. Sanford fait allusion au projet — pour répondre à l'accroissement de la consommation d'électricité à Tahiti — d'installer, dans la vallée de la rivière Papenoo, un barrage ou bien une nouvelle centrale thermique, ou encore une centrale nucléaire qui utiliserait la technique, à des fins civiles, des réacteurs à eau pressurisée conçus pour les sous-marins.

SPORTS

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

WM 74

Les Allemands de l'Ouest économes face aux Chiliens

De notre envoyé spécial

Francfort. — Toute l'Allemagne fédérale attendait naturellement l'entrée en lice de son équipe, vendredi 14 juin, à Berlin-Ouest, dans la phase finale de la dixième Coupe du monde de football. Les rues s'étaient vidées à l'heure du match que la R.F.A. jouait contre le Chili, et l'Olympiastadion affichait complet : quelque quatre-vingt-huit mille spectateurs. Les places s'étaient revendues au « marché noir », parfois par le truchement des petites annonces, pour des sommes dix fois supérieures au prix du billet. Du reste, le cours officieux d'une entrée pour la finale à Munich est aujourd'hui de 1000 deutschemarks (3 000 francs) et il risque encore de monter d'ici le 7 juillet. Des mesures de sécurité encore plus importantes que pour les autres rencontres avaient été prises en raison de la présence de l'équipe chilienne, qui paraissait pour la première fois en public depuis son arrivée en Allemagne fédérale.

Sur la pelouse, en revanche, un représentant chilien s'est distingué : le nommé Carlos Cazeli, porteur du numéro 7. Ce dangereux individu a été justement expulsé du terrain par l'arbitre de la rencontre, M. Babacan

Il ne sera certainement pas le seul à subir cette sanction : les directeurs de jeu ont reçu des consignes strictes et ils entendent les appliquer. Au cours du match R.D.A.-Australie, disputé vendredi à Hambourg, l'excellent arbitre sénégalais, M. N'Diaye, a distribué trois avertissements à des équipiers est-allemands. Malgré cette menace, il est, hélas ! à prévoir que des joueurs seront volontairement blessés. Les fédérations ont pris leurs précautions : elles ont toutes assuré les jambes de leurs représentants (sept cent quatre au total). Le montant de ces contrats est astronomique : 12 millions de francs pour le seul Néerlandais Johan Cruyff ; 50 millions de lires pour l'ensemble de l'équipe italienne.

Dur, heurté, souvent confus et décousu, le match R.F.A.-Chili l'a été. Franz Beckenbauer et ses camarades n'ont pas encore dans la poche les 60 000 marks (120 000 francs) que chaque équipier de la R.F.A. doit toucher en cas de victoire finale. La défense chilienne, agglutinée dans ses buts pendant les trois quarts de la partie, a représenté en effet un obstacle si sérieux qu'aucun avant adverse n'a pu le surmonter. C'est en effet l'arrière munichois Paul Breitner, vingt-deux ans, qui, pour sa vingt-deuxième sélection en équipe nationale, a marqué le premier but de cette phase finale, et le seul de cette rencontre : un puissant tir croisé de 25 mètres, dont le gardien chilien n'a pas vu le départ. Vallejos était en partie masqué : c'est aussi, juste retour des choses, le danger des défenses renforcées.

Excepté un joli but, il n'y a pas à retenir grand-chose de ce match si ce n'est que l'équipe de la R.F.A. a donné l'impression assez nette de ne pas se livrer à fond.

Durant près d'une heure de jeu, les spectateurs du Volksparkstadion de Hambourg — qui, lui, était loin d'être comble — ont bien cru que l'autre Allemagne allait rester en panne sèche. Sa première sortie, face à l'Australie, venue en Europe avec des ambitions qu'on disait très modestes, a été, en effet, à la fois difficile et peu convaincante. Les joueurs de R.D.A. sont rapides et athlétiques. Ils font bien circuler la balle et savent se créer des occasions de buts, mais l'ensemble n'est pas apparu très stable et très homogène.

C'est aussi que leurs adversaires, vendredi, ont très agréablement surpris. L'équipe d'Australie, qui est surtout formée d'internationaux britanniques et d'Europe centrale naturalisés, ne s'est pas du tout présentée en victime expiatoire sur le terrain de Hamboug. Le public a même découvert à cette occasion de très habiles techniciens : Branko Buljevic, vingt-six ans, et Adrian Alston, vingt-cinq ans. Il a fallu un but heureux, à la limite du hors-jeu, par l'Allemand Sparwasser — avant que Streich en marque un second, splendide, sur une reprise de volée — pour que la rencontre tourne à l'avantage de l'équipe est-allemande. Jusque-là, c'est la formation australienne, très athlétique très « motivée », qui avait donné la meilleure impression.

Tout aussi symbolique a été, vendredi à Dortmund, l'exhibition du Zaïre face à l'Ecosse, victorieuse seulement par deux buts à zéro La présence du premier représentant de l'Afrique noire depuis la création de la Coupe du monde symbolise l'essor considérable du football dans cette région du monde. Les Zaïrois ont montré qu'ils étaient d'excellents techniciens. Mais face aux Ecossais, footballeurs professionnels expérimentés, ils ont paru en comparaison naïf, et ont été souvent scandalisés par la « virilité » de leurs adversaires.

Mais il émane de cette équipe, aux allures félines et inspirées, de très réelles possibilités. Leur joie de jouer notamment fait plaisir à voir : elle vaut tout l'or du monde, dans cette compétition qui risque de manquer singulièrement de spontanéité.

MICHEL CASTAING.

LES RESULTATS

A Berlin-Ouest (groupe I) : R.F.A b. Chili 1-0, but : Breitner (seizième minute).

A Hambourg (groupe I) : R.D.A. b. Australie 2-0, buts : Sparwasser (cinquante-huitième minute) et Streich (soixante et onzième minute).

A Dortmund (groupe II) : Ecosse b. Zaïre 2-0, buts : Lorimer (vingt-sixième minute) et Jordan (trente-deuxième minute).

TENNIS

Une amazone à Roland-Garros

Qui dira l'âpreté de la compétition de tennis entre femmes ? La nature sensible du beau sexe n'exclut pas l'énergie digne d'une lionne, voire d'une tigresse car ces dames entre elles ont des raffinements d'antagonisme quasi félins que nous ne connaissons pas entre hommes. Ces réflexions venaient à l'esprit vendredi après-midi 14 juin en voyant jouer sur le central de Roland-Garros, par une température enfin clémente, la jeune Américaine Chris Evert, menant tambour battant sa demi-finale des Internationaux de France contre la grande Allemande Helga Masthoff. Le nez froncé, les yeux biglant presque à force de concentration, un pli dur à la bouche et le menton redressé, la jolie petite tête de « Chrissie » dodelinait d'un carré à l'autre avec une détermination parfumée de « glamour ». Mais mieux encore que le jeu, au cours duquel elle délivrait des coups de raquette avec des ahan ! de bûcheron, renvoyant ses balles, semblait-il, pour l'éternité, il fallait la voir aux changements de côté. Posément, s'étant assise, elle essuyait le manche de sa raquette, non moins posément elle se désaltérait, avec une économie de gestes et une affectation de calme qui en disait long sur l'impavidité de son équilibre nerveux, raison majeure de ses succès.

Comme Julie Heldman en quart de finale jeudi, Helga Masthoff, la demi-finaliste d'hier, avait bien compris que la seule tactique à employer contre la mitrailleuse de Fort-Lauderdale était d'éviter les rafales et d'alterner les coups longs et les coups courts, voire mous et hauts. L'Allemande, qui avait dû longuement « gamberger » son match et se sentait en main, y ajouta des incursions fort bien venues au filet. Techniquement, son tennis paraissait même plus complet et le score serré l'attestait. Mais sur les balles décisives le bras de l'Allemande se raccourcissait et, en face, la mitraille du revers à deux mains repartait de plus belle.

Cette volonté, ce courage, portés à la haute tension sont extrêmement rares chez une jeune fille de dix-huit ans, qui a la peau de miel, la tenue coquette (jusqu'aux boucles d'oreille), et le charme redoutablement précoce d'une « college girl » et qui, comme telle, pourrait se laisser aller de temps en temps aux faiblesses affectives de son âge. Mais non ! cette amazone a l'amour des balles de tennis chevillé au corps : elle en veut sans cesse, elle en veut toujours.

Ainsi avons-nous vu Chris Evert courir hier à perdre haleine pour la conquête de son premier grand titre, ce titre de championne de France qu'elle a perdu d'un cheveu (blond) l'an passé devant la reine du tennis Margaret Court, et que je lui souhaite de remporter dimanche contre la gentille, la généreuse, la sentimentale Soviétique Olga Morozova.

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS DES DEMI-FINALES

Simple dames : Miss Evert (E.-U.) bat Mme Masthoff (R.F.A.), 7-5, 6-4 ; Mme Morozova (U.R.S.S.) bat Mlle Giscafre (Arg.), 6-3, 6-2.

Le Monde aujourd'hui

RÉVOLUTION SPIRITUELLE OU DÉRIVATIF ?

Des Américains à la recherche d'eux-mêmes

LA Californie, une *fois de plus*, donne le ton. La baie de San-Francisco, d'où était partie l'agitation étudiante des années 60, est aujourd'hui le berceau d'un « nouvel humanisme » tourné vers la quête de l'épanouissement de l'individu. La profusion des « centres de croissance personnelle » défie toute statistique, et San-Francisco ne compte pas moins de vingt instituts spécialisés dans l'enseignement du zen.

« *L'échec de l'activisme politique de la décennie précédente a découragé beaucoup d'Américains*, explique Jim Bebout, psychologue à l'institut Wright de Berkeley. *Nous assistons maintenant à un retour de l'individualisme, du repli sur la personne.* » Ce mouvement se traduit par une recherche de l'« accomplissement du soi » et plus particulièrement de la réalisation physique et spirituelle.

Maints observateurs considèrent l'engouement actuel pour la méditation transcendantale et les disciplines de pensée orientales comme un simple exotisme. Certains voient dans la pratique du massage et de l'attouchement une mode passagère. Selon John Levy, secrétaire de l'Association pour une psychologie humaniste, ce phénomène culturel est au contraire fort sérieux. « *Il s'agit d'une tentative pour réconcilier le corps et l'esprit, qu'ont divisés le christianisme, le puritanisme et la révolution industrielle.* »

Le renouveau philosophique de la contre-culture est sans doute moins visible que les manifestations politiques passées, mais sa diffusion est spectaculaire. Le mouvement ne s'étend pas simplement aux étudiants, mais il *pénètre aussi dans les couches* libérales et intellectuelles des classes moyennes et supérieures. Il n'est pas rare qu'hommes d'affaires ou ingénieurs vous confient, au cours d'un cocktail, qu'ils se lèvent dorénavant une heure plus tôt afin de s'adonner à la méditation et qu'ils suivent des séances d'expression corporelle ou de dynamique de groupe. De nombreux adeptes du courant spirituel et corporel déclarent acquérir ainsi une discipline de vie inconnue jusqu'alors.

Visite à Alysum

Alysum est un centre de prise de conscience féministe depuis longtemps converti aux vertus de la dynamique de groupe et du « strip-tease » psychique. La séance commence par un silence prolongé. Assises en cercle, les vingt-cinq femmes qui assistent aux réunions hebdomadaires se concentrent avant d'entreprendre la confession de leurs angoisses, expériences et états d'âme. Un exercice de « *breathing* », ou respiration contrôlée, lui succède. Les expirations provoquées par une pression répétée de la main sur le sternum emplissent toute la salle. « *Il s'agit d'apprendre à relâcher les contractions du corps, à découvrir une paix intérieure* », explique Ani Mander, l'animatrice de la séance.

La « prise de conscience du corps » comprend toute une gamme de techniques passives comme la respiration, le massage, l'attouchement, le mime ou le *rolfing*, exercice de réalignement du corps par rapport à son centre de gravité pour diminuer les tensions. Les techniques actives de danse, d'*aïkido* et de *t'ai chi*, une pratique d'autodéfense chinoise libérant les sources d'énergie, sont aussi fort prisées.

Pionnier de la psychologie transpersonnelle, l'institut Esalen est le foyer du Mouvement pour le développement du potentiel humain. Fondé il y a douze ans, l'institut Esalen doit sa réputation aux travaux de ses maîtres, Alan Watts et Fritz Perls, le père de la « gestalt-thérapie » aux Etats-Unis. « *Aujourd'hui, Esalen n'est plus enfermé dans l'intellectualisme*, déclare Richard Farson, son président. *Esalen est devenu la Mecque des expériences spirituelles et corporelles, qui sont ensuite adoptées par d'autres centres.* »

Le catalogue trimestriel de l'institut Esalen rend compte de l'étendue de ses activités. Les titres sont largement évocateurs : « La conscience à travers l'hypnose », « Séminaire d'acupuncture », « Exploration du corps : massage, mouvement, méditation », « Groupe de bio-énergie ». Deux cents conférences et séminaires y sont répertoriés. Un tel programme prête le flanc aux commentaires, et Esalen est volontiers critiqué pour son esprit d'entreprise. Le coût d'un week-end est, en effet, au minimum de 1 000 F, ce qui n'est pas à la portée de toutes les bourses.

L'administration du centre affirme avoir enregistré, depuis son origine, plusieurs milliers de participants. « *Nous sommes une société à but non lucratif* dit Richard Farson, *et nos profits sont limités. Mais il est vrai que le participant d'Esalen est un Blanc qui appartient aux couches intellectuelles supérieures. Nous nous adressons à des personnes psychologiquement tourmentées parce que leurs besoins primaires sont satisfaits. Le développement du soi est malheureusement un luxe.* »

A Big-Sur les « séminaristes »

La célébrité d'Esalen repose largement sur l'éden de son centre situé à Big-Sur, sur les falaises rocheuses de la côte californienne. Accroché entre la mer et la montagne, dans un cadre nu propre au recueillement, l'Institut ressemble à un kibboutz : salles communes, petits pavillons d'habitation parmi les pins maritimes. L'atmosphère est délibérément détendue. Sur la terrasse, un homme âgé, au faciès d'aristocrate rehaussé de lunettes à monture d'or, arbore une robe indienne et médite face à l'océan Pacifique, tandis que des novices s'exercent au *t'ai chi*.

« *Les motivations des* « séminaristes » *sont des plus variées*, constate Bernard Rapoport, un psychiatre résidant à Big-Sur. *Pour certains, c'est un moyen de suivre une thérapie sans être reconnus comme malades, d'autres cherchent une nouvelle voie spirituelle. Quelques-uns, attirés par le nudisme des bains et la promiscuité sexuelle, espèrent y avoir du bon temps. Mais il est rare qu'ils ne découvrent pas autre chose.* »

JOSIANE JOUËT.

(Lire la suite page 10.)

Éducation sexuelle

« SUAVITER IN MODO »

M. ANDRE JOZAN et son épouse ont eu onze enfants, « qui ont aujourd'hui entre six et vingt-sept ans. » Ce n'est pas une famille, *dit M. Jozan*, c'est une collectivité » *D'autres manifesteraient quelque lassitude, un peu de laxisme, en tout cas, dans l'éducation des derniers de la lignée.*

Pour M. Jozan, les principes de la bonne éducation ne se divisent pas, et l'ampleur de la tâche n'exclut pas la rigueur. Soucieux de faire correctement l'éducation sexuelle de certains de ses enfants, il décida un jour de l'automne dernier, sur la foi d'une publicité reçue chez lui, d'acheter les cinq volumes de l'Encyclopédie de la vie sexuelle, *publiée par la librairie Hachette. Revêtue de signatures autorisées — quatre médecins et un sociologue, — l'Encyclopédie lui était apparue comme une base de travail correcte, adaptée aux différents âges de ses enfants. D'autant plus qu'elle figurait en bonne place* « dans les rayons d'une librairie catholique où s'approvisionnent les gens bien-pensants » *de cette ville de Nantes dont M. Jozan est conseiller municipal (modéré).*

Rentré chez lui, M. Jozan entreprit la lecture de l'ouvrage. Enfer et damnation : il crut y lire toutes les affirmations contre lesquelles s'insurgent sa morale de père et sa foi de catholique. Voici que, paré des allures d'un livre éducatif, avait pénétré sous son toit un ouvrage où l'on affirmait, tout à trac, que la masturbation est une étape normale du développement sexuel ! Où l'on évoquait largement l'homosexualité, l'avortement et la contraception ! Où l'on discutait les positions traditionnelles de l'Eglise catholique dans ces différents domaines !

« J'étais absolument stupéfait ! Ce n'était pas cette éducation sexuelle que je voulais donner à mes enfants. »

Ces constatations faites, M. Jozan s'empressa, d'une part, de mettre les livres en lieu sûr, dans sa maison de campagne, afin d'en éviter le contact à ses enfants ; d'autre part, de demander à un avocat parisien, Me Trémolet de Villers, ce qu'il pouvait faire. « Il y avait tromperie sur la marchandise. Sous couvert d'éducation, on m'avait vendu un livre de sex-shop. »

S'estimant « personnellement agressé » *par ce livre, il porta donc plainte contre la librairie Hachette et les auteurs de* l'Encyclopédie, *comme une cinquantaine d'autres pères de famille l'ont fait, depuis, à travers toute la France. L'affaire suit son cours.*

Qu'on ne s'y trompe pas : M. Jozan n'est pas un père de famille raidi par le conservatisme, figé et répressif. Il n'est pas l'adjudant de ses enfants : il a trop d'humour pour cela. D'ailleurs, ne dit-il pas lui-même qu'il conçoit un peu son rôle de chef de famille comme son rôle de chef d'entreprise : « Ce sont deux communautés humaines. » *Très grand, le visage plein, calme et aimable, M. Jozan navigue sereinement à travers toutes les tempêtes. En mai et juin 1968, dans la région de Nantes, il ne faisait pas bon être chef d'entreprise, et beaucoup, à l'époque, se félicitèrent d'avoir une résidence secondaire un peu éloignée de la ville. M. Jozan, lui,* « contre-occupa », *si l'on peut dire, l'usine de transformation de papier où travaillent, sous sa direction, trois cents personnes :* « Un capitaine n'abandonne pas son navire. » *Il en profita pour* « dialoguer » *avec ses ouvriers. Fidèle au poste aussi dans la famille : pourquoi les derniers enfants seraient-ils moins bien élevés que les premiers ?*

André Jozan n'est pas réactionnaire : « A l'occasion, je suis à gauche, mais, évidemment, je ne suis pas marxiste-léniniste. » *Ce catholique à principes n'est pas un* « intégriste » : « Je ne me battrais pas pour la messe de saint Pie V. Je regrette personnellement l'abandon du latin. Mais pas pour mes enfants. Je suis tout à fait conciliaire. » *Et surtout fidèle aux enseignements de l'Eglise catholique. L'interdiction de la contraception est une dure loi, mais c'est une loi.*

S'adapter « à l'époque » : *oui. Tout lâcher sous prétexte qu'il y a des faibles pour le faire : non.* « L'éducation sexuelle est d'abord l'affaire des familles. » *Il veut bien qu'on parle de la masturbation et de l'homosexualité* « dans le livre du maître, mais pas dans celui de l'élève ». *Tout est dans la manière. Des principes rigides, une application souple à l'image du père de famille qu'il pense être : « Fortiter in re, suaviter in modo » (1),* ce pourrait être ma devise. » *Ce qu'il reproche surtout aux auteurs de* l'Encyclopédie, *c'est de* « n'être pas du tout *suaviter in modo* ».

BRUNO FRAPPAT.

(1) « Fermeté dans l'action, douceur dans la manière ».

Au fil de la semaine

LE GRAND TOURNOI

Par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES lampions à peine éteints, la presse et les ondes à peine rendues à l'autre actualité, celle des jours ordinaires, voici que, déjà, l'élection présidentielle envahit les vitrines des libraires. A vrai dire, auteurs et éditeurs n'avaient pas attendu le scrutin pour faire paraître des livres-portraits présentant les principaux candidats en lice (1) ; et pour l'un de ces ouvrages au moins, volume soigné, important et de longue haleine, c'est l'événement qui est venu donner, puis presque aussitôt retirer, son caractère d'immédiate actualité à un travail sérieux, curieux et de facture nouvelle qui méritait mieux que cette carrière météorique (2). Il faut noter aussi l'exploit technique, déjà relevé dans « le Monde », qui a permis de lancer sur le marché dès le lendemain du second tour, le 20 mai au matin, une biographie de Valéry Giscard d'Estaing, candidat et président, écrite à chaud au fil des semaines brûlantes (3).

Mais tout cela n'était en quelque sorte qu'amuse-gueules. Voilà enfin le premier grand récit exhaustif, la première relation bien conduite et solidement documentée, vivante et équilibrée, du « grand tournoi » électoral. Le livre est signé de Michel Bassi et André Campana, deux des créateurs de l'émission télévisée « A armes égales » devenue « les Trois Vérités », deux experts donc et qui vivent dans la familiarité, qui ont même l'oreille et les confidences des vedettes de la politique (4).

De leur enquête, on pourrait retenir dix précisions inédites, vingt anecdotes piquantes, cent rappels, jugements ou descriptions utiles. Tout a été si vite qu'une telle remise en perspective dissipe bien des ombres et éclaire d'un jour cru nombre de péripéties, passées souvent inaperçues dans le tourbillon de l'information quotidienne. Mais dans un tel livre, on cherche aussi des réponses à des questions précises.

Parmi les énigmes qui sont loin d'avoir livré encore tous leurs secrets, celle-ci par exemple : comment et pourquoi M. Jacques Chaban-Delmas, qui semblait avoir presque tous les atouts au départ, a-t-il pu perdre en route deux des électeurs du général sur trois, cinq des électeurs de Georges Pompidou et de l'U.D.R. sur huit, pour se retrouver à l'arrivée avec moins de 15 % des voix et la hantise de demeurer dans l'histoire comme le naufrageur du gaullisme ?

***

Bien sûr, la réponse facile serait : parce qu'il a fait une mauvaise campagne et que son concurrent modéré a été le meilleur. En fait, ce n'est pas si simple.

Au soir de la mort de Georges Pompidou, le 2 avril, M. Chaban-Delmas pouvait regarder l'avenir avec confiance et même avec espoir. N'était-il pas, face à M. François Mitterrand, le seul à disposer non seulement d'un « profil » d'homme d'État ainsi que d'une équipe brillante et déterminée, mais d'un appareil politique solide, implanté dans tout le pays, la machine de l'U.D.R. ? Seul aussi, il avait amplement démontré, pendant les trois années passées au poste de premier ministre, sa capacité à dialoguer avec les « leaders d'opinion », dirigeants syndicalistes et patronaux, chefs de file des paysans et des commerçants, animateurs des mass media. Il avait ou il aurait tous les fonds nécessaires, des militants ardents à l'ouvrage, l'appui des « barons » du compagnonnage — il est l'un d'eux — qui contrôlaient encore tant de rouages dans le régime.

Il savait que Georges Pompidou, en février dernier encore, avait lancé à M. Michel Debré, non sans irritation d'ailleurs : « Que voulez-vous, Chaban plaît, Chaban plaît ! » ; et aussi que le président, au retour de son voyage en Chine, interrogé à l'escale de Téhéran par le chah d'Iran, qui lui demandait le nom de son possible successeur, avait répondu tout à trac : « Chaban-Delmas. » Pour le reste, sûr de lui, de sa chance, de son dynamisme dans l'action, il avait, croyait-il, marqué dès le mercredi 3 au matin, le premier point de la partie quand, le doigt pointé vers Pierre Messmer, il avait affirmé : « Je serai candidat envers et contre tous. » Car le premier ministre avait pris alors l'engagement qui allait le lier pendant huit jours : « Je ne serai jamais candidat contre vous. » La route était déblayée, en avant !

C'était compter sans le complot soigneusement monté pour barrer le chemin au maire de Bordeaux, ouvrir la route au ministre des finances. Dans « le Grand Tournoi », on trouve des pages étonnantes sur la « cour », sur le pouvoir occulte qu'exerçaient à l'Elysée dans l'ombre du président, qui se savait en danger de mort, M. Pierre Juillet et Mme Marie-France Garaud, en liaison étroite avec leur ami Jacques Chirac. Ce dernier, pour Mme Garaud, c'est « mon petit poussin », surnom qui fera dire à M. Raymond Marcellin quand il devra céder le poste de ministre de l'intérieur au protégé du « château » : « Voici que le poussin est devenu poulet. »

Il y a les vieilles rancunes, les intrigues de palais, les coups bas, les exaspérations, les antipathies, la fourmilière des courtisans, mais ce n'est pas tout, cela n'explique pas tout. Car, entre le trio qui couve le destin de M. Valéry Giscard d'Estaing et l'ancien premier ministre de Georges Pompidou, ce sont deux conceptions de l'Etat et du gaullisme qui s'affrontent.

***

M. Chaban-Delmas, certes, y met du sien : poursuivi par la malchance, il accumule les erreurs. L'élection qui aurait pu se dérouler le 28 avril est fixée au 5 mai à l'instigation du ministre de l'intérieur : M. Chirac veut se donner tout le temps de manœuvrer. Et il manœuvre bien : les sondages dits « des renseignements généraux » viennent à point confirmer l'idée que M. Giscard d'Estaing serait le meilleur candidat pour le second tour, puis précipitent et accentuent le sentiment que l'écart se creuse entre les deux rivaux de la majorité. La tentative de M. Edgar Faure bloque toute autre candidature centriste, sa renonciation laisse ensuite le champ libre de ce côté au ministre des finances. L'opération des « 43 » va montrer que l'U.D.R. est divisée et non pas unanimement favorable à M. Chaban-Delmas, que les allées et venues de M. Messmer achèvent de rendre suspect : pourquoi ce parangon du gaullisme tient-il tant à évincer son propre candidat ? De là à donner prise aux rumeurs, puis bientôt aux accusations à peine voilées, à la calomnie, il n'y a qu'un pas et il est vite franchi.

Pendant ce temps, M. Chaban-Delmas lui-même sous-estime ses adversaires, improvise alors qu'on le croyait mieux préparé, se laisse harceler par trois équipes rivales de spécialistes de la télévision qui le pressent tantôt d'être lui-même et de se détendre, tantôt de changer de fond en comble d'attitude. Le fonceur doit céder la place à un homme grave, estime M. Bongrand, expert en propagande électorale. Pas du tout, il doit se sentir en confiance et simplement surveiller sa diction, son ton de voix, assure Roland Dhordain, professionnel de l'écran. Et puis il y a cette candidature très tôt lancée, et cela choque ; le divorce, et cela se répète ; l'assurance, la facilité, et tout sonne creux.

Alors le gaulliste Chirac ne s'embarrasse pas de circonlocutions : « Les Français, dit-il, en avaient marre de ces quinze types qui avaient fait un hold-up sur l'Etat... Ils étaient habitués depuis quinze ans à ce que l'on pense pour eux. A présent, il leur fallait penser tout seuls. Et on a vu ce que ça donnait. » Il hausse les épaules quand M. Chaban-Delmas continue de proclamer devant ses amis : « J'ai un programme, une équipe, et je suis certain d'être le meilleur. » M. Poniatowski prend le relais et résume ainsi son analyse : « Nous sommes à deux générations de la guerre et à une génération de l'an 2000. Cela signifie que la guerre et ce qui a suivi font partie des souvenirs. L'élection est une interrogation sur l'avenir. Seuls ceux qui apportent des réponses à cette interrogation sont crédibles. » Et, cruel, il annonce : « Chaban ? On le tirera comme un lapin, il finira la campagne en loques. »

En loques peut-être, mais debout, car il fera front à la mauvaise fortune. Quitte à laisser tomber, quand tout espoir est perdu pour lui : « Si Giscard bat François, quel dommage pour la France ! »

(1) En particulier un *Valéry Giscard d'Estaing* par André Pautard ; un *François Mitterrand* par David Lande et un *Jacques Chaban-Delmas* par Guy Claisse, tous trois aux éditions Edipa. A signaler également le *Mitterrand, l'homme, les idées*, publié par des écrivains socialistes, parmi lesquels Bernard Pingaud et Claude Manceron, chez Flammarion (dont *le Monde* a rendu compte le 3 mai).

(2) *Le Cas Chaban*, par Pierre Rouanet. Laffont, 370 pages, 32 F.

(3) *Valéry Giscard d'Estaing. De Chamalières à l'Elysée*, par François Lancel. Belfond, 250 pages, 29,50 F (voir *le Monde* du 21 mai).

(4) *Le Grand Tournoi*, par Michel Bassi et André Campana. Grasset, 215 pages, 23 F.

COMMENT VIVRE DE RIEN

« *A l'origine de ce livre, une constatation de base : la consommation de biens et services marchands ne fait pas le bonheur des hommes.* » Cette forte évidence posée, les Enfants d'Aquarius (quatre jeunes gens très studieusement écologiques) veulent donner les moyens pratiques d'atteindre ce bonheur absent.

Regroupés en un volume, ce sont donc toutes les recettes, tous les conseils et les « trucs » pour organiser sa vie quotidienne hors du « système » qui sont ici offerts. On apprend à manger le blé en croquette, à faire son pain, à choisir son huile. On sait comment se soigner et faire des antibiotiques naturels à la maison ; comment s'habiller et confectionner ses vêtements ; comment produire son énergie et utiliser les rayons solaires. On trouve des directives pour élever les chèvres, construire sa maison, faire un journal, entre autres. Car c'est là une véritable encyclopédie de la vie marginale, un précis du « do it yourself » généralisé. Avec un luxe de détails, d'adresses, de bibliographies.

Avec aussi une désarmante naïveté, quand ce n'est pas un étonnant dogmatisme. On lit ainsi que « *le propre de la nature, c'est d'être animé par... cette énergie qui différencie l'être ou la plante vivante de son cadavre* ». Humour involontaire ?

R.-P. D.

★ « Manuel de la vie pauvre », par les Enfants d'Aquarius, Stock 2, « Vivre », 288 pages, 28 F.

ETRANGER

Reflets du monde entier

THE GUARDIAN

Black is dangerous

L'armée britannique d'Irlande du Nord se trouve sans cesse aux prises avec de nouveaux problèmes. C'est ainsi que, si on en croit le *GUARDIAN*, *« les soldats de couleur sont désormais priés d'utiliser un maquillage spécialement mis au point par Max Factor.*

» Jusqu'à présent, les soldats de couleur cantonnés en Irlande du Nord étaient exemptés de la corvée de se passer le visage à la vaseline et au bouchon brûlé pour les patrouilles de nuit. Mais on vient de s'apercevoir que leurs visages brillent dangereusement à la moindre lueur et qu'ils risquent ainsi de trahir la présence de toute la patrouille à un éventuel tireur isolé.

» Un sergent explique ainsi la situation : « Il y a très peu » de gens de couleur dans la population d'Irlande du Nord, et » nos hommes se voient comme le nez au milieu de la figure » (...) ». Mais l'armée n'a rien voulu laisser au hasard, et c'est ainsi que la grande firme de cosmétique Max Factor a été priée de mettre au point un maquillage approprié et aussi aseptique, de façon à éviter tout risque d'infection en cas de blessure,...).

» Quant aux hommes de troupes blancs, signale le quotidien britannique, *ils n'auront guère le loisir de se moquer de leurs camarades : ils ont bien trop à faire avec les collants de femmes qu'ils portent désormais sous leur tenues de combat pour se protéger de l'abominable climat de Belfast. »*



« Monsieur client » et la hausse « super-galopante »

REALITES CAMBODGIENNES, hebdomadaire publié à Phnom-Penh, s'inquiète de l'inflation qui fait des ravages dans les zones contrôlées par le régime du maréchal Lon Nol. *« Les alpinistes du mont Everest sont de petits garçons à côté des prix pratiqués à Phnom-Penh ! Eux seront bien obligés de s'arrêter quand ils parviendront au sommet, tandis que les prix poursuivent leur ascension opiniâtre le long d'une échelle dont l'extrémité se perd dans des régions mystérieuses. »*

Or, le gouvernement a décidé de fermer les restaurants le lundi et le jeudi pour limiter *« les dépenses somptuaires »*. Les patrons sont mécontents. *« Monsieur client »* aussi. Il en appelle au *« civisme de tous »* tout en faisant ce qu'il appelle *« de l'humour » :*

« Les restaurants seront fermés les lundis et les jeudis pour limiter la consommation de viande ? Alors, ces jours-là je mangerai chez moi... de la viande ! Vous me dites que la viande ne sera pas non plus en vente ces jours-là au marché ou dans les magasins ; alors deux solutions : je m'en passerai. Faire maigre c'est très sain (...). Deuxième solution : je ferai des stocks. »

L'anonyme *« monsieur client »* ne parle pas de la majorité de la population trop pauvre, de toute façon, pour acheter de la viande, dont le prix, comme celui de toutes les denrées de base, est sujet à une hausse qualifiée par l'hebdomadaire de *« super-galopante »*.

Newsweek

Médecine aux pieds nus made in U.S.A.

Une forme de *médecine aux pieds nus* va-t-elle naître aux Etats-Unis ? Selon l'hebdomadaire *NEWSWEEK*, en effet, l'université de Georgetown, à Washington, vient de lancer un cours de prévention familiale qui connaît un énorme succès. *« Les étudiants — pères, mères de famille ou éducateurs — y apprennent à traiter les petites blessures, les crises d'allergie, à pratiquer la réanimation par le bouche-à-bouche, à reconnaître les signes d'une crise cardiaque (...) Ils apprennent à prendre le pouls, et à mesurer la pression sanguine. Cette dernière notion est particulièrement importante pour la communauté noire, où les cas d'hypertension sont nombreux. Les étudiants du cours, qui est intitulé « Les malades et leur famille », apprennent aussi des éléments de diagnostic plus compliqué, comme distinguer un rhume d'une crise d'allergie en examinant la couleur des mucosités de la gorge.*

» Bien entendu, cette initiative soulève de nombreuses critiques du corps médical local (...) mais bien des organisations de soins s'y sont déclarées favorables sur tout le territoire des Etats-Unis, dans la mesure où elle pourrait permettre de développer les actions de prévention médico-sociales, surtout dans les milieux les plus défavorisés de la communauté américaine. »

Berlingske Tidende

... « Ce nest plus comme avant »

« Il fut un temps, soupire le *BERLINGSKE TIDENDE, où le Danemark était connu dans le monde entier comme le pays de la sécurité totale. Il fut un temps où les marchands de journaux pouvaient s'absenter en laissant une soucoupe auprès de leurs piles de quotidiens du jour : le soir, il ne leur manquait ni un sou ni un exemplaire...*

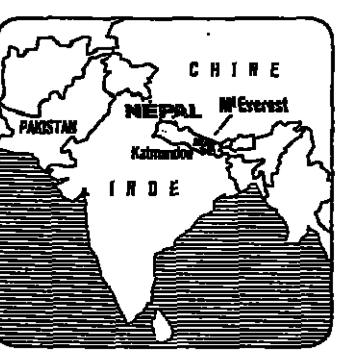
» *Hélas !* écrit le quotidien conservateur, *ces temps sont révolus : aujourd'hui, les personnes âgées ne peuvent plus sortir seules après la tombée de la nuit, les vols de sacs se multiplient dans les jardins publics, la violence et le vandalisme ont fait leur apparition dans notre capitale... Qu'est-ce qui ne va plus ?*

» Cette vague de criminalité est-elle liée à la pauvreté ? Certainement pas, car notre « Etat-providence » donne à tous la possibilité de s'adresser à l'aide sociale quand ils ne peuvent pas joindre les deux bouts. Alors ?

» Force est de constater que nous nous sommes lourdement trompés en croyant que le jour où chacun aurait librement accès au bien-être la courbe des délits de droit commun baisserait. (...) Tout cela, pense le *BERLINGSKE TIDENDE, vient sans doute de ce que les nouvelles générations ont grandi dans le mépris des valeurs que respectaient leurs aînés, notamment des vertus chrétiennes. (...) Et elles savent que le système judiciaire est enclin à les traiter avec une indulgence croissante... »*

Lettre de l'Everest

ANNIVERSAIRE ET NOUVELLES PREMIÈRES



« SOUDAIN, il m'apparût que l'arête, devant nous, au lieu de continuer à monter, tombait brusquement. Beaucoup plus bas, je pouvais voir le col nord et le glacier de Rongbuck (1). Encore quelques coups de piolet dans la neige dure... Nous étions au sommet. »

Le 20 mai 1953, Edmund Hillary apiculteur néo-zélandais, solide géant (1,92 m.) gai, plein d'allant — dans une expédition, cette qualité est plus importante qu'il n'y paraît au premier abord — et Tensing Norkey, d'apparence presque fragile et pourtant d'une résistance à toute épreuve, sherpa exemplaire et exceptionnel — (il est le premier sherpa à avoir *désiré* aller au sommet), — viennent d'atteindre la cime de la montagne la plus haute de notre planète : 8 848 mètres.

La première reconnaissance et tentative d'ascension avait eu lieu en 1921, par le versant tibétain. L'Everest est situé sur la crête frontière : Népal au sud, Tibet au nord, mais il est curieux de constater qu'il n'a jamais été accessible, *en même temps*, par ses deux versants. En effet, jusqu'à la dernière guerre, le Népal, qui a sur son territoire la moitié des sommets de 7 000 et 8 000 mètres, était rigoureusement interdit, alors que le Tibet laissait passer les expéditions ; depuis 1950, c'est exactement le contraire, avec cette nuance qu'une expédition chinoise a pu gravir l'Everest par son versant tibétain, mais elle est la seule. Quant aux deux extrémités de la chaîne himalayenne — Sikkim à l'est et Cachemire à l'ouest, — elles ont été tantôt accessibles, tantôt interdites, selon la situation politique ; c'est ainsi que depuis quelques années, les montagnes du Karakoram où se trouvent sept sommets de plus de 8 000 mètres et dont l'accès passe par le Cachemire, ont retrouvé leur solitude et leur silence.

EN ce qui concerne l'Everest, les expéditions, jusqu'en 1938, devaient donc faire un grand détour par le Tibet pour atteindre la base de la montagne. De Darjeeling, merveilleuse station d'altitude au nord du Bengale et lieu historique dans la conquête himalayenne, siège de l'Himalayan-club et patrie d'adoption des sherpas qui, lorsqu'ils n'étaient pas en expédition, travaillaient dans les célèbres plantations de thé, les caravanes devaient d'abord, au-delà de la crête de Singalila, nom merveilleux d'un paysage très beau, traverser le Sikkim, pour pénétrer au Tibet et, après un mois de marche, atteindre le célèbre monastère tibétain de Rongbuck, situé à 4 970 m d'altitude (plus haut que le sommet du Mont-Blanc), au sud de Choma-Lungma.

Si aujourd'hui, grâce aux petits terrains d'aviation installés à l'intérieur du Népal, la marche d'approche d'une expédition est singulièrement raccourcie, à l'époque elle constituait déjà une belle aventure ! En 1950, à l'Annapurna, nous avons connu quelque chose de similaire : le Népal venait à peine *d'ouvrir* ses portes, les cartes étaient fausses ou inexistantes, et *trouver* l'Annapurna étaient un problème aussi intéressant, sinon plus, que celui de l'ascension elle-même. Oui, l'aventure ce n'est pas seulement grimper !

Maintenant, les grimpeurs sont plus vite à pied d'œuvre. Ainsi, moins de perte de temps ? Oui, si l'on s'approche de ces montagnes avec la seule idée de faire une belle escalade, avec la seule pensée de l'efficacité. Mais il n'est pas nécessaire d'être pressé. De toute façon, il faut attendre que la vieille neige s'en aille et que la montagne vienne en condition. Les deux attitudes ne sont donc pas contradictoires. On peut rêver de premières, aimer grimper, même les parois les plus raides sans pour autant se priver du charme extraordinaire d'un paysage et d'une approche qui est aussi bien préparation que compréhension. Une ascension, c'est d'abord une image entrevue, un paysage aperçu ou même une photo plus ou moins floue ; c'est ensuite une ferveur, celle des campements de chaque soir au fur et à mesure qu'on approche. Le pèlerin qui marche vers La Mecque est sans doute plus heureux que le boutiquier de la ville sainte. Temps gagné ? Temps perdu ? Que veut dire cela, dans un pays où la beauté et la profondeur du ciel sont d'abord un reflet de l'éternité ?

A l'Everest, la tentative la plus connue est celle de 1924, au cours de laquelle Mallory, un grand caractère, et Irvine disparurent dans les nuages à 8 500 mètres et ne revinrent jamais. Longtemps, on pensa, en se forçant volontiers, qu'ils avaient peut-être atteint le sommet, mais cela est absolument exclu ; d'ailleurs, treize ans plus tard, l'expédition de 1937 retrouva le piolet de Mallory à environ 8 450 mètres.

Jusqu'en 1952, l'altitude la plus haute atteinte est 8 572 mètres sans oxygène, par Norton et Somervell, le 4 juin 1924, c'est-à-dire quatre jours avant la disparition de Mallory et Irvine, mais en 1922, Finch, qui avait emporté du matériel à oxygène, lourd, encombrant et inévitablement peu au point, et qui s'était élevé jusqu'à 8 326 mètres, déclarait avec lucidité que l'ascension ne pourrait se faire sans cette aide.

Durant trente ans, aucune expédition n'emportera ce matériel ; il faut attendre 1952 pour qu'une expédition suisse, et plus précisément deux de ses membres, Raymond Lambert et Tensing, s'élèvent du premier coup jusqu'à 8 600 mètres, grâce aux masques et aux bouteilles à oxygène, matériel indispensable mais désagréable par son côté ajouté et affecté (un peu comme l'est l'escalade artificielle par rapport à l'escalade libre), et qui, en lui cachant le visage, transforme le grimpeur en un monstre *himalayen*.

Pour une autre raison, 1922 est un date importante : sept sherpas qui accompagnaient l'expédition sont emportés par une avalanche et trouvent la mort, début d'un lourd tribut payé par ces hommes valeureux, généreux et toujours souriants sans lesquels aucune expédition n'aurait eu la moindre chance de réussite. C'est sans doute pourquoi, lorsqu'en 1953 on apprit que Tensing était allé au sommet de l'Everest avec Hillary, tout le monde en éprouva une vive joie, une réelle satisfaction. Après le demi-échec, en tout cas la non-réussite par la cordée anglaise Bourdillon-Evans, due pour beaucoup à leur système d'oxygène défaillant, le grand mérite du général Hunt, qui dirigeait l'expédition, fut d'adjoindre Tensing et non un Britannique à Hillary pour la deuxième tentative qui, elle, fut couronnée de succès : c'était à la fois la preuve de la lucidité et aussi de la générosité vraie et rare d'un chef d'expédition.

Depuis cette grande première, l'Everest a été gravi de nombreuses fois : par huit expéditions, dix-sept cordées parvenant au sommet, la plupart par l'itinéaire du col sud versant népalais, voie ouverte en 1953 par Hillary et Tensing et devenue la voie normale, mais aussi par l'itinéraire du col nord, voie ouverte en 1960, versant tibétain, par une expédition chinoise, ou encore *par* l'arête ouest, versant népalais, gravie en 1963 par une expédition américaine, qui accomplit en même temps la première « traversée » de l'Everest, c'est-à-dire montée par un itinéraire, descente par un autre. Cependant, c'est surtout depuis 1973 que l'Everest a été particulièrement fréquenté ; dans cette même année, deux expéditions ont atteint le sommet : l'une, italienne, au printemps, qui est la saison la plus favorable ; l'autre, japonaise, à l'automne, alors que le temps est stable mais très froid, et que les vents sont particulièrement violents. En fait, il y a de plus en plus de monde qui veut aller à l'Everest, printemps ou automne ; Chomo-Lungma est « retenue » jusqu'en 1979, à raison de deux expéditions par année. Face aux demandes, le gouvernement du Népal a dû rationner les autorisations et les étaler en établissant un tour de rôle.

AUJOURD'HUI, le problème n'est plus de trouver une équipe de grimpeurs qualifiés, un matériel et un équipement solides, légers, perfectionnés, ni même de trouver un financement, mais d'obtenir le visa. Pourquoi cela est-il si difficile, et pourquoi n'en délivre-t-on que deux par an ?

D'abord, l'ascension de l'Everest n'est faisable qu'au printemps et à l'automne ; cependant, on pourrait alors accorder l'autorisation à plusieurs expéditions en même temps, mais cela est exclu, et voilà pourquoi : même s'il ne s'agit pas d'une expédition aussi monstrueuse que l'était l'expédition italienne du printemps 1973 — soixante-trois membres, soit onze civils et cinquante-deux militaires (2) et dont la progression ressemblait plus à de grandes manœuvres (avec hélicoptères) qu'à une ascension — une expédition normale qui désire réussir mais qui a conservé l'esprit d'aventure dans le bon sens du mot (pour cela, il faut souvent qu'elle ait eu un financement un peu difficile, ce qui n'est pas toujours le cas des expéditions nationales), se compose tout de même de dix à vingt équipiers, avec comme corollaire l'engagement de trente à soixante-dix sherpas et de trois cents à six cents coolies (transportant 8 à 20 tonnes de matériel). Tout ce monde, inévitablement, provoque chaque jour des perturbations de tous ordres, et d'abord d'ordre économique dans une même vallée, non équipée pour cela — là d'ailleurs est son charme (3). — et en tout cas, pauvre, ne serait-ce qu'à cause de son altitude (3 000 mètres en moyenne), c'est-à-dire, à peine pourvue pour sa subsistance modeste.

Sous un certain angle, une expédition himalayenne est d'abord une forme d'invasion ; elle apporte avec elle des vivres, en particulier des vivres de course pour l'ascension proprement dite, mais, durant la marche d'approche, les coolies en particulier doivent manger « sur le pays ». Il est donc logique que le visa ne soit donné qu'à une expédition à la fois, et voilà pourquoi l'Everest, corollairement, est « retenu » plusieurs années à l'avance. Cependant, le propre de l'homme étant d'aimer la difficulté, en tout cas d'aimer « *à vaincre des obstacles et à rechercher des aventures* », comme le disait Ramond de Carbonnières il y a bientôt deux siècles, lorsqu'il gravissait le mont Perdu, dans les Pyrénées, il est normal que certaines expéditions souhaitent ne pas se contenter de mettre les pieds dans les traces des pionniers, et que les jeunes grimpeurs, riches de l'héritage et d'abord de son esprit, et voulant eux aussi découvrir le mystère, rêvent d'aller à l'Everest, mais par un itinéraire nouveau sur une paroi vierge. Pour eux, l'Everest est autre chose qu'un sommet à mettre à son palmarès, et il est logique qu'ils aient aussi leur tour de rôle.

C'est ainsi que, depuis trois ans, Japonais et Anglais se sont attachés en vain, mais avec une belle persévérance, à la face sud-ouest, qui, entre la voie normale à droite et l'arête ouest à gauche (gravie en 1963 par les Américains), présente une extraordinaire muraille, pas très belle sur le plan esthétique mais extrêmement difficile et particulièrement battue par les vents dans sa partie supérieure. Un jour, sans aucun doute, elle sera gravie.

Deux hommes, mille fois minuscules, sortiront à plus de 8 000, en haut des versants rocheux et glacés qui jusqu'à présent les ont repoussés et par des pentes terminales moins raides, mais plus fortement balayées par les vents, gagneront, heureux, à bout de souffle, à bout de force, le sommet.

Je souhaite alors qu'ayant atteint la cime et leur but, une extraordinaire première, ils en fassent une autre : celle d'oublier la scène jusqu'à présent inévitable des drapeaux victorieux au sommet, scène qui m'a toujours paru étrange, inutile, pas à sa place. « Avons-nous vraiment un ennemi ? » demandait Mallory. « Aucun, sauf nous-même », était sa juste réponse.

Aussi bien dans mes bagages que dans mon cœur je n'ai pensé emporter de drapeau sur une cime L'homme ne conquiert pas une montagne ; sur un sommet dont il a rêvé, il ne fait que passer.

GASTON RÉBUFFAT.

(1) Le col nord et le glacier de Rongbuck se trouvent sur le versant tibétain de l'Everest, alors que Hillary et Tensing atteignent la cime par le versant opposé, sud et népalais.

(2) L'expédition française à l'Annapurna de 1950 était composée de neuf membres, et l'expédition britannique à l'Everest en 1953, de treize membres (docteur, cinéaste, journaliste compris).

(3) Le jour où la vallée de Khumbu, qui est la vallée de l'Everest, sera « équipée » — et cela est déjà commencé : un hôtel construit par les Japonais est ouvert à Namsche Bazar (3 500 m environ). — le spectacle restera, et il est grand, mais le charme ne sera plus le même.

Des Américains à la recherche d'eux-mêmes

(Suite de la page 9.)

Allen Morris, un avocat de San-Francisco qui a suivi deux séminaires à Esalen, estime son expérience supérieure à une cure psychanalytique. *« J'avais auparavant d'énormes complexes physiques*, dit-il. *J'ai suivi des séances d'attouchement corporel, de dynamique de groupe. J'ai appris à accepter mon corps. »*

L'intensité des séances fait des séminaires une expérience totale. Le séminaire *« Prise de conscience de l'énergie »* par exemple, exige un travail aux niveaux somatique, psychologique et spirituel. *« Le programme commence dès huit heures du matin et finit à onze heures du soir*, explique John Helder, l'animateur du groupe. *Nous pratiquons tour à tour le yoga, la méditation, la conscience des relations interpersonnelles. C'est une rupture totale avec le monde. »*

Reprendre le chemin du travail, la vie de famille après une expérience de vie de groupe, de recherche spirituelle est parfois une épreuve. *« Il est dur de se remettre sur orbite*, constate l'avocat Allen Morris. *Tout vous semble insipide après la richesse d'un séminaire. On commence à s'interroger sur la routine familiale, l'ennui au travail. »*

Pour beaucoup, en fait, tout commence là. Les divorces et les abandons d'emploi à la suite d'un séjour à Big Sur sont fréquents. *« Nous avons sans doute une responsabilité sociale*, assure le président d'Esalen, *car nous changeons les attentes de vie des gens. C'est un risque que nous acceptons. »*

La fréquentation répétée de centres de croissance personnelle devient occasionnellement une vie de substitut, une sorte de drogue. Mimi Silbert, directrice du centre des *« Groupes d'exploration personnelle »* à l'université de Berkeley, souligne : *« Le culte des impressions et des états d'âme peut conduire à la dissolution de la volonté d'agir, voire à l'abandon de la vie active. »*

Jack Gaines est un homme d'affaires new-yorkais qui avoue avoir pendant vingt ans tout misé sur la réussite professionnelle. *« J'ai fait fortune*, déclare-t-il, *mais je me suis rendu compte que je n'étais pas heureux. Il y a quatre ans, je suis venu à Esalen pour une semaine, j'y suis resté six mois. Maintenant j'ai vendu mon affaire et je passe mon temps à méditer, à découvrir mon identité, bref à rattraper le temps perdu. »*

Certes, ce sont là des cas isolés, et nombre d'adeptes de la quête du soi continuent à agir à part entière dans le jeu social. Ces derniers se reconnaissent toutefois aisément à leurs comportements, à leur langage truffé d'expressions toutes faites, de clichés comme *« trouver son propre espace »*, *« coller à ses sensations »*.

Révolution spirituelle silencieuse, ou tout bonnement dérivatif, exutoire aux pressions du système social orienté vers la compétition et la réussite, le « mouvement du potentiel humain » est d'ores et déjà en Californie un phénomène culturel très important.

JOSIANE JOUET.

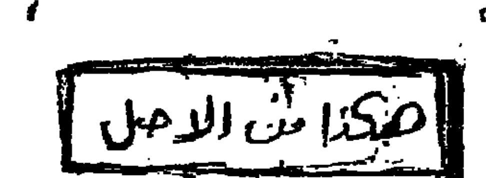
DES AMAZONES AUX CARREFOURS DE TUNIS...

ELLES ont le coup de sifflet impérieux et la jupe aux genoux ; la veste d'uniforme est longue, et une mince ceinture souligne la pointe des hanches : ces amazones ont fait leur apparition aux carrefours de Tunis, où piétons et automobilistes se défient dangereusement au mépris des signalisations. Il s'agit de la première promotion féminine d'agents de police formée par les services de la sûreté tunisienne.

« Elles ne tiendront pas longtemps », *persiflent les chauffeurs de taxi.* « Elles se croient tout permis parce qu'elles portent un uniforme », *insinuent les femmes, plus choquées que les hommes.*

Mais, pour le connaisseur attablé à quelque terrasse, le spectacle est convaincant : bien plantée dans ses jolies bottes, gantée de blanc, la bombe transformant son minois en profil de guerrière, l'amazone n'a qu'un geste à esquisser pour que la frange des piétons habitués à mordre la chaussée malgré les feux rouges ondule précipitamment vers les trottoirs. L'obéissance de la foule semble inversement proportionnelle à l'ampleur du geste. L'agent mâle retranché à quelques mètres de là pour « contrôler » *la débutante regarde, médusé : la Tunisienne moderne se fait obéir aussi catégoriquement à ciel ouvert que ses aïeules au fond des patios.*

M. P.



RADIO-TELEVISION

VU — Euromission

SAMEDI dernier, vingtième anniversaire de l'Eurovision. Pour fêter cela, on n'a rien trouvé de mieux qu'un « Top à... ». Top à Sylvie Vartan, à Gilbert Bécaud, à Mireille Mathieu, Top aux Carpentier. Emission spéciale, réalisée en direct, s'il vous plaît, du Palm Beach de Cannes et coproduite par l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la France et l'Espagne. Elle donne la mesure du chemin parcouru depuis la retransmission, le 6 juillet 1954, de la fête des Narcisses à Montreux : du sur place, place à la chanson et au sport. Exclusivement ou presque.

Dans ce presque ne se glissent que les événements majeurs, voyages sur la Lune, mariages princiers, couronnements, funérailles nationales. Et les événements mineurs, ceux que n'iront pas couvrir — inutile de se déranger — nos équipes et dont on nous montre aux journaux télévisés les images transmises par vidéo. En les assortissant (on se charge de la bande-son) de considérations maison. En distinguant les prises de vue et les points de vue.

***

C'est normal, dira-t-on. Non, justement. Pour savoir ce qui se passe chez nos voisins, pourquoi ne pas le leur demander ? Pourquoi ne pas respecter, dans ces cas-là, le commentaire original ? « La télévision des autres » le fait bien, qui seule permet de connaître la façon dont l'actualité est vécue, pensée et exprimée à l'étranger. N'aurait-il pas été intéressant de nous montrer la guerre d'Algérie, l'affaire du Watergate ou les essais atomiques tels qu'ils ont été ressentis en Algérie, en Amérique et en Australie ?

Curieusement tous les moyens semblent bons pour préserver plus sûrement encore que par « Jeux sans frontières », triomphe du chauvinisme imbécile et du nationalisme de clocher, les barrières que l'eurovision hier, la mondiovision aujourd'hui, se proposaient d'abolir.

***

On avait beaucoup espéré du « Plus grand théâtre du monde », projet grandiose, opération prestige, qui a permis de diffuser pendant un certain temps — pas longtemps — dans tous les pays d'Europe, une dramatique tournée dans l'un d'eux. On y a renoncé. Ça n'intéressait pas les gens, c'était trop « spécial ». Peut-être, au contraire, ne l'était-ce pas assez. Peut-être faudrait-il reprendre l'idée, et se pencher sur le petit théâtre de la vie, dans ses réalités, dans ses particularités. Et les accentuer carrément.

Les Anglais, les Scandinaves et les Belges ont montré leur goût pour les « contemporary dramas ». Rien ne dit que nous ne le partagerions pas, que nous n'y trouverions pas occasion de voyager sans quitter nos coins fenêtre, et de nous initier à la vie quotidienne chez les mineurs de la Ruhr, les étudiants de Göteborg ou les dockers de Liverpool. Après les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Angleterre se sont passionnées pour la famille américaine lancée par la NIT. Après l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis ont échangé avec profit leurs versions respectives de « Till death do us part », célèbre série de la B.B.C.

***

Et ces trois pays nous ont acheté — preuve qu'ils n'y sont pas indifférents — des reportages sur les grèves de Lip et de Cousseau apparemment destinés à l'exportation.

Si l'on persiste à nous cacher ce qui arrive ici, peut-être pourrait-on montrer ce qui se passe ailleurs. Nous parler de l'avortement, de la corruption, des écoutes téléphoniques et des maladies vénériennes, par le truchement d'un Cavett, d'un Moyers ou d'un Bott. Ce serait toujours cela de pris. Avec un peu d'imagination, on ne manquerait pas de faire les rapprochements qui s'imposent. Et d'établir ces correspondances, ces relais — autres cieux, mêmes mœurs — par quoi et l'eurovision et la mondiovision justifieraient leur nom.

CLAUDE SARRAUTE.

LES QUINZE JOURS DE LA RECHERCHE

LE Service de la recherche, qui accorde maintenant la priorité à la télévision, et au visuel de l'audiovisuel, s'est penché sur son passé au cours de la quinzaine rétrospective et prospective qu'il organise au cinéma La Pagode. Né de la recherche musicale et du club d'essai radio, il a consacré deux journées à la musique et à la radio. La recherche radiophonique, délaissée par l'entourage de Pierre Schaeffer, est en effet de nouveau à l'ordre du jour : la Société d'études et d'applications radiophoniques, créée à l'initiative individuelle d'animateurs regroupés autour de Jacques Floran, tente de renouveler ses activités. France-Culture s'est faite lundi l'écho d'une expérience de radio-sondage en Touraine.

A micro ouvert

Comment rompre le cercle de l'élitisme ? Comment amener le grand public à une radio de vulgarisation et de réflexion ? Aux après-midi de France-Culture on se pose la question, avec raison, car malgré les statistiques — plus de deux millions de personnes touchées par la chaîne — on est encore loin d'une écoute collective et spontanée.

Depuis des années, on réforme, on aménage, sans grand succès. La solution est ailleurs, et pourquoi pas dans la participation de l'auditeur ? On s'est aperçu que les jeunes s'intéressaient davantage à la radio que leurs parents, dans la mesure où ils étaient familiarisés avec l'usage de l'enregistrement. Dès qu'ils possèdent un magnétophone, on les voit s'essayer dans la confection de feuilletons, de bruitages, de manipulations sonores souvent drôles et remplies d'inventions. Ce goût est encouragé dans certains groupes scolaires : à Villeneuve-le-Roi, une équipe réalise quotidiennement une émission à usage interne ; les lycéens de Rueil se sont livrés avec du matériel mis à leur disposition par l'O.R.T.F. à une enquête dans la rue sur la radio. Les gens, les adultes surtout, ont eu le plus souvent un réflexe de recul en face du micro tendu, ou même des réactions agressives. Pour l'auditeur, il existe une barrière entre ceux qui font les émissions et les usagers. L'avenir de la radio passe peut-être par l'abolition de cette barrière comme le donneraient à penser certaines expériences.

Lundi dernier, par exemple, Jacques Paugam avait confié l'antenne à la commune de Bourgueil pour qu'elle fasse son propre portrait. Les habitants, livrés à eux-mêmes, se sont prêtés d'abord timidement à cet essai à micro ouvert. Ce qu'ils ont réalisé tenait plutôt de « Bonjour monsieur le maire » : problèmes municipaux, gloires locales, activités d'un pays de vignoble placé sous le signe de Rabelais. A Paris, Françoise Malettra a regretté qu'aucun sociologue ne soit venu de Tours pour donner quelque consistance à l'émission. A Bourgueil, on avait pris goût à l'opération : un étudiant africain vantait la qualité de la vie d'un village « où l'on ne jette pas ses vieux à la poubelle comme à Paris » ; les interventions de la chorale, du patriarche... Il n'avait pas fallu longtemps à la petite cité pour passer de l'autre côté du micro. — M. M.

Paroles sans musique

« *L'intelligence, qu'est ce que c'est ?* » « *L'amour, vous y croyez ?* » Entre amis, entre vieilles connaissances, chacun sait que ces phrases-là sont à éviter comme la peste. Entre responsables de studios de musique électro-acoustique, travaillant sur le même matériau et servant la même cause, il existe également un sujet tabou, un mot fatal : la recherche. S'agit-il de la situer dans le contexte politique et culturel, de la définir en termes de besoin, de devoir, d'efficacité, d'en préciser les modalités locales et nationales ? La discussion ranime aussitôt d'anciennes rancunes, favorise les chicaneries d'écoles, les rivalités de clochers et tourne en querelle des anciens et des modernes. Eric Deschamps a cependant tenté l'aventure mardi à la Pagode. Il animait un débat de deux heures et demie pour le quinzième anniversaire du Service de la recherche. Et l'occasion lui a paru bonne pour réunir autour de Pierre Schaeffer et de Marcel Landowski, François Bayle (qui dirige le groupe de recherches de l'O.R.T.F.), Christian Clozier (du Groupe de musique expérimentale de Bourges), Michel Decoust et Fernand Vandenbogaerde (responsables d'une unité pédagogique dépendant du conservatoire de Pantin) et Georges Boeuf (du Groupe de musique expérimentale de Marseille).

Compositeurs ou ingénieurs du son

Colloque en demi-cercle dans la chaleur des spots et sous l'œil d'une caméra. Teintée d'agressivité, la défense des convictions se transforme en bouillon de culture. Des stagiaires au G.R.M., d'anciens membres du groupe, des observateurs de province, tous concernés, tous avertis, réagissent ou jouent les catalyseurs. Ivo Malec (l'un des responsables du G.R.M.) et Jean-Etienne Marie (directeur du Centre d'information et de recherche musicale à la Schola Cantorum) interviennent : « *Aujourd'hui, la musique électro-acoustique existe ; elle doit obtenir les moyens qu'elle mérite* », dit le premier. « *La recherche doit s'assortir d'une morale et d'une philosophie* », rectifie le second. « *Elle ne s'arrange pas* », tempête Pierre Schaeffer. « *C'est qu'elle n'a pas besoin de s'arranger : elle se développe* », rétorque Christian Clozier. « *Depuis six mois, nous n'avons pas de quoi acheter de la bande magnétique* », se plaint le délégué marseillais. « *La base obtient toujours ce qu'elle demande lorsque ses besoins sont réels. Il faut que les créateurs s'imposent ; le gouvernement suivra* », énonce Marcel Landowski avant de lancer l'idée d'un festival tournant, localisé tour à tour dans les différentes villes où travaillent des équipes de chercheurs (Paris, Bourges, Marseille, Bordeaux et, bientôt, Metz). « *Très bien ! mais qui paiera ?* » interroge Christian Clozier.

La recherche musicale nécessite un matériel coûteux. Ses adeptes doivent recevoir une double formation de compositeurs et de techniciens. Pratiquée par des super-spécialistes, dans des studios perfectionnés, elle possède le statut ambigu d'une institution marginale contrainte à l'allégeance financière vis-à-vis de la collectivité. Mais, à en croire François Bayle, « *il existe des moyens de tourner la difficulté : utiliser, par exemple, l'élaboration du matériel léger comme matière à une recherche fondamentale* ». Christian Clozier croit, par expérience, à la possibilité de dynamiter une situation locale par un travail d'équipe ne nécessitant pas de gros budgets. Pour Michel Decoust, il s'agit plus modestement d' « *ouvrir à une technique particulière des musiciens amateurs* ». Mais Pierre Schaeffer soutient qu' « *un magnétophone, du scotch et une paire de ciseaux suffisent à déboucher les oreilles d'une génération entière. La sophistication du matériel est en rapport inverse avec la qualité de l'œuvre. La création est secondaire : formons des ingénieurs de son ; la société n'a pas besoin de compositeurs qui, comme ceux d'aujourd'hui, projettent sur un public non préparé des cafouillages intéressants, mais qui échappent à leur contrôle. Une telle musique peut tuer ce qui reste de bon sens chez les gens* ».

Aux uns de prôner le retour aux origines, et d'annoncer le déluge. Aux autres d'œuvrer sur le tas, dans des conditions locales parfois difficiles, et de réclamer à leurs aînés le droit à l'erreur. Les premiers donnent parfois l'impression d'émettre sur la réalité l'opinion de Sirius. Il peut arriver aux seconds de se perdre dans des comptes d'apothicaires. Mais leurs dissensions — comme souvent dans les familles — ressemblent à un conflit de générations.

ANNE REY.

● *Jacques Chancel* reçoit cette semaine Maurice Béjart (lundi 17 juin), Jean Camion, inventeur (mercredi 19), Mouloudji (jeudi 20), le professeur Georges Mathé (vendredi 21) au cours de « Radioscopie » (France-Inter 17).

Une réalisation polémique

CLAUDE OTZENBERGER PARLE DE L'ÉNIGME DU RACISME

AVEC sa série *Les grandes énigmes*, la première chaîne a entrepris de vulgariser les sciences un mardi soir de temps en temps : Nicolas Strotsky et Robert Clarke, ses chroniqueurs scientifiques, parlent ce mardi des races et du racisme. Un domaine où les connaissances sont le plus souvent l'alibi de la passion et de la politique.

« *Le propos de l'émission*, explique Robert Clarke, *est de comprendre pourquoi le public porte un intérêt médiocre au phénomène racial abordé sous l'angle scientifique, alors que le concept de race a une telle importance psychologique. Nous voulons étudier le lien qu'il y a entre ces deux phénomènes, les races, et le racisme, et surtout les liens économiques et politiques, qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas passer sous silence.* »

La formule des *Grandes énigmes*, c'est le débat illustré. Des spécialistes réunis dans une classe d'instruction civique au lycée de Sartrouville tenteront d'analyser des documents, tournés par Claude Otzenberger dans cette banlieue de la capitale : Claude Otzenberger y décrit l'itinéraire obligé des immigrés, bidonvilles, quartiers en rénovation, foyers, cités de transit, autant de greffes maladroites sur l'arbre malade de notre société, qui créent les conditions objectives du racisme.

« *Nous avons choisi de montrer des travailleurs nord-africains*, dit-il, *à cause de la masse importante qu'ils représentent dans la population française, bien sûr. Mais aussi à cause des raisons historiques qui font que l'on investit beaucoup plus sur eux — image de marque de paresse, de crasse, guerre d'Algérie, guerre de Palestine — que sur les autres.*

» *Dans les meilleures hypothèses, même chez les plus bienveillants, le racisme est là. On installe ces immigrés dans les cités de transit pour leur apprendre à vivre dans des conditions normales. Et ils y restent parfois quinze ans.*

» *Ensuite, nous étudions comment ils sont reçus chez nous, c'est-à-dire comment ils vivent le racisme au jour le jour, et en particulier les enfants, complètement francisés, mais rejetés quand même de la collectivité à cause de la couleur de leur peau, à cause de leur accent.* »

Aux documents fournis par l'actualité récente — l'affaire de Marseille — viendront s'ajouter les témoignages directs de Slimane Medhar, sociologue algérien, Michel Marié, sociologue, Albert Memmi, philosophe, Pierre Thuillier, maître assistant en philosophie, Jean Guyart et Jean-Louis Heim, un ethnologue et un anthropologue du Musée de l'homme.

« *Parler des races et du racisme*, dit Claude Otzenberger, *c'est utiliser la vraie grandeur de la télévision. C'est la rendre à sa vocation réelle. C'est donner au téléspectateur des éléments d'interrogation. Nous n'avons pas à répondre, mais nous pouvons aider les gens à regarder, à changer leur regard sur le monde, sur notre temps, sur notre civilisation.* »

Claude Otzenberger a l'habitude de réaliser des émissions qui dérangent, qui provoquent la discussion. Le dernier télé-film qu'il a réalisé — un document sur l'énergie atomique — a été retiré des programmes, pour se voir promettre une diffusion ultérieure, suivie d'un débat. Trop inquiétant, sans doute, le sujet...

« *Je crois à la culpabilité, à la responsabilité collective*, dit Claude Otzenberger. *Et mon propos est toujours le même : dire des choses qu'on ne dit pas ; redresser des vérités... Affirmer qu'en matière de races les différences ne signifient ni infériorité ni supériorité. Rappeler aux Français les réalités économiques : leur montrer que ces immigrés, indispensables à notre système de production, ce ne sont pas des pauvres à qui on doit faire la charité.*

» *Si nous y parvenons, ce sera la preuve que la télé n'est pas simplement une machine à raconter des histoires, mais l'instrument d'une prise de conscience. Et cette prise de conscience devrait nous amener à modifier notre comportement.* » — M. E.

★ Emission diffusée le mardi 18 juin sur la première chaîne, à 21 h. 20, sauf en cas de grève. Elle serait, alors, en principe, programmée ultérieurement.

ÉCOUTER, VOIR

● FILM : « QUADRILLE ». — Jeudi 20 juin, première chaîne, 20 h. 30.

En ce temps-là — 1937 — Sacha Guitry régnait sur le théâtre de Boulevard et on l'appelait « le roi de Paris ». Il portait ses pièces à l'écran et on disait que ce n'était que du « théâtre filmé », ce qui n'empêchait pas ces pièces filmées d'avoir beaucoup de succès. Il fallut attendre les années 50 pour que, grâce à de jeunes critiques, qui allaient devenir les cinéastes de la « nouvelle vague », le cas Guitry fût examiné (comme le cas Pagnol) et que l'homme du théâtre de Boulevard fût considéré aussi comme un auteur de films.

« Grand Ecran » se propose, ce mois-ci, de replacer Sacha Guitry dans le contexte historique de l'époque de son théâtre filmé (qui fut aussi l'époque des fantaisies historiques : les Perles de la couronne, Remontons les Champs-Elysées) *et de faire le point sur l'influence cinématographique de Guitry, avec François Truffaut, Eric Rohmer et Jacques Rivette. On verra, au cours de cette émission,* Quadrille *dans sa version filmée. C'est une des meilleures pièces de Sacha Guitry, sur les jeux parisiens de l'amour, du caprice, de l'infidélité. Une pièce lucide, un peu amère sous la fantaisie vaudevillesque des situations et sous le brillant incomparable des dialogues. Une œuvre merveilleusement jouée par Sacha Guitry, Gaby Morlay, Jacqueline Delubac et Georges Grey.*

● OPÉRA : « L'INFIDÉLITÉ DÉJOUÉE », de J. Haydn. — Samedi 22 juin, troisième chaîne, 20 h. 40.

Le pâtre amoureux prêt à tromper sa dulcinée pour acquérir les arpents de terre d'un riche fermier ; les lois du cœur opposées à celles de la société et, contre cette intention coupable, la conjuration des âmes pures, leurs ruses, leurs déguisements, leurs larmes : ce thème est un classique de la littérature du dix-huitième siècle. Les « bons » gagnent toujours. Ils triomphent en musique à l'issue de l'Infidélité déjouée, *de Joseph Haydn.*

L'Opéra du Rhin a très joliment monté au printemps dernier cet opéra de poche pour cinq personnages. Pierre Strosser a eu la bonne idée de transposer cette pastorale sous les lambris du palais des Estherazy. Christine Laurent et Jean Percet ont costumé les bergères en princesses : l'aristocratie aux champs berce ses nostalgies ; elle se joue, le temps d'un spectacle, la comédie du retour à la nature.

La distribution (Anne-Marie Blanzat, Rachel Yakar, notamment) comme la direction (Serge Zehnacker) se modèlent sur les intentions subtiles de la mise en scène.

● DOCUMENT : LES MARIONNETTES JAPONAISES. — Samedi 22 juin, deuxième chaîne, 17 h. 50.

Les marionnettes japonaises du Bunraku sont des poupées d'environ un mètre, animées par des manipulateurs, silhouettes anonymes voilées de noir, dont elles apparaissent comme le prolongement. Leurs corps, leurs mains, leurs doigts, leurs jambes, leurs yeux, leurs sourcils finement articulés reproduisent avec une minutieuse élégance les gestes codifiés du théâtre traditionnel. Leurs bouches restent immobiles. Leur voix est celle du narrateur, qui, accompagné par un musicien, chante, parle, commente les actions. Elles appartiennent à l' « empire des signes », elles sont la perfection de l'acteur.

Le Théâtre national du Bunraku présente actuellement deux spectacles à la Gaîté-Lyrique.

● DRAMATIQUE : « LA TRAHISON ». — Samedi 22 juin, première chaîne, 21 h. 20.

Par peur, par intérêt et aussi parce que son caractère le dispose à la trahison, un Français introduit Klaus Six, officier de l'Abwehr, dans un réseau de Résistance, où il se fait passer pour un colonel antinazi. Des liens de sympathie s'établissent entre l'Allemand et Mériel, le chef de réseau de Résistance, qu'il devrait livrer.

L'occupation, l'affrontement de deux hommes « de combat » devant la trahison d'un lâche. C'est une adaptation d'un roman de Michel Vianey, à laquelle a participé Christian-Daniel Watton, l'auteur de télévision, qui fait souvent équipe avec le réalisateur Alain Boudet. C'est — dit celui-ci — « un suspense avec les procédés inverses du suspense ».

● FRANCE-CULTURE : DRAMATIQUE : « LE PROPHÈTE VOILÉ ». — Samedis 22 et 29 juin, 20 h.

Abbekebir Khatibir, jeune écrivain marocain musulman, s'est inspiré de la légende d'un prophète apparu en Perse en 775 après Jésus-Christ pour s'interroger sur la connaissance et le sens de l'histoire. Une très belle méditation où la musique de Jean-Yves Bosseur intervient comme une troisième dimension. Une dramatique réalisée par René Jentet et le groupe de production du Studio 114.

● MASS MEDIA : « LA PAILLE DE L'AUTRE », « DEMANDEZ LE PROGRAMME », « L'ENVERS DU DÉCOR ». — Dimanches 23, 30 juin et 7 juillet, deuxième chaîne, 13 h. 30.

Cette série est consacrée aux mass media aux Etats-Unis ; elle propose trois thèmes de recherche : le rôle et l'importance de la presse et de la télévision dans l'affaire du Watergate (interviews de Katherine Graham et de Ben Bradlee, propriétaire et rédacteur en chef du Washington Post, *journal qui avait dénoncé le scandale du Watergate, le 17 juin 1972) ; les programmes de télévision et la publicité ; enfin une réflexion sur l'information à propos d'un film produit par C.B.S., une des trois chaînes qui couvrent l'ensemble du pays, à l'occasion de la réinvestiture du président Nixon à la convention de Miami, en 1972.*

Trois émissions produites par le service de la recherche, préparées par Michel Anthonioz, Igor Barrère et Emmanuel de la Taille, réalisées par Igor Barrère et Jacques Kebadian.

● FILM : « LE FLEUVE », DE JEAN RENOIR. — Lundi 24 juin, troisième chaîne, 20 h. 40.

Trois adolescentes dans des villas et des jardins de style colonial au bord d'un fleuve du Bengale. Le passage d'un jeune Américain, officier qui a perdu une jambe à la guerre. L'éveil de l'amour mais aussi la connaissance de la vie et de la mort. L'Inde de la misère et des querelles religieuses n'apparaît pas dans ce film tourné par Jean Renoir en 1950, au Bengale. A travers l'adaptation d'une œuvre de la romancière anglaise Rumer Godden, Renoir a capté l'atmosphère spirituelle d'un pays où se crée une harmonie entre l'homme et la nature ; il a montré, dans un admirable poème cinématographique, comment cette atmosphère imprègne les êtres appartenant à une autre civilisation et les conduit — ici par les épreuves sentimentales de l'adolescence — à une sorte de sagesse. Admiré et discuté il y a plus de vingt ans, « le Fleuve » reste un témoignage sur l'évolution de Jean Renoir et de son art cinématographique.

RADIO-TELEVISION

Les grèves catégorielles des personnels techniques et administratifs se poursuivant, les programmes de radio et de télévision risquent d'être perturbés encore cette semaine. Les émissions culturelles des 15 et 16 juin ne seront pas diffusées.

D'autre part, un préavis de grève générale ayant été déposé par la Fédération syndicale unifiée pour le mardi 18 juin, un programme minimum pourrait être appliqué ce jour-là.

Samedi 15 juin

● CHAINE I

20 h. 15 Coupe du monde de football. Suède-Bulgarie (différé).

22 h. Dramatique : « A trois temps », de Th. de Saint-Phalle et J. Kerchbron. Réal. J. Kerchbron. Avec C. Le Poulain, Daniel Le Roy, R. Van Hool.

Agnès, dix-huit ans, s'ennuie à Antibes. Les vacances d'été terminées, elle rêve d'une vie parisienne brillante. Pour échapper à l'isolement, elle épouse un ingénieur, s'installe à Paris. Mais l'ennui la poursuit.

● CHAINE II (couleur)

20 h. 35 Variétés : Top à Jean Piat.

21 h. 40 Série : Kung Fu. « La Pierre ».

22 h. 30 Variétés. Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Magazine de l'espace rural. Les saisons et les jours.

20 h. 40 Reportage. Les Calanques. Réalisation J. Dasque.

A la découverte des calanques situées entre Marseille et Cassis, à l'occasion du centenaire du Club alpin français.

21 h. 25 Le cabaret de l'absurde.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Jupiter ou l'axiome culturel » d'E. Westphal (réal. H. Soubeyran) ;

Une comédie satirique sur la culture en France et sur la relativité du « fait culturel ».

22 h., Sciences humaines : Aspects du sacré dans le monde moderne (3). Le sacré dans le monde moderne. Religions institutionnelles et traditions religieuses ; 22 h. 30, Café-théâtre par Y. Taquet : Café-théâtre Essaïon (« Coment harponner le requin », de V. Haïm, « Phèdre ») ; 23 h. 15, Poèmes du monde.

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Récital de piano Dina August : « Sonatine en ré majeur, opus 8 n° 1 » (I. Seize) ; « Sonatine en ut majeur, opus 70 n° 1 » (Th. Kirchner) ; « Petite valse, opus 28 n° 1 » (A. Henselt) ; « Tarentelle, opus 85 n° 1 » (S. Heller) ; « Deux rêves de valse » (S. Heller) ; « Polka » (Reinecke) ; « Gigue » (F. Hiller) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs. De Hollande en Norvège : Wagner, Grieg, Stravinski, Lalo ; 21 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens : Œuvres de Ravel, Milhaud, Debussy et Poulenc, par J.-Ch. Benoît, baryton, et O. Chaynes-Decaux, piano ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique au vingtième siècle : En compagnie d'Olivier Messiaen ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

20 h. 10, La tribune de l'histoire : « Anne d'Autriche », par J.-F. Chiappe (réal. A. Barroux).

Inter-Variétés : 19 h. 20, Le petit conservatoire de la chanson ; 20 h. 25, L'opérette ; 21 h. 20, Le grenier de Montmartre ; 21 h. 45, Petit théâtre de nuit ; 22 h. 30, Alain Romans et son piano ; 22 h. 45, Fermé jusqu'à lundi.

● *Vingt-neuf pays* participent au onzième Festival international de télévision de Prague qui se déroule jusqu'au 19 juin. Les émissions dramatiques et musicales (quarante-six) sont seules en compétition, les documentaires étant présentés au Festival de Leipzig. A cette occasion, « l'année de la musique tchèque » sera célébrée. Un grand prix (La Prague d'or), des prix attribués aux meilleurs scénarios, mises en scène et images, un prix d'interprétation masculine et féminine, un prix d'interprétation musicale seront attribués. Au cour du Festival, la France présentera une émission produite par le service de la musique « Poussière » et lumière de Chaillot », de Michel Dumoulin, et une dramatique « La correspondante », d'André Stil et Alain Dhouailly.

Dimanche 16 juin

● CHAINE I

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. Magazine : Pourquoi pas l'exploit ?
13 h. 20 Variétés : L'Inconnu du dimanche.
14 h. 30 Sport et variétés : Le sport en fête.
17 h. 15 Série. L'homme de Vienne : « Poursuite dans la ville ».
18 h. 5 Magazine : La France défigurée, de M. Péricart et L. Beriot.
18 h. 40 Entracte, de P.-L. Mignon.
19 h. 10 Les musiciens du soir, de S. Kaufman.
20 h. 45 Film : « Diaboliquement vôtre », de J. Duvivier (1967), avec A. Delon et S. Berger.

Devenu amnésique à la suite d'un accident d'automobile, un homme se retrouve dans un château entre sa femme et son ami médecin. Il devine confusément qu'il n'est pas celui qu'on voudrait qu'il soit.

● CHAINE II (couleur)

12 h. 30 Magazine. Inf. 2 Dimanche.
13 h. Orchestre concert Bach de Munich, direction K. Richter. Réal. A. Arnbom.

Concerto n° 26 de Haendel.

13 h. 25 A propos, de M. Droit.
14 h. 15 Film. « Comment dénicher un mari », de G. Marshall (1958), avec D. Reynolds et T. Randall.

La fille d'un fermier du Maryland séduit le contrôleur des contributions venu demander à son père pourquoi il ne fait jamais de déclarations de revenus.

15 h. 15 Eurovision. Les Vingt-Quatre Heures du Mans.
16 h. 15 Documentaire. Ravenne, où il est doux de mourir, de P. Grimal. Réal. M. Boudou.

La mort des civilisations ; réflexions sur « l'avenir de tout ce qui vit : la mort ».

17 h. 10 Jeu. Familion.
17 h. 45 Télé-Sports.
19 h. 30 Documentaire. Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 35 Documentaire : Les naïfs Yougoslaves (3), de J.-M. Drot.
21 h. 25 Archives du XXe siècle, réal. P. Beuchot et S. Hanin. Entretien avec Claude Levi-Strauss (2).
22 h. 35 Ciné-club : Cycle Eric von Stroheim : « Maris aveugles » (1919), avec E. von Stroheim, G. Gowland, S. de Grasse, F. Billington.

Dans une station des Dolomites, un officier autrichien entreprend la conquête de la femme d'un touriste américain.
Naissance du personnage de Stroheim et d'un univers d'auteur.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Magazines artistiques régionaux.
20 h. 10 Essai dramatique : Mains et merveilles. Réal. D. Sanders.
20 h. 45 Dramatique : « la Leçon d'allemand » (2), d'après le roman de S. Lenz. Adapt. D. Klante. Réal. P. Beauvais.

Comment un fils paie les erreurs d'un père.
Emission diffusée le 26 janvier 1974 sur la première chaîne.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Idoménée, roi de Crète » (Mozart) ; 12 h., Ma non troppo ; 12 h. 45, Orchestre symphonique de l'O. R. T. F. Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule : « Don Juan », ouverture, « Symphonie concertante pour alto et violon » (Mozart), avec D. Remy et M. Lemoine ; « Musique de table » (Telemann) ;

13 h. 15, Le monde insolite : L'esprit du yoga, par J. Borel ; 14 h. 15, Deux nouvelles d'Anatole France adaptées par Ch.-A. Tarrancle et interprétées par les comédiens-français : « Jocaste » et « l'Humaine tragédie » (réal. J. Reynier) ;

« Jocaste » est une œuvre de jeunesse... un petit roman noir, tandis que « l'Humaine tragédie » reflète le scepticisme lucide d'Anatole France mûri.

16 h. 15, Entretien avec André Malraux (1), par G. Suares ; 16 h. 40, Les grandes heures de la sorcellerie : L'œil du sorcier (3) ; 17 h. 25, Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre de l'Association des Concerts Pasdeloup, direct. P.-M. Le Conte, avec D. Bourgue, cor, J.-L. Gaudon, trompette : « Ouverture académique » (Brahms), « Concerto pour trompette et orchestre » (Haydn) ; « Concerto n° 2 en mi bémol pour cor et orchestre » (Strauss) ; « Symphonie n° 3, Héroïque, en mi bémol majeur, opus 55 » (Beethoven) ; 19 h. 10, Le point du septième jour ;

20 h., Concert pour le cinquantenaire de la mort de Puccini. Première partie. Giacomo Puccini senior : « Tarquinio Collatino », ouverture (1758) ; « Il Marzio Coriolano », récitatif et air de Veturia (1773), par M. Vilma. Antonio Puccini, fils de Giacomo senior : « Il Genio », cantate pour soprano et orchestre (1789), par I. Garcisanz. Domenico Puccini, fils d'Antonio : « I Finti Savoiardi » (1800), I. Garcisanz, A. Vanzo, R. Currier-Christesen, L. Hagen-William. Michele Puccini, fils de Domenico : « Tota Pulchra es Maria », pour baryton et cordes (1850) ; R. Currier-Christesen. Giacomo Puccini, fils de Michèle : « Prélude symphonique » (1875) ; « Messe pour solistes, chœurs et orchestre », A. Vanzo, R. Currier-Cristesen. Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., direct. B. Amaducci ; 22 h. 30, Libre parcours jazz, par M. Cullaz, avec le Saheb Sarbib quartett ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 16 JUIN

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizons, magazine d'E. Milcent ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute, Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe célébrée à la chapelle de l'Institut national des jeunes aveugles : Prédication du Père Carré.

TELEVISION

9 h. 15, A Bible ouverte, 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux : Le jugement dernier ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : L'Eglise catholique en Croatie ; 11 h., Messe célébrée à l'église Notre-Dame-Préconciliatrice-de-la-Salette, à Paris : Prédication du Père Bro.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres : Paganini, Liszt, Sibelius ; 9 h. (S.), Actualité du microsillon ; 11 h. (S.), France-Musique dans la rue. En direct de l'hôtel Maynier d'Oppède à Aix-en-Provence. Dimanche musical : Récital Huguette Gremy-Chauliac, claveciniste : Couperin, Purcell, W. Bird, Buxtehude, Scarlatti, Cimarosa ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Alsace, direct. J. Faerber, avec R. Buchbinder, pianiste : « Symphonie n° 32, Italienne » (Mozart) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur » (Beethoven) ; « Symphonie n° 1 en ut mineur » (Brahms) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Fantaisie pour piano Wanderer en do mineur, opus 15 » (Schumann) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Pelléas et Mélisande » (Sibelius), « Cinquième symphonie en ut dièse mineur », scherzo (Mahler) ; 17 h. (S.), Orchestre philharmonique de Berlin, direct. H. von Karajan, avec J.-B. Pommier, pianiste : « Concerto n° 3 pour piano et orchestre » (Bartok), « Pelléas et Mélisande » (Schoenberg) ; 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert (Mozart, Bartok, Couperin) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant. Le grand orchestre de Claude Bolling : l'orchestre de jazz de la R.T.B. ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Regina Coeli » (M.-R. Delalande). « Concerto n° 2, opus 102, pour piano et orchestre » (Chostakovitch) ; 21 h. (S.), Aix. En direct du Jardin Campra. Ensemble instrumental de Provence, direct. C. Zaffini, récitant J. Le Lamer : « les Sept Paroles du Christ » (Haydn) ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : « le Jeu de Robin et de Marion » (A. de La Halle), « Deuxième sonate pour piano » (Boulez), « Lamentationes Jeremiae », extrait (Th. Tallis) ; 24 h., La semaine musicale ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

22 h. 10, Jazz sur scène : Les pianistes Ray Bryant, R. Fol, M. Solal, G. Arvanitas et B. Evans.

Inter-Variétés : 20 h. 20, Un air, des souvenirs ; 20 h. 50, Soirée de promotion, Station de Toulouse : « Haute-tension » d'Y. Heurte (réal. Ch. Marc) ; 21 h. 50, Ballade pour deux pianos ; 22 h., L'homme qui pensait mal ; 22 h. 30, Musique du monde.

Les télévisions périphériques

Lundi 17 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cannon ; 21 h., *Carrefour*, film de K. Bernhardt.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 20 h. 55, *le Mouchard*, film de J. Ford.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *les Dupes*, dramatique.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Cyclisme ; 20 h. 25, A vous Peter Ammann ; 21 h. 15, Mandrin ; 22 h. 10, A témoin.

Mardi 18 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 20, Football ; 21 h. 20, *Tu moissonneras la tempête*, film du R.P. Bruckberger.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daktari ; 20 h. 55, *les Lycéennes*, film de H. Keller.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Football ; 21 h. 15, La cloche tibétaine ; 22 h. 15, Football.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 20, Football ; 21 h. 20, Deux ans de vacances ; 22 h. 5, Football.

Mercredi 19 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 20, Football ; 21 h. 20, *Visa pour Hong-Kong*, film de L. Gilbert.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme à la valise ; 20 h. 55, *la Belle Garce et le Truand*, film de J. Herman.

TELEVISION BELGE : 19 h. 20, Football ; 21 h. 15, La neurochirurgie ; 22 h. 15, Football.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 20, Football ; 21 h. 15, L'école des parents ; 22 h. 5, Football et cyclisme.

Jeudi 20 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *Hamlet*, film de L. Olivier.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les incorruptibles ; 20 h. 55, *Foyer perdu*, film de J. Loubignac.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Hombre*, film de M. Ritt ; 22 h. 5, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Cyclisme ; 20 h. 25, Temps présent ; 21 h. 45, Galeries imaginaires ; 22 h. 15, Plaisirs du cinéma.

Vendredi 21 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Mimi Pinson*, film de R. Darène.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Saint ; 20 h. 55, *Angoisse*, film de J. Tourneur.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le Réseau Comète ; 21 h. 5, Panama ; 22 h., Jason King.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Cyclisme ; 20 h. 25, Football ; 20 h. 50, *Un fils unique*, de M. Polac ; 22 h. 10, Reflets ; 22 h. 35, Jazz.

Samedi 22 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 20, Football ; 21 h. 20, *Rio Grande*, film de J. Ford.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Grand Chaparral ; 20 h. 55, *Avoir vingt ans dans les Aurès*, film de R. Vautier.

TELEVISION BELGE : 19 h. 20, Football ; 21 h. 15, *Desperate*, film de A. Mann ; 22 h. 30, Football.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 20, Football ; 20 h. 15, Loterie ; 21 h. 30, Deux du Québec ; 22 h. 45, Football.

Dimanche 23 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Monroes ; 21 h., *X 3, agent spécial*, film de R. Thomas.

TELE-MONTE-CARLO : Programme non communiqué.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Marcel Pagnol ; 21 h. 10, Variétés ; 22 h. 20, Football.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *L'homme qui n'a pas d'étoile*, film de K. Vidor ; 21 h. 40, Plébiscite jurassien ; 22 h. 20, Football.

Lundi 24 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cannon ; 21 h., *Les plus belles escroqueries du monde*, film à sketches.

TELE-MONTE-CARLO : Programme non communiqué.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Restez donc jusqu'au petit déjeuner*, par le Théâtre National ; 22 h. 15, Antoine Pompe.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 35, Athlétisme ; 20 h. 55, Jean Rostand ; 21 h. 25, Mandrin.

Les émissions pour les jeunes

Lundi 17 juin

SUR MON CAHIER, chaîne 1, 18 h. 50.
— *La piraterie en mer.*

Mercredi 19 juin

A NOUS L'ANTENNE, chaîne 1, 17 h. 50.
— *Les OVNI, avec une classe de C.E.S.*

Jeudi 20 juin

LA VIE EST LA, chaîne 1, 18 h. 50.
— *Rencontre avec Folon.*

Vendredi 21 juin

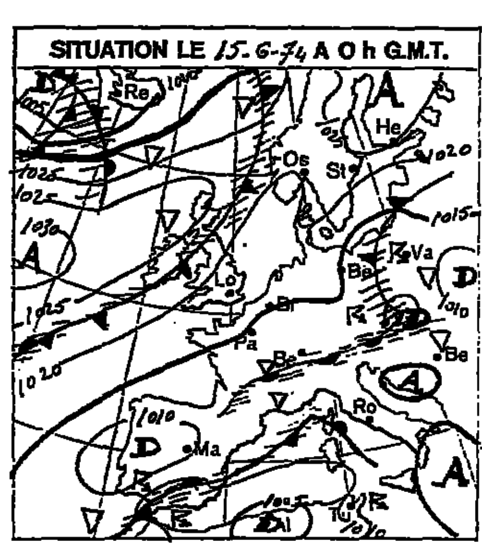
A LA RECHERCHE DE, chaîne 1, 18 h. 50.
— *Théâtre vivant à Colombes.*

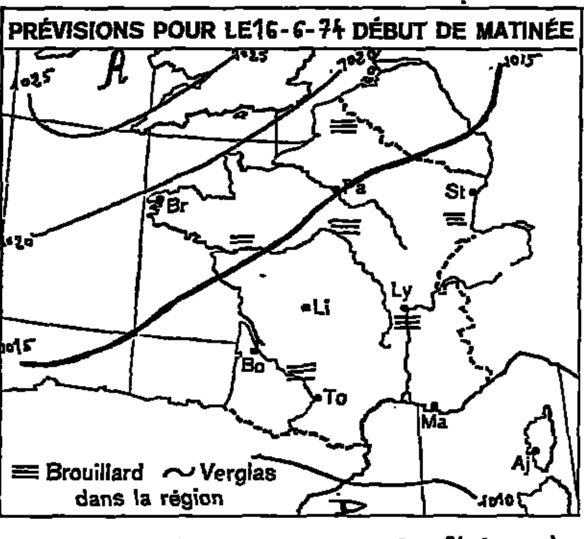
Du lundi au samedi

LA COURTE ECHELLE, chaîne 3, 18 h. 35.
— *Vacances et Palais de la découverte.*

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 juin à 0 heure et le dimanche 16 juin à 24 heures :

Les masses d'air chaud et instable qui recouvrent maintenant une grande partie de l'Europe continueront à évoluer lentement sur place dans une vaste zone de vents relativement faibles.

Dimanche 16 juin, il fera généralement chaud en France. Les brumes seront nombreuses le matin : elles n'épargneront que les régions du Sud-Est. Dans la journée, le temps sera le plus souvent ensoleillé, mais des nuages d'instabilité se développeront ; ils donneront des orages l'après-midi et le soir. Les vents seront faibles, mais des rafales accompagneront les orages.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 juin ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Biarritz, 20 et 12 degrés ; Bordeaux, 22 et 10 ; Brest, 20 et 11 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 20 et 13 ; Clermont-Ferrand, 21 et 11 ; Dijon, 22 et 13 ; Grenoble, 18 et 10 ; Lille, 25 et 12 ; Lyon, 22 et 13 ; Marseille, 22 et 13 ; Nancy, 22 et 12 ; Nantes, 21 et 14 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 21 et 12 ; Pau, 22 et 11 ; Perpignan, 21 et 10 ; Rennes, 22 et 10 ; Strasbourg, 21 et 11 ; Tours, 29 et 11 ; Toulouse, 23 et 9 ; Ajaccio, 23 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 19 et 14 degrés ; Athènes, 26 et 20 ; Bonn, 24 et 10 ; Bruxelles, 25 et 14 ; Le Caire, max. 30 ; îles Canaries, 25 et 13 ; Copenhague, 19 et 15 ; Genève, 21 et 12 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 25 et 12 ; Madrid, 30 et 15 ; Moscou, 23 et 11 ; New-York, 35 et 16 ; Palma-de-Majorque, 25 et 16 ; Rome, 23 et 13 ; Stockholm, 22 et 14.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 juin 1974 :

UNE LOI

● Complétant l'article 30 de la loi du 10 août 1871 relative aux conseils généraux.

UN ARRETE

● Relatif au certificat d'études spéciales d'anesthésie-réanimation.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 869

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III						■			
IV				■					■
V			■			■			
VI						■			
VII					■			■	
VIII									
IX							■	■	
X	■	■							
XI				■	■	■			

HORIZONTALEMENT

I. Occasion de modifier sa mise. — II. Sur deux pieds ou deux pattes, il faut reconnaître qu'il a une cervelle d'oiseau. — III. Cherchée en de noirs desseins. Invite à ne pas entrer dans la voie des aveux. — IV. Gal, jadis. Arrivés. — V. Désinence verbale. Note plaintive. Indique que quelque chose va mal. — VI. Il appréciait déjà le retour à la terre ! Points cardinaux. — VI. Constitue la parure du soir de certaines marquises. Fin de participe. — VIII. Doit à la rose ses nuances les plus délicates. — IX. Prénom masculin. — X. Faisait partie des biens périssables. — XI. Montré par un fuyard. Turbulent enfant de Bohème.

VERTICALEMENT

1. Plat froid. — 2. Vole de ses propres ailes. — 3. Douce au toucher. Font des effets, à l'occasion. — 4. Pas émis. Caissons. — 5. Il ne dut pas emporter au paradis bon souvenir des autorités lyonnaises ; Premiers rudiments. — 6. Toujours assez frais en sa nouveauté. Localité de France. — 7. Cours étranger. Interjection. — 8. Se rend les armes à la main. Plus ou moins distingué. — 9. Dupée. Très convenables.

Solution du problème n° 868

HORIZONTALEMENT

I. Alpinistes. Ride. — II. Routes. RST. Crêt. — III. Ti. Aromates. Api. — IV. Inule. Icarie. A.R. — V. Liera. Elmire. — VI. Lame. GN. — VII. E.M. Maestro. — VIII. Rien. Rôdeur SSO. — IX. Mener. Daum. — X. Ego. Déterré. RG. — XI. Uti. Caecum. — XII. Maina (cf « Magne »). Four. Rive. — XIII. Ino. Loir. Is. Sou. — XIV. Ronde. Scie. Sens. — XV. Accessit. Te.

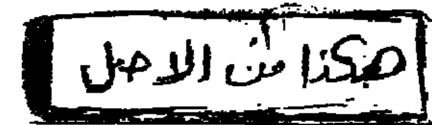
VERTICALEMENT

1. Artillerie. Mire. — 2. Loin. Ami. Guano. — 3. Pu. Ulm. Emotions. — 4. Italienne. In. — 5. Nérée. ND. Aléa. — 6. Iso. Râ. Réel. — 7. Mia. Mort. Fisc. — 8. Trac. Gad. Ecorce. — 9. Esta. Née. Rau. Is. — 10. Stère. Sucreries. — 11. Sil. TR. Ec. — 12. RC. Emir. Ur. St — 13. Ira. Osa. Mise. — 14. Départ. Sûr. Vont. — 15. Etire. Jongleuse.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.





RADIO-TELEVISION

Lundi 17 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

14 h. 30 Film : « Vous n'avez rien à déclarer », de L. Joannon (1937), avec Raimu et P. Brasseur.

Gêné par un douanier pendant son voyage de noces, le gendre de M. Papillot n'a pu consommer son mariage. Son beau-père entreprend de le « dénouer ».

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.

18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.

18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.

20 h. 30 Feuilleton : Deux ans de vacances, de J. Verne. Adapt. et dial. Cl. Desailly. Réal. G. Grangier.

Les deux naufragés recueillis par le capitaine Hull à bord du « Sloughi » s'emparent du navire et débarquent l'équipage.

21 h. 30 Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 30 ; bulletin et en fin de soirée (vers 23 h.).

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.

20 h. 35 Actuel 2.

Avec Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français et Henri Amouroux (France-Soir) ; Jean-Pierre Farkas (Combat) ; Pierre Charpy (la Nation) et notre collaborateur Raymond Barrillon.

21 h. 35 Variétés : Sans tambour ni trompette, de C. Anglade.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.

18 h. 50 Reportage : A la charge des locataires.

19 h. 40 Documentaire cinéma : « Humphrey Bogart ».

20 h. 40 Film : « le Petit Matin », de J.-G. Albicocco (1970), avec C. Jourdan, M. Carrière.

Une jeune fille qui a vainement cherché la passion auprès de son cousin vit un amour fou avec un jeune officier allemand, occupant le domaine familial des Landes.

D'après un roman de Christine de Rivoyre, prix Interallié 1968.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regards sur la science, par M. Rouzé : La communication entre l'homme et l'animal, avec J.-J. Barloy ; Les hormones du cerveau, avec le docteur Elmaleh ; 9 h. 7, La matinée de l'histoire, par D. Richet : Faire l'histoire, livre collectif de M. Le Goff et M. Nora avec les auteurs, M. Vidal-Naquet, M. Chartier, M. Revel, M. Fresco ;

Les problèmes fondamentaux de la recherche et de la méthode historique.

11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... R. Mallet ; 11 h. 45, Correspondance : Paul Claudel-Jean-Louis Barrault (1) ; 12 h., Evénement-musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture; 13 h. 32, La vie entre les lignes. Chronique de J.-L. Curtis : « Le roseau pensant » (1) ; 14 h. 10, Sujet : 14 h. 30, Carte blanche, par L. Siou : « la Dame et autres histoires », de C. Caron, avec M. Barbulée, J. Topart, M. Creton, A.-M. Coffinet (réal. J.-P. Colas) ;

Huit courtes nouvelles inédites de Claude Caron, mi-fantastique mi-anticipation.

15 h. 30, Radio-service culturel ; 15 h. 40, Activités musicales d'éveil à l'école (fin) ; 16 h. 10, Radio-service culturel ; 16 h. 15, Musique ailleurs, par M. Cadieu ; 16 h. 30, Reportage ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « la Clairière », de Thérèse de Saint-Phalle (réal. G. Gravier) ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Perspectives du vingtième siècle au parvis de la Sorbonne. Concert du groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. : « Root of an Unfocus », 1944 (Cage), Gérard Frémy, piano préparé, « Vibrations composées » (1973, première série, deuxième série (Bayle), « Missa », 1973 (Malec). Percussions de Strasbourg, direct. F. Bayle ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont : Le choix d'un métier ; 22 h., Black and blues : Nouveauté du disque ; 22 h. 45, Chœurs de chambre de l'O. R. T. F. : « Missa brevis » (Gabrieli), « Motet Angeli Archangeli » (Gabrieli), direct. J.-P. Kreder ; 23 h., Nouveaux livres de poésie ; 23 h. 15, Libre parcours récital.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des fils et des élèves de Bach, par C. Lehmann ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Symphonies de Haydn par divers chefs d'orchestre (Bruno Walter) ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les enregistrements de Kathleen Ferrier ; 14 h. 30, Sonorités d'autrefois : « Sonate en trio n° 2 en fa majeur » (W. Boyce), « Chronique d'Anna-Magdalena Bach », extraits, « Sonate en ut majeur » (Vivaldi), « Concerto en la mineur » (Vivaldi) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Trio en si bémol majeur », « Notturno en mi bémol majeur » (Schubert) ; 16 h. 30, Musique à découvrir : « Quatuor en mi » (Verdi), « Trois pièces pour piano » (Roussel), « Esercizio per Archi » (Mihalovici) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Ariane et Barbe-Bleue » (Dukas), « Symphonie domestique » (R. Strauss) ; 19 h. 5 (S.), En direct d'Aix-en-Provence : Invitation au concert ; 19 h. 30 (S.), Le club du jazz ;

20 h. (S.), Dîner-concert (Fauré, Debussy, Beethoven) ; 20 h. 30 (S.), En direct de la place d'Albertas à Aix-en-Provence. Quatuor Parrenin : « Quinzième quatuor » (Beethoven), « Cinquième quatuor » (Bartok) ; 22 h. 30 (S.), Musique ancienne ; 23 h., Reprises symphoniques : « Hommage à Chateaubriand » (A. Marsoni), « Malédictions et Lumières », extraits (P. Sciortino) ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 15, « Mécanisme », de B. de La Barge (réal. E. Frémy) ; 22 h. 15, Tous mélomanes; 22 h., Moisson d'exil ; 22 h. 30, Jazz panorama : Eddie Vinson.

Mardi 18 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

13 h. 35 Magazine : Je voudrais savoir. Voyages à l'étranger.

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.

18 h. 30 Pour les petits : Reinefeuille.

19 h. Cérémonie au Mont-Valérien.

18 h. 50 Pour les jeunes : Espoir et champion.

19 h. 20 Coupe du monde de football : Brésil-Ecosse.

Match retransmis de Francfort.

20 h. 30 Coupe du monde de football (suite) : Brésil-Ecosse.

21 h. 20 (★) Magazine : Pourquoi pas ? Les grangrandes énigmes. Races et racisme. Réal. Cl. Otzenberger.

Avec la participation du professeur J. Guyart, ethnologue ; du professeur Beim, anthropologue ; de M. Marié, sociologue ; de M. Medhar, psychologue.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame : Maurice Béjart.

15 h. 50 Coupe du monde de football : Allemagne de l'Ouest - Australie.

Match retransmis de Hambourg.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.

20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « L'Equipée sauvage », de L. Benedek (1953), avec M. Brando, M. Murphy, L. Marvin (N.).

Deux bandes de jeunes gens qui passent le week-end à moto sèment le trouble et le désordre dans une bourgade de la province américaine.

Sociologie des « blousons noirs » et romantisme de Marlon Brando il y a vingt ans.

Débat : Pourquoi cette folie de la moto ? Avec la participation du Pr. Jacques Léauté, directeur de l'Institut de criminologie ; de M. Gilles Pernet, journaliste à « l'Equipe » ; de M. Philippe Joly ; de M. Pierre Poitevin.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.

18 h. 50 Feuilleton: Les faucheurs de marguerites.

19 h. 40 Reportage : La route de l'or, de C. Clairval. Réal. : B. d'Abrigeon. En remontant le Niger.

20 h. 40 Dramatique : « la Sonate à Kreutzer », de L. Tolstoï. Adapt. J.-P. Burgart. Réal. M. Cravenne. Avec B. Brionne, F. Simon, O. Versois.

Une critique du mariage, par Tolstoï. L'histoire d'une vie conjugale semée de querelles : la jalousie maladive du mari provoque un drame.

21 h. 35 Emission musicale : Toots Thielemans.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Naissance à Paris de Charles Gounod (1818) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le roi sans pouvoir (1), par E. Noël et H. Richez ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux, par C. Mettra, avec R. Boyer ; 8 h. 50, Université radiophonique. La cité du Vatican, par F. Bea ; 9 h. 7, Matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h., Musique de chambre : « Trois études pour piano » (Scriabine) ; « Quatre chants russes » (Stravinski), « Sonate pour piano » (Prokofiev) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Correspondance Paul Claudel-Jean-Louis Barrault ; 12 h., Extraits symphoniques d'opéras : « Maroof » (H. Dutilleux), « le Prince Igor » (Borodine), Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., direct. P.-M. Le Conte ; 12 h. 45, Panorama culturel de France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 5, Magazine ; 15 h. 35, Rencontre avec René Rémond : « Nanterre et l'université six ans après » ; 15 h. 25, Le théâtre lyrique aujourd'hui ; 15 h. 55, Radio service culturel ; 16 h. 10, Musique ailleurs ; 16 h. 25, Reportage ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Kief », de Max-Olivier Lacamp (réal. G. Gravier) ;

Le trafic d'armes et de drogue dans l'Inde de 1948, où le colonialisme anglais tente de survivre. Une galerie de personnages fossilisés, campée par un écrivain qui est aussi un journaliste.

18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Somerset Rhapsody » (G. Holst) ;

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : « Marxisme et christianisme en 1974 », avec Michel Vernet et le Père Jean Cardonnel (Dominicain) ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique, suivi de Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine; 10 h., Que savons-nous... des fils et des élèves de Bach ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Symphonies de Haydn par divers chefs d'orchestre (Sir Thomas Beecham) ; 12 h. (S.), Musique légère : Musique de films ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les enregistrements de Kathleen Ferrier ; 14 h. 30 (S.), Musique savante, musique populaire : « Mélodies russes » (Rachmaninov), par N. Gedda et A. Weissenberg, « Kitèie », extraits (Rimski-Korsakov) ; 15 h. 30, Aux sources des musiques. La flûte en Bolivie, en Colombie, au Pérou; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert : « Symphonie en ré majeur parisienne » (Mozart), « Double concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur » (Brahms), « le Crépuscule des dieux », extraits (Wagner) ; 18 h. (S.), En direct de l'hôtel Maynier d'Oppède à Aix-en-Provence. Quatuor Parrenin : « Quatuor opus 76 n° 1 » (Haydn), « Quatuor n° 2 » (Brahms) ; 19 h. 5 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 30, Le club des jazz ;

20 h. (S.), Dîner-concert : « Porgy and Bess », de Gershwin; 20 h. 30, En direct du Jardin Campra à Aix-en-Provence. « Deutsche Blasersolisten », direct. Gunther Theis (Mozart) : « Divertissement en mi bémol, K. 166 », « Sérénade en si bémol, K 439 b 1 », « Divertissement en mi bémol, K. 253 », « Sérénade en mi bémol, K. 375 n° 11 » ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Champ magnétique, par A. Almuro : « Venu des sept jours » (Stockausen), « Danaé » (F. Mache), « Articulation » (G. Ligeti), « Persephassa » (Xenakis) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques (Corelli, Mozart, Schumann, Capdevielle) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Musique pittoresque ; 20 h. 15, Mystère, mystère : « Une question de justice », de J. Raylambert ; 21 h. 15, Tous mélomanes : Le ténor Carlo Bergonzi ; 22 h., Le club des poètes ; 22 h. 30, Rhythm and blues.

Mercredi 19 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

16 h. 20 Emissions pour la jeunesse.

Calimero ; Je cherche un maître ; La pince à linge ; Papa tête en l'air ; Grands burlesques américains ; A nous l'antenne.

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.

18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.

18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Black Beauty.

19 h. 20 Coupe du monde de football : Italie-Argentine.

20 h. 30 Coupe du monde de football (suite) : Italie-Argentine.

Les émissions en français de la B.B.C.

● LONDRES-MATIN (276 m ou 1 088 MHz).
6 h. 30 et 7 h. 30 : Informations et revue de presse.

● LONDRES-MIDI (371 m ou 809 MHz).
12 h. 15 : Informations.
13 h. 15 : L'anglais par la radio.

● LONDRES-SOIR (275 m).
19 h. : Informations.
19 h. 45 : L'anglais par la radio.

● LONDRES-DERNIERE (276 m).
21 h. : Journal parlé, puis programmes variés.
21 h. 45 - 22 h. : L'anglais par la radio.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame. « Le personnage de la mère dans la littérature française ».

15 h. 15 Série : Les Monroes. « Les intrus ».

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.

20 h. 35 Western : « Alvarez Kelly », de Ed. Dmytryk (1966), avec W. Holden et R. Widmark.

En Virginie, pendant la guerre de Sécession, un Mexicain qui livre du bétail à l'armée nordiste est contraint, pour sauver sa vie, de collaborer avec les Sudistes.

22 h. 15 Coupe du monde de football : Hollande-Suède.

Match retransmis de Dortmund.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.

18 h. 50 Feuilleton: Les faucheurs de marguerites.

19 h. 40 Nouvelles, de S. Maugham. « La déchéance d'E. Barnard ».

20 h. 40 Les métamorphoses du regard : André Malraux (2). « Les maîtres de l'irréel ». Réal. Cl. Prévost.

Cette série a remporté le Grand Prix et le prix de la meilleure photo au Festival du film sur l'art, d'Asono (Italie).

21 h. 30 Documentaire : Et si on réinventait la mer. Réal. J. Schmidt.

Des enfants libérés et créateurs. Essai baroque qui reçut le prix Louis-Lumière en 1972.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le roi sans pouvoir ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux : Les sources divines du droit ; 8 h. 50, Université radiophonique : Projets spatiaux, par M. J. de Vogüé ; 9 h. 7, Sciences et techniques, par G. Charbonnier : Les classes d'âge, avec G. Balandier ; 11 h., Renaissance des orgues de France, par J. Merlet ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : « le Chasseur au lasso », de J. Cervon ; 11 h. 45, Correspondance : Paul Claudel-Jean-Louis Barrault ; 12 h., Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; Chronique de Jean-Louis Curtis : Problèmes d'hier et d'aujourd'hui à l'ère de la violence : Extraits de « la Paix du dimanche », de J. Osborne, et « Faits divers », de P. Sabatier (réal. O. d'Horrer) ; 15 h. 30, Radio-service culturel ; 15 h. 40, Musiques et sciences humaines, par J.-M. Damian ; 16 h. 10, Musique ailleurs ; 16 h. 25, Radio-service culturel ; 16 h. 30, Coloration jeunesse ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Ripley s'amuse », de Patricia Highsmith (réal. J.-J. Vierne);

Un roman psycho-policier où l'on retrouve l'inquiétant et séduisant héros de Patricia Highsmith, en lutte contre la mafia, dans une partie serrée... serrée...

18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Suite n° 1 pour deux guitares » (J. Marella) ;

20 h., Perspectives du vingtième siècle. Concert sur le parvis de la Sorbonne du Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F., avec le concours de G. Frémy, pianiste, et des Percussions de Strasbourg. Dir. F. Bayle : « Tossed as it is outroubled », piano préparé, « First construction (in metal) », 1939, percussions, « A Valentine out of Season », piano préparé (Cage), « Mavena », 1957, haut-parleur (Malec), « Jeïta ou Murmure des eaux », « Suite concrète, version en dix mouvements » (Bayle) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Entretien avec le professeur Jacques Monod ; 21 h. 20, La science en marche, par F. le Lionnais : Promenade au jardin des sciences ; 21 h. 50, Musiques de notre temps, par G. Léon; 23 h., Et puis voici des livres, avec le général Salan ; 23 h. 15, Emission concours pour la jeunesse : Voyage à Montréal (Canada).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des fils et des élèves de Bach ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Symphonies de Haydn, par divers chefs d'orchestre (E. Jochum) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : Les enregistrements de Kathleen Ferrier ;

14 h. 30, France-Musique service ; 14 h. 32, Avis oubliés ; 15 h. (S.), Capitales de l'art : « Histoire du soldat », « Ragtime » (Stravinski), « Trois mouvements perpétuels » (Poulenc), « Sonate n° 1 pour violoncelle et piano » (Fauré) ; 16 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens : œuvres des jeunes élèves en composition du Conservatoire national supérieur de Paris : « Haïku of Basho » (B. Schober), « Source 4 » (A. Gaussin), « Clov et Hamm » (M. Levinas), « Kurukshetra » (R. Frima) ; 18 h. (S.), En direct du jardin Campra à Aix-en-Provence. Musique municipale d'Aix, direct. A. Genre : « la Pie voleuse », ouverture (Rossini), « Gayaneh » (Katchaturian), « Mascarade » (Katchaturian), « West side Story » (L. Bernstein) ; 19 h. 5 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 30, Le club des jazz ;

20 h. (S.), Dîner-concert : « Danse espagnole n° 2 orientale » (Granados), « Nuits dans les jardins d'Espagne » (de Falla) ; 20 h. 30 (S.), En direct de l'hôtel Maynier d'Oppède à Aix-en-Provence. « Deutsche Blasersolisten », direct. G. Theis. Mozart : « Divertissement en si bémol K 270 », « Sérénade en si bémol K 439 », « Divertissement en mi bémol K 252 », « Sérénade en ut K 388 » ; 23 h. (S.), Musique française méconnue. Aubert Lameland : « Improvisation pour clarinette et orchestre », « Cinq pièces pour clarinette seule », « Troisième quatuor à cordes », « Impromptus symphoniques » ; 24 h., Musique et poésie : Constantin Cavafi (Bach, Wagner, Stravinski) ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Folklore de France : Folklore vennetais ; 20 h. 15, Les grandes voix humaines ; 20 h. 50, Les bruits de la ville ; 21 h. 15, Tous mélomanes (Bach) ; 22 h., Votre jardin secret : Claire Motte ; 22 h. 30, Rêves sans frontières.

Jeudi 20 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.

18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.

18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là.

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.

20 h. 30 (★) Grand écran, de M. Assouline.

Entretien avec les cinéastes François Truffaut, Eric Rhomer, Jacques Rivette. Un portrait de Sacha Guitry, une évocation de ses écrits et de ses films sera présentée.

Film : « Quadrille », de S. Guitry (1937), avec S. Guitry, G. Morlay, J. Delubac et G. Grey.

Une comédienne très parisienne trompe son amant, journaliste très parisien, avec un acteur d'Hollywood. L'amant, ulcéré, refuse de pardonner, puis pardonne après une tentative de suicide, mais s'intéresse à une autre femme.

Les jeux de l'amour et de l'infidélité selon Sacha Guitry. Une pièce filmée qui est un bon film de boulevard.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame. L'immobilier.

15 h. 15 Série : La brigade des maléfices. « La septième chaîne ».

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.

20 h. 35 Variétés : Domino, de G. Lux.

Avec Claude François.

21 h. 35 Série : Les dossiers secrets des trésors. Les oiseaux d'or de Petrossia. Réal. J.-J. Sirkis.

Dans les années 1830, un paysan roumain découvre des pierres précieuses provenant d'un trésor enfoui dans une carrière. Cette découverte a de dramatiques conséquences.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.

18 h. 50 Feuilleton: Les faucheurs de marguerites.

19 h. 40 Magazine : Vacances en France.

20 h. 40 Magazine 52, de J.-F. Chauvel, S. Walsh, E. Mannoni.

Inde : mythes et réalités ; Le sixième continent (sous réserve).

21 h. 30 Variétés : Melody. Le groupe Sparks.

LONGUEURS D'ONDES

FRANCE-INTER : 1 829 mètres (g.o.) ; Nice, 193 m. et Strasbourg, 259 m. (ondes moyennes).

INTER-VARIETES : Paris, 280 m. ; Lille, 218 m. ; Lyon, 498 m. ; Marseille, 445 m. ; Toulouse, 318 m. ; Bordeaux, 349 m. ; Limoges, 319 m. ; Rennes, 423 m. (ondes moyennes). Les émissions d'Inter-Variétés sont en partie retransmises en modulation de fréquence.

FIP (région parisienne) : 514 m. (o.m.).

FRANCE-CULTURE : Paris, 348 m. ; Strasbourg, 235 m. ; Brest, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nice, Rennes, 242 m. ; Bordeaux, Grenoble, Limoges, Nantes, Toulouse, 227 m. ; Bayonne, 557 m. ; Saint-Brieuc, 201 m. ; Besançon, 201 m. (ondes moyennes). Les émissions de France-Culture sont également retransmises en modulation de fréquence.

FRANCE-CULTURE : programme diffusé en modulation de fréquence sur l'ensemble du réseau.

EUROPE I : 1 647 m. (g.o).

SUD-RADIO : 367 m. (o.m.).

RADIO-MONTE-CARLO : 1 400 m. (g.o.) ; 205 m.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : A la mémoire de Jehan Alain (1940) ; 9 h., Les chemins de la connaissance : Le roi sans pouvoir ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux : les rites et sacrifices ; 8 h. 50 Université radiophonique : La vie secrète des plantes (les grands voyages des diaspores, par J. Miege) ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h., Orchestre de chambre O.R.T.F. : « Concerto en sol n° 2 » (Pergolèse), « Colas Breugnon » (T. Baird) ; 11 h. 30, L'école des parents ; 11 h. 45, Correspondance : Claudel-J.-L. Barrault ; 12 h., Orchestre de l'O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule : « Symphonie n° 59 le Feu » (Haydn), « Hommage à Campra » (Ch. Brown) ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture, billet ; 13 h. 35, Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 5, Deux cents minutes ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Dans la Salle des pas perdus, c'était écrit », d'Armand Salacrou (réal. J.-J. Vierne) ;

Le premier tome des mémoires d'Armand Salacrou ; chronique de la petite bourgeoisie de province, le journalisme des années 20, le cinéma muet, la peinture autour de Kahnweiller, le théâtre et la publicité.

18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., « la Tentation de saint Antoine » (2), de R. Auclair, d'après Flaubert, avec A. Cuny, J. Bertheau, J. Bretonnière, H. Buthion, P. Constant, M. Cassan, D. Daniel ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et R. Lamy : Les anticoagulants, avec Di Matteo, professeur à l'hôpital Necker; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 35, Recherches musicales par le groupe de l'O.R.T.F. : Voyage au pays des hauteurs (2), par M. Chion et J. Vidal ; 23 h., Les livres de philosophie, par P. Boudot ; 23 h. 15, Disques rares (Smetana, Novak, J. Suk).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des fils et des élèves de Bach ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui (K. Boehm) ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : Les enregistrements de Kathleen Ferrier ;

14 h. 30 (S.), Chronologie de l'opéra : « Manon Lescaut » (Puccini), avec Montserrat Cabale, P. Domingo ; 16 h. 10 (S.), « Sonate n° 6 en sol mineur » (N. Chevedille), « Concerto pour lyre organisée, cordes et cors » (Haydn) ; 16 h. 30, La maîtrise de l'O.R.T.F. reçoit : Une chorale enfantine soviétique (œuvres de Kabalevski et Tchaïkovski) ; 17 h. (S.), Calendrier musical du passé : « Bourrée fantasque » (Chabrier), « Concerto pour piano n° 3, inachevé » (Tchaïkovski), « Symphonie en si bémol majeur » (Chausson) ; 18 h. (S.), Aix-en-Provence. Rue des Chapeliers. « Polyphonia antiqua » : Musiciens franco-flamands (XV[e], début XVI[e]), Chansons françaises de cour ; 19 h. 5 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 30 (S.), Le club des jazz ;

20 h. (S.), Dîner-concert (J. Hill, Cavaliere, Dorsey, A. Grouch, Claveland) ; 20 h. 30 (S.), En direct du parvis Saint-Jean de Malte à Aix-en-Provence : « Deutsche Blasersolisten », direct. G. Theis (Mozart) : « Divertissement en si bémol K 186 », « Adagio en si bémol K 411 », « Divertissement en si bémol K 240 », « Sérénade en si bémol K 439 », « Divertissement en mi K 289 » ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : « Archie Shepp » ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-music.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, L'opérette aujourd'hui ; 20 h. 15, Inter-sciences, par A. Jérôme ; 21 h. 15, Tous mélomanes (Brahms) ; 22 h., Feu rouge ; 22 h. 30, Fleurs et racines du folklore : Panama.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2[e] et 3[e] chaînes.

LE MONDE

RADIO-TELEVISION

Vendredi 21 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA RADIO

FRANCE-INTER : à chaque heure juste ; Bulletin complet : 5 h., 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 8 h. 30, 9 h. ; 13 h. ; 19 h. ; 20 h. ; Inter-titre tous les quarts d'heure de 5 h. 15 à 7 h. 45 et à 21 h. 18 ; Inter-emploi à 6 h. 45 ; Inter-soir à 22 h. et Inter-dernière à 23 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult.-mus.) ; 8 h. 30 (cult.-mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 19 h. (mus.) ; 19 h. 30 (cult.) ; 23 h. 55 (cult.-mus.). Le dimanche 19 h. 10, Magazine (cult.).

EUROPE 1 : toutes les demi-heures de 5 h. à 9 h. ; 6 h. 45, « Bonjour monsieur le maire » ; bulletin complet à 13 h. Session d'information de 19 h. à 20 h. 30 ; « Flashes » toutes les heures jusqu'à 3 heures ; 22 h. 30, Europe Panorama.

LUXEMBOURG : 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h. 30, 9 h., ensuite à chaque heure juste : Bulletin complet : 12 h. 45 et 19 heures ; 22 h., R.T.L. digest.

18 h. 50 Pour les jeunes : Théâtre vivant.
20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Série : Suspense. « L'accusé mène l'enquête ».
21 h. 40 Magazine médical, d'I. Barrère. Vie et mort de la cellule.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame. « Une recrudescence de la rage ? »
15 h. 15 Série : La brigade des maléfices. « Voir Vénus et mourir ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie, de J. Gérard et J.-L. Roncoroni. Réal. F. Dupont-Midy. Avec S. Milhaud, G. Anys, G. Casadesus.
20 h. 35 Dramatique : « les Jardins des rois », de J. Tournier. Réal. J. Kerchbron. Avec D. Darrieux, E. Labourdette, G. Wilson.
Vingt ans après, un homme retrouve dans les jardins du roi à Versailles une femme qu'il a aimée et n'a pu épouser.
22 h. 5 Émission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
18 h. 50 Feuilleton : Laurel et Hardy.
19 h. 40 A livre ouvert, de J. Prasteau.
20 h. 40 Cent ans de football.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Musique service* ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le roi sans pouvoir ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux : La mort retour au sacré ; 8 h. 50, Université radiophonique : Les permanences de la littérature russe et soviétique, par J. Nantet ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 11 h., *Musique* instrumentale : « Quatuor n° 2 » (J. Rivier), « Soliloque » (A. Tisné) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Correspondance : Claudel-J.-L. Barrault ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direct. H. Quach : « Concerto n° 24 pour piano et orchestre » (Mozart) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h., Radio-service culturel ; 14 h. 10, *Magazine* ; 15 h. 25, Radio-service culturel ; 15 h. 40, La musique une et divisible ; 16 h. 10, Ensemble polyphonique de l'O.R.T.F., direct. Ch. Ravier ; 16 h. 30, Du western à l'histoire des U.S.A. (1), par E. Bolo ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « l'Agonie des hobereaux. Printemps gris », de Willy de Spens ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Rencontre avec René de Obaldia, avec E. Bourdet, M. O' Hana et Ph. Lavastine ; 21 h., Entretien avec Pierre Barbizet ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : Mercure et Vénus ; 21 h. 50, En son temps l'opéra. Le vérisme italien : Puccini (1) ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Les livres ésotériques ; 23 h. 15, Le concert du bibliophile. A propos de la version française du « Dictionnaire de l'Opéra » (Berlioz).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales. Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 10 h., Que savons-nous... des fils et des élèves de Bach ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Symphonies de Haydn, par divers chefs d'orchestre (A. Dorati) ; 12 h. (S.), Actualité de la musique légère ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les enregistrements de Kathleen Ferrier ; 14 h. 30 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h., Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto ; 17 h. (S.), Lyrique : « Benvenuto Cellini » (Berlioz), avec N. Gedda, Ch. Eda-Pierre Bastin, R. Massard ; 18 h. (S.), En direct de l'hôtel Maynier d'Oppède. Concert avec le concours de G. Frémy, piano, J.-P. Drouet, percussions : « Polonaise-fantaisie » (Chopin), « Toucher pour percussion » (Globokar), « Nuages gris » (Liszt), « Pole für zwei » (Stockhausen) ; 19 h. 5 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 30, Rhythm and blues ;

20 h. (S.), Dîner-concert ; 20 h. 30, Orchestre philharmonique de Belgrade, direct. Z. Zdravkovic, avec le concours de M. Tipo, pianiste : « Sofoson I » (Bronislav Predic Safer), « Concerto pour piano et orchestre n° 4 » (Beethoven), « la Mer » (Debussy) ; 21 h. 35 (S.), Ensemble du domaine musical, direct. G. Amy : « Kontrapunkte » (Stockhausen), « Point d'aube » (B. Jolas), « Linaia-Agon » (Xénakis), « Jeu et Formes » (G. Amy) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Aux quatre vents ; 20 h. 15, La vie sur le vif ; 20 h. 40, Les espions de l'histoire : Noor Inayat Kahn, lumière de toutes les femmes ; 21 h. 15, Tous mélomanes (Beethoven) ; 22 h., Poésie frangère ; 22 h. 30, Musique aux Champs-Elysées.

Samedi 22 juin

● CHAINE I

11 h. 55 Télé-philatélie.
12 h. 25 Variétés : Miditrente.
13 h. 30 Magazines régionaux.
14 h. Les clés de la musique.
14 h. 30 La une est à vous, de G. Lux.
18 h. 50 Pour les petits : Reinefeuille.
19 h. Le monde de l'accordéon.
19 h. 20 Coupe du monde de football : Allemagne de l'Ouest - Allemagne de l'Est.
Match retransmis de Hambourg.
20 h. 30 Coupe du monde de football : Allemagne de l'Ouest - Allemagne de l'Est.
21 h. 20 (★) Dramatique : « la Trahison », de M. Vianet, Ch. Watton. Réal. A. Boudet. Avec Cl. Vernier, M. Cuvelier, V. Vilers.
Un officier allemand, Klaus Six, s'introduit dans un maquis à l'aide d'un des membres, afin d'arrêter le chef de ce réseau et celui qui a trahi.

● CHAINE II (couleur)

13 h. 30 Magazines régionaux.
14 h. Magazine : Aujourd'hui, madame. Les femmes aiment-elles les décorations et les médailles ?
14 h. 45 Série : La brigade des maléfices. « Les Dents d'Alexis ».
15 h. 50 Coupe du monde de football : Ecosse-Yougoslavie.
17 h. 50 (★) Documentaire : Les marionnettes japonaises.
18 h. 5 Actualité de l'histoire : le Second Empire.
18 h. 45 Cinésamedi.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Variétés : Top à Johnny Hallyday.
21 h. 35 Série : Kung Fu. « Enchaînés ».
22 h. 25 Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
18 h. 50 Jeu du langage. Francophoniquement vôtres : la Belgique.
19 h. 40 Magazine de l'aviation : Le ciel est à nous.
20 h. 40 (★) Musique : « l'Infidélité déjouée », de J. Haydn. Adaptation française A. Bex et B. Chartreux. Orchestre régional de Mulhouse, dirigé par S. Zehnacker. Mise en scène P. Strosser et N. Joel. Avec A.-M. Blanzat, R. Yakar, S. Hamilton.
Opéra-bouffe écrit en 1773 et créé en mars 1974 à l'Opéra du Rhin à Strasbourg.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, *L'anniversaire musical* : *Mort de Rimski-Korsakov* (1908) ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Le roi sans pouvoir ; 8 h. 32, La jeune fille, par C. *Mettra* ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole ; 12 h., Le tiers-monde à part entière : « Anthologie de la poésie contemporaine de langue française », de S. Grindeau ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Emission spéciale : « Pourquoi l'homme meurt-il ? », de L. Kobrynski (réal. A. Barroux) ; 16 h. 25, Orchestre symphonique O.R.T.F.-Alsace, direct. P. Stoll : « Symphonie n° 52 » (Haydn), « le Chant du rossignol » (Stravinski) ; 17 h. 10, En soliste : Geoffroy Dechaume, clavecin ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault ; 18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet ;

20 (★), « le Prophète voilé », d'A. Khabiti (1) (réal. R. Jentet) ; 22 h., Etranger, mon ami : Les écrivains contemporains allemands ; 22 h. 30, Café-théâtre, par Y. Taquet ; 23 h., Musique classique ; 23 h. 15, Poètes d'aujourd'hui sur les ondes : La poésie finlandaise, par G. Rebourcet (réal. G. Godebert).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier : « Symphonie n° 1 » (K. Weill), « Concerto pour violon et orchestre A la mémoire d'un ange » (A. Berg) ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie. Romances et cantates galantes du dix-huitième siècle : « Concerto pour trompette et saxophone alto » (J. Rivier) ; 11 h. (S.), Orchestre symphonique de la radiodiffusion sarroise : « le Tombeau de Couperin, suite d'orchestre » (Ravel), « Ah perfidio » (Beethoven), « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur K 271 » (Mozart) ; 12 h. (S.), Variétés actualités ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ; 13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ;

14 h. 30, Orchestre de chambre de Toulouse : « Concerto en mi bémol majeur pour trompette, hautbois et orchestre à cordes » (Hertel), « Ode funèbre pour alto et cordes » (Hindemith) ; 15 h. 5 (S.), Récital d'orgue, par Jeanne Maître : « Fantaisie et fugue en sol mineur » (Bach), « Fugue n° 1 » (Schumann), « Lied » (G. Litaize), « les Anges » (Messiaen) ; 15 h. 35 (S.), Orchestre de l'O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule, avec J. Fournier, violoniste : « les Saisons » (Vivaldi), « Récitatif pour orchestre opus 48 » (A. Casanova) ; 16 h. 35 (S.), Orchestre philharmonique de Munich, direct. R. Kempe : « les Maîtres chanteurs de Nuremberg », ouverture (Wagner), « Concerto pour piano en si bémol majeur » (Mozart), « Symphonie n° 8 en sol majeur » (Dvorak) ; vers 17 h. 10 (S.), Musiques des peuples du monde : Panorama des éditions récentes des disques de folklore ; 18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Récital de piano. Jean-Pierre Armengaud : « Les fées sont d'exquises danseuses » (Debussy), « Deux études », « Chants populaires hongrois », et « Allegro barbaro » (Bartok) ; 19 h. 5, Jazz s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : Sur les traces de « Peer Gynt » (1) (Grieg, Mozart) ; 20 h. 30 (S.), En direct de la place de l'Archevêché à Aix-en-Provence. Deutsche Blasersolisten, direct. G. Theis : « Divertissement en si bémol K 227 » (Mozart), « Sérénade en mi bémol » (R. Strauss), « Petite symphonie n° 5 » (Milhaud), « Sérénade en si bémol K 361, Gran Partita » (Mozart) ; 22 h. 30 (S.), Le tour du monde des auditeurs (Mozart, Saint-Saëns) ; 23 h. 15, Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie d'Olivier Messiaen : « Etude de concert » (Marcel Tournier), « Gymnopédie n° 1 en sol majeur » (Satie, transcription Annie Challan), par A. Challan, harpe ; « Turangalila-Symphonie » (Messiaen), Y. Loriod, piano, et J. Loriod, ondes Martenot ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

20 h. 15, La tribune de l'histoire : « Il y a cent vingt ans, la Crimée », par A. Castelot (réal. A. Barroux).

Inter-Variétés : 19 h. 20, Le petit conservatoire de la chanson ; 20 h. 10, Inter troisième âge ; 20 h. 25, L'opérette ; 21 h. 20, Le Grenier de Montmartre ; 21 h. 45, Petit théâtre de nuit : « la Foire aux vanités » (5) ; 22 h. 30, Alain Romans et son piano ; 22 h. 45, Fermé jusqu'à lundi.

Dimanche 23 juin

● CHAINE I

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : L'Inconnu du dimanche.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Coupe du monde de football : Uruguay-Suède.
Match retransmis de Düsseldorf.
18 h. 35 Concert. Orch. de chambre de l'O.R.T.F., dirigé par A. Schneider.
Concerto Grosso opus 6 n° 1 (Haendel) ; Concerto pour violon et hautbois en ut mineur (J.-S. Bach).
19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 45 Film : « la Chasse à l'homme », d'Ed. Molinaro (1964), avec J.-P. Belmondo, J.-Cl. Brialy, Cl. Rich.
Un jeune psychologue, que sa secrétaire a pris au piège du mariage, convainc son meilleur ami de s'enfuir le jour de ses noces. Un troisième homme est mêlé à leurs mésaventures, qui se terminent par le triomphe d'autres femmes « chasseresses ».

● CHAINE II (couleur)

12 h. 30 Magazine : Inf. 2 Dimanche.
13 h. Intermezzo : les virtuoses de France.
13 h. 30 (★) Reportage : La paille de l'autre, de M. Anthonioz et I. Barrère.
La crise du Watergate et le rôle de la presse et de la télévision américaines.
14 h. 20 Film : « Libre comme le vent », de R. Parrish (1957), avec R. Taylor et J. Cassavetes.
Western construit sur un conflit entre deux frères. L'aîné est un non-violent, le plus jeune veut affirmer sa supériorité à coups de revolver.
15 h. 40 Forum des arts, d'A. Parinaud.
16 h. 40 On en parle, de J. Chabannes.
17 h. 10 Jeu : Familion.
17 h. 50 Télé-Sports.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 30 Coupe du monde de football : Italie-Pologne.
22 h. 15 Archives du XX[e] siècle, de J.-J. Marchand. Entretien avec Cl. Levi-Strauss.
23 h. 25 Ciné-club : Cycle Stroheim : « Folies de femmes (1921), avec E. von Stroheim, M. George, M. Bush. (Film muet en noir et blanc).
A Monte-Carlo, un faux comte russe, acoquiné à deux voleuses qui se font passer pour des princesses, cherche à séduire la femme d'un ambassadeur américain.
Le monde des palaces, les masques de la haute société, l'érotisme et la mort. Un des chefs-d'œuvre mutilés d'un grand cinéaste.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Magazines artistiques régionaux.
20 h. 10 Essai : Mains et merveilles, de D. Sanders.
20 h. 45 Emission musicale : Carmina Burana.
X[e] anniversaire des chorales « A chœur joie ».
21 h. 25 Magazine scientifique : Portrait de l'univers, de J. Lallier et M. Tosello. Les enfants du pro-consul.
Emission diffusée le 29 avril 1974 sur la deuxième chaîne.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Musique-service* ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Idoménée, roi de Crète » (*Mozart*) ; 12 h., Ma non troppo ; 12 h. 45, Orchestre symphonique O.R.T.F. Nord-Picardie : « la Grotte de Fingal », ouverture (Mendelssohn), « Rosamunde » (Schubert), « Troisième symphonie « Ecossaise » (Mendelssohn) ;

13 h. 45, « Anniversaire de Maeterlink », par les comédiens-français ; 15 h. 55, Entretien avec André Malraux, par G. Suares (2) ; 16 h. 25, Les grandes heures de la sorcellerie : L'œil du sorcier ; 17 h. 10, Echanges avec la B.B.C. : « Acis, Galatea et Polifemo », de Haendel, avec S. Le Sage, M. Lehane, F. Robinson, Ch. Hogwood (clavecin), direct. L. Salter (version italienne écrite à Naples en 1708) ; 19 h. 10, Le point du septième jour ; 19 h. 45, Musique classique ;

20 h., « le Cœur du moulin », pièce lyrique en deux actes de M. Magre, musique D. de Séverac, avec M. Péronne, S. Michel, M. Stiot, R. Dume, B. Houdy, N. Chaudeau, Orchestre lyrique et chœurs O.R.T.F., direct. P.-M. Le Conte ; 21 h., Seconde lecture de P. Hartling, par J.-F. Chaix ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, d'E. Grilliquez, avec L. Forestier, F. Béranger, M. Perez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Actualité du microsillon ; 11 h. (S.), En direct d'Aix-en-Provence. Dimanche musical ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique O.R.T.F.-Alsace, direct. L. Fourestier : « la Chasse du roi Arthur » (G. Ropartz), « le Bal vénitien » (C. Delvincourt), « Symphonie n° 2 en si bémol, opus 57 » (V. d'Indy) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques ;

16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert. Divertissements et sérénades (Stravinski, Diabelli, Schubert, de Falla, Dvorak) ; 17 h. 30 (S.), En direct de la place de l'Archevêché à Aix-en-Provence. Deutsche Blasersolisten, direct. Gunther Theis. Mozart : « Divertissement en mi bémol K 226 », « Sérénade en si bémol K 439 », « Divertissement en fa », « Sérénade en mi bémol » ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz : Supersax et le Bird ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques ; 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. André Gorog, pianiste : « Tableaux d'une exposition » (Moussorgsky), « Rhapsodies hongroises n°s 11 et 15 » (Liszt) ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui (Roberday, Couperin, Schönberg) ;

24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

22 h. 18, Jazz sur scène. A Paris et au Festival des Flandres : Les New Jazz Messengers, le groupe M'Boom, et M. Roach.

Inter-Variétés : 20 h. 20, Un air, des souvenirs ; 20 h. 50, Soirée inter-régionale. Station de Strasbourg : « Paysage avant la bataille », d'A. Lang (réal. J. Taroni) ; 21 h. 50, Ballade pour deux pianos ; 22 h., Les dames de poésie ; 22 h. 30, Musique du monde.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-INTER : 6 h. 59, 7 h. 55, 11 h. 59, 19 h. 59 (à 9 h., 14 h. 5 et 19 h. 50 : météo marine).

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 43, 19 h. 50 (19 h. 45 le dimanche), 23 h. 58.

TELEVISION (première chaîne) : 19 h. 43 (sauf le dimanche ; deuxième chaîne, 19 h. 57 ; troisième chaîne : après Inter-3, en fin de soirée.

Lundi 24 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
14 h. 30 Film : « Uniformes et grandes manœuvres », de R. Le Hénaff (1950), avec Fernandel.
A cause d'un étui à cigarettes, un portier de boîte de nuit est pris pour un aristocrate, se trouve mêlé à la vie d'une noble famille et se retrouve en uniforme de parachutiste.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Laurel et Hardy.
18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
20 h. 15 Burlesques américains.
20 h. 30 Feuilleton : Deux ans de vacances, d'après J. Verne. Réal. G. Grangier.
Les deux pirates font prisonnier Doniphan, Briant et Service, qui s'évadent.
21 h. 30 Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 30 Actuel 2.
Sujet choisi en fonction de l'actualité.
21 h. 35 Variétés : Le défi, de Cl. Olivier, J.-P. et J. Rouland.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
18 h. 50 Magazine : Les pieds sur terre, de Ch. Rabiega.
19 h. 40 Magazine : Cinéastes de Cannes.
20 h. 5 Documentaire cinéma : Les directeurs de la photo. Claude Renoir.
20 h. 40 (★) Film : « le Fleuve », de J. Renoir (1951), avec P. Walters, Radha, A. Corri.
Au Bengale, au bord d'un grand fleuve, trois adolescentes : une Anglaise, une demi-Indienne et une Américaine s'éveillent à l'amour.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Musique service* ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regard sur la science, par M. Rouze : Les mécanismes sensoriels, avec le professeur Gallifret. Les hormones du cerveau, avec le docteur Elmaleh ; 9 h., Les lundis de l'histoire ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Robert de Saint-Jean ; 11 h. 45, Correspondance Paul Claudel-Jean-Louis Barrault ; 12 h., Evénement musique ; 12 h. 40, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 32, Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 5, Radio-service culturel ; 14 h. 10, « la Solitude », de J. Dobreski, avec M. Merika, D. Peron, C. Piéplu (réal. J.-A. Blondeau) ; 15 h. 30, Radio-service culturel ; 15 h. 35, La mémoire des notes, par Ch. Latigrat ; 16 h. 15, Musique ailleurs ; 16 h. 30, Reportage ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix, de P. Sipriot : « l'Amour bourgeois », « Notes pour un pluriel », d'Alain Bosquet (réal. J.-A. Blondeau) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Perspectives du vingtième siècle. Orchestre symphonique de l'O.R.T.F.-Alsace. Direct. R. Albin : « Time Spans » (Brown), « Trois rencontres pour trio à cordes et orchestre » (Jolas) (création), Trio à cordes français, « Variations pour orchestre » (Carter) (première audition), « Three places in New England » (Ives) ; 21 h. 30, Indicatif futur, de C. Dupont ; 22 h., Black and blue : Table ronde (les nouveautés du disque) ; 22 h. 45, « Aube », pour hautbois et clavecin (H. Marti), par A. Lardrot et J. Lehmann ; 23 h., Les nouveaux livres de poésie, par A. Bosquet ; 23 h. 15, Libre parcours récital, avec Arlette Sibon, Simonovitch (ondes Martenot).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h. (S.), Que savons-nous de... la musique de chambre de Fauré, par J. de Solliers : Rêveries, passions ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Compositeurs français (Marius Constant) ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les enregistrements de Kathleen Ferrier ; 14 h. 30, Sonorités d'autrefois (A. Jarzebski, Mielczwski, J. Blow, Scarlatti) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Trio en mi bémol majeur » (Brahms), « Sonate pour violon et piano » (Franck) ; 16 h. 30, Musique à découvrir (Weber, Mendelssohn, Ariaga) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie n° 3 en fa majeur » (Brahms) ; 19 h. (S.), Invitation au concert ; 19 h. 30 (S.), Le club des jazz ;

20 h. (S.), Dîner-concert : Offenbach ; 20 h. 30 (S.), Musique ancienne ; 21 h. (S.), En direct d'Aix-en-Provence : (Mozart) ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Six pièces brèves » (Th. Brenet), « Symphonie n° 3 irlandaise » (J. Martinon) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Russie ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 15, « Chevaliers du lustre », par B. Horowicz ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; 22 h., Moisson d'exil ; 22 h. 30, Jazz en liberté.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 6 h., Philippe Gildas ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Rien ne sert de courir ; 11 h. 30, Inter-femmes ; 12 h., Et dire que pendant ce temps-là... ; 12 h. 45, Le jeu des 1.000 francs ; 14 h., Omnibus ; 16 h., Le bon côté ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Souvenirs souvenirs (Patrice Blanc-Francard) ; 18 h. 50, Fantomas ; 20 h. 10, En attendant que ça se passe (E. Mitchell et M. Desbarbat) ; 22 h. 10, Boggie (Pierre Lattes) ; 23 h., Le pop club de José Arthur ; 1 h., Claude Dufresne ; 3 h., Canal 3-6 (J.-M. Brosseau).

EUROPE 1 : 5 h., Musique variée ; 8 h. 30, parade ; 11 h. 30, Déjeuner-show ; 12 h. 30, Il y a sûrement quelque chose à faire ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Les bonshommes ; 16 h. 30, Mosik ; 18 h., Show 5,6,7 ; 20 h., Radio 2.

R.T.L. : 5 h., Maurice Favières ; 9 h. 20, Anne-Marie Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 14 h., La responsabilité sexuelle, par Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h., Menie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L. non-stop ; 17 h. 30, Super-Club ; 19 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 30, Les routiers sont sympa.

RADIO MONTE-CARLO : 6 h., J. Sacré ; 9 h. 30, Vive la chanson ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h., La clé d'or ; 15 h., En mai fais ce qu'il te plaît ; 16 h., La Musica ; 17 h. 5, Cherchez le disque ; 18 h. 15, A part ça, mon collègue ? ; 20 h., Hit-Parade ; 21 h., Le livre du jour ; 23 h., Les routiers sont sympa.

SUD-RADIO : 9 h., Svissimo ; 13 h. 30, Musicalement vôtre ; 15 h., Pénélope ; 18 h., Rond-Point ; 20 h., Tonus ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 22 juin

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre (J.-L. Foulquier) ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Samedi de vous dire ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 20, Music-hall de l'impossible ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 8 h. 30, Gault et Millau ; 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, François Chalais ; 15 h., Tour d'horizon musical ; 19 h. 30, Club en fête ; 20 h., Radio 2.

R.T.L. : 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h., Journal inattendu ; 14 h., Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 15 h., Bernard Schu ; 18 h., Hit-magazine ; 19 h. 30, Hit-parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h. 30, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 6 h., J. Sacré ; 9 h., Danielle Askain ; 10 h., J.-P. Foucault ; 13 h., Liliane Rose ; 15 h., La Musica ; 18 h., Guy Vial ; 22 h., J.-C. Laval.

SUD-RADIO : 6 h., Chansons en vrac ; 15 h., Disco-box-office ; 12 h., Musique à la carte ; 15 h., Week-end pour tous ; 18 h., Ecouté pour vous ; 22 h. 5, Week-end classique : Bluesy-club.

Du dimanche 23 juin

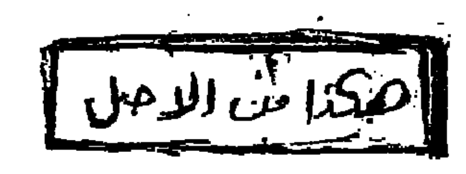
FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre ; 8 h., Dimanche matin ; 9 h. 30 et 13 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz sur scène ; 23 h. 15, Si on rentrait.

EUROPE 1 : 6 h. 30, Musique ; 8 h. 30, Pour rire ; 9 h. 30, La meilleure émission de la semaine ; 13 h. 15, La grande balade ; 16 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 5, Musicorama ; 21 h., Dimanche-retour ; 23 h. 30, Séquence-jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Francis Lacombrade ; 15 h., Bernard Schu ; 17 h., Variétés et pop' music ; 20 h. 30, Classique ; 21 h., Grand orchestre.

RADIO-MONTE-CARLO : 6 h., Danielle Askain ; 10 h., Julien Lepers ; 14 h., Tour de chant ; 15 h., Monte-Carlo sports ; 20 h. 10, Orchestre.

SUD-RADIO : 6 h., Bon dimanche ; 9 h., La bande à Philippe ; 12 h., Top 50 ; 15 h., Au rythme des stations ; 19 h., Radio S ; 20 h., Ecouté pour vous ; 22 h., Bluesy-club ; 24 h., Sud-Radio mène la danse.



L'HISTOIRE

par Jean-Marie Mayeur

LES SOCIALISMES DE 1875 A 1918

Le tome II de l'*Histoire générale du socialisme* (1) publié sous la direction de Jacques Droz couvre la période qui va de la disparition de la Première Internationale à la fin de la première guerre mondiale. Pendant ces années décisives le socialisme devient une force politique, de grands partis politiques nationaux se constituent, la Seconde Internationale naît en 1889, le marxisme devient le courant dominant dans la famille socialiste. Comme le volume précédent, celui-ci est une œuvre collective. Elle réunit autour de Jacques Droz, qui s'est réservé la social-démocratie en Allemagne, en Autriche-Hongrie, dans les pays scandinaves, aux Pays-Bas et en Suisse, huit collaborateurs, eux aussi spécialistes du domaine qu'ils abordent : Madeleine Rebérioux, Paul Guichonnet, Pierre Vilar, François Bédarida, Roger Portal, Marianne Debouzy, Jean Chesneaux, Annie Kriegel. Malgré la diversité des collaborateurs, l'ouvrage offre une unité de ton et d'approche assez remarquable. Sans doute le ton est-il ici plus chaleureux, là plus austère ; tantôt sont résumées des recherches de première main, tantôt est présentée une claire mise au point de travaux peu connus en France, mais toujours le lecteur trouvera une synthèse ferme, d'une solide qualité scientifique. Voici, n'en doutons pas, un livre qui sera, et pour longtemps, un bon compagnon et un utile instrument de travail.

***

Les auteurs ont su éviter, pour l'essentiel, les trois périls de l'histoire du socialisme : l'histoire batailles, l'histoire sainte et l'histoire théologique. Le récit, souvent complexe, des événements a été ramené à la trame indispensable à la compréhension des mouvements et partis socialistes. Les orientations et les engagements des auteurs ne mettent pas en cause, semble-t-il, la rigueur et la lucidité des analyses. La présentation des débats et controverses idéologiques, qui rend parfois scolastiques, et peu lisibles, tant d'ouvrages sur le socialisme, ne prend pas ici des proportions démesurées, et n'est jamais séparée de la description de l'environnement politique, économique et social. Les auteurs ont eu également le souci, nouveau, de faire place à l'attitude du socialisme devant les problèmes de la culture et les problèmes de la femme. Ils évoquent à l'occasion la manière dont les Eglises se sont efforcées de répondre au défi du socialisme, et ne laissent pas dans l'ombre les mouvements socialistes chrétiens d'inspiration protestante ou les mouvements catholiques. Enfin, l'étude, qui fait place aux socialismes hors d'Europe, s'élargit aux dimensions du monde.

La mise en œuvre appelle deux critiques qui ne sont pas de pure forme. Les chapitres consacrés à certains pays, Suisse, Espagne, Russie, Etats-Unis, dus respectivement à Jacques Droz, Pierre Vilar, Roger Portal, Marianne Debouzy, remontent aux origines et reviennent sur les utopies du premier dix-neuvième siècle et la Première Internationale. Il est regrettable, par exemple, que soient évoquées ici, et non pas dans le tome précédent, les expériences owenistes et fouriéristes qui trouvèrent naissance en Amérique, ce terrain privilégié de l'utopie. L'intelligence des mouvements socialistes ne gagne pas à ce choix, même si les auteurs ont cru bon de ne pas morceler des tranches d'histoire nationale. Le même souci paraît les avoir déterminés à juxtaposer les chapitres consacrés aux différents pays, qui vont tous d'une traite, jusqu'à 1914, voire même, dans le cas de la Russie et de l'Espagne, jusqu'à 1917. Ce dernier choix est d'autant plus curieux que Madeleine Rebérioux consacre à la fin de l'ouvrage des développements très fermes au socialisme et à la première guerre mondiale.

L'inconvénient de cette méthode est évident : risque de répétitions et de retours en arrière, insuffisance des perspectives comparatistes, perception moins nette des problèmes communs aux divers socialismes. Une présentation par thèmes n'était sans doute guère possible. Cependant des chapitres généraux, consacrés, par exemple, aux relations avec le mouvement ouvrier, avec la paysannerie, à la crise du révisionnisme, auraient été utiles. Surtout, l'énorme première partie consacrée aux socialismes européens pouvait opportunément donner lieu à deux volets, l'un jusqu'en 1895 et au tournant du siècle, l'autre ensuite.

***

« Le parti modèle » du temps, dont Jacques Droz donne une vivante description, est le parti social-démocrate allemand : il dépasse largement en 1914 le million d'adhérents, dont 175 000 femmes, possède 89 quotidiens et plusieurs revues, a 110 députés au Reichstag. La social-démocratie constitue une véritable « contre-société », un « milieu de vie » rival de la société officielle, une manière d'« Eglise sécularisée », fondée sur une foule de groupements et d'associations qui prennent l'individu du berceau à la tombe.

Ce monde est un monde ouvrier : la proportion de prolétaires oscille entre 77,4 % et 94 % dans toutes les sections du parti et 74 % des députés socialistes au Reichstag sont des travailleurs. On mesure, à travers ces quelques données, combien différentes est la S.F.I.O. Elle n'atteint pas, estime Madeleine Rebérioux, 90 000 adhérents en 1914, chiffre guère supérieur à celui du parti socialiste de Finlande à la même date. Aussi bien la S.F.I.O. ne joue-t-elle pas pour ses adhérents le rôle de la social-démocratie allemande, ou du parti ouvrier belge voisin. La S.F.I.O. est à l'image des partis français, un parti d'électeurs. Dès lors, elle se soucie peu des femmes et des jeunes, qui ne votent pas. Elle n'attache qu'un intérêt limité à l'éducation socialiste. A la veille de la guerre, si elle est un parti populaire, elle n'est vraiment ni un parti de masse, ni un parti de militants révolutionnaires, ni un parti ouvrier, mais elle est un grand parti parlementaire. Ces quelques données ne donnent qu'une faible idée de la richesse d'une synthèse qui démêle fort bien les fils embrouillés de l'histoire des socialismes français, et situe celle-ci avec beaucoup de justesse dans le cadre économique, social et politique.

François Bédarida, qui s'affirme comme l'un des meilleurs connaisseurs français de l'histoire anglaise (2), montre fort bien comment le réveil socialiste en Angleterre tient à la mise en cause des idéaux du libéralisme au sein même des classes dirigeantes dans les années 80. N'est-il pas remarquable que le fondateur en 1884 de la Fédération social-démocratique Hyndman soit un businessman, courtier à la Cité de Londres ? Ce patricien converti au socialisme par la lecture de Marx conserve sa redingote et son haut-de-forme même lors des manifestations de rue. Comme bien d'autres, il éprouve ce « remords social », caractéristique d'une génération. F. Bédarida offre des analyses souvent neuves. C'est ainsi qu'il nuance la vision traditionnelle qui oppose à la réussite des Fabiens réformistes l'échec des intransigeants sociaux-démocrates. En fait, la social-démocratie a servi de lieu de formation et de lieu de passage pour de nombreux socialistes et a joué le rôle d'école de cadres. F. Bédarida marque aussi clairement l'originalité de la société fabienne. Elle est résolument réformiste ; seule grande tentative social-démocratique entièrement autonome par rapport au marxisme, elle constitue un mouvement essentiellement bourgeois et intellectuel qui exerça une influence considérable sur le parti travailliste. Sans céder au « mythe fabien », F. Bédarida conclut que c'est en grande partie grâce à cette société de pensée que pénétra la notion d'un socialisme réformiste agissant par la persuasion dans le respect des libertés fondamentales. Par les conférences et les tracts, cette société de pensée élabora le « cadre conceptuel » dans lequel le parti travailliste inséra son action.

***

Au long de ce livre, on prend conscience de l'ampleur des éléments de différenciation entre les divers partis socialistes : niveau du développement de l'industrie et de la classe ouvrière, spécificité du régime politique, libéral ou autoritaire, poids des traditions politiques (l'héritage révolutionnaire en France, l'héritage libéral-radical en Angleterre). Les relations entre le syndicalisme et le socialisme constituent également une variable majeure. Annie Kriegel y revient avec raison dans son chapitre sur l'Internationale : en Angleterre le trade-unionisme conditionne l'implantation socialiste, en Allemagne le parti social-démocrate dirige l'activité syndicale, en Belgique et dans les pays scandinaves on assiste à l'intégration des trois formes d'organisation ouvrière, sections socialistes, sections syndicales, coopératives, qui forment la démocratie socialiste. En France, syndicalisme et socialisme connaissent un développement parallèle, voire concurrent.

Peut-être les auteurs ont-ils tendance à sous-estimer le « socialisme aux champs ». Certes J. Droz observe, dès l'introduction, que la Finlande, à peine industrialisée, a dès 1907, avec quatre-vingts sièges sur deux cents, la plus forte proportion de députés socialistes en Europe. On a pourtant le sentiment que les auteurs identifient volontiers socialisme et mouvement ouvrier. Sans doute, la rencontre du mouvement ouvrier et du socialisme est-elle un des faits majeurs des dernières décennies du XIXᵉ siècle. Mais cette conjonction n'était pas inéluctable. L'intuition première du socialisme s'est élaborée à propos de la propriété de la terre. Le socialisme « peut être autre chose qu'un industrialisme » (3) ; sa préhistoire le révèle, comme le présent le plus contemporain qui illustre la formule pénétrante de Kostas Papaioannou pour qui « le socialisme du XXᵉ siècle ne serait ni le destin des pays industriels ni le destin historique du prolétariat ». Même en cette fin du XIXᵉ siècle, la virtualité d'un socialisme agraire demeure présente. A tout prendre, le petit parti socialiste américain connaît ses plus beaux succès dans les Etats de l'Ouest agricole, à commencer par l'Oklahoma. Marianne Debouzy s'efforce de démontrer, sans trop de succès, qu'il n'y eut pas d'« échec » du socialisme aux Etats-Unis, et que le parti socialiste eut une « grande » influence dans la vie politique du pays, alors qu'il a un parlementaire en 1912. Mais il y avait quelque imprudence à écrire que le réformisme agraire et le socialisme utopique ne correspondent pas « à un mouvement organisé en profondeur et traduisant les intérêts d'ensemble des travailleurs ». N'est-ce pas réduire la dimension du socialisme que de le passer à la toise de ces critères ? Est-il possible de comprendre le socialisme, même en ces temps de science positive, d'industrialisme, et de victoire du marxisme de la fin du XIXᵉ siècle, si l'on tend à récuser la catégorie de l'Utopie ? François Bédarida évoque le souffle d'expérience messianique de ceux qui rêvaient de

> *« Bâtir Jérusalem,*
> *sur la si douce terre,*
> *de la verte Angleterre. »*

L'histoire des socialismes en effet relève d'une sociologie de l'espérance, pour reprendre le titre du beau livre (4) dans lequel Henri Desroche, nouant la gerbe de tant de recherches apparemment peu connues des historiens sur les socialismes religieux et les religions sociales, a donné des réflexions aiguës sur les relations entre les idéologies révolutionnaires et les messianismes religieux. Les auteurs de cet excellent manuel ne pouvaient guère aborder sous un tel angle l'histoire des socialismes. On eût souhaité parfois une problématique plus apte à comprendre des représentations créatrices et des effervescences sociales qui ne sont pas pleinement explicables par les réalités sociales et économiques et qui ont leur logique propre. L'histoire des socialismes relève aussi de l'histoire des mentalités

(1) P.U.F. 1974, 674 pages, 130 F.

(2) Outre une contribution au tome 1 de l'*Histoire générale du socialisme*, il vient de publier un brillant essai sur *l'Ere victorienne* dans la collection « Que sais-je ? » et de consacrer à *l'Angleterre triomphante 1832-1924* (Hatier) une mise au point sur laquelle on reviendra.

(3) R. Rémond y insiste avec raison dans les vues générales qu'il consacre au XIXᵉ siècle dans son *Introduction à l'histoire de notre temps*, collection « Points », Seuil, 3 t. 9,90 F chaque tome).

(4) « Archives des sciences sociales », Calmann-Lévy, 1973.

Témoignage

LES ARISTOCRATES DES « COMMUNAUTÉS »

Sous le titre « Une communauté autour du feu (« le Monde » du 21-22 avril 1974) André Laude décrivait la vie d'un groupe de jeunes citadins (Ute, Rainer, Michel, Odile, etc.) venus avec des enfants (Quentin, Thomas...) retrouver en Bourgogne « la vraie vie » et qui se préparaient à descendre plus au sud pour se fixer près de Manosque.

Un lecteur de Grenoble répond.

« Près de Chalon..., une terre à vin..., Taizé n'est pas loin. » Malgré l'anonymat respecté du lieu exact, les lignes du paysage se mettent en place, lumineusement. C'est une terre sur laquelle mes ancêtres ont vécu pendant des siècles, une terre que des cousins labourent encore, dont ils taillent, soignent et vendangent la vigne. Une terre sur laquelle je ne vis que pendant des vacances, de longues vacances enfantines, de plus brèves vacances d'adulte, mais une terre que j'aime. Que j'aime absolument.

J'y ai connu, il n'y a guère, le temps où il fallait aller chercher l'eau à la fontaine : dans de lourds brocs émaillés que, fatiguées, les femmes charriaient à bout de bras. J'y ai connu le temps des lavoirs aux grandes dalles de pierre, sur lesquelles les femmes savonnaient, brossaient, rinçaient. Il fallait ensuite remonter à la maison avec les grandes bassines pleines de linge mouillé. Et ces lavoirs, je ne les ai connus qu'aux tièdes journées d'été. Que devait-ce être à l'eau glacée de l'hiver ? J'ai vu arriver l'eau courante, et j'imagine, je sais, le soulagement des femmes à avoir l'eau chaude sur l'évier. Je ressens leur joie à entendre tourner le tambour de leur machine à laver : l'étau d'un esclavage séculaire un peu desserré. Je n'ai pas connu le temps sans électricité, mais je devine quelle miséricorde fut cette électricité qu'Ute, Rainer, Michel, Odile, etc., refusent volontairement.

Je sais, ici ou là, quelques agriculteurs qui pratiquent la « culture biologique ». Mais ils sont protégés de la vieille hantise d'une vendange nulle par tous ceux qui, autour d'eux, utilisent les traitements chimiques. Imaginons un peu tous les viticulteurs refusant les traitements modernes, et un retour du phylloxéra, une violente attaque de mildiou. Imaginons qu'ils refusent l'avion qui vient ensemencer le nuage grêlifère, l'assurance-grêle qui les garantit contre l'année sans revenus. Imaginons... que sais-je encore. Mais nous savons qu'aujourd'hui, si presque tous les Français mangent tous les jours, c'est grâce à une agriculture moderne. Le souvenir des effroyables disettes est-il déjà oublié ? A peine plus d'un siècle, pourtant : ouvrons les livres d'histoire. Allons jusqu'au fond des choses : est-ce une solution que de se réfugier dans le passéisme ? Je pèse mon mot : la bougie, c'est charmant pour un souper, mais c'est du passéisme.

Et pourquoi partir à Manosque ? La terre bourguignonne ne sied-elle pas ? Ou bien faut-il y trouver, inavoué, le même tropisme qui pousse les foules d'aoûtiens sur l'autoroute du soleil ?... Cévennes et Haute-Provence, terres classiques d'un retour (cigales et tuiles romaines) qui va bien finir par devenir un conformisme !

Oh ! je sais bien ; quel intellectuel, quel citadin n'a pas rêvé, fût-ce une minute, de ce retour... Et si tous le réalisaient, si tous les Européens de la société industrielle... Si Quentin ou Thomas tombent malades, il est de bons médecins à Chalon, avec, derrière eux, tout le secours de la science moderne. Les appellera-t-on ? Sait-on, dans la communauté, quels étaient les taux de mortalité infantile dans la région, il y a seulement un siècle ?

Mais, au fond des choses, n'y a-t-il pas le sentiment d'appartenir à une élite qui sait, qui peut, alors que la masse des pauvres types ne sait pas, ne peut pas ? Sans mépris, sans haine, mais sans admiration, je ne puis m'empêcher, en pensant à Ute, à Rainer, à Michel, à Odile, etc., de songer aux mots d'aristocrates, d'élitistes, si peu de temps après que les viticulteurs de la région ont été bien aises de troquer le cheval de labour contre le disgracieux tracteur-enjambeur, et de ne plus fouler aux pieds le raisin, au risque de l'intoxication.

Est-il courageux de refuser l'électricité à l'heure où quelques rares Français prennent sur leurs revenus afin que des villages africains en soient pourvus ?

In cauda venenum. Le bon café fumant dans les tasses, d'où vient-il ? Sa dernière étape n'aurait-elle pas été — par-delà l'exploitation d'un pays sous-développé, et combien de machines.... — un supermarché de Chalon ? Supprimez ce café, amis : mes ancêtres n'en buvaient guère avant la *révolution* industrielle, source de tous nos maux.

HENRI CHAMUSSY.

Croquis

Les Musiciens du soir

Des flonflons... Un nasillement de hautbois, une note de trompette, un rugissement de tuba, un pépiement de clarinette. L'Harmonie municipale de Rochefort ou de Roubaix, ou de Fleurance (Gers) s'accorde. On va donner un concert destiné à la sympathique émission de l'O.R.T.F., « Les Musiciens du soir ». Le concert commence ; une société d'amateurs va exécuter son programme : une fantaisie sur Carmen, *une* Suite de Lacôme, le Beau Danube bleu, *quelque pas redoublé entraînant.*

Des amateurs ; l'un est boutiquier, l'autre clerc de notaire, celui-ci employé de commerce, plusieurs artisans ou ouvriers. Ils ont revêtu l'uniforme de la société : veston bleu, casquette. Un musicien interviewé dit : « Je suis forgeron, mais j'ai toujours aimé la musique et j'ai travaillé à l'Ecole municipale. » Un autre se dit garde forestier : « Etant enfant, dit-il, j'avais toujours rêvé de devenir musicien. »

Tous soufflent de bon cœur, attentifs, émus, les yeux fixés sur le chef — avec sa casquette galonnée, — qui est aussi bien un homme mûr, ou vieux, qu'un tout jeune homme. Tous ont la foi. Tous communient dans un même amour de la musique. Fraternité des âges : le vétéran voisine avec l'adolescent à cheveux longs ; des hommes d'âge, quelques jeunes filles : l'une joue du saxophone, l'autre de la clarinette. J'en ai vu une qui jouait du bugle. Ardeur et foi. Ils ont eu la volonté d'apprendre le solfège, un instrument. Ils consacrent une partie de leurs loisirs à l'étude d'un programme. Emulation entre eux ; orgueil de leur formation et souci de mettre sur pied un programme propre.

Combien réconfortant le spectacle de ces musiciens amateurs ! Une bouffée d'air pur, une atmosphère d'aimable contentement. Je ne peux entendre ces sociétés musicales sans une émotion heureuse. Souvenirs touchants de mes jeunes années où, potache de quatorze ans, je tenais le pupitre de saxophone alto solo à l'Harmonie municipale de Fort-de-France (Martinique).

Dans notre siècle de fer, qu'il se trouve des hommes, jeunes et vieux, pour faire de la musique, de façon gratuite, dans le seul but de s'élever le cœur et l'esprit... Nul ne saura la somme d'efforts, la patience, le dévouement, la foi du chef. Et cela pour une rémunération souvent dérisoire.

Que nous voilà loin des violents, des supporters de la violence, des barbares qui s'assemblent et paient jusqu'à 700 F (70 000 anciens francs) pour voir deux hommes se casser la figure sur un ring. Et ils sont déçus si le combat s'arrête trop tôt, le vaincu n'ayant pas tardé à être assommé. Ils n'en ont pas eu pour leur argent... La musique : paix, harmonie, sérénité.

HENRY LÉOPOLD.
(Professeur en retraite.)

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Les psychanalystes et l'humour

Freud, dans sa correspondance, parle de la jouissance supérieure de l'humour ; lui-même n'en était pas dépourvu. Ainsi, par exemple, en mars 1938, peu de temps après l'entrée des troupes allemandes en Autriche, les gens des S.A. pénétrèrent de force chez lui ; après avoir fouillé toute la maison, ils disparurent en emportant 6 000 schillings. Avec un certain humour noir, Freud observa : *« C'est plus que ne m'a jamais rapporté une consultation. »*

Quelques mois plus tard, après de longs marchandages et au prix de la presque totalité de sa fortune, laissée au titre des *« impôts sur l'émigration »*, Freud obtint l'autorisation de partir pour l'étranger. Il dut cependant reconnaître par écrit devant la Gestapo que les autorités allemandes lui avaient témoigné tout le respect dû à sa réputation. Dans l'esprit du brave soldat Svejk de Brecht, il ajouta : *« Je puis recommander la Gestapo à toute personne. S. Freud. »*

***

Opéré à plusieurs reprises pour un cancer à la mâchoire, qui transforma en un long martyre ses seize dernières années, Freud fut toujours extraordinairement patient, nous dit son médecin privé, Max Schur, dans *Freud Living and Dying* (1). Il renvoie ainsi, dans un instant fort éprouvant, son médecin, dont la femme allait accoucher, par ces mots : *« Ainsi, vous quittez un vieillard qui ne veut pas mourir pour un enfant qui ne veut pas encore venir au monde. »*

***

Ces quelques anecdotes montrent bien la fonction de l'humour, telle que Freud, en 1928, la définit : *« L'humour ne se résigne pas, il défie ; il implique non seulement le triomphe du moi, mais encore du principe de plaisir, qui trouve ainsi moyen de s'affirmer en dépit de réalités extérieures défavorables* (2). »

Défi encore que ce mot d'un condamné promis à la potence et qui demande un foulard pour protéger sa gorge contre le froid... Incontestablement, l'humour est un signe de santé psychique. Un don rare et précieux, comme le note Freud au terme de son article.

Paradoxalement, peu, très peu de travaux psychanalytiques, depuis Freud, ont traité du mot d'esprit, du comique, de l'humour. « Il n'est guère qu'un autre sujet d'importance pour faire aussi peu recette dans nos travaux scientifiques : c'est la psychologie de l'amour », écrit P. C. Racamier, qui, dans un récent numéro de la *Revue française de psychanalyse* (3), a réuni une dizaine de contributions portant sur ce sujet. Les psychanalystes manqueraient-ils d'humour ? Certes non. L'appréciant au contraire, ils préfèrent n'y point trop toucher : en effet, soumettre le mot d'esprit à l'analyse, c'est l'effeuiller, c'est quitter un jeu. Et il est vrai qu'il est pénible d'entendre gloser lourdement, scientifiquement, à coups de définitions, de l'humour, *« manifestation la plus élevée »* des mécanismes d'adaptation selon Freud. Cet écueil, dans l'ensemble, les rédacteurs de la *Revue française de psychanalyse* sont parvenus à le contourner.

ROLAND JACCARD.

(1) Max Schur : *Freud Living and Dying*. The Hogarth Press, Londres, 1972.

(2) In *le Mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*. Collection « Idées ». Ed. Gallimard.

(3) Numéro consacré à « L'humour », *Revue française de psychanalyse*, P.U.F., juillet 1973.

SOCIETE

VOYAGE

QUATRE MOIS CHEZ UN MAHARADJAH

Un page en pagne rose, au torse nu et brun, nous accueille au bas des marches et s'approche pour nous toucher les pieds. Je lui pose deux doigts sur la tête en signe de bénédiction. Une dizaine de serviteurs se tiennent inclinés, la main droite sur la poitrine, tout autour du perron.

On nous conduit vers l'appartement de Babou Sahib. A la porte, on nous prie de nous déchausser et nous sommes reçus dans l'antichambre par le fils du maître des lieux, qui se tient dans un fauteuil où trois personnes auraient été à l'aise.

Nous sommes restés quatre mois chez ce maharadjah.

Imaginez le palais comme une vaste bâtisse de quatre-vingt-quatre chambres près d'un lac de 15 hectares bordé de manguiers, qui fut creusé voici un siècle. Vérandas, couloirs ouverts au vent, gigantesques pièces hautes de cinq mètres, terrasses et, plus au nord, le quartier des femmes et des cuisines, où nous ne pénétrerons jamais.

Imaginez une soixantaine de serviteurs qui grouillent à pas feutrés, qui rient ou chantent sans gêne, se pincent derrière les tentures et s'endorment la nuit venue chacun sur une botte de paille au hasard des perrons, des corridors et des terrasses.

Imaginez encore une cour de lettrés aux fronts barrés de cendre et de mages chevelus et barbus marmonnant sans cesse des patenôtres pour chasser les démons ou glorifier les dieux, et qui, dès 4 heures du matin, vous réveillent par des coups de gong et des prières chantées à tue-tête.

La journée de Monseigneur

Les maîtres habitent au premier étage. On nous donne des chambres au rez-de-chaussée. Durant quatre mois, un chapelain tantrique habillé de rouge, cacochyme et bavard, me fit l'honneur de dormir en travers de ma porte et de me réveiller avant l'aube pour que je sois prêt au lever du soleil comme tout homme bien né.

Notre maharadjah a soixante-dix-huit ans. C'est un solide vieillard qui se tient droit et lit sans lunettes. Il vous regarde bien en face, vous sourit sans retenue et parle d'une voix grave. Depuis l'âge de vingt ans, il s'est retiré du monde pour se consacrer à l'étude des sciences védiques, des techniques tantriques, à la pratique du yoga. C'est un maître qui entretint jusqu'à ces dernières années un collège de sanscrit et qui collectionna toute sa vie antiquités et bijoux dont il fit don, en 1947, à la nouvelle République indienne.

Lors de la première audience qu'il nous accorde, un pandit de sa suite nous adresse ce compliment :

« Ce n'est pas la première fois que nous accueillons des ambassadeurs venus de l'Ouest. Il y a très longtemps, nous avons eu l'honneur de recevoir des envoyés d'Alexandre le Grand et nous espérons que, comme eux, vous garderez le meilleur souvenir de votre séjour parmi nous. Nous sommes très pauvres à présent et vous nous excuserez de ne pouvoir vous traiter comme nous aurions aimé le faire. »

Le soir, une fête réunissait deux cents invités sur la terrasse la plus haute, où fut donné un concert. Tapis de Perse et de Chine, coupes d'albâtre, de pierres dures et de jade, coussins de brocarts somptueux. Mais on nous enviait nos chemises de nylon.

Monseigneur se lève à 4 heures, été comme hiver, se baigne et se fait raser tandis qu'un prêtre lui lit des Veda. Assis en lotus sur le balcon du premier étage, il attend, face à l'est, que le soleil se lève en méditant des Upanishads. Puis il boit un verre de lait, mange une cuillerée de miel et étudie jusqu'à 10 heures, ou bien il converse avec sa cour, parfois avec un sage de passage qu'il questionne sur un point épineux de la loi brahmanique.

Ensuite, il reçoit en audience les fonctionnaires du gouvernement, les paysans qui travaillent pour lui — et qui ont parfois dû attendre une semaine avant qu'on les fasse monter. — ses fils et ses amis.

Nous allons lui parler souvent.

« Je suis impatient de vous transmettre notre savoir, dit-il. *C'est une joie pour nous de vous voir vous intéresser à notre culture. Elle est si riche que je suis encore occupé à la comprendre. Mais j'ai appris quelque chose et ce m'est un devoir de le transmettre à qui voudrait le recevoir ! »*

Il s'attriste que la jeunesse indienne regarde vers l'Occident et ses machines. Les étudiants des environs ne se moquent-ils pas de lui ?

Sur de grands livres il consigne les fruits de ses recherches qu'il fait enluminer par des artistes populaires. Pour nous démontrer une théorie ou un principe, il se fait apporter par un secrétaire des pages jaunies, couvertes de calculs ahurissants, qui lui ont demandé des mois d'efforts. Ce qui l'intéresse, ce sont les relations qui unissent les divers organes du corps de l'homme aux divers organes qui composent l'univers, par le biais des lettres de l'alphabet sanscrit.

Il ne déjeune que de légumes cuits au beurre, préparés par l'une de ses femmes, et de beaucoup de yoghourt. Il ne boit ni thé ni alcool, bien sûr. Il n'a jamais fumé.

Vers dix-sept heures, une promenade le conduit au temple de sa famille, à l'orée de la forêt, où quelques brahmanes lui tendent les fleurs et l'eau qu'il lance aux idoles. Puis Monseigneur se couche comme les poules, après un repas frugal.

Babou Sahib s'ennuie

Son fils aîné ne va pas bien. C'est la tête. On dit que cela lui est venu parce qu'il a voulu posséder des secrets en allant se livrer à des exercices tantriques sur les lieux de crémation alors qu'il n'était pas prêt. La tête lui avait tourné. Il ne sort guère de ses appartements peints de couleur argent, comme les tuyaux de poêles de nos grands-mères, dont il fait laver le sol à grande eau chaque jour vers midi et enfumer d'encens. Il passe son temps à jouer de l'harmonium et à chanter des ragas d'une voix à peine audible. Ses serviteurs ont peur pour lui.

Mais le fils cadet, Babou Sahib, qui a plus de quarante ans et croit en paraître vingt-cinq parce qu'il se fait teindre les cheveux, est bien portant quoiqu'il s'ennuie à mourir. Notre présence l'a diverti et transformé, je n'en doute pas.

C'est un jouisseur, amateur de pierres précieuses, de beaux objets, de coquillages et de fossiles qui composent son cabinet de curiosités comme aimaient en réunir nos marquis du dix-huitième siècle. Pas très grand, rondouillard, les yeux vifs et la bouche gourmande, toujours vêtu d'une chemise de soie et d'un *doti* de fin coton blanc, il aime nous surprendre et nous interroger. Son premier page entre chez nous à toute heure comme dans un moulin — l'intimité est inconnue en Inde, comme la solitude, les portes ne ferment pas à clé — et nous invite à monter.

« Avez-vous pris votre bain ? Mon frère vous prie de bien vouloir venir boire un verre de thé. » Le page dit « mon frère » parce qu'il est de la même caste, mais, parent pauvre, il n'a la confiance de personne et cherche à l'oublier en consommant plus de quarante *pan* par jour, ces préparations de noix de bétel, de chaux vive et d'épices qui rougissent sa bouche et ses lèvres, ce qui donne à son visage l'aspect d'un postérieur de babouin.

Nous montons. Babou Sahib nous prie de garder nos chaussures. Une dizaine de pages effrontés, comme il sied à des pages, nous sourient dans tous les coins. Nous apportons la distraction avec nos montres, nos appareils photographiques, nos crayons feutres, nos cartes postales de Paris, nos livres d'images.

On nous sert du thé dans des verres en cristal de Saint-Louis, qui n'ont pas été vraiment lavés depuis le déluge, on nous offre des beignets sucrés et salés, des sorbets à la pâte de mangue.

Nous parlons. Babou Sahib — « Petit Monsieur » ou « Petit Père » — veut tout savoir de nos vies, car c'est la première fois qu'il entre en contact avec des Occidentaux. Il craint que nous ne jugions mal.

« Vous devez penser que je suis paresseux. Nous avons beaucoup de temps en Inde. Et moi je vis comme un bourgeois. »

« Vous vivez plutôt comme nos aristocrates avant la Révolution. Il y a longtemps qu'en Europe les plus riches bourgeois se contentent de quelques domestiques. »

Il est vrai que Babou Sahib paie peu les siens. Nourris et logés, si l'on peut dire, chacun reçoit 15 roupies par mois, ce qui correspond à 10 F environ. Le chauffeur en gagne 30. Conduisant de moins en moins, car l'essence coûte cher, il entretient et rafistole la vieille Ford 1945, et répare les ventilateurs ou l'unique poste de radio du palais.

Une poignée d'émeraudes et de rubis

Messieurs les rajahs n'ont plus de revenus. Vendue, la chasse de 40 kilomètres, où les Anglais poursuivaient le tigre. Vendues, les mines de mica et d'étain. Vendus, les éléphants. Et la vieille Rolls dort à l'abri des roseaux, sur des cales de bois !

Le général de Gaulle, mai 1968, la vie moderne : il faut tout lui raconter. Mais ce qui l'intéresse le plus, c'est la liberté sexuelle de nos compatriotes, dont il a entendu parler. Qu'il y ait à Paris des cabarets où l'on peut voir ceci et cela lui fait trembler la jambe gauche.

« Chez nous, nos femmes sont fidèles ! » Et pour cause : nous ne les avons jamais vues ! Et nous n'avons jamais su s'il en avait lui-même une ou deux. Cloîtrées près des cuisines avec les marmitons, à quoi passent-elles leurs journées ?

Souvent, Babou Sahib — ainsi l'appellent les villageois et ses pages derrière son dos — nous montre ses pierres, mais seulement si les horoscopes sont favorables, car rien ne se décide ici sans l'accord des astres.

Il descend parfois chez nous, suivi de ses pages qui s'assoient entre nos chaises, et il laisse tomber sur notre table, entre les tasses et les miettes de pain, une centaine d'émeraudes ou de petits rubis. Trois ou quatre des pierres rouleraient par terre que personne ne s'en apercevrait ! Il en parle en connaisseur, nous fait remarquer les particularités ou les défauts de chacune, et s'amuse de notre ignorance.

« Le rubis est bon pour la circulation du sang, c'est la pierre du Soleil : il a un goût sucré. Le diamant est bon pour le sexe. »

Et de nous montrer encore une fois le diamant de 7 carats qui brille à son pouce ou la splendide émeraude qu'il porte à l'index.

« L'émeraude, c'est la pierre de Mercure. Elle vous donne la paix de l'esprit et vous garde le foie en bonne santé. Demain, je vous montrerai des jades ! »

Ses trésors sont gardés dans des coffrets entassés dans des coffres, coincés dans des armoires au fond d'une pièce poussiéreuse et dont les clés sont cachées dans un sac de cuir à fermoir, lui-même dissimulé dans une valise à secret enchaînée à la tête de son lit. D'une vieille boîte de biscuits, il sort un collier de saphirs, une demi-livre de perles mortes de n'être plus portées, une statuette de divinités accouplées en cristal de roche à peu près pur. Le tout passe dans nos mains. Le lot habituel de domestiques présents s'amusent de notre joie. Il ne semble pas qu'ils aient jamais l'idée de voler leur maître.

« Celui-ci, c'est mon comptable. Son arrière-grand-père travaillait déjà pour notre famille. » Le vieil homme sourit d'aise, étonné qu'on parle de lui.

Pourtant, Babou Sahib nous fait part de ses craintes. La situation politique et surtout économique de l'Inde l'affole. Il pense abandonner son palais à la mort de son père et se réfugier dans l'anonymat d'une ville. *« L'Inde va exploser ! Il y a trop de monde et les communistes gagnent du terrain. »*

Nous n'étions pas en Inde pour nous mêler de ce qui ne nous regardait pas, mais nous expliquions parfois à notre hôte notre point de vue sur des programmes économiques ou politiques qui ne nous étaient pas inconnus. Je crois qu'il nous écoutait avec attention, qu'il nous comprenait souvent, et parfois nous donnait raison.

Mais nous ne lui avons pas dit notre effarement lorsqu'un jour, au cours d'une promenade sur les rives du lac, nous l'avons vu s'asseoir sur le dos d'un de ses pages, qui dut s'accroupir en position de saute-mouton et attendre ainsi un bon quart d'heure avant que le maharadjah, reposé, se relève pour repren-dre sa marche.

YVES VÉQUAUD.

---

l'épiscopat et la mémoire du cardinal Daniélou

Le secrétariat de l'épiscopat a publié, vendredi 14 juin à Paris, le communiqué suivant :

« Divers articles de journaux se sont faits l'écho de graves insinuations à l'encontre de la personne du cardinal Jean Daniélou.

» Devant l'insistance de cette campagne, les cardinaux et le conseil permanent de l'épiscopat ont le devoir de porter à la connaissance des catholiques, et en général de l'opinion publique, la déclaration suivante :

» Pendant plus de quarante ans, le Père Jean Daniélou, avant comme après son cardinalat, a dépensé une activité considérable au service de l'Eglise et s'est acquis une renommée mondiale, tant par son enseignement que par ses publications historiques et théologiques.

» Chacun sait par ailleurs que, depuis toujours, son apostolat s'étendait aux milieux les plus divers et souvent aux cas les plus déshérités, à l'intérieur comme à l'extérieur du monde catholique.

» Il s'agit là d'un fait massif, universellement reconnu et que de très nombreux témoins, dont beaucoup doivent à son ministère leur accès à la foi, peuvent attester.

» Pour porter atteinte à un aussi large crédit, il ne saurait suffire de sous-entendus infamants, d'interviews sollicitées ou de charges satiriques. Le cardinal Jean Daniélou n'est plus là pour se défendre. Le respect de celui que nous avons connu et le souci de la vérité dictent seuls notre conduite. Nous garderons l'esprit libre des pressions de toutes sortes. Notre fidélité à notre mission épiscopale et la confiance des catholiques en notre parole l'exigent. »

N.D.L.R. — Ce communiqué, en gestation depuis plusieurs jours et dont chaque terme a été pesé, parle du « respect de celui que nous avons connu », réservant le cas où il aurait pu y avoir un autre homme, jusqu'alors inconnu, chez le cardinal, mais que « le souci de la vérité » interdit de mettre en cause jusqu'à plus ample informé. L'expression « interviews sollicitées » dont il est question semble viser celle qu'un hebdomadaire a publié de Mme Santoni, chez qui le cardinal est mort le 20 mai.

UN COMMENTAIRE DE « LA CROIX »

M. Félix Lacambre écrit dans *la Croix* :

« En l'absence d'une relation rigoureusement exacte des faits, nous formulerons, pour notre part, quatre remarques à l'intention de nos lecteurs :

» — Le cardinal Daniélou a droit comme tout homme à un préjugé pour le moins favorable, tant que la preuve indubitable n'a pas été apportée par ceux qui l'accusent ;

» — L'œuvre du cardinal Daniélou, à laquelle nous avons rendu hommage dans la Croix, *demeure, quelles qu'aient été les circonstances de sa mort ;*

» — Chacun de nous — et l'Eglise, — en l'état actuel des choses, doit être prêt à connaître toute la vérité, quelle qu'elle soit, mais nous ne pouvons accepter d'un côté un climat d'insinuations perfides et souvent contradictoires ; de l'autre, sous prétexte de défendre la mémoire du disparu, des attaques à peine déguisées contre les évêques français ou sa famille religieuse ;

» — Enfin, quelle que soit cette vérité, nous savons bien, nous chrétiens, que chacun de nous est pécheur. Au cours de la messe célébrée à Rome à la mémoire du cardinal Daniélou, et, après lui avoir longuement rendu hommage, le cardinal Garrone concluait que « Dieu par- » donne ce que notre existence » humaine ne peut pas ne pas » comporter d'ombre et de fai- » blesse ».

» Nul n'a le droit de juger. De plus, il nous semble que nous n'avons pas non plus le droit de nous déchirer. C'est dans ces sentiments que la Croix *avait gardé le silence et qu'elle est contrainte de parler aujourd'hui, en raison des rumeurs qui s'amplifient dans l'opinion publique. »*

ERRATUM — Dans l'article d'André Mandouze : « Un homme devant d'autres hommes », paru dans notre précédent numéro, il fallait lire : « *Ou bien alors, c'est que nous sommes des pharisiens et que, malgré nos pieuses références à l'Evangile, notre respectabilité ne nous a jamais permis d'admettre du fond du cœur la « scandaleuse vérité » de la proclamation faite par Jésus en Matthieu (XXI, 32)* : « En vérité, je vous le dis, les publicains et les prostituées arrivent avant vous au Royaume de Dieu. »

● *Paul VI a célébré la messe dans une paroisse du quartier ouvrier de Tuscolano,* au sud-est de Rome, le jeudi 13 juin, à l'occasion de la Fête-Dieu. Le pape, qui n'avait pas quitté le Vatican depuis deux mois, a célébré la messe en plein air devant dix mille personnes. « *L'eucharistie,* a-t-il notamment déclaré, *s'adresse de préférence à ceux qui souffrent et travaillent le plus.* » Tandis que Paul VI parlait, des membres d'une « communauté de jeunes » de la paroisse distribuaient des tracts remerciant le pape pour sa venue mais lui reprochant « *le faste* » qui l'entourait. — *(A.P.)*

ÉDUCATION

LES PROJETS DU NOUVEAU MINISTRE

Adapter les classes de transition

Une des solutions présentées au cours de la récente conférence de presse (le Monde *du 15 juin) par M. René Haby, ministre de l'éducation, pour le premier cycle, dès la rentrée prochaine, consiste en fait à poursuivre ou à développer une expérience qu'il a lancée à la rentrée 1972 pour les classes de sixième et de cinquième III dites* « de transition » *et dont le bilan devait être fait à la fin de la présente année scolaire.*

L'objectif de l'expérience, tel qu'il avait été présenté par M. Haby dans un « texte d'orientation », *était de rapprocher autant que possible les programmes des classes de transition de ceux des* « filières » *I et II, tout en gardant une pédagogie spécifique afin de faciliter le passage d'une partie des élèves des classes de transition vers* les classes « normales » (le Monde *du 7 décembre 1972). Selon le ministre de l'éducation, il faut en effet modifier le contenu de l'enseignement des classes de transition, conçues à l'origine — il y a dix ans — pour accueillir des élèves incapables d'entrer dans l'enseignement secondaire, voire de passer le certificat d'études primaires. Aujourd'hui, il faut donner à tous les enfants* « un contenu commun de formation secondaire » *et* « remettre au primaire ce qui est de son ressort », *comme le déclarait déjà M. Haby en 1972.*

Selon les principes exposés à ce moment par M. René Haby, les programmes de grammaire et de mathématiques des classes de transition devaient se rapprocher de ceux des filières I et II. Les élèves devraient aussi bénéficier d'un enseignement de langue vivante. Dans ces trois disciplines, des « suppléments » *seraient donnés à ceux qui, éventuellement, pourraient changer de section à la fin de l'année scolaire. Enfin, les élèves des classes III seraient mêlés à ceux des autres sections pour l'éducation physique et artistique, et les travaux manuels. Ces activités seraient conduites par des enseignants spécialisés, ce qui permettrait aux instituteurs, a ajouté jeudi M. Haby, de consacrer le temps ainsi libéré à améliorer leur formation* « académique » *et à se préparer à devenir professeurs de collèges.*

Mais la pédagogie des classes de transition ne doit être que peu modifiée. Les activités scientifiques, plus développées que dans le schéma originel de 1963, doivent se fonder sur une pédagogie « inductive », *partir de problèmes concrets, d'activités techniques ou manuelles. Pour le français, la priorité est donnée à l'expression spontanée des élèves, notamment à l'expression orale (entretiens, débats sur des sujets vécus), avec des exercices plus systématiques de grammaire. Pour l'histoire, la géographie, la méthode de base doit être l'enquête, visant notamment à faire acquérir un minimum de notions économiques. Quant à l'enseignement de langue vivante, il serait organisé en courtes séances selon des méthodes audio-visuelles ou audio-orales.*

En présentant son projet, M. Haby, alors recteur de Clermont-Ferrand, avait aussi souligné que les classes de transition devraient avoir des effectifs réduits (vingt-quatre élèves au maximum). Devenu ministre, maintiendra-t-il ce principe ? — G. H.

● *La grève des professeurs d'éducation physique et sportive,* le jeudi 13 juin, a été suivie par 26 % de ces enseignants, indique le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Selon le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP, affilié à la Fédération de l'éducation nationale), la grève a au contraire été un succès, le pourcentage de grévistes atteignant souvent 70 %. Rappelons que ce mouvement avait pour but de protester contre le rattachement du secrétariat d'Etat — donc de l'éducation physique et sportive — au ministère de la qualité de la vie

● *Les universités et leurs U.E.R. — Le Bulletin de liaison des universités françaises* publie une nouvelle édition mise à jour de son annuaire des universités françaises et des unités d'enseignement et de recherche.

★ 173, boulevard Saint-Germain, 75272 Paris Cédex 06 28 F.

LA RÉFORME DU TROISIÈME CYCLE

Le ministère redoute la multiplication des thèses de doctorat

Le doctorat d'Etat ne doit pas être délivré à n'importe qui, ni par n'importe qui : tel est à peu près le sens d'une circulaire de M. Le Bris, directeur général des enseignements supérieurs, publiée au Bulletin officiel *de l'éducation nationale date du 6 juin. Celle-ci expose une série de précautions pour éviter une multiplication inconsidérée des doctorats. Jusqu'à présent, en effet, c'était le ministère qui autorisait un établissement à délivrer* tel ou tel *doctorat. Dorénavant, les universités, les instituts nationaux polytechniques et l'Institut d'études politiques de Paris peuvent le faire en toute liberté. Ou presque.*

En effet, le directeur des enseignements supérieurs fait remarquer prudemment qu'il est « souhaitable que les établissements qui décideront de délivrer le doctorat dans une discipline donnée disposent dans cette discipline d'un corps enseignant suffisamment important pour assurer aux soutenances un environnement scientifique ne pouvant être contesté ». *Le rappel de cette précaution, qui paraît aller de soi, donne la mesure des inquiétudes de l'administration.*

Pour les disciplines juridiques, économiques et de gestion, la circulaire précise que les universités ne doivent délivrer de doctorat que dans les spécialités où elles ont déjà organisé des études de troisième cycle : « Le doctorat d'Etat, qui est le grade le plus élevé de l'enseignement supérieur, ne devrait être postulé que par des candidats ayant fait la preuve de leur aptitude à la recherche. » *Jusqu'à présent, en effet, s'il n'existait, en théorie, qu'une seule sorte de doctorat, on distinguait officieusement les thèses ordinaires et celles dites d'*« agrégation », *préparées par les futurs candidats au concours, pour lesquelles les exigences étaient beaucoup plus élevées. Dorénavant, il y aura dans ces disciplines des diplômes d'études supérieures spécialisées, des doctorats de troisième cycle et d'Etat (contrairement à ce que nous écrivions dans* le Monde *du 3 mai).*

Dans le cas où un établissement d'enseignement supérieur passerait une convention avec une université pour délivrer un doctorat, la demande d'habilitation devra être déposée conjointement par les deux établissements. En revanche, lorsqu'un professeur enseigne dans un établissement extérieur à sa spécialité (par exemple un psychologue dans une unité d'enseignement et de recherche médicale), il vaut mieux qu'il dirige des thèses « au titre d'un établissement pleinement qualifié dans la discipline ». *Si un candidat prépare sa thèse dans un autre établissement que celui qui délivre le doctorat (cas des institutions de recherche, par exemple), le président de l'université responsable peut désigner un* « correspondant » *parmi les enseignants qui ont les titres nécessaires pour diriger eux-mêmes un doctorat.*

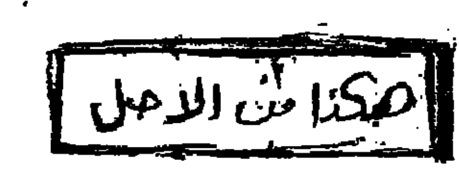
Ultime précaution : la préparation de la soutenance. « Des consultations préalables doivent permettre de s'assurer de l'audience nationale et internationale des travaux du candidat et éviter absolument la présentation d'un ouvrage n'ayant pas le niveau requis. » *Il est notamment recommandé de faire appel à des* « savants étrangers ». *Avant la soutenance, enfin,* « le résumé de thèse sera diffusé à tous les docteurs d'Etat de l'établissement » *dans la même discipline.*

PRESSE

● *Les salaires des journalistes seront augmentés* de 5 % au 1er juillet prochain, au titre des indices (nouvel indice de référence 133).

D'autre part, l'Union nationale des syndicats de journalistes précise que « *les représentants patronaux de la presse parisienne se sont engagés à discuter, lors de la nouvelle rencontre paritaire, le 11 septembre prochain : 1) du nouvel examen de la situation des indices ; 2) d'une augmentation de revalorisation ; 3) de la formation permanente ; 4) du bilan d'application de la semaine de travail de cinq jours et de ses conséquences pratiques* ».

● *A l'hebdomadaire « la France catholique-Ecclesia »* les rédacteurs ont constitué une société de journalistes. Cette société a pour fin essentielle le maintien de la ligne intellectuelle et spirituel du journal. Le bureau est présidé par M. Luc Baresta, rédacteur en chef, pressenti comme futur directeur du journal à la suite de l'expiration du contrat de M. L.-H. Parias



JUSTICE

LE PROCÈS DES FAUSSES FACTURES DE LYON

LES DEUX ASPECTS D'UN DOSSIER-PHARE

Lyon. — Dans le cheminement parfois fastidieux de ses déboires, voilà une affaire phare. Ce n'est point par le seul fait qu'elle ait à elle seule occupé les sept heures d'horloge de la journée du 14 juin. C'est bien davantage parce qu'elle concerne deux sociétés anonymes parisiennes, intimement liées, l'Entreprise industrielle et sa filiale Conduites et Canalisations, qui ont, l'une et l'autre, leur siège social 29, rue de Rome, et occupent par leur activité une place nationale. Pour la première fois, la question se trouvait posée de savoir si les dirigeants nationaux de ces deux entreprises peuvent être tenus pour pénalement responsables d'agissements plus directement reprochés à leurs subordonnés de la délégation régionale de Lyon. Car si les factures cette fois incriminées ont bien été retrouvées à Paris, où est centralisée la comptabilité, elles ont toutes émané de cette délégation régionale.

Ainsi, l'affaire se situait à deux niveaux. D'une part, le plus important, il s'agissait de rechercher la valeur de ces factures, d'apprécier si les travaux dont elles font état correspondent ou non à des réalités. Ensuite, il convenait de se demander si les dirigeants parisiens au plus haut niveau, inculpés eux aussi, avaient pu avoir connaissance des anomalies reprochées, au point non seulement de les couvrir mais, plus encore, d'avoir été les auteurs principaux du délit dont leurs subordonnés lyonnais ne seraient que les complices.

Au terme de la journée, il apparut qu'autant sur le premier chapitre l'accusation était bien armée, autant sa position se révélait fragile sur le second. Certes, pour établir la responsabilité du président-directeur général il ne suffit pas que ce dernier invoque le principe qu'on n'est pas responsable du fait d'autrui. Il peut lui être opposé le défaut de surveillance dont il avait la charge. Mais, dans le cas particulier, il a été plaidé par Mes Marcel Ribera et Joannès Ambre que la structure des sociétés l'Entreprise industrielle et Conduites et Canalisations, avait été établie depuis 1955 de telle manière qu'en dehors de très grands travaux de génie civil, comme le tunnel du Mont-Blanc ou celui sous la Manche, car les entreprise en cause ont des marchés à un tel niveau, les délégations régionales jouissaient d'une autonomie complète. De surcroît, il paraît acquis que le président-directeur général, les directeurs généraux ou administrateurs au niveau parisien avaient donné délégation pour les signatures de chèques et visas de factures à des collaborateurs et qu'ainsi tout l'aspect comptable des opérations leur échappait.

Sans aller jusqu'à dire que c'était là affaire d'intendance, ils entendaient signifier qu'à leur hauteur on s'occupe des orientations générales, du choix des grands marchés, de la régulation qu'il importe d'apporter à la marche d'une société comme la leur.

Pour sûr, les sept factures — une à l'en-tête RECUPERAMA, les six autres à celle de M. Maugé — qui furent établies à Lyon ne concernent pas des travaux de ce calibre. Et si leur montant totalise quand même près de 557 000 francs, c'est évidemment peu en regard d'un chiffre d'affaires annuel national qui a été de 550 millions en 1973 et même du chiffre de 100 millions que représente à elle seule dans ce total la direction régionale de Lyon qui couvre vingt départements du Sud-Est.

Sous-traitance de balayeur

Il n'en reste pas moins que, pour le directeur de cette délégation régionale, M. Jacques Perreau, et ses chefs de service immédiats, MM. Renato Attias, Jean Reymond et Pierre Bachelet, certaines choses sont difficiles à expliquer. D'abord, quelle idée eut M. Perreau de confier des travaux, fussent-ils de sous-traitance banale, « *de la sous-traitance de balayeur* » dira Me Gallot, leur défenseur, à M. Georges Lièvre, personnage douteux et connu comme tel à Lyon ? M. Perreau évoque le hasard. Il se trouvait, en 1969, un jour de printemps, dans un bar avec un autre entrepreneur. M. Lièvre y arriva. Il connaissait le compagnon de M. Perreau. On fit les présentations. Et du coup le nouveau venu fit aussitôt ses offres de service au directeur régional de l'Entreprise industrielle, qui les accepta.

Recommanda-t-il dès lors M. Lièvre à ses adjoints, comme il l'a dit dans un procès-verbal, pour que ceux-ci lui confient des travaux de nettoyage, de nivellement, de remise en état de chemins ou de chantiers ? En tout cas, M. Lièvre factura, et après lui M. Maugé. Facture par facture, on a examiné les choses dans le détail. Détails qui ont toute leur importance pour le tribunal. Car dans le libellé des factures on trouve des dates qui ne sont pas toujours satisfaisantes. S'agit-il seulement d'apparence comme l'a plaidé Me Gallot ? En tout cas il y a aussi dans le dossier des déclarations de personnes extérieures à l'entreprise en cause, ingénieurs de l'E.D.F. ou du génie rural, qui se trouvaient être les clients de l'Entreprise industrielle et qui n'ont pas toujours été d'accord soit sur une indication de date concernant l'achèvement des travaux en cause, soit sur l'importance de ceux-ci, soit même sur les lieux où ils furent effectués

Sans doute, M. Perreau et ses collaborateurs, comme après Me Gallot, ont fait valoir qu'il fallait comprendre certaines réalités et que, par exemple, lorsqu'on facture pour 25 000 mètres carrés une finition de chantier autour d'un poste de transformation, il faut comprendre qu'il ne s'agit pas de la seule emprise de ce poste qui, effectivement, ne représenterait que 3 000 mètres carrés, mais de toute l'enceinte dans laquelle il est situé. Néanmoins, il est bien apparu que le président Robin ne croyait guère à la réalité de ces factures. Cela dit, il a été arrêté que pour ce genre de travaux M. Perreau avait toute latitude, qu'il n'avait pas à obtenir un accord de Paris, c'est-à-dire de M. Pierre-Louis Durand, le président-directeur général, ou de M. Robert Paoli, directeur général ; que, même lorsqu'il se rendait au siège social, il ne voyait même pas « ces messieurs » et, de toute façon, n'abordait jamais avec l'interlocuteur auquel il avait affaire, l'un des administrateurs, ce genre de problème.

Une défense monolithique

Chacun a tiré ensuite ses conclusions de la journée. M. Michel Normand, pour le Trésor, car il y eut T.V.A. récupérée, constatera que, les chèques une fois émis à l'ordre de M. Maugé, celui-ci en retira le montant en espèces à la banque deux jours plus tard. « *Alors*, dit Me Normand, *car il faut être bien clair, nous disons que cet argent a été récupéré par l'Entreprise industrielle.* »

Quant aux dirigeants parisiens, il règle leur sort par l'alternative suivante : « *Ou bien les faits sont circonscrits à Lyon, mais alors pourquoi ceux qui en furent responsables n'ont-ils pas été sanctionnés par la direction parisienne ? Ou bien il y avait accord et alors les poursuites sont amplement justifiées.* »

M. Pierre Truche, le procureur adjoint, raisonne de façon analogue : « *Pourquoi, si les dirigeants parisiens n'étaient pas au courant au moment des faits, n'ont-ils pas pris des sanctions dès qu'ils en ont eu connaissance, lorsque la police judiciaire s'est présentée à leur siège ? Pourquoi n'ont-ils pas porté plainte ? Pourquoi une défense monolithique ? Parce que les dirigeants parisiens savent bien que, s'ils avaient pris des sanctions, leurs subordonnés de Lyon auraient parlé. C'est ce qui me fait dire que la fraude s'est située à tous les échelons.* »

A quoi Mes Ribera et Ambre ont rétorqué qu'il y avait une législation du travail, que M. Perreau, le directeur de Lyon, s'il avait été congédié, aurait aisément gagné un procès aux prud'hommes, l'innocence restant acquise tant qu'il n'y a pas eu condamnation.

A-t-on vraiment tout dit ? Peut-être pas, mais Mes Ribera et Ambre n'ont été vraiment à l'aise que lorsqu'ils ont développé leurs arguments de droit en faveur des dirigeants parisiens, avec les clauses de style bien connues : « *Admettons que le délit existerait...* »

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Inculpé de recel de « rente Pinay »

M. J.-B. CASABIANCA EST MIS EN LIBERTÉ SOUS CAUTION

M. Zollinger, premier juge d'instruction à Paris, chargé de l'affaire du cambriolage, commis en septembre dernier à l'étude de Me Mouteau, agent de change à Paris, et du recel des lingots d'or et titres de rente Pinay volés dans le coffre de cet officiel ministériel, a signé des ordonnances de mise en liberté en faveur de M. Jean-Bernardin Casabianca, directeur commercial de la société Casanis de Marseille — sous caution de 100 000 F, — et de MM. Joseph Lisbonne et Napoléon Pasqualini, tous deux sous contrôle judiciaire (« le Monde », des 26 et 27 mars).

Restent détenus : MM. Paul Bénitah, Daniel Maillot, Claude Piétot, accusés d'avoir participé au cambriolage, MM. Jean Mariolle, Daniel Galessi, Henri Dilasser, Vincent Cenatiempo, Jean Van Beneden (ancien notaire), Christian Malatia, Christian Palacio et Fernand Georgel, poursuivis pour recel qualifié et association de malfaiteurs. Ces trois dernières personnes ont été récemment incarcérées. M. Malatia, conseiller fiscal, fut arrêté à la frontière suisse, alors qu'il venait d'écouler, avec l'aide des deux autres, à Genève, des titres Pinay d'un montant total de 420 000 F. Il a expliqué qu'il avait réalisé cette opération pour le compte de M. Van Beneden. L'ancien notaire conteste ce point, assurant s'être contenté de présenter à M. Malatia un ecclésiastique servant d'intermédiaire pour le compte d'une de ses relations qui détenait la « rente Pinay ».

Au cours d'une confrontation orageuse dans le cabinet de M. Zollinger, cet ecclésiastique a nié toute participation à l'opération. Il a prétendu que M. Van Beneden l'accusait pour se venger, croyant qu'il était à l'origine de son arrestation.

AU TRIBUNAL DES FORCES ARMÉES DE BORDEAUX

Deux insoumis sont condamnés à deux ans d'emprisonnement

De notre correspondant

Bordeaux. — Le tribunal permanent des forces armées de Bordeaux, dont la sévérité est en passe de devenir légendaire, a condamné le 14 juin à deux ans d'emprisonnement pour insoumission et refus d'obéissance MM. Etienne Deschamps, vingt-et-un ans, et Jean-Patrice Corré, vingt ans, actuellement détenus à la maison d'arrêt de Gradignan, en Gironde. Le tribunal a appliqué la peine maximum, passant outre à la requête du commissaire du gouvernement qui demandait l'application d'une peine de deux ans d'emprisonnement dont un avec sursis.

M. Etienne Deschamps, qui avait commencé, depuis dix jours, une grève de la faim, a comparu le premier. Déclaré insoumis le 28 septembre 1973, il a été arrêté le 2 mars 1974, dans l'Aveyron, où il accompagnait une classe de neige. Il fut conduit le 4 mars au camp de Souge, en Gironde, où il refusa de revêtir l'uniforme.

Expliquant les raisons philosophiques et politiques de son attitude, Etienne Deschamps a déclaré : « *Dans l'armée, tout ce qui peut toucher directement la personne en propre, c'est diminuer, humilier, pour mieux lui faire sentir qu'il doit obéir aux ordres et qu'il doit faire corps avec ce poison mortel, l'Institution.* »

Me Jean-Jacques de Felice, son avocat, a réfuté la notion de double délit et l'utilisation qui en est faite par le parquet militaire : « *Le code de justice militaire prévoit bien le délit d'insoumission passible d'une peine maximum d'un an de prison, mais l'institution militaire, dans le souci d'appliquer deux ans, y ajoute le refus d'obéissance. Deschamps n'accepte aucun ordre à la caserne puisqu'il n'accepte pas la caserne. Vous ne pouvez donc le condamner pour les deux délits. C'est un problème de droit et de bon sens. Je trouve scandaleux qu'on puisse lui imputer autre chose qu'un acte d'insoumission, c'est une violence inacceptable.* »

Lors de l'audition des témoins, Mme Deschamps, qui s'était présentée à la place de son fils au centre de sélection de Vincennes en 1973 pour les « trois jours » et lui a apporté son soutien sans réserve (*le Monde* du 6 juin 1974), a déclaré : « *J'espère bien que mon troisième fils aussi sera insoumis.* » Puis M. Bruno Herail, condamné à neuf mois d'emprisonnement et récemment libéré, et Mme Lenoir, une institutrice, critiquèrent le fonctionnement de cette juridiction militaire tout en ayant la certitude que le mouvement actuel de contestation sera impossible à arrêter.

M. Jean-Patrice Corré, le second inculpé, a refusé au tribunal le droit de le juger. Il le dit et en resta là avec l'accord de son avocat, qui respecta sa volonté.

Un incident éclata au moment de la lecture du jugement. Quand le président annonça : « *Au nom du peuple français...* », une jeune fille manifesta sans détour son indignation. Le président réclama l'évacuation de la salle. Se tenant par les coudes, les amis des inculpés refusèrent de sortir. Ils furent alors traînés hors de la salle par le service d'ordre, sans aucun ménagement. Le tribunal ne rendit son jugement qu'en présence des seuls inculpés et de leurs avocats.

Récemment, ce tribunal avait déjà condamné à deux ans d'emprisonnement MM. Paul Poitrot (le 25 janvier) et Raymond Courronner (le 30 mars) pour insoumission et refus d'obéissance.

JOËL AUBERT.

Poursuivis pour révélation de secrets de fabrique

M. VAUCLAIR (député U.D.R.) ET CINQ AUTRES PERSONNES COMPARAISSENT EN CORRECTIONNELLE

A la deuxième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Thiriot, était examinée, le 14 juin, une affaire de corruption d'employés et de révélation de secrets de fabrique, à propos de confection d'imperméables. Les faits remontent à 1962. La manufacture de Blainville avait porté plainte à la suite de « gradations » d'imperméables (confection à partir de patrons) réalisées pour les besoins d'une firme rivale, la société Chaumont, par trois de ses propres employés, MM. Lucien Bullot, Jules Rouquet et Jean-Claude Baraban, à la demande de M. Paul Vauclair, styliste, tailleur passé d'une entreprise à l'autre, et de M. Guy Bertrand, modéliste des établissements Chaumont. Ces cinq personnes comparaissaient sur le banc des prévenus ainsi que le directeur de la firme mise en cause, M. Georges Chaumont.

M. Vauclair est actuellement député des Hauts-de-Seine (U.D.R.) comme suppléant de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Les prévenus protestent de leur innocence, assurant n'avoir pas fait usage de véritables secrets de fabrication. Et M. Vauclair conteste même sa participation au trafic.

● *Liberté d'office pour une meurtrière, mère de neuf enfants.* — La liberté a été accordée d'office par M. Cabié, juge d'instruction à Paris, à Mme Aimée Signore, cette mère de neuf enfants qui a tué un garçon de dix-neuf ans, M. Michel Blin, avec une carabine 22 long rifle, le 3 juin, à la suite d'un incident stupide survenu dans le haut de l'immeuble H.L.M. où elle habite, 2, rue Louis-Denaux, à Gennevilliers (*le Monde* du 8 juin). L'inculpée, qui a pour défenseurs Mes Georgie Myers et Dominique Dufour, est placée sous contrôle judiciaire. Elle est notamment astreinte à pointer au commissariat chaque semaine, à ne pas fréquenter les débits de boissons ni les salles de spectacle et à ne pas quitter la commune de Gennevilliers.

● *Le jeune Jean-Pierre, écroué depuis le 19 avril 1973 pour le meurtre de Mlle Brigitte Dewèvre*, commis le 5 avril 1972 à Bruay-en-Artois, doit être entendu, le lundi 17 juin, par M. Jean Sablayrolles, premier juge d'instruction à Paris, en présence de ses défenseurs, Mes Emile Pollak et Georges Pinet. C'est lui-même qui a demandé par écrit à s'expliquer devant la justice en assurant qu'il avait des révélations à faire. M. Jean Sablayrolles agira sur délégation de M. Jegou, président de la chambre d'accusation de Paris, qui détient actuellement le dossier de l'affaire et qui vient de recevoir le procès-verbal de M. Rémy, président de la chambre d'accusation de Douai, concernant la reconstitution réalisée le 3 avril dernier sur les lieux du crime.

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA CONDITION PÉNITENTIAIRE N'AURA PAS D'INCIDENCES ADMINISTRATIVES

précise M. Lecanuet

« *Il n'a jamais été question de rattacher la direction de l'éducation surveillée ou toute autre direction au secrétariat d'Etat nouvellement créé auprès du garde des sceaux* », précise-t-on officiellement dans l'entourage de M. Lecanuet.

« *Le secrétaire d'Etat a été chargé, sous l'autorité du ministre, d'une mission d'étude et de réflexion. Mme Dorlhac examinera en particulier les problèmes posés par l'application du régime pénitentiaire, l'action des comités de probation et d'assistance aux libérés ainsi que par la mise en œuvre de mesures préventives et éducatives prévues par la loi à l'égard des mineurs.*

» *La définition de ses tâches, qui sont nécessairement liées, ne se situent pas au niveau des structures administratives du ministère de la justice. Les craintes qui se sont exprimées à ce sujet sont donc dénuées de tout fondement.* »

Cette précision vise apparemment les craintes exprimées par le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée lors d'une conférence de presse réunie à Paris le 13 juin (*le Monde* du 15 juin).

● *Les poursuites contre Garry Davis.* — M. Jean-Paul Carteron, avocat au barreau de Paris, défenseur de M. Garry Davis devant le tribunal de Mulhouse où comparaissait, le 12 juin, son client poursuivi pour distribution de documents officiels de nature à tromper le public (les passeports de citoyen du monde de la World Service Authority) (*le Monde* du 14 juin), nous prie de préciser que la juridiction saisie a décidé non pas de se déclarer compétente, mais de joindre au fond l'incident de procédure soulevé par les avocats qui estimaient que ce litige ne pouvait être examiné par le tribunal de Mulhouse puisque le prévenu se donnait la qualité de chef de gouvernement.

● *Condamnation des médecins suisses poursuivis pour avortement à Neufchâtel.* — Les trois médecins de La Chaux-des-Fonds, poursuivis devant la cour d'assises de Neufchâtel pour avoir pratiqué des avortements sur des étrangères ont été condamnés vendredi 14 juin à des peines de douze à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et à des amendes de 30 000 à 70 000 francs suisses (*le Monde* du 12 juin 1974). Le tribunal n'a retenu contre les prévenus que la violation de la loi qui interdit aux médecins d'interrompre la grossesse d'une femme résidant en Suisse depuis moins de deux mois, et non l'accusation de perception d'honoraires excessifs. — (*A.F.P.*)

CORRESPONDANCE

« CEUX QUI ONT TORT »

Une lettre de l'union fédérale des magistrats

Nous avons reçu de M. Hubert Douvreleur, président du comité de ressort de la cour d'appel de Douai de l'union fédérale des magistrats, la lettre suivante :

Dans le numéro 9143 en date du 8 juin 1974 de votre journal a été publié, sous la signature du chroniqueur Michel Castaing, un article intitulé « Ceux qui ont tort » qui appelle de notre part les observations suivantes :

1) Si les règles de notre profession ne nous permettent pas, par avance, de prendre position ou de proposer une solution sur le fond d'une affaire pénale en instance de jugement devant le tribunal saisi, sous le contrôle éventuel de la cour d'appel, juridictions dont nous respectons la totale indépendance, en revanche, nous ne pouvons admettre qu'à propos des débats d'une telle affaire un chroniqueur judiciaire, à partir de sa conception personnelle des choses, puisse se permettre d'affirmer publiquement que les deux décisions provisoires rendues par le tribunal aient pu être inspirées par un prétendu antagonisme entre l'Union fédérale des magistrats et le Syndicat de la magistrature. Une telle assertion est outrageante à l'égard de tout magistrat qui ne veut et ne doit se déterminer qu'en fonction des seuls éléments de l'affaire soumise, à l'exclusion de toutes considérations propres à l'association à laquelle il appartient.

L'Union fédérale des magistrats, qui regroupe l'immense majorité des membres de la magistrature, et compte un grand nombre de sympathisants parmi les magistrats sans appartenance, est d'autant mieux placée pour rappeler ce principe qu'elle a toujours proclamé, défendu et mis en pratique une éthique professionnelle intangible, basée essentiellement sur la neutralité, l'impartialité et l'indépendance.

Ce n'est pas notre association en effet qui ait jamais prétendu, ni en privé ni en public, que l'engagement préalable de fidélité à un groupement ou à une politique, quels qu'ils soient, constituerait la charte de la magistrature. Ce n'est pas d'elle non plus qu'il faille attendre une quelconque soumission à des mots d'ordre, d'où qu'ils viennent, et qu'il faille supposer, notamment à l'occasion de cette affaire, qu'elle puisse elle-même jamais en donner.

Si, pour reprendre les termes de votre article, toute une conception de la justice est en cause, telle est en tout cas la nôtre, que nous espérons bien voir unanimement partagée, pour le bien même de la justice et des justiciables.

2) Votre chroniqueur, dans son article, présente comme étant exceptionnel, et à ses yeux admirable, le fait qu'un substitut ait requis la mise en liberté d'un détenu. Si cette admiration en soi est justifiée, de telles réquisitions de la part d'un représentant du ministère public sont loin d'être rares dans les juridictions françaises ; il n'est que de rappeler que dans le ressort de notre cour d'autres exemples, qui n'ont pas toujours eu l'avantage de plaire à tous les chroniqueurs judiciaires, en ont pourtant déjà été maintes fois donnés. Les représentants du ministère public sont des magistrats, et, à ce titre, se font un honneur de se déterminer selon les impératifs de leur conscience, qui ne sauraient nécessairement s'imposer aux juges du siège, entièrement libres de leur décision.

3) Il est soutenu, dans votre article, comme cela avait été également soutenu dans un de vos précédents articles, (*le Monde* du 30 juin 1973), auquel nous n'avions pas estimé indispensable de répondre en son temps, qu'un prétendu malaise régnerait dans le ressort de la cour d'appel de Douai. La réitération d'un tel sophisme dans les colonnes de votre journal nous oblige à faire, une fois pour toute, la mise au point qui s'impose.

Représentant près des deux tiers des magistrats de ce ressort, dans toutes les branches de la profession, et pensant pouvoir exprimer l'opinion de la grande majorité des autres, nous sommes en mesure d'affirmer, sans contredit sérieux, que les magistrats exercent leurs attributions dans la plus totale sérénité.

Les quelques exemples que vous donnez et qui ne concernent que quelques individualités, et *toujours les mêmes*, ne sauraient, même avec le grossissement démesuré et caricatural que vous leur donnez, transformer une chimère en une réalité.

De même qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, le comportement, les réactions épidermiques ou l'originalité de quelques-uns, quatre ou cinq sur deux cent quarante magistrats, souvent désapprouvés par la plupart des autres, ne sauraient être érigés en un état de fait compromettant dans son ensemble le service de la justice, même si, de toute évidence, quelques perturbateurs cherchent ainsi à créer, vainement d'ailleurs, un certain climat, en pensant de cette manière se forger un support à leurs idées.

L'état d'esprit des magistrats, dans leur ensemble, est excellent, et les affirmations contraires à cet égard sont totalement sans fondement.

4) Tout en faisant la part du sensationnel habituellement recherché par certains chroniqueurs pour retenir l'attention du public, nous ne pouvons que regretter le ton persifleur et certains qualificatifs désobligeants employés par l'auteur de l'article.

Ecrire en effet, à propos du prévenu, que « *le tribunal ne l'a guère laissé s'exprimer* », que le raisonnement du tribunal est « *extravagant* », que le cas relaté illustre « *certaines aberrations... de la justice française* », que l'explication de la décision du tribunal se trouve dans l'opposition entre groupements professionnels de magistrats, n'est-ce pas dépasser les limites d'une information ou d'une critique objectives ? N'est-ce pas aussi une manière de dénigrer une juridiction de jugement toujours saisie de l'affaire, et jeter le discrédit sur la justice prise dans son ensemble ? N'est-ce pas enfin, avant l'intervention de la décision juridictionnelle sur le fond, une manière de tendre à exercer une influence sur la juridiction, même si cette juridiction se montre insensible à ces critiques ? Nous le pensons, quant à nous, et nous nous élevons avec vigueur contre de tels procédés.

Notre organisation professionnelle, représentative de la très grande majorité des magistrats en exercice dans le ressort de la cour d'appel de Douai, tout en laissant aux autorités institutionnelles le soin de s'en prévaloir, croit utile de rappeler que la loi, en ses articles 226 et 227 du code pénal, protège les magstirats statuant en juridiction, et qu'il est bon pour un chroniqueur judiciaire de s'en souvenir. A cet égard, reprenant l'intitulé de son article, il nous semble que lui-même, en la circonstance, est aussi au nombre de « *ceux qui ont tort* ».

[La réaction de l'union fédérale des magistrats appelle de notre part les observations suivantes :

1) Nous avons d'autant moins voulu « jeter le discrédit sur une décision juridictionnelle » (art. 226 du code pénal) que celle-ci n'était pas rendue à la date à laquelle a été publié notre article.

2) Notre critique portait fondamentalement sur un terrain politique : celui qui concerne le sort des travailleurs immigrés et, particulièrement, les décisions d'expulsions prises à leur encontre. C'est d'ailleurs, en toute indépendance, le point de vue effectivement soutenu, ainsi que nous l'avons relaté, par le représentant du ministère public, lors de l'audience du 6 juin.

3) La seule décision prise par le tribunal correctionnel de Lille a consisté à demander, en le maintenant en détention, deux expertises psychiatriques du prévenu. Puis, une semaine plus tard, à entériner les conclusions de celles-ci, le déclarant irresponsable. Notre propos ne pouvait être de « faire pression » sur de telles expertises.

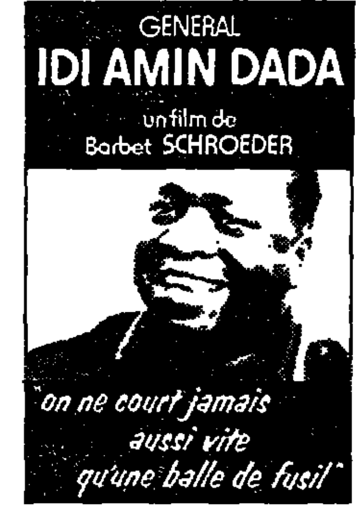
4) Il reste vrai que, remis en liberté, M. Bechiri se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion qu'il enfreint par sa seule présence. Son maintien en détention, décidé pour qu'il ne puisse « se soustraire à l'action de la justice » avait effectivement retenu notre attention dans la mesure où son improbable fuite à l'étranger aurait précisément mis fin à l'infraction qui lui a été reprochée.]

NON-LIEU POUR DES GENDARMES ACCUSÉS DE VIOLENCES GRAVES

(De notre correspondant.)

Grenoble. — M. René Thierry, doyen des juges d'instruction à Grenoble, a rendu le 13 juin une ordonnance de non-lieu dans l'information ouverte en février dernier après les accusations laissées dans une lettre destinée à ses parents par un travailleur immigré, M. Daniel Valcarcel, trente ans, de nationalité espagnole, découvert pendu le 20 février à Voreppe (Isère) (« le Monde » daté 14-15 avril). M. Valcarcel affirmait avoir été frappé le 19 février dans les locaux de la gendarmerie de Pont-de-Claix,

SPECTACLES







théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Un jour ou deux, ballet (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : Ondine (sam., 20 h. 30) ; le Bourgeois gentilhomme (dim., 14 h. 30) ; les Marrons du feu ; le Légataire universel (dim., 20 h. 30).
Odéon : Par-dessus bord (sam., 14 h. 30 et 20 h.)
Petit-Odéon : Deux clowns, Pierre Byland et Philippe Gaulier (sam., 21 h. 30).
Théâtre de Chaillot, salle Gémier : Phèdre (sam., 20 h. 30) ; Grand Théâtre : Troilus et Cressida (sam., 20 h. 30) ; à la Gaîté-Lyrique : les marionnettes japonaises du Bunraku (sam., 16 h. et 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Les autres salles

Antoine : le Mari, la Femme et la Mort (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Atelier : le Médecin malgré lui (dim., 20 h. 30).
Athénée : le Sexe faible (sam., 21 h.; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Biothéâtre : Moi, Pierre Rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère (sam., 22 h. 30).
Capucines : Seul le poisson rouge est au courant (sam., 20 h. 45 et dim., 16 h.) ; Autopsie d'un dur (sam. et dim., 18 h. 30) ; Madame la Sociétaire (sam., 21 h. et dim., 16 h. 15).
Carré Thorigny : Mon œil (sam., 14 h. 30 et 20 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée-de-Bois : Locos (sam., 20 h. 45).
Centre culturel suédois : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes (sam. et dim., 21 h.).
Ecole Normale : la Mort du Dr Faust (sam., 20 h. 30 et dim., 17 h.).
Européen : Le Grand Guignol revient (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : Loretta Young (sam., 21 h.).
Hébertot : Candide (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve, la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : Cet animal étrange (sam., 20 h. 30).
Lucernaire (sam. et dim.) : James Joyce (20 h. 30) ; les Horsains (22 h.) ; Prison-corps (24 h.)
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michodière : l'Arnacœur (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Montparnasse : Quest-ce qui frappe ici si tôt ? (sam., 21 h.).
Nouveautés : Pauvre France (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. et 20 h. 45).
Palace : Groupe Arcana (sam., 19 h 30) ; Vincent et l'Amie des personnalités (sam., 17 h. et 20 h. 30) ; Areski et Brigitte Fontaine (sam., 22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : En attendant Godot (sam., 20 h. 15).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 45 et 22 h. 30).
Porte Saint-Martin : le Tartuffe (sam., 15 h. et 20 h. 30).
Saint-André-des-Arts, M.J.C VIe : Hommage à Pablo Neruda (sam., 20 h. 30) ; Ph. Pouchain ou le groupe Macioma (sam., 22 h.).
Saint-Georges : l'Arc de triomphe (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : Délirante Sarah (sam., 20 h. 45).
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre : Cycle Samuel Beckett (sam., 21 h.).
Théâtre de la Cour des miracles : J'ai confiance en la justice de mon pays (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures : la B.I.D. (sam. et dim., 20 h 15).
Théâtre Essaïon : Comment harponner le requin (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Fortune : A l'ombre des terrils en fleurs (sam., 21 h.).
Théâtre Fou : C'est du bois qui pourrit (sam., 15 h. 30 et 21 h. ; dim., 16 h. 30).
Théâtre Mécanique : le Jour de la dominante (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay : le Grand Magic Circus (sam., 17 h. 30 et 20 h. 30) ; la Galerie : De même en effet que le corps est un (sam. et dim., 22 h. 30).
Théâtre Présent : Do you speak martien ? (sam., 20 h. 30) ; Sa négresse Jésus (sam., 22 h. 15) ; la Voix T.P. 74 (sam., 23 h. 30).
Troglodyte : Kahât (sam., 21 h. 30).
Variétés : Opéra non stop (sam., 20 h. 30 et dim., 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, salle Jean-Vilar : Atahualpa Yupanqui (sam., 21 h.).
Asnières-sur-Oise, abbaye de Royaumont : Concert (sam., 20 h. 15).
Chartres, collégiale Saint-André : chants et danses d'Amérique du Sud (sam., 21 h.).
Choisel, orangerie du château de Breteuil : concert (dim., 19 h.).
Fontenay-sous-Bois, église Saint-Germain : concert (sam., 21 h.).
Herblay, M.J.C. : Festival folk (sam., 19 h.).
Ivry, Théâtre des Quartiers : la Jalousie du Barbouillé (sam., 21 h. et dim., 17 h.).
Levallois-Perret, salle Georges-Sadoul : l'Epine noire (dim., 21 h.).
Meudon, festival : Jazz (sam., 21 h.).
Montreuil, salle Berthelot : le Bureau (sam., 20 h. 30 et dim., 16 h.). Quartier libre (dim., 19 h.) ; Drogoz (dim., 21 h.).
Nanterre, M.J.C. : Jeux et massacres (sam., 20 h. 30).
Neuilly-Plaisance, M.J.C. : le Sel et la Terre, ballets (sam., 21 h.).
Saint-Denis, théâtre Gérard-Philipe : d'Artagnan amoureux (sam., 22 h. 30).
Valenton, café-théâtre : J'ai de la chance (sam., 21 h.).

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS

Théâtre. — Hôtel de Rohan : Othello (sam., 20 h. 45) ; Un sou pour voir (sam., 15 h.). Théâtre Essaïon : café-théâtre (sam., 20 h. 30). — Hôtel de Beauvais : café-chantant (sam., 20 h. 30) — Hôtel de Marle : l'Arbre roux, pour enfants (sam., 17 h. 30) ; les Affaires mirobolantes du roi des allumettes (sam. et dim., 21 h.). — Place du Marché-Sainte-Catherine : le Médecin volant (20 h.). — Square Langlois : Ph. Duval (sam., 20 h. 30) ; Arnaud et Gaël (sam., 20 h. 45). — Rue de l'Hôtel Saint-Paul : animation de rues (sam., 18 h.).

PLACE VENDOME

Fête équestre (sam., 21 h. 30).

SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Square Gabriel : Comédiens de l'Etincelle (dim., 20 h. 30).

FESTIVAL DE SAINT-DENIS

Théâtre Gérard-Philipe : Ballets Anne Béranger (sam., 21 h.).

MAI DE VERSAILLES

Carré Saint-Louis : le Menteur (sam., 20 h. 45) ; le Bourgeois gentilhomme (dim., 20 h. 45) ; Château : concert (sam., 16 h. 30 ; dim., 11 h. et 17 h.).

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h 45 : Zizi je t'aime (sam., 20 h. 45, dim., 14 h. 30 et 20 h. 45).
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : la Traversée du vingtième siècle en chantant (sam., 20 h. 45 et dim., 15 h.).
Comédie des Champs-Elysées, Frères Jacques (sam., 20 h. 45, et dim., 17 h.).
Elysée-Montmartre, 21 h : Oh ! Calcutta ! (sam., 17 h. et 21 h.).
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie
Olympia : Quilapayun, Chili (sam., 21 h 30).
Théâtre 347 : Uña Ramos (sam. 21 h.).

Samedi 15 et dimanche 16 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
Nouveaux numéros d'appel :

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les chansonniers

Caveau de la République : 7 ans pis ou 7 ans mieux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : la Belle Equipe (sam., 22 h.).

Les opérettes

Bobino : Il était une fois l'opérette (sam., 20 h. 30; dim., 14 h 30 et 18 h. 30).
Châtelet : les Trois Mousquetaires (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé) : Cirque (sam. 20 h., dim., 15 h. 30).

La danse

Palais des sports : Rudolf Noureev (sam. et dim., 15 h. et 21 h.).
Henri-Varna - Mogador : Danses nationales d'Espagne (sam. 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45)
Espace-Cardin : Peter Gross et sa compagnie (sam., 20 h. 30).
Centre américain : Ballets africains (sam., 21 h.).
Centre universitaire juif : Cary Rick (dim., 21 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : les Grands Ballets canadiens (sam., 17 h. et 20 h. 30; dim., 17 h.).

Le jazz

Carré Thorigny : Jho Archer (sam., 21 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : Ray Stephen Oché (sam., 18 h. 30).

Les concerts

Théâtre de la Ville : le récital de Mme Elisabeth Schwarzkopf, qui est malade, est annulé samedi.
Thermes du Musée de Cluny, sam. 18 h. : A. Queffelec, piano, et J. Mouillère, violon (Mozart, Franck, Beethoven).
Jardins du Luxembourg, dim., 15 h : Orchestre symphonique de Logan (Beethoven, Mendelssohn, Mozart, Haydn).
Notre-Dame, dim., 17 h. 45 : H. Lowe, orgue (Widor, Roberts, Vierne, Duruflé).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, dim. 17 h 45 : Cl.-R. Roland, orgue (Hoyoul, Lohet, Dumont, Buslon, Babou).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : les Nuits de Chicago, de J. von Sternberg ; 18 h. 30, Règlement de comptes, de F. Lang ; 20 h. 30, Mademoiselle, de T Richardson ; 22 h. 30, Rashomon, de A. Kurosawa ; 0 h. 30, Amougie, de J.-N Roy et J. Laperrouzaz. — Dim., 15 h. : Faust, de F.W. Murnau ; 18 h 30, les Proies, de D Siegel ; 20 h 30, le Conformiste, de B. Bertolucci ; 22 h. 30, les Visiteurs, de E. Kazan ; 0 h. 30, Chappaqua, de C. Rooks
Rue d'Ulm, sam., 19 h. 30 : Flammes sur l'Adriatique, de A. Astruc ; 21 h., la Femme du sable, de H Teshigahara. — Dim., 19 h. 30 : Anni difficili, de L. Zampa ; 21 h., le Général Della Rovere, de R. Rossellini

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Studio République, 3e (805-51-97), Luxembourg, 6e (633-97-77)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38) ; v.f : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Tourelles, 20e (636-51-98), Cambronne, 15e (734-49-96)
LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux 2e (742-83-90), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Boulmich', 5e (033-48-29), Passy, 16e (288-62-34), Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59)
LE COURAGE DU PEUPLE (Boliv., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Elysées-II SP, 8e (225-67-29).
LES DURS (It.-Fr., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaîté-Clichy, 18e (387-62-99)
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02), Arlequin, 6e (548-62-25).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
IL ETAIT UNE FOIS ZAPATA (Mex. v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE HASARD ET LA VIOLENCE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Cluny - Palace, 5e (033-07-76), Royal-Haussmann-Club, 9e (770-47-55), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (599-37-47).
JIMY HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (805-51-33).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
1789 (Fr.) : 14 - Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-16).
PATAQUESSE (Arg., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90)
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
LE PROTECTEUR (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-23), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
SEXE FOU (It., v.f.) (**) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; v.o. : Quintette, 5e (033 - 35 - 40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SERPICO (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Images (522-47-94), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Mistral, 14e (734-20-70), Magic Convention, 15e (828-20-32).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It.) : Diderot, 12e (343-19-29), Maxéville, 9e (770-72-87).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Studio Galande, 5e (033-72-71)
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montréal Club, 20e (607-16-81), Marcadet, 18e (606-22-81), Palais Avron, 20e (343-86-41), Murat, 16e (288-99-75).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96)

Les films nouveaux

THE NICKEL RIDE, film américain de Robert Mulligan, avec Jason Miller. — v.o. Biarritz, (8e) (359-42-33), Médicis (5e) (633-25-97), Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90)
LE SHERIF NE PARDONNE PAS (**) film italien de Barry Shear, avec Richard Harris. — v.o. : Ermitage (8e) (325-15-99) ; v.f. : Hollywood Boulevard (9e) (770-10-41), Gaîté-Clichy (18e) (387-62-99), Liberté (12e) (343-01-59), Murat (16e) (288-99-75), Clichy Palace (17e) (387-77-29)
THE SUGARLAND EXPRESS film américain de Steven Spielberg, avec Goldie Hawn — v.o. : France Elysées (8e) (225-19-73), St-Germain Studio (5e) (033-42-72) ; v.f. : Lumière (9e) (770-84-64), Montparnasse 83 (6e) (544-14-27), Gaumont Convention (15e) (828-42-27), Caravelle (18e) (387-50-72), Fauvette (13e) (331-56-86), Cambronne (15e) (734-42-96).
SWEET MOVIE (**), film franco-canadien de Dusan Makavejev, avec Carole Laure et Anna Prucnal — v.o. : Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), Quartier Latin (5e) (326-84-65), Quintette (5e) (033-35-40) ; v.f : Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Montparnasse - Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), St-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16)
LE TEMPS D'UNE CHASSE, film canadien de Francis Mankiewicz, avec Marcel Sabourin — Studio Alpha (5e) (033-39-47)
MONOLOGUE, film soviétique d'Ilia Averbakh. — V.o. : La Clef (5e) (337-90-90), Bilboquet (6e) (222-87-23), Ranelagh (16e) (224-14-08).
SI, SI MON COLONEL, film franco-italien de Nino Guerrini, avec Jacques Dufilho, Aldo Maccione. — V.f. : Capri (2e) (508-11-69), Ermitage (8e) (225-15-99), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Maine (14e) (567-06-96), Grand-Pavois (15e) (531-44-58), Paramount - Maillot - Pershing (17e) (747-24-24).
TERRE BRULEE, film anglais de Cornel Wilde. — v. o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

Les grandes reprises

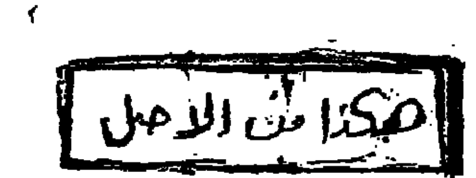
JEUX INTERDITS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
OUT ONE SPECTRE : Seine-Studio, 5e (325-95-99) à 20 h.
LES TROIS AGES (A.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio Marigny, 8e (225-20-74).
MONSIEUR VERDOUX (A.) (v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Ranelagh, 16e (224-14-08)
WOMEN (A.) (v.o.) : Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42).

Les festivals

BERGMAN. — Racine, 6e (633-43-71) : sam., la Fontaine d'Arethuse ; dim., A travers le miroir.
TOUT BERGMAN (v.o.). — Artistic Voltaire, 11e (700-21-65) : sam., la Source ; dim., le Septième Sceau.
CINE-BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.). — Dominique, 7e (551-04-55) : sam., le Jardin des Finzi-Contini ; dim., Lolita.
CINE-BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.). — New-Yorker, 9e (770-63-40) : sam., Satyricon ; dim., Délivrance.
QUINZAINE DES REALISATEURS. — T.E.P., 20e (636-79-09) : sam., le Profiteur ; dim., la Dernière Tombe à Dimbaza.
SERVICE DE LA RECHERCHE DE L'O.R.T.F. — Pagode, 7e (551-12-15) : sam., Autoportraits ; dim., le Viol d'une jeune fille douce ; Zouc.

Le Conseil d'Administration de la SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE (S.A.C.E.M.) dont les membres du bureau ont été élus à l'unanimité, est ainsi composé pour l'exercice 1974-1975 :

Président .... M. Henri CONTET.
Vice-Présidents .... MM. Louis POTERAT, Georges DERVEAUX, Robert SALVET.
Secrétaire Général .... M. Roger DESBOIS.
Secrétaire Adjoint .... M. Guy FAVEREAU.
Trésorier .... M. René DENONCIN.
Trésorier Adjoint .... M. Pierre RIBERT.
Administrateurs .... MM. Marcel d'ANELLA, Alec SINIAVINE, Gérard CALVI, Henri VERDUN, Rolf MARBOT, Jacques ENOCH, Jean MARIETTI.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Les femmes de Montreuil et celles de Saint-Germain

Le T.E.M., Théâtre-Ecole de Montreuil, présente sous le titre général Une vie meilleure ? *trois spectacles en alternance :* le Bureau, Un délit mineur, les Bonnes Femmes. *Dirigé par Jean Guerrin, le T.E.M. existe depuis dix ans, est ouvert à tous ceux qui désirent suivre un entraînement et reste délibérément non professionnel. Les acteurs font du théâtre à leurs moments de loisir. Le reste du temps, ils vivent dans les mêmes conditions que leur public, rencontrent les mêmes difficultés, donc parlent le même langage.*

Les trois spectacles sont l'aboutissement d'un travail collectif. Jean Guerrin n'en a pas fait la mise en scène. Les Bonnes Femmes *ont été entièrement conçues et réalisées par trois jeunes filles de la compagnie. Au départ, d'autres devaient y participer. Et puis... Et puis, les questions posées par la condition féminine font rarement l'unanimité, tout au moins dans la manière de les poser. Les trois jeunes filles ont choisi de montrer les mythologies qui les écrasent. Le conte de fées d'abord : « Et puis ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants. » Le roman-photo ensuite : « Oh ! mon amour, jamais je n'aurais osé rêver d'un si beau jour... » Enfin, ces jeunes filles opposent ces stéréotypes aux réalités qu'elles connaissent : l'inquiétude, la honte vague de l'adolescente devant son corps, l'obligation de plaire, le travail abrutissant, les rapports faux avec les garçons, la peur des enfants, la peur de la contraception, l'avortement, la solitude de la ménagère prisonnière de son ménage à faire, la solitude de la vieillesse. Les trois jeunes comédiennes ont essayé de se définir en tant que femmes par rapport à ces situations que, comme des millions d'autres, elles vivent chaque jour. Elles sont donc très concrètes, très précises. Et aussi un peu naïves : pour elles existe une seule condition féminine, vécue de manière différente selon les classes sociales.*

Si elles avaient assisté à la « table ronde » organisée par Esther Marshall au Centre américain rue du Dragon, elles en auraient douté. Cette « table ronde » s'inscrivait dans une semaine consacrée aux films faits par des femmes sur la femme. La question était de savoir si les femmes ont, ou non, une perception du monde différente de celle des hommes. Etaient réunies une trentaine, au moins, d'artistes : cinéastes, actrices, peintres, sculpteurs, architectes, etc. Des femmes « libres » et surtout « lancées », des femmes satisfaites de leur vie, et surtout d'elles-mêmes. Elles sont, pensent-elles, la preuve vivante qu'il suffit de vouloir pour pouvoir, de s'obstiner pour réussir. L'essentiel étant de faire ce qui plaît et d'assurer son indépendance matérielle. Que le problème tienne justement dans la possibilité du choix ne les effleure pas. Elles le refusent. Elles, elles ont dépassé ce stade depuis des générations. Les autres n'ont qu'à en faire autant.

Quelques tentatives pour placer le débat sur un plan politique ont été suivies d'un silence ennuyé ou de commentaires pittoresques : « Pourquoi s'en faire, les hommes bientôt n'existeront plus du tout » (Iris Clert). Quelqu'un a proposé d'échanger les adresses pour continuer ces intéressantes conversations. Quelqu'un a invité tout le monde à sa prochaine exposition. Elles étaient bien loin des trois jeunes filles de Montreuil, ces « self made women » bien armées pour la « struggle for life »...

COLETTE GODARD.

★ « La Vie meilleure ? », salle Marcelin-Berthelot, Montreuil, jusqu'au 6 juillet.

Musique

DE LA « VILLE » AU « MARAIS »

Strasbourg et Munich

Pour sa première apparition à Paris, l'Orchestre philharmonique de Strasbourg avait rempli, vendredi, le Théâtre de la Ville, avec la complicité, il est vrai, de Martha Argerich. La somptuosité sonore de ses cordes autant que de ses vents fait dès maintenant de cet ensemble un des meilleurs de France, excellemment façonné par Alain Lombard, aux bras chargés d'électricité, mais dont la direction est cependant sobre et abstraite, à la manière de Karajan.

Dans la *Musique pour cordes, percussion et célesta*, de Bartok, œuvre de haute maturité il est vrai, on restait tout de même un peu insatisfait, attendant plus d'âpreté intérieure dans la fugue, de magie et de tension dans le mouvement lent, de bondissement dans le final, tandis que *le Mandarin merveilleux*, sans nous imposer le terrible envoûtement de Boulez, obéissait à une dynamique splendide (1).

Non loin de là, dans la belle église Saint-Nicolas-des-Champs, que le Festival du Marais nous invite à découvrir cette année, le Motettenchor et l'Orchestre philharmonique de Munich n'avaient malheureusement attiré qu'un public réduit, alors qu'ils nous révélaient une œuvre majeure, l'oratorio *Elie* (1846) de Mendelssohn.

La nef centrale, resserrée et jaillissant très haut, s'accordait à merveille avec cette musique pleine d'élan, légère et ardente à la fois, où le grand style issu de Bach et de Haendel s'allie à la fraîcheur romantique. La douceur du dialogue avec la veuve de Sarepta, la scène épique des prophètes de Baal, l'émouvante attente de la pluie, par-dessus tout le decouragement d'Elie, accablé par sa mission (« *Es ist genug* ») et réconforté par les anges, enfin le chœur multiforme du passage de Yahvé (vent violent, tremblement de terre, boule de feu, brise légère), forment une coulée unique où la foi de Mendelssohn lui souffle son génie. Lui-même n'était-il pas alors écrasé comme le prophète, luttant avec héroïsme jusqu'à la limite de ses forces ? Un an après il mourait.

L'œuvre prenait toute sa dimension avec ces solistes aux voix riches et puissamment expressives, ce bel orchestre et ces chœurs d'une magnifique plénitude musicale, modelés par un excellent chef, Hans Rudolf Zöbeley.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) L'Orchestre philharmonique de Strasbourg a déjà réalisé de beaux enregistrements chez Erato, notamment la « Symphonie fantastique » (S.T.U. 70 880), « Harold en Italie » (S.T.U. 70 833), « Roméo et Juliette » et « Cendrillon », de Prokofiev (S.T.U. 70 867), sous la direction d'Alain Lombard.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

ART LYRIQUE. — *Premiers prix hommes :* Reynald Chapuis, Christian Treguier, Philippe Desert ; *femmes :* Alexandra Papad Jiakou, Nicole Paranythioti ; *deuxième prix hommes :* Denis Manfroy ; *femmes :* Micaela Etchevery, Régine Ameline, Chantal Bastide.

Danse

ENSEMBLE NATIONAL DES BALLETS DU SÉNÉGAL

Au commencement était le rythme. Salle Pleyel, au second rang d'orchestre ; on le reçoit comme un coup de poing dans l'estomac avec l'entrée des joueurs de tam-tam en bonnets rouges et costumes de patchwork. Ils vont mener le spectacle à train d'enfer.

En treize ans de tournées internationales la troupe s'est étoffée, a acquis une maîtrise scénique et une grande homogénéité. Les danseurs sont musclés, agiles ; les filles, graciles, ont les gestes un peu gauches de l'adolescence. Deux heures durant tous vont trépigner, onduler, s'embraser sous les rafales des percussions, avec des grands mouvements éperdus d'échassiers à l'envol.

Les pas simples, précis, peu variés, puisent dans une tradition rurale ; ils s'inspirent des travaux des champs et des fêtes villageoises. Les danses d'exorcisme, de fécondité, témoignent de la richesse du folklore et de la culture sénégalaise. En passant à la scène, elles ont perdu leur caractère religieux, elles sont mimées avec entrain, facétie et bonne humeur.

Le public vibre, répond par des claquements de doigts au pilonnage des talons, s'esclaffe aux acrobaties des Peuhls. Des élégantes en boubous brodés soulignent de rires et de hochements de tête, la chanson psalmodiée par la vedette : Fatou-Thiam-Samb. Les sons de la Cora — sorte de guitare à vingt et une cordes, — égrenés en mille gouttelettes, réveille des nostalgies, le mal du pays peut-être. Et puis le tam-tam reprend, frénétique, et l'on s'en va, un peu titubant, sur ce dernier message amical.

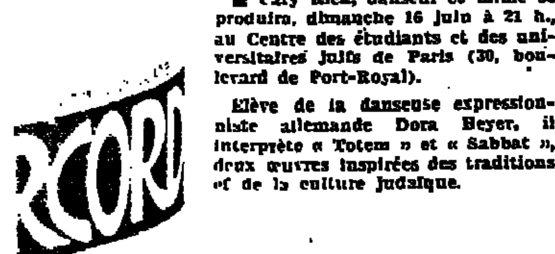
MARCELLE MICHEL.

L'Ensemble national des Ballet du Sénégal sera à nouveau à Paris en février 1975.

■ En raison de la grève d'une catégorie du personnel technique de l'O.R.T.F., deux concerts qui devaient être donnés par le Groupe de recherche musicale de l'O.R.T.F., samedi 15 juin à 18 h. 30, sur le parvis de la Sorbonne sont annulés. Les billets vendus sont remboursés au guichet du hall de la Maison de la radio.

■ Cary Rick, danseur et mime se produira, dimanche 16 juin à 21 h., au Centre des étudiants et des universitaires juifs de Paris (30, boulevard de Port-Royal).

Elève de la danseuse expressionniste allemande Dora Heyer, il interprète « Totem » et « Sabbat », deux œuvres inspirées des traditions et de la culture judaïque.



Expositions

Quand « la Joconde » sourit aux Moscovites

Moscou. — *Est-elle vraiment* « le plus beau tableau du monde » ? *ou, comme l'ont déclaré vendredi Mme Fourtseva, ministre de la culture d'Union soviétique, ou M. Quoniam, directeur général du Louvre,* « le symbole des relations d'amitié entre la France et l'U.R.S.S. » ? *Ou bien encore la représentation la plus parfaite du* « fétiche culturel » ? *Les avis diffèrent. Toujours est-il que, depuis le 14 juin,* Mona Lisa *sourit à Moscou, que la foule s'y rue, réellement émue, prête à faire une queue de plusieurs heures avant de défiler au pas de charge devant l'œuvre mythique, à raison, paraît-il, de 15 secondes par personne. Le prix d'entrée, calculé au plus juste pour couvrir les énormes frais d'assurance, est de 1 rouble (6,70 F), soit presque 1 % du salaire moyen d'un Soviétique moyen.* « C'est comme au mausolée de Lénine, mais c'est plus cher », *faisait remarquer un Soviétique, sans doute sacrilège...*

L'affaire a été menée rondement, puisque ce n'est qu'il y a deux semaines que la décision a été prise, à la demande des Soviétiques, de faire transiter par Moscou le célèbre tableau, qui devait regagner le Louvre, après avoir été exposé pendant cinquante jours à Tokyo.

Un accord entre les gouvernements japonais, soviétique et français a été conclu pour les frais d'assurance ; la Joconde *est arrivée à Moscou dans un avion spécial de la Japan Air Lines ; une salle du musée Pouchkine a été spécialement aménagée pour elle, avec une température (20°) et un degré d'hygrométrie constants. Comme à son habitude, quand elle voyage, c'est sous la protection des mitraillettes que* la Joconde *a été conduite jusqu'à son sanctuaire provisoire. Mais, contrairement à ce qui avait été le cas à Tokyo,* Mona Lisa *n'a pas voyagé à Moscou dans un fourgon blindé.* « Ici rien d'inattendu ne peut arriver, *a expliqué fièrement le responsable de sa sécurité,* les Français connaissent notre ville, et c'est pourquoi ils n'ont pas beaucoup insisté pour une voiture blindée. »

La Joconde *restera exposée au musée Pouchkine jusqu'au 8 juillet.*

NICOLE ZAND.

Cinéma

« LE TEMPS D'UNE CHASSE » de Francis Mankiewicz

Tout ce qui vient du Canada n'est pas or, ainsi qu'en témoigne ce film languissant, déprimant et, de surcroît, à moitié incompréhensible (le « joual » sans sous-titres pose de sérieux problèmes). Trois citadins partent pour la chasse : un ivrogne baratineur, un matamore fort en gueule, un père de famille accablé. Trois pauvres types qui se prennent pour de joyeux drilles, mais qui ne sont que de sinistres idiots. Plaisanteries grasses, aventures dérisoires ou humiliantes. Au motel où ils font halte, les lurons essaient de peloter les souillons de service. Après quoi, ils s'enfoncent dans une forêt empourprée par l'été indien, et (comme on s'y attendait) l'ivrogne abat l'un de ses copains.

Mankiewicz insiste sur la crétinerie, la vulgarité et la laideur de ses personnages avec une sorte de jubilation sadique. Que veut-il prouver ? Que, pour prendre plaisir à tuer des animaux, il faut être demeuré ou avoir l'âme basse ? Que, par son goût de la destruction, de la pollution, l'homme est le plus grand ennemi de la nature ? Qu'il n'y a pas de chasse « innocente » ?.. La démonstration paraît faible et confuse. Il se peut d'ailleurs que Mankiewicz n'ait rien voulu prouver, et qu'il ait cru que la compagnie de ses trois primates suffirait à nous distraire ou à nous captiver. Son erreur, dans ce cas, est encore plus lourde.

J. S.

★ Studio Alpha.

● *Le Rassemblement des juifs antisionistes* (1) annonce sa participation samedi 15 juin aux « Six heures pour les minorités nationales » qui auront lieu de 17 à 23 heures au Centre Huit, 8, porte de Buc, à Versailles. Les différents groupes qui y participent se manifesteront par des projections de films, de la musique, de la danse, des débats, des expositions...

(1) 120, rue de Crimée, Paris 19e.

AUDIOVISUEL

En Italie du Nord

Des « répétiteurs abusifs » de télévision sont démontés sur ordre du gouvernement

(De notre correspondant.)

Rome. — Trois jours avant la démission du cabinet Rumor, le ministre des postes italien, M. Togni, a signé un arrêté ordonnant « *la mise hors service des répétiteurs abusifs transmettant les programmes de la Suisse italienne et de Capo-d'Istria* » (Yougoslavie). Ces programmes sont reçus par environ six millions de téléspectateurs habitant le nord de l'Italie, du Piémont à l'Emilie romagne, c'est-à-dire des Alpes à l'Adriatique.

La mesure a été immédiatement exécutée et parfois dans des conditions d'arbitraire total. Elle a provoqué de très vives protestations contre la clandestinité du procédé, puisque le décret du ministre était d'ordre purement administratif.

Les motifs donnés par le ministre sont d'ordre « moral » : il s'agissait, selon les services compétents, d'empêcher une spéculation sur le développement de la télévision en couleurs à quelques jours du championnat du monde de football, qui était retransmis à la fois par Lugano et Capo-d'Istria.

En réalité, on s'interroge sur les véritables raisons qui ont amené cette décision ministérielle. Ne faut-il pas en trouver une dans la liberté avec laquelle les stations extérieures à l'Italie, et en particulier Lugano, rendent compte des événements politiques italiens ?

Au surplus, il semble que de nouveaux répétiteurs aient été construits, depuis quelques semaines, dans les Apennins, et que Rome aurait bientôt pu recevoir les émissions de la Suisse italienne ou de la Yougoslavie. Le ministre a voulu parer à cette « menace » contre le monopole de la R.A.I.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fete nationale, l'ambassadeur de Portugal a donné une réception vendredi 14 juin à la Maison de l'Amérique latine.

Fiançailles

— M. A. Champenois et Mme, née Cécile Stefanini,
M. et Mme F. Merle,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Fabienne et Jean-Pierre.
2 square Montmorency, Parly 2, 78 150 Le Chesnay.
3, square Raphaël, Parly 2, 78 150 Le Chesnay.

Nécrologie

— Mme Michel Arin,
Mme Colette Arin,
Le commissaire de l'air et Mme Claude Arin,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel ARIN,
survenu le 11 juin 1974, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Blanca Moray Araujo, son épouse ;
M. et Mme Miguel Angel Asturias-Amado,
M. et Mme Rodrigo Asturias-Amado, ses enfants ;
Sandrino Asturias-Valenzuela, son petit-fils,
ont la douleur d'annoncer le décès de
S.E. Miguel Angel ASTURIAS,
prix Lénine de la paix 1966,
prix Nobel de littérature 1967,
ancien ambassadeur de la République du Guatemala à Paris,
grand officier de la Légion d'honneur,
survenu à Madrid le 9 juin 1974.
Les obsèques seront célébrées par S.E. Mgr Daniel Pezeril, évêque auxiliaire de Paris, en l'église Saint-Philippe du Roule, mardi 18 juin, à 16 heures précises.
Une chapelle ardente sera ouverte au public à l'église lundi 17 juin, à partir de 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
27, rue Saint-Ferdinand,
75 017 Paris.

— Mme Juliette Levy,
M. et Mme Claude Levy et leurs enfants,
M. et Mme Victor-Georges Levy et leurs enfants,
Mme Liliane Levy et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Léon LEVY,
survenu à Paris le 7 juin.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Tours-sur-Marne.
Mme Alfred Migny,
M. et Mme Alain Clignet et leurs enfants,
font part de la disparition de
M. Alfred MIGNY,
croix de guerre 1914-1918,
survenue le 13 juin 1974 à Tours-sur-Marne, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, dans la paix du Seigneur.
Les obsèques auront lieu le lundi 17 juin 1974, à 9 heures, en l'église de Tours-sur-Marne.
Il sera inhumé dans la plus stricte intimité familiale, à Bourges, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
51 Tours-sur-Marne.

— Mme Charles Rivière,
Mme Pierre Rivière,
M. et Mme Frova Rivière,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles RIVIÈRE
survenu à Paris le 5 juin 1974.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, rue des Martyrs, 75 009 Paris.

Communications diverses

— Au Musée de l'ordre de la Libération (51 bis, boulevard de Latour-Maubourg), est présentée le 15 juin, jusqu'à 18 heures, et le 16 juin, de 9 heures à 18 heures, une exposition philatélique « général de Gaulle, France libre, Résistance, déportation », avec « premier jour » du timbre des « villes compagnons de la Libération » et vente de souvenirs philatéliques.

Bienfaisance

— L'Association nationale des handicapés physiques organise une soirée au profit de ses œuvres lundi 17 juin, au théâtre du Châtelet. A 19 h. 30, vernissage d'une exposition internationale d'œuvres de peintres handicapés ; à 20 h. 30, « les Trois Mousquetaires ». Réservations au siège de l'Association, 3, rue d'Hauteville, à Paris (10e) : téléphone 824-47-34

Soutenances de thèses

— Jeudi 20 juin, à 14 heures, université Paris-VII, Institut de géographie, 191, rue Saint-Jacques, grand amphithéâtre, M. Jean-François Troin : « Les souks du Nord marocain, étude géographique des marchés ruraux ».

— Mardi 25 juin, à 14 h. 30, université de Clermont-Ferrand, salle des Actes, faculté des lettres, boulevard Gergovia, M. Jean Bisson : « La terre et l'homme aux îles Baléares ».

— Vendredi 28 juin, à 14 heures, université de Paris-VII, institut Charles-V, 10, rue Charles-V, salle A 50, M. Michel Baridon : « Gibbon et le mythe de Rome. Histoire et idéologie au Siècle des lumières ».

— Mardi 2 juillet, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Pierre Magnard : « Signification critique et valeur dialectique de l'idée de nature dans l'apologétique de Pascal. Nature et écriture, prélude à l'herméneutique pascalienne ».

Visites et conférences

LUNDI 17 JUIN

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Vermeersch : exposition « Joan Miro ». — 15 heures, rue de Montreuil, devant la paroisse Saint-Symphorien, Mme Carcy : « Versailles : le quartier de Montreuil » 15 heures, entrée, Mme Gatouillat : « La basilique de Saint-Denis ». — 15 heures, 6, place Paul-Painlevé, Mme Zujovic : « La vie au Moyen Age au musée de Cluny ».

14 h. 30, 5, rue de Thorigny : « Hôtel Salé » (Mme Angot). — 15 heures, métro Etienne-Marcel : « La cour des Miracles, la tour de Jean-sans-Peur, Joséphine de Beauharnais » (A travers Paris). — 15 h. 15, 145, boulevard Saint-Germain : « Coins ignorés du village de Saint-Germain-des-Prés et leur histoire » (Mme Barbier). — 15 heures, Musée des monuments français : « Le Poitou roman : histoire et archéologie). — 14 h. 30, musée du Petit Palais : exposition « Découverte de l'art thrace ». — 15 heures, 17, quai d'Anjou : « Salons de l'hôtel de Lauzun » (Paris et son histoire) — 15 heures, Grand Palais, porte Clemenceau : exposition « Joan Miro » (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES. — 18 h. 30, salle Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, MM. de Tinguy du Pouet, H. Fréville : « Les chrétiens dans la cité » (Rencontres catholiques). — 20 h. 30, 30, boulevard de Port-Royal, Mme Renée Neher-Bernheim : « L'histoire juive » (Centre des étudiants et des universitaires juifs de Paris). — 21 heures : 5, rue Las-Cases, M. Jean Phaure : « Le symbolisme de Saint-Michel Archange et du mont Saint-Michel » (Institut d'herméneutique).

VENTES

A l'hôtel George-V

UNE NATURE MORTE DE GAUGUIN : 1 250 000 F

Une nature morte tahitienne de Paul Gauguin, Fruits exotiques et piments dans une coupe *(toile de 30 × 64), datée de 1892, qui fit partie de grandes collections et fut souvent exposée, vient d'être adjugée à l'hôtel George-V 1 million 250 000 F, sur départ de 350 000 F.*

Au cours de la même vacation une peinture de Van Dongen, la Révérence, *a quadruplé sa mise à prix en obtenant 212 000 F.*

A Galliera

QUATRE VACATIONS ÉGALENT 20 MILLIONS

Dernières étincelles d'une quadruple vente dirigée en soirée par l'étude Loudmer et dont le total s'élève à près de 20 millions de francs : un panneau flamand, la Sainte-Famille, *a été noté 60 000 F et un tout petit Fragonard — médaillon de 6 × 5, — portrait d'enfant à collerette blanche, peinture sur ivoire dans un cadre en cuivre finement ciselé 22 000 F;*

A l'hôtel Drouot

DEUX TAPISSERIES DU SEIZIÈME SIÈCLE : 375 000 F

Trois bronzes de Daumier, mesurant moins de 20 centimètres, le Têtu borné, le Timide *et* l'Entêté, *ont été adjugés rue Drouot par Me Pillias, 20 100 francs, 20 600 francs et 20 000 francs. Un dessin du seizième siècle, probablement un projet de vitrail,* le Christ ressuscité, *plume et lavis de 30 × 22 cm., par G. Dumonstier, 10 000 francs.*

Deux tapisseries de la même époque, l'une Scène de la guerre de Troie, *Bruges, vers 1510, mesurant 325 × 200 cm., et l'autre de la tenture* David et Bethsabée, *278 × 380 cm., Bruxelles, atelier de Pierre d'Enghien, vers 1520, 170 000 francs et 205 000 francs (Mlle Callac, M. Touzet, experts).*

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTE

S. 1. - Tableaux mod. Haute époque. Bijoux. Estampes. Mes Boisgirard.
S. 4. - Tableaux XIXe. Soldats de plomb et de décorations. Monnaies d'or. Bijoux. Argenterie. Meubles anc. de style. Tapis d'Orient. Mlle Bourdier, MM. Page, Johnson. Me Chalvet de Récy.
S. 7. - Objets d'art d'Ext.-Orient. Céramique. Ivoires. Inro. Pierres dures. Netsuké. Tsuba. M. Portier. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Art d'Orient : Bronzes, miniatures, armes. Mme Kévorkian. Me Oger.
S. 10. - Monnaies grecques, romaines, gauloises, françaises, étrangères. Importantes médailles d'or. M. Bourgey. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 12. - Meubles. Me Thullier.
S. 14. - Tableaux mod. Me le Blanc.

EXPOSITION

PALAIS GALLIERA, 14-18 h., 21-23 h. Bibliothèque RAPHAEL ESMERIAN (de New-York ; cinquième partie). Livres illustrés modernes (1874-1970).
Experts : MM. G. Blaizot, C. Guérin. Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTE LE 17 JUIN
VENTE EN VILLE
2 bis, rue Leroux (16e) à 10 h. 15. Boiserie en chêne naturel, cheminée marbre rouge ép. L. XV. Me Thullier.

HOTEL GEORGE-V - Vente 18 JUIN
17 h. : TABLEAUX ANCIENS.
Expert : M. Ananoff.
21 h. : IMPORT. TABLEAUX MOD.
MM. Hellebranth, Schoeller.
Me Et. Libert.
(Expos. 17 : 21-23 h. ; 18 : 11-16 h.).

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

M. Labbé (U.D.R.): nous soutiendrons le plan du gouvernement en y ajoutant un effort de justice fiscale

M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, a commenté, vendredi 14 juin, les mesures économiques arrêtées par le gouvernement.

« *Une première réflexion sur ces dispositions* a-t-il déclaré, *me permet de penser que le groupe U.D.R. approuvera les orientations fixées et l'appel à l'effort des Français dans la lutte contre l'inflation et pour le rétablissement de notre équilibre extérieur. (...) Sur deux points, cependant, une amélioration devrait être proposée. Si le gouvernement a eu raison de faire porter en priorité l'effort fiscal sur les contribuables les plus aisés, on peut craindre que les célibataires ne se trouvent pénalisés par rapport aux chefs de famille. Il serait souhaitable que soit allégée leur charge, par exemple par une modification, en ce qui les concerne, des tranches d'imposition. D'autre part, je note que, entre le contribuable taxé à 5 % parce qu'il aurait, par exemple, payé 4 900 francs d'impôt, et celui qui sera taxé à 10 % parce qu'il aurait payé 5 100 francs, la différence est trop grande et qu'il faudrait prévoir un mécanisme atténuant les sauts lors du passage d'une tranche à l'autre.*

» *Fidèles aux idées que nous avons toujours défendues, nous nous félicitons de l'intention du gouvernement de lutter contre la fraude fiscale et de taxer les plus-values. Ces premières mesures devraient être rapidement remplacées par un système permanent et équitable de lutte contre la fraude et de taxation des plus-values. Je proposerai que le Parlement soit, dans les six mois, saisi de propositions en ce sens.* »

LES CONDITIONS DU RELÈVEMENT DES TAUX D'INTÉRÊT

Le Conseil national du crédit a apporté deux précisions importantes sur l'épargne et les liquidités.

• La « prime temporaire d'épargne » (1,50 % l'an), payable le 31 décembre, ne s'appliquera qu'au supplément d'épargne constitué à partir du 1er juillet. Le bénéfice de cette prime est subordonné à deux conditions : le compte sur livret doit avoir été ouvert avant le 31 mai et le solde moyen du compte au deuxième semestre avoir été supérieur à celui du premier semestre.

• Les réserves obligatoires des banques sur les crédits distribués sont supprimées.

M. FOURCADE : des arbitrages rigoureux.

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a indiqué vendredi 14 juin devant la commission des finances du Sénat que la préparation du budget pour 1975 donnerait lieu à « *des arbitrages rigoureux* ».

« *Le gouvernement*, a-t-il dit, *déterminera d'abord les dépenses essentielles, puis les ministres seront invités à ne pas augmenter leurs crédits dans les autres secteurs. Des économies sur la réalisation des grandes opérations seront annoncées lorsque le gouvernement le jugera opportun, c'est-à-dire, vraisemblablement lorsque les contribuables seront appelés à verser leurs impôts supplémentaires.* »

M. Fourcade a précisé « *que les majorations d'impôt sur le revenu seront calculées avant déduction de l'avoir fiscal et que, sur les instructions du président de la République, il compte entreprendre très prochainement une réforme fiscale importante ayant pour objet d'inclure l'ensemble des plus-values dans l'assiette de l'impôt sur le revenu* ».

Le ministre qui s'est défendu de mener une politique « *laxiste* » en matière de prix, a estimé que sur ce chapitre le troisième trimestre de 1974 serait encore mauvais « *en raison de l'élan acquis* », mais que « *la décélération devrait commencer à se manifester de façon appréciable au quatrième trimestre* ».

Le nouveau directeur du budget

Depuis six ans M. Déroche était l'expert du gouvernement

La direction du budget au ministère de l'économie et des finances, une direction redoutée entre toutes, n'a pas été épargnée par le grand changement qui a bouleversé, ces jours-ci, la haute administration. M. Renaud de la Genière, directeur depuis 1966, est devenu sous-gouverneur de la Banque de France ; il laisse sa place à M. Paul Déroche, un connaisseur, qui, depuis 1962, n'a cessé, chaque année, de préparer les budgets de l'Etat.

On imagine Paul Déroche discutant âprement d'économies budgétaires, de coupes, d'abattements... L'homme donne physiquement l'impression d'un sportif égaré chez les technocrates : épaules larges, cheveux courts. Ses complets n'ont pas la traditionnelle tristesse du gris foncé-haut fonctionnaire. Comme le regard bleu est *hermétique* et parfois glacé derrière de petites lunettes métalliques, l'impression se complique : il y a du « prof » et un peu de « commissaire du peuple » dans le personnage.

Né le 4 octobre 1931 à Tananarive, il a « fait » l'ENA après le droit, de 1957 à 1959, dans la promotion Vauban. »

Après deux années (1961-1962) passées au quai Branly, où il s'occupe, pour le ministère de l'économie et des finances, des marchés d'intérêt national — la grande idée de l'époque, en vue de rationaliser les circuits de distributions, — Paul Déroche devient « budgétaire » en avril 1962. Six ans plus tard, Michel Debré l'appelle à son cabinet pour suivre les problèmes budgétaires. Après *mai* 1968, il devient conseiller technique de M. Couve de Murville, lors du bref passage de celui-ci Rue de Rivoli, puis de Jacques Chirac, lorsque ce dernier est nommé secrétaire d'Etat au budget. En 1970, Paul Déroche revient au cabinet du ministre des finances, mais celui-ci s'appelle Valéry Giscard d'Estaing.

Le successeur de celui-ci, M. Jean-Pierre Fourcade, le nomme directeur adjoint de son cabinet ; mais Paul Déroche n'occupe cette fonction que quelques jours, avant d'être promu directeur du budget.

Le successeur de M. Renaud de la Genière est un grand travailleur, qui connaît à la perfection sa spécialité. Professionnellement, c'est un pessimiste qui ne croit guère aux grandes manœuvres en matière de budget : « *Le poids des mauvaises habitudes est trop lourd* », dit-il. Pourtant, depuis deux ans, il « ficelle » un budget dans lequel recettes et dépenses s'équilibrent ; tour de force dont il sort épuisé, mais ravi. Les équipements collectifs ont souvent fait les frais de l'opération, ces dernières années, mais finalement personne ne proteste, sauf le commissariat au Plan. Et celui-ci a si peu de pouvoir... — Al. V.

Reçues par M. Chirac

LES P.M.E. SONT INQUIÈTES POUR L'INVESTISSEMENT ET L'EMPLOI

Au cours d'une longue entrevue qui s'est déroulée vendredi 14 juin en fin de matinée à l'hôtel Matignon, une délégation de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, conduite par son délégué général, M. Gustave Deleau, a exposé au premier ministre et au ministre du travail, M. Durafour, ses craintes en ce qui concerne l'application du plan de redressement arrêté par le gouvernement. Les P.M.E., qui estiment constituer le plus gros utilisateur français de main-d'œuvre et être le plus gros exportateur (52 % du volume des exportations), méritent, selon les intéressés, d'être traitée d'une manière particulière. Les responsables des petites et moyennes entreprises s'inquiètent en particulier du poids des mesures fiscales sur leur gestion : leurs investissements sont déjà fortement atteints par les restrictions de crédits et risquent de l'être une nouvelle fois par les mesures fiscales ; en cas de crise, de graves problèmes d'emploi pourraient se poser.

La délégation des P.M.E. s'est déclarée très satisfaite de l'assurance reçue du premier ministre : « *La concertation avec le gouvernement sera suivie et les contacts se feront avec la même permanence que celle réservée au grand patronat.* »

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux

LES HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE

recherchent :

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Mines (Paris, Saint-Etienne et Nancy), Centrale pour leurs services du fond (exploitation, essais et organisation).

- Formation assurée ;
- Statut du mineur.

Adresser candidature aux Houillères du Bassin de Lorraine, Direction du Personnel, 2, rue de Metz, 57802 FREYMING Merlebach.

---

eurinfor européenne d'informatique filiale du Groupe SOGETI

Le Groupe de Sociétés de Services en informatique

recherche pour **LYON**

INGÉNIEUR SYSTÈME IBM

très expérimenté

ayant une connaissance OS et/ou DOS sur les séries 360 et 370

Les candidats intéressés prendront contact avec **M. HOECKEL** en téléphonant au : (78) 60-95-82 (poste 305).

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

installée dans le Sud-Ouest
EFFECTIF ACTUEL 2.000 personnes
recherche

DIRECTEUR

Adjoint du Personnel

appelé, dans le cadre de l'expansion de la Société, à prendre ultérieurement le poste de DIRECTEUR DU PERSONNEL.

Ce poste comporte de larges responsabilités et requiert du candidat :
— Un dynamisme sans faille ;
— Une expérience de plusieurs années dans la fonction « Personnel » à un niveau élevé ;
— Une très bonne connaissance de l'anglais.

La rémunération du candidat, qui devra être âgé d'au moins 35 ans, sera fonction de son expérience.

Adresser candidature et C.V. complet à : J'ANNONCE. 1.212. B.P. 1.547. 31003 Toulouse Cedex.

Importante entreprise cherche pour Nantes, ingénieurs débutants ou quelques années de pratique, pour son service électrique, poste de transformation et installations industrielles. Ecrire n° 20.099 H.A.P., Hall petites annonces 7 X 44040 NANTES CEDEX.

Recherche pour rentrée scolaire UN PROFESSIONNEL DE L'ANIMATION chargé de formation, d'organisation et d'administration. Minimum 27 ans. — Ecrire avec références : U. F. C. V., 28, rue d'Angleterre, 59005 LILLE CEDEX.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

COMPAGNIE ASSURANCES PARIS-9e recherche **UN REDACTEUR (TRICE)** CONFIRME (EE) EN SINISTRE MALADIE.

Ecrire avec C.V. et prétentions, n° 2.655, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Cab. expertise comptable rech. expert-comptable stagiaire, 2e ou 3e année, lib. rapid. Téléph. pour rend.-vous 828-46-30-75-29.

demandes d'emploi

J. F. 27 a., BTS secrét. étudie toutes offres emploi (trilingue, all., angl., franç.) en Allemagne Sud. G. Zept, 78 FREIBOURG, IBR RUNZSTR 11.

Techn. sup. mécanique essence, diesel, électricité, vapeur, 15 a. d'expérience en Afrique noire, chef de fabrication plastiques, extrusion, injection, soufflage, cherche situation outre-mer. Ecrire AMBROSETTI, 8, r. Mirabeau, TOULOUSE.

autos-vente autos-vente

une occasion garantie par Mercedes est toujours une bonne occasion

Plus de 1000 voitures - Toutes marques.
A partir de 10 000 F.

PARIS 11e - Como Automobiles S.A. 357.04.00 - 700.88.57
PARIS 12e - Decaen Automobiles 344.45.60 - 343.94.04 343.12.83
PARIS 16e - Mercedes-Benz France 727.60.05 - 727.19.44
PARIS 19e - Garage Continental 607.30.37
77 MEAUX - Garage Compagnon 435.05.52
MELUN - Garage Dufreney 439.46.10 - 439.17.49
92 BOULOGNE - Ateliers Wautrin 825.50.50
BOULOGNE - S.O.P.D.A. 603.50.50
CLICHY - G.P.M. S.A. 739.96.40 - 739.99.82
COLOMBES - Hauts-de-Seine Automobiles 782.17.90/38.73.17.91
LEVALLOIS-PERRET - Garage Delaizement S.A. 757.64.40 & 41 - 270.10.19
LE PLESSIS-ROBINSON - Grand Garage Robinson S.A. 660.01.09
MONTROUGE - Euro-Garage 735.52.20
93 BAGNOLET - Garage Gatignol 287.85.14
LE RAINCY - Le Raincy Auto 927.52.33 - 927.04.96
NANTERRE - Diffusion Ouest-Automobiles 204.12.05
SAINT-DENIS - Garage Moderne 752.15.88
94 SAINT-MAUR - Société d'Exploitation des Garages Mathiault 283.27.27 - 883.87.99/26.64

Caravelair « Brehat ». Utilisée 1 mois, 4/6 pl. tt cft. Auvent. Tractable 8 CV, 15.000 F. Toussaint, 454-60-67, ap. 19 h. 30.

bateaux

Part. vd ZODIAC M. 2. Evinrude 18 CV. 1968. 5.000 F. - Tél. : 052-23-04.

sports loisirs

INSCRIVEZ-VOUS pour :
1) Juillet : cours arts, danse et langue ;
2) Août : visite U.S.A. ;
3) Septembre : séminaire à Beirut, Liban.

Paris American Academy, 9, r. Ursulines, 5e, T. 325-08-91/35-09.

cours et leçons

Math., prof. certifiée à Paris-Banl. Tél. 772-04-58, ap. 19 h.

villégiatures

Particulier loue JUAN-les-PINS, juillet, très bel appt sur mer, centre plage, vue impren., 4 p., cuis., asc. Tél. 965-73-13, Paris.

LOUE, côte atlantique (Espagne), appt tt cft, bord plage, 5 pers. Juillet (1.300 F), Août (1.500 F), évent. Sept. Tél. à partir de 18 h 30 : 589-28-75.

Passez vos vacances au Croisic, port de pêche, station balnéaire, à 7 km. de La Baule. Quelques appartements et villas disponibles pour JUILLET, mois ou quinzaine. S'adresser AGENCE CROISICAISE, 44490 LE CROISIC. Tél. : 60-81-37.

AUVERGNE, SUPER-BESSE altitude 1.350 mètres. Loue chalet juillet ou septembre. MATHOT J., 63350 Maringues. Tl. 88-40-34.

Port-Camargue. Marina P 2/3 (6 lits), appont./bat., garage, piscine. Locat. juillet 3.500 ou par quinz. 2.000 F. Ecr. HAVAS 125 VILLEFRANCHE 69655.

forêts

Forêt 850 ha., 30 k. La Rochelle, bloc ou lots. Cab. D. Houdiard, 31, rue Crossardière, LAVAL. 53-25-21.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

19e STUDIOS tout confort dans bel immeuble rénové, à part. de 60.000 F. Me vr s/pl. de 10 à 19 h., samedi, lundi, 61, RUE DE ROMAINVILLE.

ALESIA Imm. P.d.T., 3 P., tt confort, CHEMINEE. Moq., 247.000 F, 331-77-79.

GRANDE TERRASSE, ASC., Près CONTRESCARPE ODE. 42-70. GD SEJ., 3 ch. + Poss. gd studio. Vue tout Paris.

VAL-DE-GRACE/MOUFFE P. à P., raviss. petit 3 p., tt cft, 5e ss asc., CALME, soleil, jard., cheminée, 195.000. TEL. 336-39-03.

PL. CIEL. Carrefour ODEON SOLEIL. VUE PANORAMIQUE 90m2 sél. + 2 ch. + petite ch. TEL. 2 entrées - ODE. 42-70.

VAL-DE-GRACE Imm. P. de T., 3 p. à RENOVER, 215.000 F - 331-77-79.

Pr. Luxembg. ODE. 95-18, 95 m2, sél., 2 ch., gd cft, imm. récent, asc., park., tél., vue sur jdins.

Région parisienne

NEUILLY - MAURICE-BARRES
DANS IMM. GD STANDING, 6e ETG., ASCENS.-DESCEND.
TRES BEAU 5 PIECES
entrée, cuis., lingerie, 2 salles de bains, 2 w.-c., moquet., tél. Chambre service avec sanitaires et ascenseur service. ENTIEREM. REFAIT NEUF.
PRIX : 850.000 F
S/pl. sam., lundi, 14 h.-18 h. 30
3. SQUARE CAPITAINE CLAUDE-BARRES
(Entrée : angle bd Maurice-Barrès et rue Ancelle).

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS (près). P. à P., 10' gare, agréable vrai 5 p. dont 1 bureau bien isolé, cuis. équipée, dans propriété 4 ha., gds arbres. Très bien pour jeux enfants. Accès facile par train Austerlitz, Saint-Michel, Orsay et 2 autoroutes. 135.000 F + C.F., 235 F mensuel. 904-33-07.

constructions neuves

SCEAUX, nf, gd stdg, gare Robinson. Liv. déc. 74, STUD. 3, 5, 6 P., terras. SUD. Ts les jours, 14-18 h., sauf dimanche : 140, r. HOUDAN - 520-65-65.

INVESTISSEURS

15e ARRDT - STUDIOS
TEL. 924-75-16 ou sur place 62-64, RUE DE JAVEL.

pavillons

FONTENAY-AUX-ROSES. Pr. métro. Résident., ent., 3 P., cuis., w.c. + 2 chbr. enft, sous-sol tot., gar., chf. cal jard. Px 160.000, facil., 589-24-34, même dim.

Pav. 5 P., pr. Rosny, calme agr. Gd ss/sol, potag., jard., tél., 1.174 m2 terr. Prix 360.000 F. TÉL. : 858-79-67.

PLESSIS-ROBINSON. Part. vd pav. nef, gd stdg, 250 m2, hab. + ch. serv., 600 m2 terr. Pour visit. 86, r. Malabry, 350-41-33.

locations meublées

Offre

VILLIERS 3 Pces, entrée, cuis., sal. d'eau, w.-c., 1.200 F mens. 874-03-97.

locations non meublées

Offre

5e. P. à P., 15, r. Berthollet, studio, entr., cuis. équip., s. de bs, wc, chauf. cent., 730 F, C.C. Sur place ce jour.

villas

OZOIR-LA-FERRIERE 23 km. EST

Domaine Brèche-aux-Loups VILLA DE STYLE, 170 m2 habit., sél. avec duplex, 5 ch., cuis., bs, intér. rustique, état EXCEPT. Jd. 600 m2. Av. compt. 150.000 F. Px 305.000 F. Vis. : sam., dimanche, 11, rue COROT, ou téléphoner : 324-17-63.

PROVENCE, SUD-LUBERON : 30 km. AIX. Belle villa provenç. tt confort, vue panoram., 120m2 p.p. + gd garage. Tr. beau jardin 1.800 m2. Prix 400.000 F. AUTRE PERTUIS 20 km. AIX, 260.000. Agence CATIER, 84360 LAURIS. T. 46.

terrains

90 km. Paris, 15 km. Evreux, terrain à bâtir, résidentiel, toute viabilité, 1 ha. A débattre. Téléph. : 969-16-25.

propriétés

A vendre ou à louer jolie ferme en Corrèze avec terrain et forêts, près lac de MARCILLAC. DUSS B.P. 323 MULHOUSE (68100). Tél. (89) 44-07-37.

Pr. Cergy-Pontoise. Part. vd gde ppté, bon état, 12 p.+2 c., 1 s. bs., 2 cab. toil., ch. cent. mazout. Très beau parc boisé 3.200 m2. Dépendances, garage. 466-71-93, le soir.

P. à P. 30 KM. SUD PARIS, rare, ppté gd stdg, 7 p. pr., intér. raffiné, tt cft, plus maison gard., parc, RIVIERE. Prix justifié. Tél. 490-04-57

POUR RETRAITE
Maison plain-pied impeccable, 4 P., s. bs, w.c., chauff. cal. Terrain 1.010 m2. Prix 160.000 F, av. 40.000 F. Cab. LA FALAISE, 76220 NEUFMARCHE. Tél. 16 (35) 90-91-11 et demand. le 65 à NEUFMARCHE.

villégiatures

COTE D'AZUR
Saint-Cyr-sur-Mer, Les Lecques (Var) 2e embranchement plage, résidence de vacances : PUNTA MARINA. Locat. à la semaine ou au mois de
STUDIOS et T 2 NEUFS
4 ou 6 personnes, entièrement meublés, cuisine et s. de bains équipées, vaste loggia. S/place, ts les jrs sam. et dim. compr.
BOURRISSON
Sce Marina, LES TERRASSES, 25, AVENUE MIREILLE, 13009 MARSEILLE. TEL. : (91) 41-24-34.

appartements vente

Paris

PART. A PART. VEND
94 A 102, RUE BUZENVAL. Mo Buzenval, 3 pces, cuis. éq., s.d.b., w.-c., tt cft, tél., 65 m2, parking. Tél. au 370-39-08.

ESPLANADE DES INVALIDES PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT
plusieurs luxueux studios duplex et 2 pièces. Certains sont aménagés d'une conception extrêmement moderne et pittoresque sur patio, jardin, jet d'eau. Visite sur place aujourd'hui et lundi, de 11 h. à 19 h., 40 bis, rue FABERT, PARIS-7e.

JARDIN DES PLANTES
EXCEPTIONNEL Dans imm. ravalé, Appts grand stand., 3/4 P. 85 m2. Avec vue imprenable SUR JARDIN DES PLANTES. Direct. prop. Vendr., samedi, lundi, 14-19 heures et dim., 10-13 h., 1, rue Linné.

CAULAINCOURT
Dans bel imm. P. de T. Appt gd stand., 4 P. Dir. par prop. Vdi, Ldi, 14-19 h., sam. et dim. 10-13 h., 113, r. Caulaincourt-18e.

M° ODEON Bon immeuble RAVALE
2 PIECES, ENTREE, CUIS., DOUCHE, W.-C.
33, r. de Seine. Ag[illegible]bl. amén. Sam.-dim.-lundi, de [illegible] à 18 h.

M° ECOLE-MILITAIRE
STUDIO, ENTREE, CUISINE, DCHE, DEBARRAS. 11, rue Duvivier, Bon immeuble. Calme. Sam., dim., ldi, 15-18 h.

JARDIN DES PLANTES
Imm. nf, tt cft - Mo Austerlitz
2 PIECES, ENTREE, CUIS., S. de BS, PARK.
34, bd de l'Hôpital (5e étage s/ jard.). Sam.-dim.-lundi, 15-18 h.

VIIIe ROME
BEL IMM. P. de T. RAVALE 4e ET. ASC. TAPIS. BALCON
VASTE 5 P. entièrement RENOVE
gde cuis., 2 bains, wc, chauff. cent. Moq. Tél. + chbre service. PROFESS. LIBERALE POSS.
PRIX 585.000 F
S/place samedi, lundi, 14-19 h :
52, RUE DE ROME ou BAL. 23-83

GEORGES-MANDEL
(près) - TRES EXCEPTIONNEL DS BEL IMM. PIERRE TAIL. RAVALE - TAPIS ESCALIER
4 PIECES (DOUBLE LIVING + 2 CHBRES), entrée, cuis., w.-c., bains, chauff. central, TELEPH. REFAIT NEUF
Profession libérale autorisée
PRIX 345.000 F Crédit possible
29, rue GREUZE, ou BAL. 22-82

Région parisienne

NEUILLY Porte MAILLOT Studio 40 m2 + jardin, tt confi. Samedi, 14 à 18 h : 5 bis, r. DELAIZEMENT

MEAUX - Propriétaire vend Studios, Duplex, 2, 3, 4 et 5 pièces. Magnifique jardin. Tout confort. Proxim. gare. Visite sam.-lundi, 14-18 h : 15, av. Galliéni - MEAUX. Tél. 260-85-34 et 260-83-04.

constructions neuves

STUDIOS (SUISSE)
Placement 1er ordre. Très rare, Tél. : 645-32-83.

bureaux bureaux

VERSAILLES
Près gare Montreuil et Côte de Picardie
IMMEUBLE DE BUREAUX
A louer en bloc ou par niveau
1.700 m2 au total sur 6 niveaux
Neufs, entièrement cloisonnés et moquette posée.
20 lignes téléphone préfinancées
Parkings couverts sur 2 niveaux et parkings extérieurs.
LIVRAISON IMMEDIATE
SEPRIM - VERSAILLES
62, rue du Maréchal-Foch. Tél. : 950-30-28.

locations non meublées

Offre

Proximité PLACE des VOSGES P. à P. sans commission. 900 F. Rez-de-ch. sur jard. Gd studio, cuis., s. de bains, tt conft. Imm. neuf. Agce s'abst. - Tél. 277-96-62

villas

SAINT-TROPEZ
Domaine de Saint-Claude
Lux. villa dans verdure. Living dble, 3 ch., cuis. tt équip. Terras. Ch. de serv. Tél. Piscine et Tennis communs à 4 villas. PAS. 03-11 ou 97-20-23

Part. à part. vend villa F-3 + grenier, garage, tt confort, parfait état, 870 m2 terrain, arbres fruitiers. Téléphone : (15-37) 23-22-01.

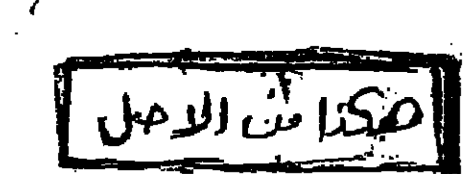
propriétés

CHAUMES-en-BRIE - Nat. 4 Ancien RELAIS de POSTES entièr. reft à neuf. LUX. AMENAG. Gd living avec poutres appar. + bar + 4 chbres. Beau parc de 3.000 m2. Nbreses dépend. Vis. DIM. 14-18 h 30 : 44, rue FOIX - EXCLUSIVITE ZANNETTACCI - 260-34-88, h. b.

VILLENNES
Bord eau avec ponton privé, agréable mais. Sél. + 3 ch., tt cft, 1.500 m2 jd. Sur place samedi, dim., 11 h.-18 h., villa Barquerolles, Ile de Villennes. 567-22-88.

pavillons

COURTRY (pr. Chelles). Prop. vd 8 SEJ. + 5 chb., tt cft, ch. cent., gar. 2 v. Jard. 550 m2. Const. réc. Facil. Sam.-dim.-ldi : 17, av. de la FORET - 11-19 h.



DU GOUVERNEMENT

Libres opinions

LÉGÈRETÉ

Par MICHEL ROCARD (*)

IL se dégage des premiers actes du nouveau septennat une impression de malaise que je voudrais expliciter. Un titre de Vercors — qu'il me pardonne de le lui emprunter — va m'y aider. « Souffrance de mon pays », l'article qui portait ce titre doit dater de 1946 ou 1947, j'avais seize ou dix-sept ans, ce fut ma première émotion politique d'adolescent.

Vercors, avec une tristesse profonde et tout le talent qu'on lui connait, expliquait, sans doute un des premiers, que l'espérance de la libération se trouvait lentement dégradée, dévoyée par ce que l'on appellerait aujourd'hui le politique. Pas seulement *la* politique, l'art des alliances et des tactiques, mais *le* politique, le niveau où se prennent les décisions essentielles.

Cette réminiscence, aujourd'hui, vient de ce que ce titre évoquait un sentiment d'amertume, d'indignité personnelle vécue à travers l'aventure collective d'une vie politique dégradante. C'est ce sentiment que je ressens aujourd'hui.

Cette amertume n'est pas celle de la défaite. Certes, j'appartiens à cette équipe d'hommes et à cette génération qui, avec François Mitterrand, se sont battues pour un projet auquel ils croyaient, pensant avoir la force de proposer et de faire partager à notre vieux pays les changements profonds mais salutaires dont il a besoin. Mais nous étions assez mûrs et assez responsables pour assumer la défaite.

L'amertume d'aujourd'hui est plus grave. Elle est le sentiment d'une indignité par rapport aux enjeux mêmes que la France a vécus, et qu'elle a vécus noblement : toute comparaison internationale confirme que nous avons connu une campagne présidentielle somme toute honorable.

Mais depuis que le résultat est acquis, l'impression qui se dégage est celle d'une incroyable, d'une inadmissible légèreté, plus gravement peut-être celle d'un total manque de conviction.

Le problème ne se résume pas au fait que le « marketing » est érigé en technique de gouvernement. J'accueillerais plus volontiers la marche à pied sur les Champs-Elysées, le sort étonnant fait à la mignonne petite Blandine ou le choix de l'itinéraire habituel des cortèges populaires pour le défilé des troupes du 14 juillet si les actes politiques du gouvernement ne me conduisaient à y voir un signe de sa manière d'être même dans les affaires réputées sérieuses.

Le cas des tirs nucléaires expérimentaux est à cet égard symbolique. Ou bien l'on avait passé accord sur des postes sans discuter des enjeux, ou bien l'on s'était mutuellement tendu des pièges : de toute façon il y a légèreté de part et d'autre.

***

La plus grave des légèretés n'en reste pas moins celle qui concerne les mesures dites anti-inflationnistes. Au lendemain des élections, je m'étais permis à la radio, commentaire aventuré à l'époque, cette remarque : « Contrairement à ce qu'ils croyaient, les Français ont voté pour l'aventure car ils ont voté pour l'inflation. » J'ai la tristesse d'être aujourd'hui confirmé dans cette anticipation.

La première constatation qui s'impose en effet à la lecture du « plan de refroidissement de l'économie » est que ses auteurs n'ont pas une idée bien nette des causes et des caractères du fléau contre lequel ils entendent lutter.

Reconnaissons au préalable une certaine volonté d'agir : les majorations d'impôt frappent plus les entreprises que les personnes, et dans le cas des personnes elles sont progressives. Notre système fiscal n'en reste pas moins fondamentalement injuste, mais dans l'état où il est, il n'y avait guère mieux à espérer pour l'immédiat. Et pour la première fois une mesure qui frappe l'automobile va profiter aux transports en commun. Ce n'est qu'un tout petit début, mais nous l'avons trop demandé pour ne pas y applaudir.

Tout cela cependant reste fort insuffisant, et surtout sans grand rapport avec la nature des problèmes. Ces problèmes sont lourds, mais se limitent à deux : la balance des paiement et l'inflation intérieure.

Dans le cas de la balance des paiements, l'intention de revenir à l'équilibre d'ici dix-huit mois, après avoir diminué le déficit de moitié dans les six mois, n'est qu'un vœu pieux. Les quelques économies d'énergie annoncées, et la pression pour ralentir l'investissement, au demeurant dangereuse pour l'avenir, sont sans commune mesure avec l'objectif annoncé. Il y a encore là légèreté, dans le décalage entre le discours et les mesures comme dans l'engagement personnel du chef de l'Etat sur ce discours sans moyens d'exécution.

Dans le cas de l'inflation intérieure, le décalage entre les objectifs annoncés et les mesures prises s'aggrave d'une profonde inadéquation entre la nature du mal et celle des remèdes.

Les théories sont nombreuses, et l'on avait le choix :

— Ou bien l'inflation tient avant tout au comportement des entreprises, et il fallait bloquer les prix industriels, au moins le temps de transformer les structures de financement ;

— Ou bien l'inflation tient avant tout au fait que de trop nombreux agents économiques (entreprises qui se financent par l'emprunt ; particuliers qui se logent en accession à la propriété et achètent à crédit) ont intérêt à cette inflation, et il fallait indexer les prêts, pour que tout emprunteur ait l'obligation de rembourser la vraie valeur de ce qu'il avait emprunté ;

— Ou bien l'inflation tient avant tout au fait que les ménages affectent une part excessive de leurs revenus à la consommation et une part insuffisante à l'épargne, et il fallait certes ponctionner un peu de revenus (ce qui est fait, du moins sur les revenus connus), mais plus encore indexer l'épargne. Au lieu de quoi, on se contente d'une misérable augmentation de la rémunération des dépôts en caisse d'épargne de 6 % à 8 %, quand l'érosion monétaire approche 18 % l'an. Comment ne pas consommer ?

On pouvait, en outre, croire à une *multiplicité* de facteurs et pondérer les mesures destinées à les frapper. Mais le plan gouvernemental s'arrête en deçà : il ne s'attaque pas à l'inflation. Mieux, il la tolère.

Les économies d'énergie sont recherchées principalement à travers des hausses de prix : l'effet est inflationniste.

Augmenter l'impôt sur les sociétés de 18 % sans rien changer à la réglementation des prix, c'est accepter la répercussion de cette nouvelle charge dans les prix.

Ce qui est dit de l'encadrement du crédit ne vaut guère mieux. La norme est celle d'une augmentation des en cours limitée à 13 % entre juin 1973 et juin 1974. Or, le rythme actuel, notamment dans les banques nationalisées, est voisin de 20 %. Et comment imaginer que le besoin de monnaie augmente moins vite que la hausse des prix ? Dès lors, de deux choses l'une : ou la mesure ne sera pas respectée ou, si elle l'est, c'est au prix d'une correction soudaine d'une extraordinaire brutalité, de quoi étrangler d'innombrables entreprises.

Il reste la ponction fiscale. Mais elle doit gager les mesures sociales promises. A 3,5 milliards de francs près, qui seront restitués à la Banque de France, ce pouvoir d'achat sera redistribué; et donc l'effet sur la consommation sera faible; ce qui pour ma part ne me choque guère : je crois que les causes essentielles sont ailleurs. Mais cela montre seulement que l'opération fiscale annoncée est moins un élément de la lutte anti-inflationniste qu'une façon de préserver le sacro-saint équilibre budgétaire, tout en profitant des plus-values fiscales de l'inflation pour faire du social.

Au total : aucune intervention structurelle ; une amputation très légère de la masse monétaire actuelle, à peine égale au tiers de ce qu'ont fait nos voisins allemands récemment dans une situation moins menaçante : voilà à quoi se résume le plan de refroidissement. L'inflation restera chaude.

On n'en appelle pas impunément à la confiance de l'opinion. Au rythme qu'elle atteint aujourd'hui, l'inflation est le cancer majeur de notre société. Elle n'y détruit plus seulement les équilibres financiers, mais les rapports sociaux. Elle appelait une thérapeutique sérieuse, et non un numéro d'équilibriste.

(*) Membre du bureau national du P.S.U.

Le plan social

Le plan social en préparation comportera deux volets principaux, dont la teneur sera inspirée par les discours prononcés à Strasbourg et à Montceau-les-Mines par M. Giscard d'Estaing, ainsi que par la déclaration gouvernementale de M. Chirac.

● *Les mesures quantitatives* seront immédiatement promulguées. Le SMIC sera majoré, de façon à dépasser un peu 1 200 F par mois pour quarante-trois heures de travail par semaine (contre 1 128 F actuellement, avec le taux de 5,95 F l'heure, appliqué depuis le 1er mai). Il n'atteindra cependant pas le niveau que demandent la C.G.T., la C.F.D.T., et maintenant Force ouvrière, de 1 300 F par mois pour quarante heures de travail hebdomadaire. La commission supérieure des conventions collectives est convoquée mardi 18 juin, pour se prononcer sur ce sujet.

Les ressources minimales des gens âgés et sans doute celles des handicapés doivent être portées, d'ici un an, en deux étapes, à 20 F par jour. L'effort financier particulièrement important consenti à cet effet permettrait de porter la retraite minimale à 16 ou 17 F dès le 1er juillet, contre 14,25 F actuellement.

Enfin, les allocations familiales seraient majorées de 10 %, avec peut-être des augmentations diversement modulées selon les prestations. Les allocations de chômage d'Etat seraient, elles aussi, augmentées.

● *Mesures qualitatives* : elles peuvent résulter soit de conventions collectives et d'accords paritaires, soit de lois votées par le Parlement. Dans les deux cas, le gouvernement a l'intention de pousser au maximum la discussion entre ou avec les partenaires sociaux, qu'il s'agisse de la garantie de l'emploi, de l'aide aux chômeurs, de l'amélioration des conditions de travail, de la réduction de la durée maximale du travail, de la majoration des heures supplémentaires, de l'élimination du salaire au rendement, de la participation, de la réforme de l'entreprise ou de la revalorisation du travail manuel.

En ce qui concerne l'emploi, le dispositif comporterait l'amélioration des méthodes de placement ou de reclassement, la garantie de ressources pendant la période de chômage ou de perfectionnement professionnel. La législation sur le licenciement serait également retouchée.

Dans certains cas il appartiendrait aux représentants des syndicats et du patronat de poursuivre les négociations engagées, et que le gouvernement stimulerait. Sur d'autres sujets, le ministre du travail pourrait convoquer une commission paritaire à un niveau élevé, présidée par lui ou un de ses représentants.

Lorsqu'il s'agira de projets de loi, le gouvernement procédera à des consultations étendues avec les partenaires sociaux avant d'élaborer les textes à soumettre au Parlement pour la rentrée. La mise en chantier des différents textes pourrait être divisée en plusieurs tranches.

Enfin, le plan du 19 juin comporterait des mesures d'aides pour les jeunes à la recherche d'un emploi ; elles pourraient viser ceux qui attendent un premier emploi, sous forme de modalités appropriée à l'insertion dans la vie active ou d'allocations temporaires. — J. R.

AGRICULTURE

Les producteurs de pommes de terre manifestent contre les importations

Trois cents producteurs de fruits et légumes des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse ont manifesté, vendredi 14 juin, pour réclamer l'établissement de prix maximums garantis et la réglementation des importations de fruits et légumes.

Les manifestants ont déversé trois tonnes de pommes de terre sur la R.N. 570 reliant Arles à Avignon.

Un meeting improvisé s'ensuivit, au cours duquel plusieurs orateurs ont évoqué une manifestation qui se déroulerait la semaine prochaine, dans onze départements du Sud-Est, et qui aurait pour but de protester contre ces importations. M. Jean Francou, sénateur des Bouches-du-Rhône (Union centriste) et maire de Salon-de-Provence, a adressé à M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, un télégramme dans lequel il demande la fixation du prix d'intervention des pommes de terre à 0,50 F jusqu'au 15 juillet, et une augmentation de l'aide à l'exportation.

Egalement mécontents de la mévente de leurs pommes de terre, les producteurs des Côtes-du-Nord en ont déversé 10 tonnes dans les rues de Paimpol et 15 tonnes à Perros-Guirec. Le F.O.R.M.A. (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles), a proposé de leur verser une indemnité de 40 F au quintal. — *(A.F.P.)*

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● LE CENTRE DE L'AGRICULTURE D'ENTREPRISE (CENAG), qui vient de fêter son dixième anniversaire, entend rester le « club de réflexion » des exploitants désireux de « percer », en écartant toute volonté de représentativité. Plusieurs idées lancées par le CENAG ont néanmoins été reprises par les organisations syndicales traditionnelles : modification du statut du fermage, imposition en bénéfice réel, groupement foncier agricole. Actuellement, l'organisation de la rue d'Athènes réfléchit sur trois dossiers : les relations employeurs-salariés, la réforme de la politique agricole commune, l'environnement en milieu rural.

Économies étrangères

● AU JAPON, le déficit commercial s'est élevé en mai à 1 311 millions de dollars (6 450 millions de francs), les importations ayant atteint 5 929 millions de dollars (+ 83 % par rapport à mai 1973) et les exportations 4 618 millions seulement (+ 63 %). Les achats de pétrole brut ont représenté 28,5 % de la valeur totale des importations en mai 1974, contre 14,2 % l'an dernier. — *(A.F.P.)*

● LES PRIX DE GROS AMERICAINS ont augmenté de 1,3 % en mai, ce qui correspond à un taux annuel de 15,6 %, contre 13,2 en avril. Cette hausse est intervenue, malgré une baisse de 2,2 % des prix agricoles, à cause de l'augmentation de 2,7 % des prix industriels.

● LES INVESTISSEMENTS ESPAGNOLS A L'ETRANGER officiellement autorisés se sont élevés à 73 millions de dollars en 1973, contre 40,64 millions en 1972 et 28 millions en 1971. Au cours des trois dernières années, le premier pays bénéficiaire de ces capitaux a été le Portugal (32,8 millions), suivi par la Grande-Bretagne (31,7 millions) et la France (18,7 millions).

LA VIE SOCIALE

A L'OCCASION DE LEUR CONGRÈS

Les dockers C.G.T. veulent rester des travailleurs intermittents

Le congrès de la Fédération C.G.T. des ports et docks, réuni à Paris les 13 et 14 juin, a manifesté de nouveau son hostilité à la « privatisation des quais maritimes » et à la « permanence de l'emploi de docker », c'est-à-dire un régime dans lequel chaque docker serait le salarié permanent de la même entreprise de manutention.

Le premier point est relatif au conflit qui oppose depuis dix mois les dockers à la société sidérurgique Solmer, à Fos. Celle-ci ne veut pas que des dockers soient employés aux opérations mécanisées de déchargement des minerais sur le quai dont elle a assuré seule le financement. La Fédération des ports et docks, en revanche, exige l'emploi prioritaire de dockers sur les bateaux. Un autre point d'« accrochage » concerne la formation professionnelle des dockers à Fos.

Sur l'autre question, plus générale, les dockers soulignent que *« la véritable garantie de l'emploi passe par le statut de la loi de 1947 et l'intermittence par entreprise, dans la mesure où le docker, titulaire de la carte professionnelle, est un permanent du port et ne peut donc l'être d'une entreprise »*.

Au moment où se réunissait le congrès, des grèves perturbaient à nouveau le trafic portuaire en France, causant des retards dans l'appareillage des navires et des engorgements sur les quais. Pour les pouvoirs publics, l'affaire Solmer, tant qu'elle ne sera pas réglée, interdit toute discussion sérieuse avec les dockers et les entreprises de manutention. L'objectif recherché à moyen terme est l'amélioration de la productivité dans les ports, par exemple en instituant un régime de travail quasi continu par trois équipes de huit heures.

● LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'ALLEMAGNE FEDERALE (D.I.H.T.) préconisent quatre remèdes pour éviter l'« *éclatement* » de la C.E.E. et le recours au protectionnisme : augmentation des investissements directs de la R.F.A. auprès de ses partenaires commerciaux, de la France en particulier ; octroi de crédits aux pays dont le commerce extérieur est déficitaire pour le retour à l'équilibre de leurs balances des paiements ; établissement progressif de la libre circulation des capitaux avec la France, par priorité sur un retour du franc français dans le serpent communautaire, harmonisation des conceptions et structures économiques au sein de la Communauté européenne. — *(A.F.P.)*

LA SEMAINE FINANCIÈRE

« Boom » sur la chimie

Malgré des difficultés d'approvisionnement en matières premières, la chimie française n'aura jamais fait d'affaires aussi brillantes que durant le premier trimestre et tout laisse à penser que le second trimestre lui apportera les mêmes satisfactions. Au-delà, les prévisions sont plus hasardeuses en raison des incertitudes de la conjoncture et aussi du plan de « refroidissement » mis en place par les pouvoirs publics.

Rhône-Poulenc, n° 1 de la profession, a enregistré au 31 mars une augmentation de 41 % de son chiffre d'affaires (4,5 milliards de francs). Les progressions ont été encore plus fortes chez ATO Chimie, filiale d'Aquitaine et du groupe Total, dont les ventes ont largement doublé, et chez CdF Chimie (+ 80 %).

Il est juste, cependant, d'ajouter que les activités des deux firmes sont davantage axées sur les matières plastiques, secteur industriel en pleine effervescence.

Qu'en est-il des profits des entreprises ? On ne possède à cet égard que des renseignements fragmentaires. Mais si l'on retient les indications données par Rhône-Poulenc, dont la marge brute pour les six premiers mois de 1974 pourrait être égale à celle de l'exercice 1973 tout entier — 1,8 milliard de francs, soit 20 % du chiffre d'affaires, — il y a tout lieu de croire qu'ils seront très confortables.

Naturellement, l'inflation a considérablement servi les intérêts de la chimie. Les firmes françaises ont pu répercuter sur leurs prix la hausse des matières premières, qui ont triplé en moyenne. Mais la demande, tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger, s'est aussi fortement accrue (15 % en volume chez Rhône-Poulenc) et a ainsi concouru au gonflement des ventes.

Ainsi, les entreprises françaises sont apparues encore mieux placées que leurs grandes rivales européennes (le Monde du 19-20 mai), les allemandes en particulier, dont les chiffres d'affaires globalement de DM 20,5 milliards, n'ont augmenté que de 30 % en moyenne et de 5 % en volume. Il n'y a guère que Montedison qui ait fait aussi bien avec une progression de 71,6 % de ses ventes à fin avril.

Cela tient au fait que les prix français sont moins élevés et par conséquent plus compétitifs, ce qui a favorisé les exportations.

On peut cependant se demander si cette croissance exceptionnelle est appelée à durer. Rien n'est moins sûr. Alors qu'une détente apparaît au plan des approvisionnements, des signes d'essoufflement commencent à se manifester. De plus, la ponction fiscale qui va être effectuée sur les entreprises, risque de rendre les conditions de leur activité plus difficiles. M. Renaud Gillet, président du groupe Rhône-Poulenc, pressent déjà que les résultats du second semestre seront en retrait par rapport à ceux du premier.

N'importe ! Les prévisions d'investissements, qui étaient hésitantes en début d'année, sont maintenant à la hausse. Chez Rhône-Poulenc, le programme qui avait été mis en veilleuse a été intégralement repris : 2,2 milliards de francs seront dépensés en immobilisations nouvelles cette année, dont 75 % en France et 25 % à l'étranger.

Après le doublement du vapo-craqueur de Feyzin et les projets d'extension de Monsanto, Hoechst et ICI en France, l'augmentation prévisible des investissements de CdF Chimie, enfin, devrait confirmer cette évolution prometteuse pour l'avenir de la chimie française.

Chez ATO, le « boom » du premier semestre vient à point pour panser des plaies saignantes. La crise du pétrole a tout de même fait des heureux !

ANDRÉ DESSOT.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli des métaux et du sucre

Le mouvement de baisse amorcé depuis le commencement du mois de mai se poursuit sur les places commerciales. Il affecte les métaux non ferreux, exception faite pour l'argent cette semaine, le sucre, le caoutchouc et le coton. L'indice Reuter a cassé son niveau le plus bas de l'année. Il est revenu à 1 269,70 (base 100 = 18/9 1931) contre 972,10 il y a un an. Le 26 février, il s'établissait au niveau record de 1 479,70.

Les prix de la plupart des matières premières devraient fléchir de 10 % à 15 % par rapport à leurs cours d'il y a un an à fin 1974, telles sont les prédictions formulées par les experts d'une firme britannique.

METAUX. — *Repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les spécialistes estiment que le prix du métal restera à un niveau élevé, même si l'on peut s'attendre à une légère diminution. La possibilité d'une grève aux Etats-Unis, lors du renouvellement des contrats de travail en juillet, constituera pour le marché un facteur de soutien à court terme, d'autant que les syndicats manifesteraient certaines exigences.*

En corrélation avec la hausse de l'or, les cours de l'argent ont légèrement progressé à Londres ; le disponible s'avance à 209,90 pence l'once troy contre 208,80 pence et le trois mois à 215,70 pence contre 215,10 pence.

CEREALES. — *Nouvelle progression des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La récolte américaine de blé d'hiver est estimée par le département américain de l'agriculture à 1 531,3 millions de boisseaux, inférieure de 80 millions de boisseaux à la précédente évaluation. Toutefois, la diminution escomptée sera partiellement compensée en fin de campagne par un report plus élevé que prévu en raison du fléchissement des exportations. Les stocks américains devraient s'accroître finalement de 47 millions de boisseaux en fin de campagne. Pour la saison 1974-1975, les exportations américaines sont évaluées à 1 050 millions de boisseaux (+ 50 millions) et les stocks à 449 millions de boisseaux, en augmentation de 84 millions de boisseaux, soit le double de ceux prévus au 1er juillet 1974.*

Cours des principaux marchés
du 14 juin 1974

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 1 028 (1 115), à trois mois 1 001 (1 051) ; étain comptant 3 830 (3 905), à trois mois 3 880 (3 933) ; plomb 236 (248) ; zinc 602 (645). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 101,10 (113,40) ; aluminium (lingots) inch. (33) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 108,17 (120) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (340-350). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 305 (1 310).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juil. 55,80 (59), oct. 50,60 (54) ; laine suint juil. 177 (176), oct. 192 (186). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) juil. inch. (209) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (164). — Anvers (type Australie en francs belges par kilo) : laine juin inch. (200). — Roubaix (en francs par kilo) : laine juin 25,20 (25). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 390 (345).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 31-32 (32,25-34). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 177,50-178,50 (190-191).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao juil. 80,55 (78,80), sept. 70,70 (70,80) ; sucre disp. 22,50 (25,50), juil. 24,05 (25, 90). — Londres (en livres par tonne) : sucre août 234 (246,50), oct. 211,25 (220) ; café juil. 577 (578,50), sept. 584,50 (587) ; cacao juil. 853 (757,50), sept. 700,50 (646). — Paris (en francs par quintal) : cacao sept. 983 (929 1/2), déc. 788 1/2 (764 1/2) ; café juil. 637 (644), sept. 669 (678) ; sucre (en francs par tonne) août 3 210 (3 195), oct. 2 929 (2 958).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé juil. 388 (365) ; sept. 389 (370) ; maïs juil. 275 1/4 (278), sept. 260 (263).

MARCHÉ MONÉTAIRE

Inquiétude

La tension a persisté sur le marché de l'argent au jour le jour, dont le loyer atteignait 13 1/4 % vendredi, en augmentation de 1/4 % d'une semaine à l'autre. La Banque de France ayant renvoyé son adjudication du 10 juin au 20 juin, la demande a été assez vive, bien qu'elle ait accordé pour 13 à 14 milliards de francs de pensions du 11 au 20 juin sur effets de première et de deuxième catégorie. Mais le fait saillant de la semaine a été l'inquiétude régnant sur le marché à terme, où les taux se sont vivement tendus sur toutes échéances : 13 1/2 % à 13 3/4 % à un mois et trois mois (contre 13 1/8 %) ; 13 3/8 à 13 5/8 % à six mois (contre 13 1/8 %) et 13 1/4 à 13 1/2 % à un an (contre 13 %). Les prêteurs étant toujours aussi réticents, l'argent se raréfie et les taux montent. De plus, l'aggravation des pénalités pour dépassement des normes pour la distribution du crédit sera durement ressentie par les établissements pénalisés, qui seront obligés d'emprunter pour se mettre en règle avec la Banque de France, ou de se désengager en cédant une partie de leur portefeuille. Enfin, la teinte très « allemande » donnée au programme de « refroidissement » du gouvernement fait craindre une tension durable sur les taux, à l'image de la politique très dure menée par la Bundesbank. — *F. R.*

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Fermeté du dollar

Le calme a semblé revenir cette semaine sur les marchés des changes après les rumeurs folles qui avaient couru tout au long de la semaine précédente, entretenant une atmosphère fiévreuse. Une appréciation plus sereine des choses a permis aux opérateurs d'accueillir sans trop d'agitation l'accord de Washington donnant implicitement aux banques centrales l'autorisation de gager en or leurs emprunts internationaux et le déficit record de la balance commerciale britannique. Si la LIVRE STERLING a baissé modérément, ainsi que la LIRE, le FRANC s'est maintenu, et le DOLLAR s'est nettement raffermi.

Ce redressement de la monnaie américaine ne peut être attribué à aucun fait précis. Tout au plus jugeait-on positif l'accord très vaste que les Etats-Unis aurait signé avec l'Arabie Saoudite. Mais une explication plus fondamentale, et en même temps plus prosaïque, peut être mise en avant : dès que la tension spéculative sur les monnaies fortes (DM, franc suisse, florin) se relâche, le mouvement de baisse sur le DOLLAR s'essouffle, et les cours reviennent d'eux-mêmes à des niveaux jugés réalistes, correspondant, en quelque sorte, à des points d'équilibre. L'action régulatrice des banques centrales s'en trouve facilitée, comme le prouvent les oscillations du DOLLAR autour d'une parité de 2,50 D.M.

Comme cette semaine, les rumeurs d'ajustement monétaire n'ont pas reçu de confirmation, la pression sur la devise américaine s'est atténuée, et cette dernière s'est raffermie. L'accord de Washington, dans la mesure où il éloigne le spectre de la faillite planant sur l'Italie, a permis à la LIRE de se redresser légèrement. Les milieux cambistes n'en sont pas rassurés pour autant : la Banque d'Italie dépense actuellement 50 millions de dollars par jour pour soutenir sa monnaie, doit faire face à un déficit mensuel d'un milliard de dollars et en consacre quotidiennement 2 millions au service d'une dette extérieure qui dépasse les 10 milliards. Aussi ne faut-il pas s'étonner d'enregistrer des taux de « combat » sur l'EURO-LIRE : 30 % à 40 %.

La LIVRE STERLING a relativement peu baissé, malgré le déséquilibre croissant du commerce extérieur britannique, et la baisse des taux d'intérêt sur la place de Londres. Cette résistance est due, pour une grande partie, à la forte augmentation des dépôts arabes à la City.

Le FRANC n'a guère varié. Il a commencé par monter légèrement vis-à-vis du DEUTSCHEMARK pour revenir en fin de semaine au voisinage de son cours initial, avec une légère tendance à l'amélioration. La publication du plan de « refroidissement » gouvernemental n'a exercé qu'une influence réduite : les milieux cambistes n'en attendent un effet qu'à moyen terme et s'abstiennent de porter un jugement.

Le marché de l'or a été assez agité. Après avoir fléchi jusqu'à 153 dollars à l'annonce de l'accord de Washington, qui, mal interprété, faisait craindre des ventes d'or sur le marché, le cours de l'once s'est progressivement redressé jusqu'à 160,50 dollars à la veille du week-end, contre 155,50 dollars précédemment. L'accord en question a rassuré les opérateurs dans la mesure où, précisément, il éloigne la perspective de ventes publiques de métal, notamment par l'Italie.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres	6,3281	1,5611	6,0219		2,3925	11,7600	7,1655
	6,3039	1,5477	5,9789		2,4070	11,7640	7,0765
New-York	37,8071	0,1532	39,7298	2,3925		20,3458	33,3889
	38,1825	0,1555	40,2576	2,4070		20,4603	34,0136
Paris	185,90	7,5300	195,30	11,7600	4,9150		164,15
	186,60	7,6000	196,75	11,7640	4,8875		166,25
Zurich	113,2325	4,5900	118,9908	7,1655	2,9950	60,9198	
	112,2565	4,5723	118,3574	7,0765	2,9400	60,1583	
Francfort	95,1606	3,8574		6,0219	2,5170	51,2032	84,8400
	94,8453	3,8631		5,9789	2,1840	50,8259	84,4897

Bourses étrangères

NEW-YORK
Désappointement

Le redressement spectaculaire et prometteur de Wall Street la semaine précédente a tourné court. Le marché a évolué très irrégulièrement, cherchant à consolider les positions qu'il avait acquises, pour s'enfoncer derechef dans la baisse à la veille du week-end.

Manifestement ses espoirs ont été déçus. Alors que les opérateurs escomptaient la poursuite du mouvement de décélération enregistré sur le taux d'intérêt, aucune des grandes banques commerciales de la place n'a suivi l'exemple donné par la First National City Bank en abaissant son « prime rate ». D'autre part, et c'est la raison du sensible recul des cours vendredi, le volume des prêts bancaires accordés aux entreprises s'est à nouveau fortement accru. L'activité, cependant, s'est considérablement réduite : 58,64 millions de titres seulement ont changé de mains contre 74,50 millions précédemment.

Trois compartiments ont subi des pertes assez sévères : les pétroles, les ordinateurs et les pneumatiques.

Indices Dow Jones du 14 juin : industrielles, 843,08 (contre 853,72) ; transports, 173,63 (contre 175,68) ; services publics, 72,47 (contre 75,12).

	Cours 7 juin	Cours 14 juin
Alcoa	44 1/4	42 1/4
A.T.T.	48	47 3/4
Boeing	17 3/4	18 1/8
Chase Man. Bank	43 1/4	48 3/4
Du Pont de Nem.	171 3/4	170 1/8
Eastman Kodak	114 1/4	114
Exxon	77 3/4	74 1/8
Ford	53 1/4	53 5/8
General Electric	49 3/4	49 7/8
General Foods	25 3/4	25 1/8
General Motors	52 1/8	50 5/8
Goodyear	17 1/2	17 1/8
I.B.M.	229 1/4	222 3/4
I.T.T.	21 7/8	20
Kennecott	35 5/8	35 1/2
Mobil Oil	44 3/4	42
Pfizer	39	38 3/8
Schlumberger	105	104
Texaco	27 3/8	26
U.A.L. Inc.	28 7/8	28 7/8
Union Carbide	42 5/8	41 1/8
U.S. Steel	44 7/8	44 5/8
Westinghouse	15 1/8	15 3/4
Woolworth	16 3/8	16 1/8

BRUXELLES
Marasme

Le marasme boursier se poursuit. Les affaires sont restées calmes et les cours ont très peu varié.

	Cours 7 juin	Cours 14 juin
Arbed	4 860	4 800
Astur. des Mines	2 600	2 655
Cock. Ougree	1 268	1 280
Electrobel	6 170	6 150
Lambert	2 370	2 390
Petrofina	5 780	5 770
Gevaert	1 382	1 378
Société générale	2 825	2 715
Union minière	1 458	1 432

LONDRES
Baisse

La légère amélioration notée la semaine précédente aura été fugitive. Le London Stock Exchange, dont la confiance a été minée par l'annonce du déficit record du commerce extérieur en mai, le dernier bulletin de la Banque d'Angleterre effaçant tout espoir d'une nouvelle réduction des taux d'intérêt et les problèmes de liquidités auxquels sont confrontées les entreprises, s'est remis à baisser au fil des séances. D'une semaine sur l'autre, les industrielles ont fléchi de 5,2 % et les fonds d'Etat de 3,5 %. Vif repli des pétroles, des banques, des immobilières et des assurances, ces dernières à la suite de l'établissement d'une nouvelle estimation des pertes résultant de la destruction de l'usine de Flixborough. Les mines d'or se sont redressées, en liaison avec la montée de l'or, mais leur hausse a été tempérée par les nouveaux troubles qui ont éclaté en Afrique du Sud.

Indices du « Financial Times » du 14 juin : industrielles, 273,5 (contre 288,6) ; mines d'or, 318,8 (contre 306,8) ; fonds d'Etat, 57,07 (contre 50,18).

	Cours 7 juin	Cours 14 juin
Bowater	154	148
British Petroleum	462	412
Charter	156	147
Courtaulds	90	92
De Beers	215	241
Free State Geduld	1 700	1 730
Gt. Univ. Stores	125	118
Imperial Chemical	221	214
Shell	202	198
Vickers	112	108
War Loan	25 1/2	24 1/4

ALLEMAGNE
Effritement

Réduite à quatre séances en raison du chômage observé jeudi pour la Fête-Dieu, la semaine écoulée s'est soldée derechef par quelques petites pertes sur les marchés allemands, mais qui ont surtout résulté du manque d'affaires plus que d'une pression des ventes.

La réticence des opérateurs à s'engager s'explique tant par la montée des démocrates-chrétiens aux élections de la Diète de Basse-Saxe que par la hausse du taux de l'argent au jour le jour.

Indice de la Commerzbank du 14 juin : 572 contre 577,20.

	Cours 7 juin	Cours 14 juin
A.E.G.	100,80	98,20
B.A.S.F.	134,50	133,70
Bayer	116,30	114,30
Commerzbank	150,30	149
Hoechst	122,30	121,9
Mannesmann	163	160
Siemens	226,20	225,50
Volkswagen	93,80	92

TOKYO
Tassement

D'abord en recul, le marché s'est redressé dans l'espoir d'un assouplissement de la politique fiscale, puis a reperdu, et au-delà même, les gains qu'il avait acquis sur des ventes bénéficiaires. L'activité s'est considérablement ralentie : 596,1 millions de titres ont changé de mains contre 1,2 milliard précédemment.

Indices du 14 juin : Dow Jones, 4 685,12 (contre 4 727,16) : indice général, 336,90 (contre 330,41).

	Cours 7 juin	Cours 14 juin
Fuji Bank	458	458
Honda Motors	701	685
Matsushita Electric	446	442
Mitsubishi Heavy	170	175
Sony Corp	2 450	2 250
Toyota Motors	465	460

AMSTERDAM
Bien tenu

Après une avance initiale, le marché s'est effrité, mais est néanmoins parvenu à conserver une partie de ses gains.

	Cours 7 juin	Cours 14 juin
A.K.Z.O.	60	61,50
H.V.A.	71	68,50
K.L.M.	65	64,90
Philips	30,90	30,90
Robeco	183,20	183,40
Royal Dutch	79,60	79,60
Unilever	115	115

MILAN
Soutenu

Une très légère reprise s'est produite cette semaine à Milan, mais qui, de l'avis des professionnels, ne revêt pas grande signification dans la mesure où les problèmes économiques restent aigus et l'argent cher.

	Cours 7 juin	Cours 14 juin
Fiat	1 500,50	1 515
Fin-ider	393	402
La Rinascente	279	270,25
Montedison	772	775
Olivetti	1 547	1 529
Pirelli	1 060	1 050
S.N.I.A. Viscosa	2 021	2 060

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 7 6	COURS 14 6
Or fin (kilo en barre)	25750	25750
— (kilo en lingot)	25800	25625
Pièce française (20 fr.)	259 90	258 20
Pièce française (10 fr.)	195	197 95
Pièce suisse (20 fr.)	269 80	269 50
Union latine (20 fr.)	241 80	240 30
• Pièce tunisienne (20 fr.)	190 50	195
Souverain	240 60	262 50
• Souverain Elizabeth II	257	258
• Demi-souverain	186	189
Pièce de 20 dollars	1240	1282
— 10 dollars	658	675
— 5 dollars	389 50	410
— 50 pesos	1098	1096
• — 20 marks	300 10	296
— 10 florins	224 80	226 50
• — 5 roubles	192	195

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 10 AU 14 JUIN

REPLI DES VALEURS FRANÇAISES

APRES une longue attente, la Bourse de Paris a pris connaissance cette semaine du plan de « refroidissement » du gouvernement. Manifestement, il ne lui a pas plu, et elle a baissé d'environ 2,5 %. Résistant lundi, soutenu mardi, le marché fléchissait mercredi.

Jeudi, l'étendue des mesures destinées à combattre l'inflation ne lui apparaissant sans doute pas clairement, il balançait sur l'attitude à adopter, tout en continuant à s'effriter. Son hésitation ne devait pas excéder vingt-quatre heures, et, à la veille du week-end, il s'alourdissait brusquement, les établissements de crédit, les sociétés succursalistes, les sociétés de construction électrique et les valeurs de croissance, en général, subissant les pertes les plus lourdes. La Bourse n'avait-elle pas réalisé l'étendue de son malheur, ou bien a-t-elle eu du mal à secouer son indolence ?

En tout cas, après une analyse plus approfondie, elle a trouvé la pilule amère. Et elle l'est, de fait. Si la ponction fiscale avait été escomptée, la sévérité du plan à l'égard des entreprises a surpris, d'autant qu'il ne s'accompagne pas des mesures attendues pour favoriser les exportations.

C'est la première fois que les pouvoirs publics n'hésitent pas à frapper plus durement les industries que les particuliers et à s'en prendre aux investissements, contrairement à une tradition bien établie. De plus, l'institution prévue à l'automne d'une taxe conjoncturelle destinée à limiter les plus-values nées de l'inflation a inquiété les opérateurs.

Dans l'arsenal des mesures gouvernementales, ils ne voient rien de positif à l'égard des sociétés, et rien qui puisse éclairer l'horizon à court terme. Dans une telle atmosphère, il était fatal que la chute des valeurs de croissance s'accélère. Tous les titres à capitalisation élevée sont progressivement ramenés à des cours jugés plus compatibles avec leur capacité bénéficiaire. C'est un phénomène bien connu en Amérique, qui avait encore peu touché la Bourse de Paris : la voici ramenée au sort commun.

Ajoutons que la tension croissante sur les taux d'intérêt n'est pas de nature à susciter des initiatives, et que la faiblesse des échanges traduit l'indécision des investisseurs.

Dans ce marasme, l'or et la rente 4 1/2 % 1973, qui lui est rattachée, après avoir enregistré une baisse de régime, éveillaient à nouveau l'attention en fin de semaine.

Sur le marché du métal, après le choc psychologique des accords de Washington (voir d'autre part), le lingot et le kilo en barre fléchissaient jusqu'à 25 050 F et 25 250 F, pour s'établir à la veille du week-end à 25 625 F et 25 750 F, contre respectivement 25 900 F et 25 769 F. Le napoléon suivait la même évolution en remontant à 259,20 F, contre 258,90 F, après être tombé à 254,60 F.

Les valeurs étrangères se sont effritées pour la plupart, à l'exception des mines d'or, trusts mis à part, qui se sont redressés, en liaison avec le métal.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Baisses (%)

	14 juin	Diff.		14 juin	Diff.
B.C.T.	257	— 13,7	Comp. bancaire.	349	— 7,2
Primagaz	307	— 12,2	Moulinex	2875	— 7,1
Viniprix	865	— 10,8	Electro-Mécan.	93,10	— 7,1
Marit. Charg.	58,30	— 9,4	Cr. fonc. immob.	179	— 6,9
Cetelem	159	— 9,1	Bouygues	540	— 6,7
Carrefour	2118	— 9,1	Bellon	303	— 6,6
J. Borel	900	— 9	C.S.F.	131,20	— 6,3
Legrand	1678	— 8,8	L'Oréal	1730	— 6,2
Locafrance	160	— 8,6	Saint-Louis	168,50	— 6,1
Locabail	185	— 7,9	Esso	91,20	— 6,1
Peugeot	212,50	— 7,6	Hutchinson	220	— 5,6
Hachette	165,50	— 7,5	Maisons Phénix.	946	— 5,4
Poclain	538	— 7,2	Michelin	855	— 5

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Sensiblement affaibli en début de semaine, en raison essentiellement du repli des cours de l'or, *l'Emprunt 4 1/2 % 1973* a reconquis par la suite tout le terrain perdu. Les dernières séries de fonds d'État, en revanche, ont cédé d'importantes fractions.

Des offres, parfois considéra-

	14 juin	Diff.
4 1/2 % 1973	476	inchangé
4 1/4 % 1963	96,80	+ 0,30
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	93	— 2,90
5 1/2 % 1965	94,20	— 1,60
6 % 1966	92,60	— 2
6 % 1967	89,20	— 2
7 % 1973	91,05	— 2,45
C.N.E. 3 %	1 036	+ 5
Charbonnages 3 %	98,20	+ 0,20

bles, ont pesé sur les différents groupes d'obligations. Ces ventes ont été partiellement motivées par l'annonce du taux nominal record auquel sera émis le prochain emprunt de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales : 11,30 %. Rappelons que le dernier emprunt du secteur public — celui des P.T.T. — avait été émis à 10,70 %.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les sociétés spécialisées dans la distribution du crédit et qui doivent se refinancer sur le marché monétaire à des taux actuellement supérieurs à 13 % ont été durement éprouvées par la baisse.

Des négociations sont en cours entre la *Cie Financière de Suez* et la *Régie Renault* en vue de la cession de la participation de 47 % que le groupe *Suez* détient dans la banque *Odier Bungener Courvoisier*.

La *C.I.G.A.* qui détient 73 % du capital de la *Rente foncière*

	14 juin	Diff.
Bail Equipement	169	— 8
Indochine	186,20	— 2,30
B.C.T.	257	— 41
Cetelem	159	— 16
Compagn. bancaire	349	— 27
C.C.F.	138	— 5
Crédit foncier	320	— 5
Cie fin. de Paris	157,50	— 2,50
Locafrance	160	— 15
Locindus	211	+ 7
Pretabail	255,60	— 11,40
U.C.B.	354	+ 2
Locabail	185	— 16
La Hénin	415	— 7
S.N.I.	274,50	— 0,50
C.R.N.	238,50	+ 4,50
Pricel	331	— 7
Schneider	166,50	— 7,50
Suez	234	— 5

vient de céder une fraction de sa participation (soit 26 %) à un consortium d'investisseurs institutionnels groupés sous l'égide de la *Sté Privée de Gestion Financière (S.P.G.F.)*.

Deux nouvelles entreprises ont été introduites à la cote officielle cette semaine. Dans le climat maussade qui règne actuellement sur le marché, toutes les demandes ont pu être servies facilement. Les actions *SINVIM* (sociétés d'investissement immobilier du groupe *Cie Bancaire)* ont été cotées 180 F, ce qui constitue le prix d'offre minimum. De leur côté, les actions *Banque Hervet* se sont négociées à 250 F, ce qui constitue également le prix d'offre minimum exigé par les introducteurs.

Alimentation

Des pertes très sévères ont été enregistrées sur certaines valeurs appartenant à ce groupe, pertes qui atteignent dans quelques cas 10 %.

Les actionnaires de *Ricard* et de *Pernod* devraient être appelés, avant la fin de l'année, à se prononcer sur le rapprochement étudié depuis plusieurs mois déjà par les dirigeants de ces entreprises. Les modalités exactes de

	14 juin	Diff.
Beghin-Say	166	+ 1
Carrefour	2 118	—212
Casino	1 526	— 9
C.D.C.	249	+ 3
Radar	290	— 20
— obligat. conv.	391,50	— 15,50
B.S.N.-Gerv.-Dan.	871	— 18
Moët-Hennessy	695	— 13
Olida et Caby	305,70	+ 4,60
Pernod	483	— 17
Raffin. St-Louis	168,50	— 11
Ricard	507	+ 13
S.I.A.S.	431	— 4
Viniprix	865	—105
Perrier	266,50	— 8
J. Borel Intern.	900	— 89
Nestlé	5 600	+ 40

cette opération ne sont pas encore connues, mais on pense que *Pernod* et *Ricard* feront apport de leurs actifs industriels à des sociétés d'exploitation et fusionneront pour constituer un « holding » dont la raison sociale devrait être « *Pernod-Ricard* ».

Mumm, qui annonce un bénéfice net de 11,2 millions de francs (contre 5 millions de francs), émettra en paiement un dividende de 7,35 F (contre 7 F).

Bâtiment et travaux publics

Le groupe *Ciments Lafarge* a annoncé pour le premier semestre 1974 des résultats satisfai-

	14 juin	Diff.
Auxil. d'entrepr.	230,20	— 3,30
Bouygues	540	— 39
Chimiq. et routière	107,50	— 2,50
Ciments français	98,10	+ 0,95
Ciments Lafarge	183	+ 1,50
Entr. J. Lefebvre	208	+ 4
Génér. d'entrepr.	110,10	— 4,40
Gds Travx de Mars.	193	— 2
Maisons Phénix	946	— 54
Poliet et Chausson	103,10	+ 0,10

sants et en avance sur ses prévisions. Le deuxième semestre est incertain, mais si la tendance du premier semestre se maintient, les résultats de l'exercice en cours seront supérieurs au taux de l'inflation.

Le combustible représente aujourd'hui pour l'industrie cimentière 30 % du prix de revient usine, mais jusqu'à présent la hausse du fuel a pu être répercutée dans les prix de vente. En outre les économies possibles, par transformation des usines à voie humide en usines à voie sèche, seront de l'ordre de 10 %.

Matériel électrique, services publics

Electro-Mécanique et *Alsthom* se partageront à égalité les commandes de turbo-alternateurs destinés à équiper les centrales nucléaires d'E.D.F. *Electro-Mécanique*, dont le chiffre d'affaires prévisionnel pour 1974 se situe à 1.350 millions, en hausse de 28 %, devra réaliser d'importants investissements et envisage d'augmenter son capital quand la tendance de la Bourse le permettra.

Quant à *Alsthom*, le montant des investissements nécessités pour faire face aux commandes nucléaires atteindra 850 millions pour le groupe et 500 millions pour la société seule entre *1974* et 1976. 40 % seront autofinancés, le complément étant fourni par

	14 juin	Diff.
Alsthom	92,20	— 4,30
C.G.E.	341	— 4
C.I.T.-Alcatel	1 307	— 52
C.S.F.	131,20	— 8,80
Electro-Mécaniq.	93,10	— 7,10
Jeumont	87	— 6,50
Legrand	1 678	—162
Machines Bull	46	— 1,95
Moulinex	2 875	—220
Télémécanique	899	— 31
Thomson-Brandt	189	— 9
Sony	38,90	— 4,30
Générale des eaux	690	— 29
Lyonnaise des eaux	430	— 21
Eau et Force	179,50	+ 2,50

l'appel au crédit national ou international.

Le compte de pertes et profits de *Machines Bull* pour 1973 fait ressortir un bénéfice net de 18,8 millions, qui sera affecté pour partie à l'apurement définitif du report à nouveau déficitaire, pour partie à la réserve légale, le solde — trop modique pour permettre la reprise immédiate du dividende — étant reporté à nouveau en vue d'une distribution ultérieure. Les actionnaires, qui n'ont pas perçu de coupon depuis 1962, pourraient être de nouveau rémunérés lorsque la filiale *Honeywell-Bull* sera elle-même en mesure de distribuer une partie de ses bénéfices sans compromettre son expansion.

Les actions *Xerox Corporation* seront introduites le 18 juin à la Bourse de Paris sous la rubrique « matériel électrique ». Cette affaire américaine de tout premier plan dans le domaine des copieurs et des duplicateurs compte réaliser en 1974 un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de dollars contre 3 milliards et un bénéfice par action de 4,30 dollars contre 3,80.

Eau et Force a comptabilisé en 1973 un chiffre d'affaires de 30,5 millions contre 24,4 et un bénéfice net de 2,45 millions, en hausse de 9,4 %. Le dividende a été fixé à 7,35 F net contre 7 F.

Le bénéfice net, pour 1973, de la *Société française des téléphones Ericsson*, qui s'élève à 21,9 millions de francs, se compare à un résultat de 14,6 millions de francs en 1972, auquel s'ajoutait une plus-value de 11,9 millions de francs.

Métallurgie, constructions mécaniques

La production française d'acier, d'après la Chambre syndicale de la sidérurgie, pourrait atteindre 28 millions de tonnes en 1974 et permettrait alors de développer les exportations. Dans le monde, depuis 1960, la production d'acier a doublé.

Carnaud Basse-Indre a soldé ses comptes par un léger déficit de 357 000 F, la totalité du résultat brut d'exploitation ayant été affecté aux amortissements. L'exercice 1973 a subi l'influence de la hausse des prix de revient. Actuellement, les carnets de com-

	14 juin	Diff.
Châtillon	81	inchangé
Carn. Basse-Indre.	62,50	
La Chiers	240,20	— 4,80
Creusot-Loire	134	— 1
Denain Nord-Est	185	— 1
Marine	100	— 9
Métall. Normandie.	142,50	— 2,50
Pompey	63,20	— 1,80
Sacilor	82,90	— 0,10
Saulnes	166,50	— 3,50
Usinor	111,50	— 3,50
Vallourec	141	— 3,50
Alspi	71	— 2,10
Babcock-Fives	74	+ 1
De Dietrich	440	+ 3
Génér. de fonderie	310	— 6
Facom	915	+ 15
Poclain	538	— 42
Sagem	493	— 8
Soudure autogène.	213	— 1
Saunier-Duval	252,20	— 0,80
Trailor	980	— 5
Citroën	34,50	— 1,80
Ferodo	285,10	— 13,90
Peugeot	212,50	— 17,50

mandes étant exceptionnellement chargés, la société espère une nette amélioration de ses résultats.

La *Métallurgique de Normandie* prépare un plan qui comporte, d'ici à 1976, une augmentation de 40 % de sa capacité annuelle et la substitution d'aciéries à l'oxygène pur à ses aciéries Martin et Thomas.

La *Soudure autogène*, dont le bénéfice net a été de 9,52 millions contre 8,17 millions, distribuera un dividende global de 17,25 F contre 16,50 F. Le chiffre d'affaires des quatre premiers mois de 1974 est en accroissement de plus de 24 % et les résultats de l'exercice devraient être en augmentation sensible.

De Dietrich distribuera un dividende global de 20,16 F, contre 19,20 F. Le bénéfice net s'est élevé à 21,64 millions dont 10,6 millions de plus-values contre 20,7 millions dont 10,1 millions de plus-values.

Le dividende global de *Poclain* a été maintenu à 18 F.

Trailor distribuera un dividende global de 42,60 F à chacune de ses 2000 000 actions. Les ventes à fin avril sont en augmentation de 19,3 %.

Facom a décidé de diviser ses actions de 100 F en actions de 50 F, en raison de la hausse enregistrée depuis l'introduction en Bourse, intervenue en 1970. Pendant les quatre premiers mois de *1974*, le résultat d'exploitation a progressé de plus de 30 %.

La *Fonderie de Précision* a enregistré une perte de 3,44 millions contre un bénéfice de 0,55 million.

Pour *1974*, *Citroën* prévoit un déficit important, en dépit de mesures d'économie et malgré la mise au point, par les *Automobiles Citroën*, de nouveaux modèles ou de modèles modifiés. Les charges ont été alourdies, en particulier par suite du financement des stocks. Le bénéfice de 1973 sera mis intégralement en réserve. L'activité de *Bréguet*, suivant le rapport de *Citroën*, devrait être en sensible progression.

Pétroles

« Nous entrons dans un monde différent, ni décrit ni connu », a déclaré M. Bouillot, vice-président de la *Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine*, lors d'une réunion d'information. Après avoir constaté que toutes les recettes étaient freinées au niveau de la production et que l'on assistait à une diminution considérable des *cash flows* au niveau du raffinage, M. Bouillot a poursuivi : *« Il va se passer quelque chose, il faut rectifier les prix des produits finis. »*

De son côté, exposant les raisons de l'association avec *Le Nickel*, le directeur général du groupe, M. Gilbert Rutman a précisé : *« Après une période de vaches maigres, nous sommes convaincus que l'industrie du nickel — au moins jusqu'à la fin de la décennie — va reconnaître une période de prospérité, avec un taux de croissance élevé (6 à 7 % par an) et nous sommes réconfortés dans notre projet par la qualité des compétiteurs étrangers qui figurent au gotha de l'industrie minière et métallurgique, que nous avons devancés dans cette action. C'est pour nous la meilleure preuve de la sûreté de notre choix. »*

Signalons enfin que la hausse de 10 % des tarifs du gaz se traduira par une amélioration de 110 millions de francs du chiffre d'affaires de la *S.N.P.A.*

La Compagnie Française des Pétroles va faire de la prospec-

	14 juin	Diff.
Antar	35,60	— 0,70
Aquitaine	481	— 7
Esso Standard	91,20	— 5,90
Franç. des pétroles	157,10	— 6,30
Pétroles B.P.	51,30	— 2,30
Primagaz	307	— 42,50
Raffinage	155	— 1,50
Sogerap	78	— 0,20
Exxon (1)	371	— 14,50
Norsk Hydro	649	— 10
Petrofina	697	— 13
Royal Dutch	147,10	— 0,70

(1) Compte tenu du coupon détaché : 4,50 F.

tion en Birmanie, en association avec deux sociétés européennes : *Deminex* et *Agip*.

La société *Sopaluna* a réalisé en 1973 un bénéfice de 534 000 F. Il sera versé un dividende global de 12 F.

Filatures, textiles, magasins

Le chiffre d'affaires global de l'industrie textile a augmenté en avril 1974 par rapport à avril

	14 juin	Diff.
Dollfus-Mieg	73,85	— 0,55
Saint-Frères	35,05	— 0,95
Sommer	554	— 33
Agache-Willot	52,10	— 4,40
Lainière Roubaix	88	+ 18
Godde-Bedin	99,20	— 6,40
Vitos	80,20	— 8,30
Bail Investissem.	160	— 6
Galeries Lafayette.	100	— 4,90
Nouvelles Galeries	115	— 5,10
Paris-France	134	— 3
Printemps	87,10	— 2,90
La Redoute	410,10	— 9,90
S.C.O.A.	60	+ 2
Prisunic	75	+ 6

1973, mais cette indication ne reflète pas fidèlement la situation car, après élimination des variations saisonnières, c'est au contraire une baisse de 2,3 % qui est enregistrée pour le bimestre mars-avril. La saison printemps-été semble prendre un départ médiocre et les récentes décisions des autorités italiennes tendent à restreindre un débouché qui absorbait 10 % des exportations françaises.

Toutefois le bulletin du syndicat général de l'industrie cotonnière se montre plus optimiste, faisant état pour mai d'un niveau élevé d'activité et d'un rythme satisfaisant de prises de commandes.

Un effritement quasi général est également observé dans le secteur des magasins, où les comptoirs d'exportation se montrent les plus résistants.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Penarroya, dont le bénéfice net a été de 26,14 millions de francs contre 14,93 millions de francs, distribuera un dividende global de 4,50 F contre 3 F. La mine de zinc de Saint-Salvy doit entrer en production au début de 1976. De nouvelles méthodes ont permis de prolonger l'exploitation de Largentière et une nouvelle raffinerie a été créée. Le président situe entre 120 F et 130 F la valeur intrinsèque de l'action.

	14 juin	Diff.
Le Nickel	100,50	+ 0,30
Peñarroya	78,10	— 1,40
Asturienne (1)	325	+ 20,10
Charter	17,35	— 0,75
Internat. Nickel	137,30	— 6,70
R.T.Z.	17,05	— 0,95
Tanganyika	18,05	— 0,35
Union minière	178	— 3
Z.C.I.	5,20	inchangé
Hutchinson-Mapa	220	— 13
Kléber	68	— 0,50
Michelin	855	— 45

(1) Compte tenu d'un dividende de 13,10 F.

Une perte de 107,81 millions, qui a porté le report déficitaire à 179,90 millions.

Le bénéfice net de *Mokta* s'est élevé à 27,16 millions contre 17,20 millions. Le dividende global sera de 11,70 F contre 11,25 F.

Michelin est au plus bas depuis 1969.

Produits chimiques

Nobel Hoechst Chimie, filiale à 50/50 de *Nobel Bozel* et du groupe allemand *Hoechst* va construire à Lillebonne une unité de produits de base pour les dérivés acétiques. Cette unité, qui jouxtera les installations de la *Société Normande de Matières Plastiques*, autre filiale à 50 % de la firme de Francfort, est destinée à servir de plate-forme de lancement

	14 juin	Diff.
Clin-Midy	419	+ 10
Cotelle et Foucher.	116,30	— 0,10
Institut Mérieux	586	+ 10
Laboratoire Bellon	303	— 11,50
Nobel-Bozel	121	— 2
P.U.K.	133	+ 0,10
Pierrefitte-Auby	61,10	— 3,10
Rhône-Poulenc	139	+ 1,50
Roussel-Uclaf	250	— 9,70
St-Gob.-P.-à-M.	135,60	— 1,40

à un plus vaste complexe industriel.

Les actions et obligations *Saint-Gobain-Pont-à-Mousson*, qui figuraient jusqu'ici dans le compartiment des « Produits chimiques », passeront aux « Divers » à compter du 1er juillet.

Rhône-Poulenc annonce un contrat de 50 millions de francs avec la Chine populaire pour l'édification d'une unité de fabrication de nylon 66.

Mines d'or, diamants

Dans une étude consacrée aux mines sud-africaines, l'Union de banques suisses (U.B.S.) estime que le niveau élevé du prix de l'or permet de prévoir une nette augmentation des bénéfices et des dividendes aux deuxième et troisième trimestres de 1974.

Déjà, pour la période s'étendant du 31 mars au 30 juin, les compagnies aurifères continuent d'annoncer des revenus très élevés. Les derniers cours concernent : *West Driefontein*, 260 cents contre 120 cents, soit au total 400 cents contre 210 cents ; *Blyvooruitzicht*, 90 cents contre 35 cents (revenu annuel) ; *East Driefontein*, 20 cents, après un dividende inaugural de 10 cents en décembre ; *Vaal Reef*, 100 cents contre 50 cents ; *Western Deep*,

	14 juin	Diff.
Amgold	283	+ 7,60
Anglo-American	33,60	+ 0,40
Buffelsfontein	152	+ 4,50
Free State	150	— 3
Goldfields	23,30	— 0,20
Harmony	58	— 0,70
President Brand	150	+ 3,50
Randfontein	210	+ 11,50
Saint-Helena	192,90	+ 6,90
Union Corporation	29,20	— 0,60
West Driefontein	390	+ 17
Western Deep	142,50	+ 1,50
Western Holdings.	218,50	+ 0,30
De Beers	21,55	— 0,75

70 cents contre 42,5 cents ; *Hartebeestfontein*, 110 cents (pour le semestre), soit au total 160 cents contre 100 cents.

L'U.B.S. fait toutefois remarquer que la poursuite de la hausse de l'or est la condition *sine qua non* du maintien d'une bonne capacité bénéficiaire des mines, à cause de la hausse des coûts d'exploitation.

A cet égard, la banque, tout en ne négligeant pas la possibilité d'une vague de ventes, pense que, en raison de l'instabilité monétaire, de l'incertitude boursière et de l'inflation mondiale, le métal jaune devrait poursuivre son ascension.

Valeurs diverses

« Notre programme continue à être le doublement du chiffre d'affaires en quatre ou cinq ans, malgré une certaine déflation de nos investissements, qui, de 172 millions de francs en 1973, passeront à 80 millions de francs cette année et 75 millions de francs en 1975 et en 1976 », a déclaré M. François Dalle, président-directeur général de *L'Oréal*, au cours d'une réunion d'information. Evoquant ensuite le rapprochement avec Nestlé, M. Dalle

	14 juin	Diff.
Air liquide	287,50	— 2,50
Arjomari	164	— 3
Hachette	165,50	— 13,50
Presses de la Cité.	99	— 4
Europe n° 1	303	— 22
L'Oréal	1 730	—115
Skis Rossignol	1 700	— 60

a indiqué : *« Du fait de sa première vocation, la fabrication du lait, Nestlé est implanté dans tous les pays sous-développés, où nous avions besoin d'une introduction. »*

Skis Dynastar S.A. de Sallanches, filiale de Rossignol, vient de conclure avec son importateur exclusif aux U.S.A., Anderson and Thomson Ski Co, un nouveau contrat portant sur un minimum garanti de 244 000 paires pour les cinq prochaines années.

Depuis le 10 juin, les actions *Jacques Borel International* sont cotées à la Bourse de Londres.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1973

	7 juin	14 juin
Indice général	91,8	91,8
Assurances	125,9	126,5
Banq. et sociétés financ.	80	73,9
Sociétés foncières	95,2	93,8
Sociétés investiss. portef.	88,3	91,9
Agriculture	100,1	97,3
Aliment., brasseries distill.	106,1	104,3
Autom., cycles et l. équip	58,4	68,2
Bâtim., matér. constr., T.P.	83,9	83,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	80,9	77,4
Carrières salines, charbon	93,6	93,2
Constr. mécan. et navales	99,4	98,1
Hôtels, casinos, thermal	101,2	100,2
Imprimeries, pap., cartons	80,9	79,5
Magas., compt. d'exportat.	68,1	68,5
Matériel électrique	85,4	84,4
Métall., com. des pr. métal	108,9	108
Mines métalliques	117,4	115,9
Pétroles et carburants	87,9	86,8
Prod. chimiq. et él-mét.	107,6	107,5
Services publics et transp.	98,4	97,3
Textiles	87,3	85,5
Divers	94,7	52,2
Valeurs étrangères	102,2	101,4
Valeurs à rev. fixe ou ind.	103,5	102,3
Rentes perpétuelles	89,3	87
Rentes amort., fonds gar.	130,2	129
Sect. indust. publ. à r. fixe	92	90,5
Sect. ind. publ. à rev. ind	136,6	136,9
Secteur libre	92	91,1
INDICES GENERAUX DE BASE 100 en 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	181,3	179,2
Val. franç. à rev. variable	636	636
Valeurs étrangères	755	749
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	77	78
Produits de base	57	57,2
Construction	89,2	88
Biens d'équipement	67,7	66,9
Biens de consom. durables	96,7	93,8
Biens de cons. non durabl	72,1	70,3
Biens de consom. aliment.	116,7	115
Services	111,3	108,4
Sociétés financières	87,9	86,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	132,6	132,7
Valeurs industrielles	89,5	89,1

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap (F)
4 1/2 % 1973	339 000	160 218 380
Norsk Hydro	15 125*	9 883 980
C.N.E. 3 %	8 975	9 304 186
Rhône-Poulenc	62 775*	9 881 216
Moët-Hennessy	8 650*	6 256 950
L'Oréal	3 138*	6 148 240

(*) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	10 juin	11 juin	12 juin	13 juin	14 juin
Terme	78 178 322	99 645 104	97 773 450	71 409 207	94 103 323
Comptant					
R. et obl.	103 953 591	136 199 690	82 010 904	65 846 674	69 044 293
Actions	107 910 763	124 031 595	45 832 945	48 263 785	39 455 522
Total	290 040 676	359 876 389	225 617 199	185 519 666	202 603 138
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1972)					
Valeurs :					
franç.	91,9	92,3	91,9	91,6	89,7
étrang.	99	99,4	97,8	98	98,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1972)					
Indice gén.	77,5	77,5	77,7	77,1	77,1

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 juin 1974 a été tiré à 574 706 exemplaires.

A B C D E F G

A L'OCCASION D'UNE VASTE OPÉRATION DE CONTROLE

Le ministre de l'intérieur se déclare décidé à faire cesser l'« état d'insécurité dans la région parisienne »

Une vaste opération de contrôle, mobilisant 2 700 policiers urbains, C.R.S. et gendarmes répartis en 400 points de contrôle, a eu lieu au cours de la nuit du 14 au 15 juin dans la proche banlieue parisienne. Le ministre de l'intérieur en personne dirigeait cette opération « sécurité et protection » et a tenu à se rendre sur le terrain, en l'occurrence au pont d'Argenteuil, où il a expliqué aux automobilistes interpellés les raisons de ce déploiement.

Cinquante-cinq mille cambriolages, mille agressions sur la voie publique, plus de trois hold-up par jour, mille six cent soixante et une agressions de femmes seules, tel est le bilan succinct de la criminalité dans la région parisienne pour l'année 1973. *« Je veux faire un gros effort pour faire cesser cet état d'insécurité »*, a dit M. Michel Poniatowski, qui a annoncé son intention de réduire en conséquence les missions de maintien de l'ordre et de gardes statiques. *« Il faut faire sortir la police des commissariats »*, a ajouté le ministre, en précisant que de nouvelles opérations de contrôle auraient lieu.

Chaque automobiliste interpellé a reçu une lettre du ministre de l'intérieur déclarant notamment : *« Vous n'ignorez pas la progression importante depuis quelques années de la criminalité, notamment dans les zones urbaines. Il faut que ce fléau soit maîtrisé et que la sécurité et la tranquillité des habitants des communes et des quartiers des zones suburbaines telles que les vôtres soient assurées.*

» Ces opérations sont effectuées dans l'intérêt des citoyens honnêtes, qui doivent être protégés, et en particulier des personnes âgées et des femmes seules des grandes banlieues, qui sont les plus menacées.

» Je suis persuadé que vous en comprendrez l'utilité et la nécessité. Ces contrôles seront renouvelés régulièrement et je souhaite que vous acceptiez la légère contrainte qui vous est imposée. »

L'opération portait sur quatre départements : Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-d'Oise. Les résultats chiffrés sont les suivants :

Personnes contrôlées : 45 695 ; dont 3 595 mineurs et 4 500 étrangers.

Trente-cinq ont été mises à la disposition du parquet (4 pour détention de drogue ; 2 pour port d'armes, 4 pour vol, 4 pour vols de voitures et 6 pour conduite en état d'ivresse).

Lieux publics contrôlés : 314 ainsi que de nombreux parkings et abords de grands ensembles.

LES GRÈVES A L'O.R.T.F.

Les syndicats sont déçus par les résultats des premiers entretiens avec la direction

Une entrevue a eu lieu le vendredi 14 juin entre la direction de l'O.R.T.F. et les représentants des syndicats F.S.U. et C.F.D.T. au sujet des conflits sectoriels actuellement en cours et qui concernent les techniciens d'exploitation et certains agents administratifs.

Dans un communiqué, la présidence de l'Office déclare : « *Les grévistes revendiquent pour leurs deux catégories professionnelles des mesures qui représenteraient à elles seules plus du double de l'ensemble dse mesures nouvelles inscrites dans l'accord des salaires 1973 pour tous les agents statutaires de l'Office. La direction a suggéré plusieurs améliorations de l'échelle des salaires des techniciens concernés et un examen des situations individuelles des agents administratifs en cause. Ces négociations particulières s'inscrivent dans le cadre général des discussions qui ont eu lieu avec l'ensemble des syndicats représentatifs de l'Office (C.G.T., F.O., C.F.D.T., F.S.U., Cadres) et préparatoires à la mise au point d'un accord des salaires 1974* »

Les dirigeants syndicaux précisent que le désaccord porte, en fait, sur l'écart entre 0,2 % d'augmentation pour ces deux catégories proposés par la direction, et les 0,4 % demandés par les syndicats. Ces derniers ajoutent qu'il s'agit avant tout de supprimer une anomalie de la grille aboutissant à un déclassement.

En réponse au communiqué de la présidence de l'Office, on indiquait, le 15 juin à la F.S.U., que si aucun élément positif n'intervenait avant le lundi 17 juin au soir, la grève s'étendrait à toutes les catégories de personnels à partir du mardi 18 juin, à zéro heure, conformément au préalable de grève déposé au début de la semaine.

Pour leur part, les syndicats des personnels hors statut de l'O.R.T.F., également reçus le 14 juin par la direction générale, « *constatent l'écart entre leurs revendications et les engagements pris par l'Office* », et « *déplorent que le deuxième point — garantie du volume de production interne — n'ait pu faire l'objet d'une discussion approfondie. Ils décident en conséquence de réunir leurs mandants en assemblées générales. Celles-ci jugeront des suites à donner à leur action unitaire* ».

Dans ces conditions, il n'est pas exclu que les hors-statut s'associent au mouvement de grève générale de la F.S.U. Cependant, la perturbation des programmes de télévision durant ce week-end ne devrait pas être supérieur à celle du précédent.

Aux Jeux olympiques d'échecs

INCERTITUDE A NICE

A la veille de la dernière journée, l'incertitude demeure. Si les Etats-Unis et l'Angleterre, dans le groupe 2, la Yougoslavie et Cuba dans le groupe 3, la Hongrie et l'Espagne dans le groupe 4, l'Allemagne et la Suède dans le groupe 5, ont déjà pratiquement leur billet pour la grande finale, la situation est moins claire dans les autres groupes. Qui dans le groupe 1 accompagnera l'Union soviétique ? Le vainqueur du match Galles-Ecosse ou la Pologne ? Il est difficile de le dire. Dans le groupe 6, la Norvège joue son sort dans les parties inachevées contre la Tchécoslovaquie. Dans le groupe 8, c'est le coude à coude entre l'Argentine, les Pays-Bas et l'Autriche. Enfin, dans le groupe 7, l'annonce du classement après la septième ronde nous aurait paru une galéjade il y a une semaine : la France devançait d'un demi-point les Philippines, d'un point la Bulgarie, de deux points Israël et l'Indonésie.

Dans la huitième ronde, la France mène 2 à 1 contre l'Indonésie (une partie ajournée). Elle compte un point de retard sur la Bulgarie. Tout se jouera dans la dernière rencontre entre la France et Israël.

CLASSEMENT

Groupe 1 : U.R.S.S. 28 sur 31 ; Ecosse 19 sur 23 ; Galles 18,5 sur 27 ; Pologne 17,5 sur 28.

Groupe 2 : Angleterre 23,5 sur 28 ; U.S.A. 23 sur 27 ; Canada 16 sur 24.

Groupe 3 : Yougoslavie 24,5 sur 31 ; Cuba 20,5 sur 27 ; Finlande 17 sur 26.

Groupe 4 : Hongrie 26 sur 28 ; Espagne 21 sur 28 ; Belgique 16,5 sur 28.

Groupe 5 : Allemagne 26,5 sur 32 ; Suède 21 sur 27 ; Afrique du Sud 17 sur 28.

Groupe 6 : Tchécoslovaquie 22,5 sur 26 ; Norvège 22,5 sur 30 ; Roumanie 21,5 sur 28.

Groupe 7 : Bulgarie 23 sur 32 ; France et Philippines 22 sur 31 ; Israël 21,5 sur 32 ; Indonésie 19 sur 31.

Groupe 8 : Argentine 23,5 sur 26 ; Pays-Bas 23 sur 27 ; Autriche 23 sur 30.

Mort le 22 février pendant son transfert au « mitard »

PATRICK MIRVAL A ÉTÉ INHUMÉ A LA COURNEUVE

L'inhumation de Patrick Mirval — le jeune Antillais mort le 22 février 1974 à la prison de Fresnes durant son transfert au « mitard » — a été célébrée, ce samedi 15 juin, 10 h. 30 à l'église de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

La brève cérémonie s'est déroulée en présence de la famille et de quelques amis, la plupart Antillais.

Le corps de Patrick Mirval a été ensuite enterré au cimetière intercommunal de La Courneuve. A proximité de sa tombe on notait quelques gerbes, parmi lesquelles celles de l'Union des jeunesses communistes, de la municipalité et de la maison des jeunes et de la culture de Bobigny.

AU CONGRÈS DE TOULOUSE

Force ouvrière ne se laissera pas entraîner dans le rapprochement réalisé entre le P.S. et le P.C. réaffirme M. Bergeron

Toulouse. — L'initiative des militants de Force ouvrière qui, au congrès de Toulouse, se sont efforcés de faire évoluer leur confédération vers une ouverture syndicale et politique, n'a finalement pu se concrétiser que par l'abstention dans le vote sur la résolution générale. Ce fut le cas pour 8,3 % des mandats à côté de 77,5 % pour le texte de la majorité et 14,2 % pour la motion des anarcho-révolutionnaires et trotskistes. Mais ceux-ci, tant par leurs interventions à la tribune que par leur attitude dans la bataille de procédure, peuvent difficilement faire figure d'opposants véritables. M. Bergeron n'avait rien négligé pour obtenir ce résultat, en déclarant avec force : « Nous ne nous laisserons pas entraîner dans le sillage des changements internes de notre pays », formule qui visait le rapprochement entre le parti socialiste et le parti communiste.

La stabilité de Force ouvrière, que d'aucuns ont qualifiée d'immobilisme, se retrouve dans l'orientation adoptée par le congrès. A la satisfaction non dissimulée des majoritaires, aucune innovation n'a été décidée. M. Bergeron a, au contraire, souvent durci son langage, tant à l'usage des congressistes que vis-à-vis de la C.F.D.T. ou des interlocuteurs patronaux et gouvernementaux. Ce raidissement s'est traduit notamment dans la motion qui condamne le plan de « refroidissement de l'inflation » et dans celle qui vise la fiscalité.

De notre envoyée spéciale

« *L'OPA lancée par le CERES sur Force ouvrière s'est soldée par un échec* », disait-on dans le jargon politico-boursier, au soir du congrès de Toulouse. Les militants socialistes qui avaient l'ambition de faire sortir la centrale de son Aventin syndical et politique ont, en effet, multiplié les escarmouches pour buter finalement sur un piège de procédure, à l'heure du vote sur la motion générale. A moins qu'ils n'aient été victimes de leur trop grande subtilité.

N'étaient-ils pas pris entre leur souhait de ne pas se heurter de front à la muraille majoritaire et le désir de ne pas s'associer aux anarcho-trotskistes qui multiplient les manœuvres tacitement favorables aux dirigeants confédéraux ? M. Guy Couderc (administration générale) et ses amis (postiers de Lyon et d'autres lieux, délégués de divers syndicats du secteur tant public que privé), après avoir envisagé le dépôt d'une motion, s'en tinrent finalement au dépôt d'un amendement au projet majoritaire que défendait M. Payement (Paris).

Leur texte faisait état des mutations survenues depuis la naissance de Force ouvrière en 1947, de la représentativité de la C.G.T. et de la C.F.D.T. auprès de « nombreux travailleurs », et affirmait l'attachement de F.O. à la charte d'Amiens, qui proclame l'indépendance syndicale. Celle-ci ne doit cependant pas être confondue, ajoutait l'amendement, avec la neutralité : la confédération a le devoir de se prononcer sur les programmes de gouvernement et même sur un type de société, ainsi que de définir ses objectifs prioritaires et son action à long terme, pour modifier l'ordre économique et social, avancer vers une société plus juste, mener l'action commune sur des objectifs précis avec les différents courants du syndicalisme français et international.

Mais cet amendement, rejeté en commission, ne pouvait, selon les usages des congrès F.O., être repris en séance publique. Il n'y avait plus d'autre ressource, à défaut de présenter une contre-résolution générale, que de s'abstenir dans le vote d'orientation pour exprimer un désaccord. Les contestataires ne retrouvaient, en effet, guère leurs idées dans la résolution soutenue par les anarcho-syndicalistes et trotskistes, MM. Hebert (Nantes), Lambert (Paris), Joyeux (édition), etc. Reprenant leurs thèses habituelles et se réclamant, eux aussi, de la charte d'Amiens (comme le fait également le document confédéral), les opposants habituels de M. Bergeron estimaient que si l'unité d'action pouvait être nécessaire, il fallait condamner les grèves tournantes, préconisées par la C.G.T. et la C.F.D.T., l'autogestion et la théorie des pouvoirs dans l'entreprise, etc.

La nouvelle minorité peut-elle s'identifier aux 8,3 % d'abstentionnistes ? Non : car dans tout vote de ce genre, à Force ouvrière, on compte environ 3 à 4 % d'abstentions traditionnelles ; il y en eut d'ailleurs 4 % dans le scrutin sur le rapport d'activité de M. Bergeron, qui rencontra 11 % de votes hostiles (en 1971, un texte comparable avait été approuvé par 90 % des mandats, et même par 94 %, en 1969). Si l'évaluation de l'importance du courant minoritaire est difficile, ses motivations sont bien visibles : l'amertume d'avoir vu F.O. rester officiellement en dehors du rassemblement de la gauche lors de la campagne électorale : les fonctionnaires sont encore plus irrités de voir devenir chef de l'Etat le ministre qui, si longtemps, a repoussé, ou du moins freiné, l'amélioration de leur sort. Nombre d'autres militants sont las de la « *politique contractuelle* », de la « *politique de la présence* », des visites de M. Bergeron à l'Elysée ou à Matignon. Il y a aussi ceux qui ne comprennent pas qu'à l'heure de la détente internationale, du dialogue entre Moscou et Washington, la direction de F.O. continue de refuser tout contact avec la C.G.T. et avec la C.F.D.T. D'autant que dans les bureaux et les usines l'unité d'action se pratique de plus en plus. Enfin — mais à Toulouse ce ne pouvait être à visage découvert, — il y a les militants F.O. qui, inscrits au parti socialiste et se rangeant dans les rangs du CERES (Centre d'études et de recherches d'éducation sociale), veulent développer l'intérêt éveillé par l'autogestion et la planification démocratique — les postiers de Lyon, par exemple.

M. Guy Couderc, en revanche, a déclaré « *sur l'honneur* », à la tribune, qu'il n'appartenait pas au CERES qu'anime M. Georges Sarre : « *Je m'appelle Couderc, je ne m'appelle pas Labi.* » En citant le nom de l'ancien secrétaire général de la fédé-chimie F.O., M. Couderc, en effet, tenait à bien marquer la différence entre sa démarche et celle de M. Maurice Labi, qui, pour avoir prôné le socialisme autogestionnaire, fut battu au congrès de 1972.

Ce n'est évidemment pas par hasard si l'entreprise de M. Guy Couderc se développe au moment où M. Mitterrand veut engager une véritable restructuration de la gauche socialiste. Mais une bonne partie des électeurs de M. Mitterrand qui siégeaient à Toulouse viennent de la S.F.I.O. C'est dire leurs réticences vis-à-vis de l'autogestion et du P.S.U., ou du programme commun et du parti communiste.

La majorité plus ou moins silencieuse de F.O. a fait bloc derrière M. Bergeron, acclamé lorsqu'il déclara que la naissance dans le syndicat de fractions politiques organisées provoquerait l'éclatement de Force ouvrière. Dès le premier jour, le leader pouvait être sûr de la cohésion de ses troupes. Quand il les invita à réaffirmer les principes fondamentaux définis par les créateurs de F.O., il assura qu'il ne s'agissait pas de conservatisme mais de « *l'indépendance syndicale qui, seule, permettrait l'unité, si elle était respectée* ».

JOANINE ROY.

NI PARTICIPATION NI AUTOGESTION

La résolution confédérale, après avoir repoussé toute intégration du syndicalisme dans l'Etat, « condamne tout système moderne d'encadrement et de conditionnement qui, sous prétexte de participation, de démocratisation de l'économie, d'autogestion dans l'entreprise, conduirait à un corporatisme dangereux et étriqué, à la mise en cause des possibilités d'action et de réaction des travailleurs et imposerait au mouvement syndical des responsabilités qu'il n'aurait pas choisies. La démocratie économique, là comme ailleurs, dépend essentiellement de l'intervention et de la pression syndicales libres et permanentes ».

A QUITO

Une nouvelle hausse des prix du pétrole est étudiée par les pays exportateurs

Quito (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Les ministres de l'énergie des treize pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se réunissent, les 15 et 16 juin, dans la capitale de l'Equateur. Leurs tâches essentielles seront de fixer le prix du pétrole pour le troisième trimestre de 1974 et de discuter des réformes fiscales à mettre en œuvre dans les pays producteurs. La commission économique de l'OPEP propose à la fois une augmentation des redevances versées par les compagnies pétrolières et un relèvement du prix affiché, sur la base duquel ces redevances sont calculées. Si le prix affiché passait, comme le rapport le demande, de 11,65 dollars le baril à 12,65 dollars, les revenus des pays producteurs augmenteraient de 9 %. L'Arabie Saoudite, qui avait au contraire proposé de ramener le prix affiché à 9 dollars le baril, reste opposée à toute augmentation.

Quant aux redevances, la commission propose d'en relever le taux de 60 à 90 % du prix affiché. Les partisans de ces deux hausses arguent que les compagnies peuvent parfaitement supporter ce renchérissement sans le répercuter dans leurs prix de vente, en raison de la très forte augmentation de leurs profits depuis septembre 1973.

Les compagnies rejettent évidemment cette argumentation, et leurs inquiétudes rejoignent celles des pays du Marché commun, qui ont décidé d'intervenir en commun auprès de l'OPEP pour montrer qu'une augmentation des taxes se traduirait par une nouvelle augmentation des produits pétroliers dans les pays consommateurs et non par une ponction sur les bénéfices des compagnies.

Deux de ces compagnies, la Compagnie française des pétroles et Shell, viennent de publier des documents dans lesquels elles se défendent de faire des bénéfices excessifs : les profits exceptionnels, selon la C.F.P., seraient le fait des seules compagnies qui possèdent des gisements sur le territoire des Etats-Unis.

Au Portugal

LE GOUVERNEMENT PREND LE CONTROLE DE LA RADIO-TÉLÉVISION

Lisbonne (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Le conseil des ministres portugais a publié le vendredi 14 juin un communiqué indiquant qu'il avait « *approuvé une loi suspendant pour une période indéterminée la concession octroyée à la Compagnie portugaise de radio-télévision, qui sera désormais sous le contrôle direct du gouvernement* ». Une nouvelle loi sur la presse, concernant les journaux, la radio, les théâtres et les cinémas, pourrait être promulguée dans quelques jours.

Le gouvernement portugais a également adopté vendredi diverses mesures visant au rajeunissement des cadres de l'armée et à l'« *assainissement de la politique interne et des institutions* ». Par décret, il a décidé l'amnistie de tous les condamnés de droit commun ayant accompli la moitié de leur peine. Cette mesure ne concerne pas les prévenus. Trois cents d'entre eux ont commencé jeudi, à la prison centrale de Lisbonne, une grève de la faim pour protester contre les lenteurs de la procédure.

Aux assises des Alpes-Maritimes

RÉCLUSION CRIMINELLE A PERPÉTUITÉ POUR LES DEUX PRINCIPAUX ACCUSÉS

En rendant son verdict, ce samedi matin, dans le procès des trois malfaiteurs qui, en avril 1970, se retranchèrent dans un hôtel de Villefranche-sur-Mer en prenant des otages parmi les clients de l'établissement, la cour d'assises des Alpes-Maritimes a suivi les réquisitions de l'avocat général (nos dernières éditions). Maurice Sorini et Roger Estrella ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité et Georges Navarro à dix ans de réclusion criminelle.